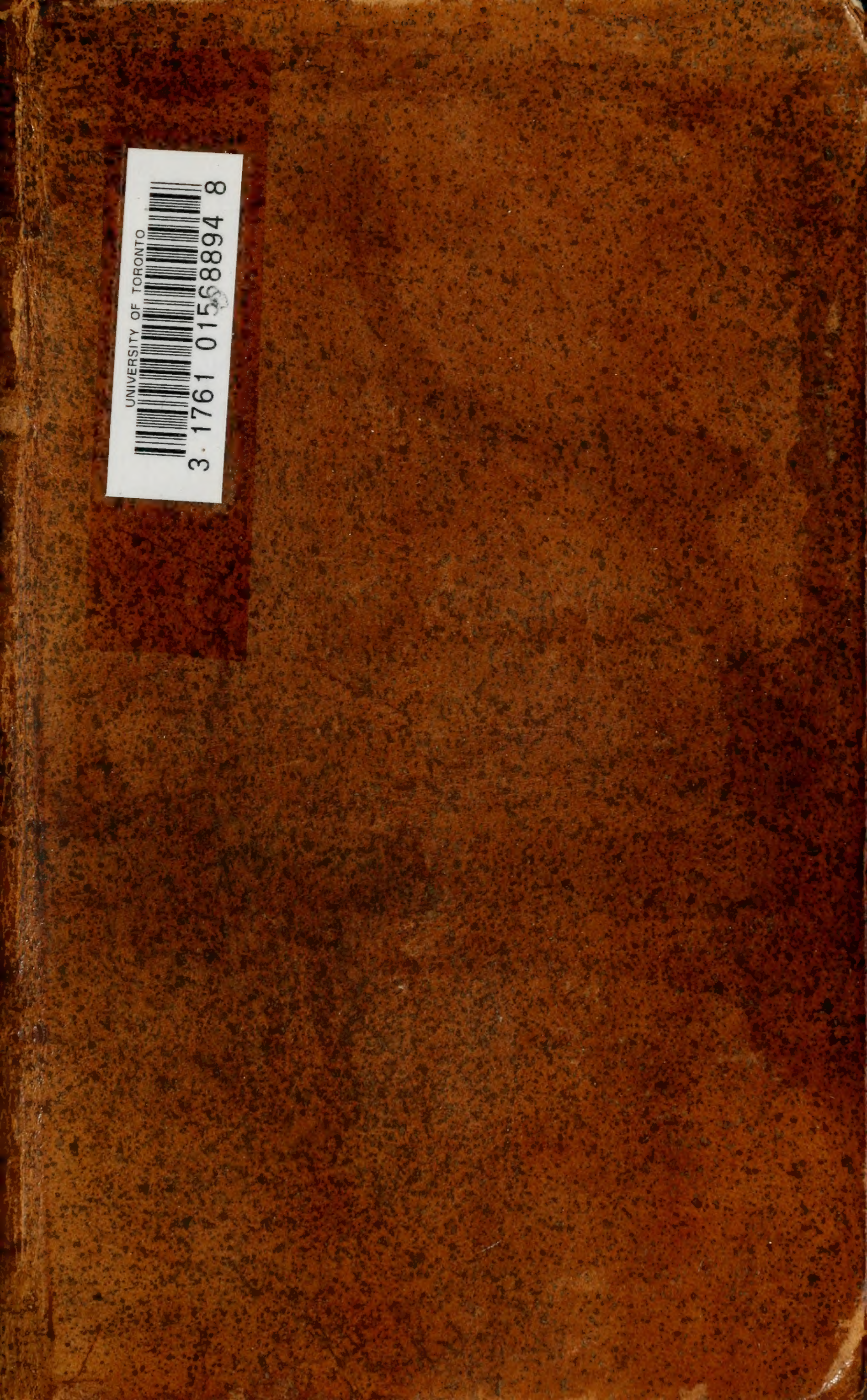
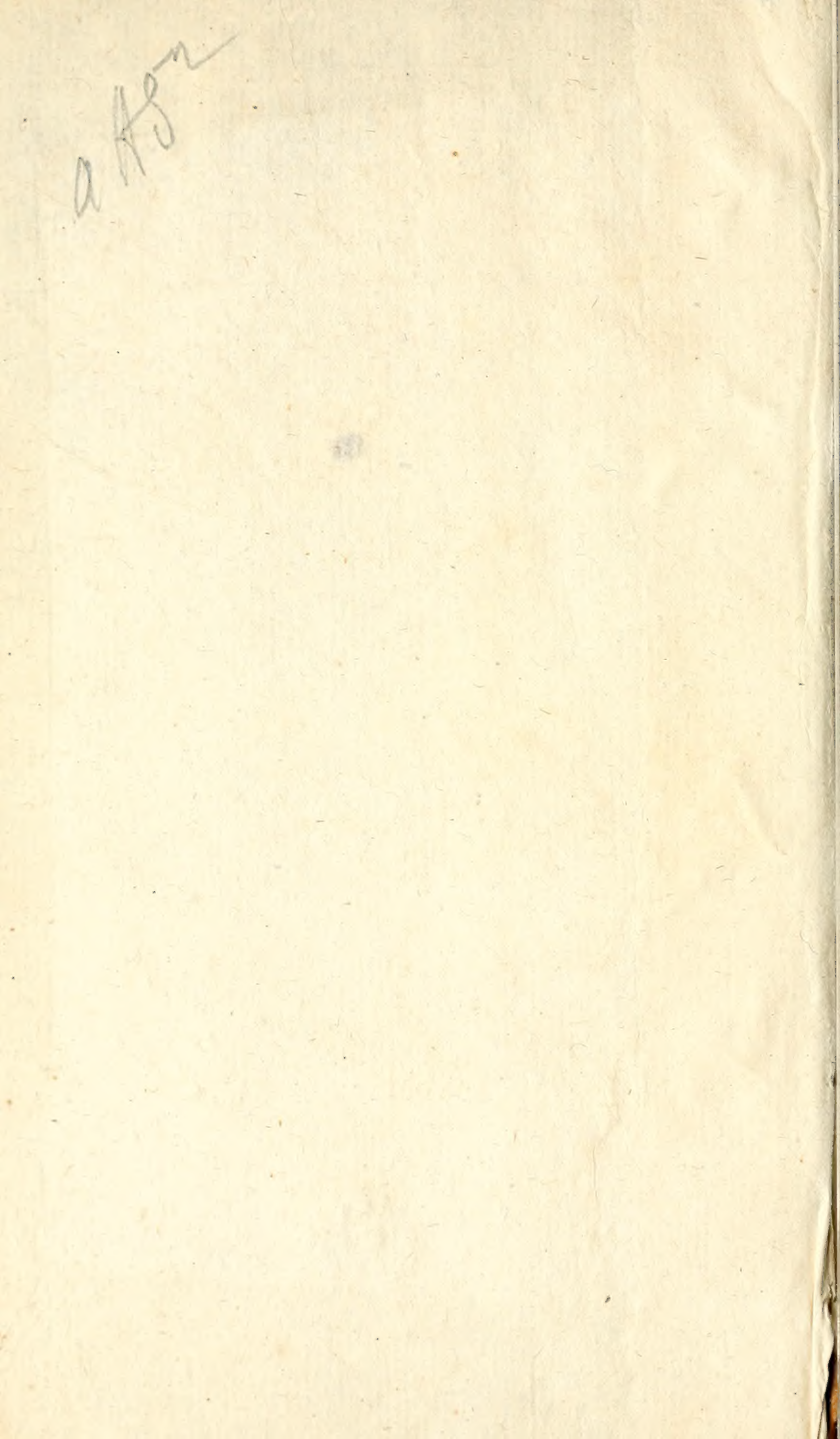

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01568894 8



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME SIXIEME.



J. M. Moreau le Jeune Inv. 1780. A. Romanet. Sculp.

François Pizarre assassiné par une troupe de Conjurés

Liv. VII. Pag. 66.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME SIXIEME.



A GENEVE,

Chez JEAN-LEONARD PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXX.

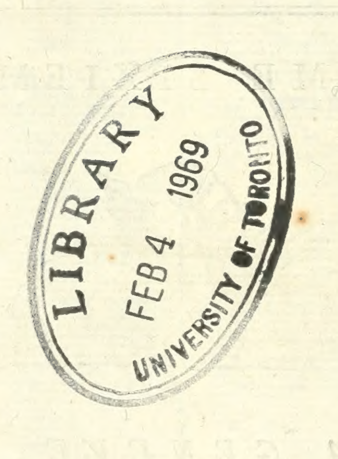

LIBRARY
FEB 4 1969
UNIVERSITY OF TORONTO



TABLE
DES
INDICATIONS.

LIVRE ONZIEME.

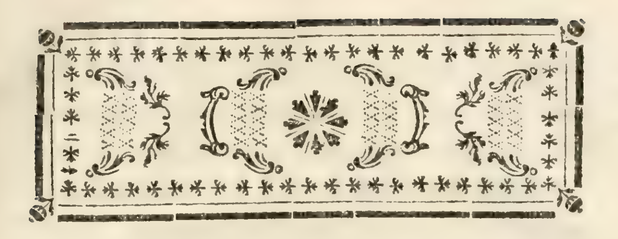
Les Européens vont acheter en Afrique des cultivateurs pour les Antilles. Manière dont ſe fait ce commerce. Productions dues aux travaux des eſclaves.

LIVRE DOUZIEME.

Etablissemens des Espagnols, des Hollandois & des Danois dans les isles de l'Amérique.

Fin de la Table du tome ſixième.

HISTOIRE



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ETABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPEENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE ONZIÈME.

Les Européens vont acheter en Afrique des Cultivateurs pour les Antilles. Manière dont se fait ce commerce. Productions dues aux travaux des esclaves.

I. Les Européens établis dans les isles de l'Amérique,

NOUS avons vu d'immenses contrées envahies & dévastées ; leurs innocens & tranquilles habitans, ou massacrés, ou chargés de chaînes ; une affreuse solitude s'établir

vont chercher des cultivateurs en Afrique.

ſur les ruines d'une population nombreuſe; des uſurpateurs féroces s'entr'égorger & entaſſer leurs cadavres ſur les cadavres de leurs victimes. Quelle ſera la ſuite de tant de forfaits? Les mêmes, les mêmes, ſuivis d'un autre moins ſanglant peut-être, mais plus révoltant: le commerce de l'homme vendu & acheté par l'homme. Ce ſont principalement les iſles de l'Amérique qui ont excité à ce commerce abominable; & l'on va voir comment ce malheur eſt arrivé.

Quelques vagabonds inquiets, la plupart flétris par les loix ou ruinés par leurs débauches, imaginent, dans leur déſeſpoir, d'attaquer des vaiſſeaux Eſpagnols ou Portugais, richement chargés des dépouilles du Nouveau-Monde. Des iſles ſauvages, qui, par leur ſituation, aſſurent le ſuccès de ces pirateries, ſervent de repaire à ces brigands, & deviennent bientôt leur patrie. Accoutumés au meurtre, ils méditent la deſtruction du peuple ſimple & confiant, qui les avoit accueillis avec humanité; & les nations policées, dont les Flibuſtiers étoient le rebut, adoptent ſans balancer ce projet exécrable: il eſt exécuté. Mais il s'agiſſoit

de rendre utiles tant de crimes. L'or & l'argent, qu'on n'avoit pas encore ceffé de regarder comme les feules productions précieufes qu'on pût tirer de l'Amérique, n'avoient jamais exifté dans plufieurs de ces acquifitions, ou n'y exiftoient plus en affez grande abondance, pour qu'il y eût de l'avantage à les extraire. Quelques fpéculateurs, moins aveuglés par les préjugés que la multitude, penfèrent qu'un fol & un climat fi différens des nôtres, pourroient nous fournir des denrées qui manquoient à notre bonheur, ou que nous étions obligés de payer trop cher; & ils propofèrent d'y en établir la culture. Des obftacles, en apparence invincibles, s'oppofoient à l'exécution de ce plan. Les anciens habitans du pays n'étoient plus; & quand ils n'auroient pas été exterminés, la foibleffe de leur tempérament, l'habitude du repos, une averfion infurmontable pour le travail, n'euffent guère permis d'en faire des inftrumens propres à fervir l'avidité de leurs oppreffeurs. Ces barbares eux-mêmes, nés dans un climat tempéré, ne pouvoient foutenir les travaux pénibles d'un défrichement fous un ciel

brûlant & mal-ſain. L'intérêt, fertile en expédiens, imagina d'aller demander des cultivateurs à l'Afrique, qui a toujours été dans l'uſage vil & inhumain de vendre ſes habitans.

L'Afrique eſt une région immenſe qui ne tient à l'Aſie que par une langue de terre de vingt lieues, qu'on nomme l'iſthme de Suez; lien phyſique & barrière politique, que la mer doit rompre tôt ou tard, par cette pente qu'elle a de faire des golfes & des détroits à l'Orient. Cette preſqu'iſle, coupée par l'équateur en deux parties inégales, forme un triangle irrégulier, dont un des côtés regarde l'Orient, l'autre le Nord, & le troiſième l'Occident.

II. Notions ſur la côte orientale de l'Afrique.

Le côté oriental, qui s'étend depuis Suez juſqu'auprès du cap de Bonne-Eſpérance, eſt baigné par la mer Rouge & par l'océant. L'intérieur du pays eſt peu connu; & ce qu'on en ſait ne peut intéreſſer, ni l'avidité du négociant, ni la curioſité du voyageur, ni l'humanité du philoſophe. Les miſſionnaires même, qui avoient fait quelques progrès dans ces contrées, ſur-tout dans l'Abiſſinie, rebutés par les traitemens

qu'ils éprouvoient, ont abandonné ces peuples à leur légéreté & à leur perfidie. Les côtes ne ſont le plus ſouvent que des rochers affreux, un amas de ſable brûlant & aride. Celles qui ſont ſuſceptibles de quelque culture, ſont partagées entre les naturels du pays, les Arabes, les Portugais & les Hollandois. Leur commerce, qui ne conſiſte qu'en un peu d'ivoire ou d'or, & en quelques eſclaves, eſt lié avec celui des Indes Orientales.

Le côté ſeptentrional, qui va depuis l'iſthme de Suez juſqu'au détroit de Gibraltar, eſt borné par la Méditerranée. Il a neuf cens lieues de côtes occupées par une région connue depuis pluſieurs ſiècles, ſous le nom de Barbarie, & par l'Egypte qui gémit ſous le joug de l'empire Ottoman.

III. Idée de la côte ſeptentrionale de l'Afrique, & de l'Egypte en particulier.

Cette grande province eſt bornée à l'Eſt, par la mer Rouge; au Sud, par la Nubie; à l'Oueſt, par les déſerts de Barca ou par la Lybie; au Nord, par la Méditerranée. Sa longueur du Nord au Sud, eſt d'environ deux cens douze lieues. Un banc de rochers & une chaîne de montagnes, qui ſuivent à-peu-près la même direction, ne lui laiſſent

que ſix ou ſept lieues de large juſqu'au Caire. Depuis cette capitale juſqu'à la mer, le pays décrit un triangle dont la baſe eſt de cent lieues. Ce triangle en embraſſe un autre, célèbre ſous le nom de Delta, & formé par deux bras du Nil, qui vont ſe jetter dans la Méditerranée, l'un à une lieue de Rozette, & l'autre à deux de Damiette.

Quoique cette région ſoit embrâſée, le climat en eſt généralement ſalubre. La ſeule infirmité qui ſoit particulière à l'Egypte, c'eſt la perte trop ordinaire de la vue. C'eſt un ſable ſubtil, élevé par les vents de midi, en mai & en juin, qui fait, dit-on, tant d'aveugles. Ne ſeroit-il pas plus raiſonnable d'attribuer cette calamité à l'uſage où ſont les peuples de coucher à l'air neuf mois de l'année ? Il eſt difficile de ne pas embraſſer cette opinion, quand on voit que ceux qui paſſent la nuit dans leur maiſon ou ſous des tentes éprouvent rarement un ſi grand malheur.

Il eſt peu de contrées ſur le globe auſſi fertiles que l'Egypte. Le ſol y donne annuellement trois récoltes, dont chacune ne coûte qu'un labour. A celle des grains ſuc-

cède celle des légumes, qui eſt ſuivie de celle des plantes potagères. C'eſt au Nil qu'eſt due une ſi heureuſe fécondité.

Ce fleuve, qui prend ſa ſource dans l'Ethiopie, doit ſon accroiſſement à des nuages qui, retombant en pluie, occaſionnent ſa crue périodique. Elle commence avec le mois de juin, & augmente juſqu'à la fin de ſeptembre, pour baiſſer enſuite graduellement. Après avoir parcouru de vaſtes eſpaces ſans ſe diviſer, ces eaux ſe ſéparent, cinq lieues au-deſſous du Caire, en deux branches qui ne ſe rejoignent plus.

Cependant un pays, où rien n'eſt ſi rare qu'une ſource, où rien n'eſt plus extraordinaire que la pluie, ne pouvoit être fécondé que par le Nil. Auſſi creuſa-t-on, dans les tems les plus reculés, à l'entrée du royaume, quatre-vingts canaux conſidérables & un plus grand nombre de petits, qui diſtribuèrent ſes eaux dans toute l'Egypte. Tous, à l'exception de cinq ou ſix des plus profonds, ſe trouvent à ſec au commencement ou au milieu de l'hiver : mais alors le ſol n'a plus beſoin d'arroſement. S'il arrive que le fleuve ne s'élève pas à quatre cens pou-

ces, il n'y a d'arrofées que les terres baffes. Les autres, auxquelles leurs puits à bafcule & leurs puits à roue deviennent inutiles, font réputées ftériles pour l'année, & déchargées de toute impofition.

Les terres font divifées en trois claffes. On regarde, comme la première, celle qui forme les Vakoups ou le domaine des mofquées & des autres établiffemens religieux. C'eft la plus mal cultivée, & celle qui, dans les impofitions, eft la plus ménagée par un gouvernement ignorant & fuperftitieux.

Les principaux officiers civils & militaires de l'état poffèdent en ufufruit la feconde. Ils laiffent peu de chofe aux ferfs qui l'arrofent de leurs fueurs, & rendent rarement au fifc les redevances qu'ils lui doivent.

La troifième eft partagée entre un grand nombre de fimples citoyens, qui font exploiter leurs poffeffions, plus ou moins étendues, par des fermiers actifs & intelligens. Ces champs font la richeffe de l'Egypte & deviennent la reffource du tréfor public.

Quoique le tiers des terres foit en friche,

le pays n'eſt pas dépeuplé. On y compte cinq ou ſix millions d'habitans. Les plus nombreux ſont les Coptes, qui tirent leur origine des anciens Egyptiens, auxquels ils reſſemblent aſſez bien. Les uns ont ſubi le joug de l'alcoran ; les autres ſont reſtés ſoumis à l'évangile. Ils occupent preſque ſeuls la haute Egypte, & ſont très-répandus dans la baſſe. Pluſieurs ſont cultivateurs ; beaucoup plus exercent les arts. Les plus intelligens d'entre eux conduiſent les affaires des familles riches, ou ſervent de ſecrétaires aux gens en place. Dans ces poſtes, regardés comme honorables, ils ne tardent pas à prendre l'empire le plus abſolu ſur des maîtres énervés par le climat ou les voluptés. Cette eſpèce d'abandon les fait bientôt parvenir à une opulence qu'ils conſomment ordinairement dans de vils excès. Si l'avarice les a tenus éloignés des plaiſirs, ils ſont, avant la fin d'une vie agitée, dépouillés de leurs tréſors par les tyrans qu'ils ont trompés. Rien n'eſt ſi rare que de voir des enfans héritiers de la fortune de leur père.

Après les Coptes, la race la plus mul-

tipliée eſt celle des Arabes. Ces deſcendans d'un peuple autrefois conquérant vivent tous dans le plus grand opprobre. Dans cet état d'abjection, ils ſont tous ſans courage ; & jamais on ne leur a vu prendre la moindre part à aucune des révolutions qui agitent ſi ſouvent cette contrée. Aux yeux de leurs maîtres, ce ne ſont que des animaux néceſſaires à la culture. On diſpoſe arbitrairement de leurs biens & de leur vie, ſans que ces actes d'injuſtice ou de cruauté aient jamais provoqué la vengeance du gouvernement. Ces malheureux ont un habillement particulier, habitent les champs, s'allient entre eux, & ne ſe nourriſſent guère que de légumes ou de laitage. Ceux qui pourroient ſe permettre quelques commodités ne l'oſent pas, dans la crainte d'attirer ſur eux une attention qui, tôt ou tard, leur ſeroit funeſte.

Ce ſont des Turcs, des Juifs, des Arméniens, des hommes de divers pays, de ſectes diverſes, venus ſucceſſivement en Egypte, qui forment le reſte de ſa population. Ces étrangers, quelle qu'en ſoit la raiſon, laiſſent rarement une poſtérité nom-

breuſe, & leurs deſcendans ne ſont guère plus heureux. Cependant cette ſtérilité humiliante ou douloureuſe regarde ſpécialement les Mamelucs.

Inutilement, ces Circaſſiens, ces Géorgiens ont été choiſis dans leur jeuneſſe entre les hommes les mieux conſtitués de leurs provinces. Inutilement on leur donne pour compagnes les plus belles femmes de leur pays. Inutilement on les fait vivre les uns & les autres dans une abondance qui éloigne le beſoin & qui prévient toute inquiétude. Il ne ſort preſque point d'enfans de ces liaiſons ſi bien aſſorties, & le peu qui naiſſent meurent dans l'année. On ne connoît que deux familles iſſues de ce ſang, & elles ne ſont encore qu'à la ſeconde génération.

Le gouvernement d'Egypte ne reſſemble à aucun autre. Avant l'invaſion des Turcs, cette région avoit un chef, choiſi par des ſoldats, tous nés eſclaves, & qui partageoient avec lui l'autorité. Sans doute Selim auroit deſiré de ſoumettre cette nouvelle conquête au même deſpotiſme que ſes autres provinces, mais les circonſtances ne permettoient pas cette ambition. Il fallut ſe con-

tenter des droits du ſoudan détrôné, & laiſſer à ſes fiers lieutenans les prérogatives dont ils jouiſſoient depuis ſi long-tems. Pour balancer cette milice redoutable, le ſultan fit paſſer dans le pays quatorze mille hommes de ſes meilleures troupes. Loin de s'occuper des intérêts de la Porte, ce corps ne travailla que pour lui-même. Il parvint à faire tout décider ſelon ſes caprices; & il conſerva cet aſcendant juſqu'à ce que, amolli par le climat, il vit ſortir de ſes débiles & impuiſſantes mains une puiſſance qui n'avoit plus de baſe. Elle repaſſa, plus étendue même que jamais, aux Mamelucs.

Cette dynaſtie ſingulière eſt compoſée de dix ou douze mille eſclaves, amenés dans leur jeuneſſe de Géorgie ou de Circaſſie. Ils entrent au ſervice des grands de leur nation, qui tous ont porté des fers avant eux & qui les affranchiſſent un peu plutôt, un peu plus tard. De grade en grade, on voit monter ces affranchis à celui de bey, au-deſſus duquel il n'y en a point.

Ces beys commandent aux vingt-quatre provinces du royaume. Ils ſont rarement plus de ſeize ou dix-ſept, parce que les

plus hardis d'entre eux ont plus d'un gouvernement, & que quelques foibles diſtricts de la haute Egypte ſont confiés, de tems immémorial, à des cheiks Arabes. Quoiqu'ils duſſent être tous égaux, celui de la capitale prend communément de l'empire ſur les autres, à moins qu'il ne ſoit ſupplanté par quelqu'un de ſes collègues plus riche, plus puiſſant ou plus adroit que lui. Mais ſoit que l'équilibre ſe maintienne, ſoit qu'il ſoit rompu, les Turcs libres n'obtiennent jamais que les emplois civils ou eccléſiaſtiques. Les dignités militaires, les charges du gouvernement, tous les grands honneurs ſont uniquement pour des hommes ſortis de la ſervitude. Le divan, compoſé des beys & de leurs créatures, eſt réellement le ſouverain. Le pacha, qui repréſente le ſultan, reçoit des hommages. Les ordres ſont même donnés en ſon nom; mais d'inſolens eſclaves les lui dictent. S'il ſe refuſe à ce qu'on exige, il eſt dépoſé & mène une vie privée juſqu'à ce que le ſerrail ait proſcrit ſa tête ou prononcé ſon rappel.

Les vraies forces de l'Egypte réſident dans les Mamelucs. Comme ils ſont tous

nés ſous un ciel rude ou tempéré, & qu'ils ont reçu une éducation auſtère, leurs bras ont toute leur vigueur, & leur ame n'eſt pas affoiblie. Ils forment différentes troupes de cavalerie, partagées entre les beys, ſelon le degré de force ou d'ambition de ces chefs plus ou moins accrédités. Ces hommes puiſſans diſpoſent preſque auſſi abſolument de l'infanterie Turque. Elle eſt efféminée; elle a perdu entiérement l'eſprit militaire; elle n'eſt guère compoſée que de pacifiques artiſans qui ſe font inſcrire pour jouir des prérogatives attachées au nom de ſoldat : mais quelle qu'elle ſoit, ſes officiers ſont dans une dépendance entière des beys, ſans la protection deſquels, ils ne ſauroient obtenir aucun avancement.

Indépendamment des contributions en nature que le grand-ſeigneur envoie en offrande à la Mecque & à Médine, ou qu'il fait diſtribuer aux troupes, on leve pluſieurs impôts en argent. Les terres doivent un tribut & les chrétiens une capitation. Le monopole de la caſſe, du ſéné, des cuirs, du ſel ammoniac, ſe vend aſſez cher. On tire beaucoup des douanes. Ces objets réunis

s'élèvent au moins à dix millions de livres, & il en paſſe rarement plus du quart à Conſtantinople. Le bey principal retient le reſte ou le partage avec ſes collègues, s'il ne lui eſt pas poſſible de tout retenir. Les intérêts du pacha ne ſont pas plus reſpectés que ceux du ſultan. La milice même ne touche jamais ſa ſolde entière, & les citoyens de tous les ordres ſont habituellement dépouillés.

Il n'y a que les reſſources d'un commerce extérieur très-avantageux qui puiſſent faire ſupporter tant de vexations. Pluſieurs ports lui ſont ouverts. Alexandrie en a deux qui ſe communiquoient, dit-on, autrefois, & qui ſont actuellement ſéparés par une langue de terre très-étroite. Le port oriental ou neuf eſt d'un accès plus facile que l'autre; mais il eſt preſque comblé par le ſable que la mer y pouſſe, & par le leſt des bâtimens qu'on eſt dans l'habitude d'y jetter. Il n'y a pas un ſiècle qu'on amarroit les vaiſſeaux au quai : ils en ſont maintenant à plus de deux cens toiſes. L'eſpace qu'ils peuvent occuper eſt ſi ſerré, que pour qu'ils ne ſe heurtent pas on eſt réduit à les arrêter

ſur pluſieurs ancres. Cette précaution ne ſuffit pas même toujours. Aſſez ſouvent, dans le gros tems, ces navires tombent ſur les navires voiſins & les entraînent dans des bas-fonds où ils périſſent miſérablement enſemble.

Le port occidental ou vieux eſt vaſte & commode. Les vaiſſeaux de guerre & les vaiſſeaux marchands y ſont également en ſûreté : mais les Européens en ſont exclus. La jalouſie a fait imaginer aux navigateurs Turcs une prophétie qui annonce que la ville tombera au pouvoir des chrétiens, lorſque leurs bâtimens ſeront admis dans cette belle rade.

A quatre lieues de cette place eſt le Bequies, qui ne fait point de commerce, & où l'on n'aborde que lorſque les vents ne permettent pas de gagner Alexandrie ou d'entrer dans le Nil. Le port eſt très-petit, mais excellent ; & les vaiſſeaux de guerre y ſeroient hors de danger, même en hiver.

Rozette reçoit, à une lieue de l'embouchure occidentale du Nil, les denrées qui deſcendent le fleuve ſur des bateaux appellés *machs*, & qui le remontent juſqu'à la

dernière

dernière cataracte ou à l'extrémité méridionale de l'Égypte. Cette ville envoie elle-même les productions aux navires peu éloignés, sur des barques plus grandes, connues dans le pays sous le nom de *germes*.

Un entrepôt semblable, mais infiniment plus considérable, s'est formé près de l'embouchure orientale, à Damiette. Ce fut peut-être autrefois un port. Aujourd'hui les bâtimens sont obligés de mouiller en pleine mer, à deux lieues de la côte, mais sur un bon fond. Si de gros tems, assez ordinaires en hiver dans ces parages, les forcent de s'éloigner, ils se réfugient dans les rades de Chypre, d'où ils reviennent à leur poste, après le péril.

Sept à huit cens bâtimens Turcs & Barbaresques ou bâtimens Chrétiens, naviguant pour ces peuples, arrivent annuellement en Egypte. Cent quarante ou cent cinquante viennent de Syrie, soixante-dix ou quatre-vingt de Constantinople, cinquante ou soixante de Smyrne, trente ou quarante de Salonique, vingt-cinq ou trente de Candie; & tous les autres de quelques isles, de quelques parties du continent moins riches

& moins fécondes. Leurs chargemens ſont évalués, l'un dans l'autre, 30,000 livres. En ſuppoſant ſept cens cinquante navires, le pays conſomme pour 22,500,000 livres des productions apportées par ces navigateurs. Mais en riz, en café, en lin, en toiles, en bled, en légumes, en d'autres articles, il livre pour le double de cette ſomme. Ce ſont donc 22,500,000 livres qui doivent lui rentrer en métaux.

Les liaiſons des Européens avec l'Egypte ne ſont pas ſi vives. Ceux d'entre eux qui les ont formées vendent des draps, des dorures, des étoffes de ſoie, du fer, du plomb, de l'étain, du papier, de la cochenille, des quincailleries, de la verroterie. Ils reçoivent en échange du riz, du café, du ſafran, de l'ivoire, des gommes, du coton, du ſéné, de la caſſe, du fil filé & du ſel ammoniac.

En 1776, les importations des Vénitiens ſe réduiſirent à 755,035 liv., & leurs exportations à 820,062 liv. Les importations des Toſcans & de l'Anglois qui fait ſes opérations par Livourne, ne paſſèrent pas 2,143,660 l., ni leurs exportations 2,099,635 liv. Les importations des François ne s'élevèrent pas

au-deſſus de 3,997,615 liv. ni leurs exportations au-deſſus de 3,075,450 liv. L'importation totale ne fut donc que de 6,896,310 l. & l'exportation que de 5,995,147 liv.

Toutes les marchandiſes que vendent les Européens, toutes celles qu'ils achètent paient trois pour cent. Ce droit monte à ſix pour cent pour le café & juſqu'à dix pour le riz, dont l'extraction leur eſt défendue. Ce brigandage eſt au profit de deux vaiſſeaux envoyés tous les ans des Dardanelles, pour garantir les côtes de l'Egypte des déprédations des corſaires, & qui ne font qu'opprimer les négocians ou favoriſer la fraude.

L'Europe emploie à ce commerce une centaine de bâtimens; mais il n'y en a que cinquante ou ſoixante qui reviennent directement dans les ports d'où ils ſont partis. Les autres ſe mettent au ſervice de tous les peuples qui veulent leur donner de l'occupation dans le levant.

L'été eſt la ſaiſon la plus favorable pour aller d'Europe en Egypte. Les vents de nord & d'oueſt, qui ſont alors preſque continuels, rendent les voyages courts. C'eſt au printems, c'eſt en automne que doit ſe faire le

retour. Pendant l'hiver, la navigation eſt très-dangereuſe ſur des côtes ſi baſſes, qu'on n'y découvre pas la terre de deux lieues, pour peu que le tems ſoit obſcur ou le ciel chargé de nuages.

Si jamais l'Egypte ſort de l'anarchie où elle eſt plongée ; s'il s'y forme un gouvernement indépendant & que la nouvelle conſtitution ſoit fondée ſur des loix ſages : cette région redeviendra ce qu'elle fut, une des plus induſtrieuſes & des plus fertiles de la terre. Il ſeroit abſurde d'annoncer les mêmes proſpérités à la Lybie, habitée aujourd'hui par les Barbareſques.

IV. Révolutions arrivées dans la Lybie.

Rien n'eſt plus ténébreux que les premiers âges de cette immenſe contrée. Le cahos commence à ſe débrouiller à l'arrivée des Carthaginois. Ces négocians, d'origine Phénicienne, bâtiſſent, cent trente-ſept ans avant la fondation de Rome, une ville, dont le territoire, d'abord très-borné, s'étend avec le tems à tout le pays connu de nos jours ſous le nom de royaume de Tunis, & plus loin enſuite. L'Eſpagne, la plupart des iſles de la Méditerranée, tombent ſous ſa domination. Beaucoup d'autres états paroiſſoient

devoir encore groſſir la maſſe de cette puiſſance énorme, lorſque ſon ambition ſe heurta contre celle des Romains. A l'époque de ce terrible choc, il s'établit entre les deux nations une guerre ſi acharnée & ſi furieuſe, qu'il fut aiſé de voir qu'elle ne finiroit que par la deſtruction de l'une ou de l'autre. Celle qui étoit dans la force de ſes mœurs républicaines & patriotiques, prit, après les combats les plus ſavans & les plus opiniâtres, une ſupériorité décidée ſur celle qui étoit corrompue par ſes richeſſes. Le peuple commerçant devint l'eſclave du peuple guerrier.

Le vainqueur reſta en poſſeſſion de ſa conquête, juſque vers le milieu du cinquième ſiècle. Les Vandales, pouſſés par leur première impétuoſité au-delà de l'Eſpagne dont ils s'étoient emparés, paſſèrent les colonnes d'Hercule, & ſe répandirent dans la Lybie comme un torrent. Sans doute ces conquérans y auroient maintenu les avantages de leur irruption, s'ils euſſent conſervé l'eſprit militaire que leur roi Genſeric leur avoit donné. Mais cet eſprit s'anéantit avec ce barbare, qui avoit du génie. La diſ-

cipline se relâcha, & alors s'écroula le gouvernement qui ne portoit que sur cette base. Belizaire surprit ces peuples dans cette confusion, les extermina, & rétablit l'empire dans ses anciens droits : mais ce ne fut que pour un moment. Les grands hommes qui peuvent former & mûrir une nation naissante, ne sauroient rajeunir une nation vieillie & tombée.

Il s'en présente un grand nombre de raisons, toutes également palpables. Le fondateur s'adresse à un homme neuf, qui sent son malheur, dont la leçon continue le dispose à la docilité ; il n'a qu'à présenter le visage & le caractère de la bienfaisance, pour se faire écouter, obéir & chérir ; l'expérience journalière donne de la confiance en sa personne & de la force à ses conseils. On est bientôt forcé de lui reconnoître une grande supériorité de lumières. Il prêche la vertu qui sera toujours d'autant plus impérieuse que le disciple sera plus simple. Il ne lui est pas difficile de décrier le vice dont le vicieux est la première victime. Il n'attaque de vive force que les préjugés qu'il se promet de renverser. Il emploie la main du

tems à couper la racine des autres ; & l'ignorance, qui ne ſauroit démêler le but de ſes projets, lui en aſſure le ſuccès. Sa politique lui ſuggère cent moyens d'étonner, & il ne tarde pas à obtenir de la vénération. Alors il commande, & ſes ordres ſeront appuyés, ſelon la circonſtance, de l'autorité du ciel. Il eſt grand-prêtre & légiſlateur pendant ſa vie. Après ſa mort, il a des autels ; il eſt invoqué ; il eſt dieu. La condition du reſtaurateur d'une nation corrompue eſt bien différente. C'eſt un architecte qui ſe propoſe de bâtir ſur une aire couverte de ruines. C'eſt un médecin qui tente la guériſon d'un cadavre gangréné. C'eſt un ſage qui prêche la réforme à des endurcis. Il n'a que de la haîne & des perſécutions à obtenir de la génération préſente. Il ne verra pas la génération future. Il produira peu de fruit, avec beaucoup de peine, pendant ſa vie, & n'obtiendra que de ſtériles regrets après ſa mort. Une nation ne ſe régénère que dans un bain de ſang. C'eſt l'image du vieil Æſon, à qui Médée ne rendit la jeuneſſe qu'en le dépeçant & en le faiſant bouillir. Quand elle eſt déchue, il n'appartient pas à un homme

de la relever. Il ſemble que ce ſoit l'ouvrage d'une longue ſuite de révolutions. L'homme de génie paſſe trop vîte, & ne laiſſe point de poſtérité.

Dans le ſeptième ſiècle, les Sarraſins, redoutables par leurs inſtitutions & par leurs ſuccès, armés du glaive & de l'alcoran, obligèrent les Romains, affoiblis par leurs diviſions, à repaſſer les mers, & groſſirent de l'Afrique Septentrionale la vaſte domination que Mahomet venoit de fonder avec tant de gloire. Les lieutenans du calife arrachèrent dans la ſuite ces riches dépouilles à leur maître. Ils érigèrent en états indépendans les provinces commiſes à leur vigilance.

Cette diviſion dans les forces & dans la puiſſance inſpira aux Turcs l'ambition de ſe rendre maîtres de ce vaſte territoire. Leurs ſuccès furent peut-être plus rapides qu'ils ne l'avoient eſpéré : mais une nouvelle révolution réduiſit bientôt à rien ou à peu de choſe des conquêtes ſi conſidérables.

Les pachas ou vice-rois chargés de conduire les pays aſſujettis, y portèrent cet eſprit de ravage dont leur nation a laiſſé

par-tout des traces ineffaçables. Ce n'étoient pas ſeulement les peuples qui étoient expoſés à des rapines perpétuelles : l'oppreſſion s'étendoit ſur les troupes, quoique toutes Ottomanes. Ces ſoldats, plus diſpoſés à faire des injuſtices qu'à les ſupporter, repréſentèrent à la Porte que les Maures & les Arabes, aigris par des actes répétés de tyrannie, étoient à la veille de ſe révolter ; que l'Eſpagne, de ſon côté, ſe diſpoſoit à une invaſion prochaine ; & que l'armée, incomplette & mal payée, n'avoit ni le pouvoir, ni la volonté de prévenir ces événemens fâcheux. On ne voyoit qu'un moyen efficace pour ſe garantir de tant de calamités : c'étoit un gouvernement particulier, qui, ſous la protection du ſerrail, & en lui payant tribut, pourvoiroit lui-même à ſa conſervation & à ſa défenſe. Le plan propoſé fut adopté, après quelques difficultés. Alger, Tunis, Tripoli, reçurent la même légiſlation. C'eſt une eſpèce d'ariſtocratie. Le chef qui, ſous le nom de dey, conduit la république, eſt choiſi par la milice, qui eſt toujours Turque, & qui compoſe ſeule la nobleſſe du pays. Il eſt

rare que ces élections se fassent sans effusion de sang; & il est ordinaire qu'un homme élu dans le carnage soit massacré dans la suite, par des gens inquiets, qui veulent s'emparer de sa place, ou la vendre pour s'avancer. L'empire de Maroc, quoique héréditaire, est sujet aux mêmes révolutions. On va voir à quelle dégradation cette anarchie a réduit une grande partie du globe.

V.
Situation actuelle de Tripoli.

L'état de Tripoli, borné d'un côté par l'Egypte & de l'autre par Tunis, a deux cens trente lieues de côtes. Quoiqu'elles ne soient pas extrêmement fécondes, on y décupleroit aisément la population, parce que l'abondance de poissons pourroit suppléer à la médiocrité des récoltes, & les récoltes elles-mêmes devenir meilleures par plus de travail. L'intérieur du pays n'est qu'un désert. On n'y voit que de loin en loin quelques familles Maures, quelques familles Arabes, fixées dans le peu d'endroits où elles ont trouvé assez de terre pour en obtenir une modique subsistance. A trente journées de la capitale, est le misérable & tributaire royaume de Fezen, dont les habitans sont noirs. Le peu de communication

que les deux contrées ont entre elles ne peut s'entretenir qu'à travers des fables mouvans & arides, où l'on ne trouve que très - rarement de l'eau. La république peut avoir un revenu de 2,000,000 livres, fondé fur les palmiers, fur les puits de la campagne, fur les douanes & fur la monnoie.

Les caravanes de Gadême & de Tombut portoient autrefois beaucoup d'or à Tripoli: depuis quelque tems, elles font moins riches & moins régulières. Celle de Maroc continue à s'y rendre en allant à la Mecque & en revenant de ce lieu révéré par les Mufulmans: mais comme le nombre des pélerins a fenfiblement diminué, ce paffage n'eft plus fi utile. Par toutes ces raifons, le commerce qu'on faifoit par terre eft réduit à rien ou à peu de chofe.

Celui de mer eft un peu plus confidérable. Les navigateurs Levantins vont prendre quelquefois leur chargement dans quelques-unes des mauvaifes rades répandues fur cette côte immenfe: mais la plupart font leurs ventes & leurs achats dans le port de la capitale, beaucoup meilleur que tous les autres, & où fe trouvent réunies les marchan-

difes du pays & les marchandifes étrangères. Quoique ces opérations ne foient pas très-importantes, les liaifons de la république avec l'Europe font encore moindres.

Il n'y a que les Tofcans & les Vénitiens qui aient des relations fuivies avec Tripoli. Cependant les marchandifes des uns ne font pas annuellement vendue au-delà de 140,000 l. & celles des autres, n'arrivent pas à 200,000 l. Les premiers font reftés affujettis à toutes les formalités des douanes; les feconds s'en font affranchis en donnant tous les ans 55,500 liv. au fifc. Ce marché a été dédaigné par les François, quoique leur maître n'ait pas difcontinué d'y entretenir un agent.

De tous les états Barbarefques, Tripoli fut long-tems celui dont les bâtimens corfaires étoient les plus nombreux & les mieux armés. Ils partoient de la capitale qui porte le même nom que le royaume.

Cette ville, que de magnifiques ruines & un bel aqueduc très-bien confervé ont fait foupçonner être l'antique Orca & qui doit être au moins une colonie Grecque ou Romaine, eft fituée fur le bord de la mer, dans une plaine qui ne produit que des

dattes, & où l'on ne trouve ni ſources ni rivières. Ce fut un des premiers poſtes qu'occupèrent les Arabes entrés par l'Egypte dans la Lybie. Les Eſpagnols le prirent en 1510; & dix-huit ans après, Charles-Quint le donna aux chevaliers de Malthe qui ne le conſervèrent que juſqu'en 1551. Il a depuis été bombardé deux fois par les François, ſans que ces châtimens aient rien fait perdre aux pirates de leur audace. Les troubles civils qui bouleverſèrent ſans ceſſe cette malheureuſe contrée ont fait ſeuls décliner d'abord & tomber enſuite ſes forces de mer.

VI. Situation actuelle de Tunis.

Tunis a également négligé ſa marine militaire, depuis que la régence a conclu des traités avec les puiſſances du Nord, & que la Corſe eſt tombée ſous la domination de la France. On a compris que la valeur des priſes couvriroit à peine les frais des armemens; & il n'a été guère conſervé que les bâtimens néceſſaires pour garantir les côtes des deſcentes des Malthois.

Les forces de terre n'ont éprouvé aucune diminution. Cinq ou ſix mille Turcs ou Chrétiens apoſtats ſont toujours les plus ſolides appuis de la république.

Leurs enfans, ſous le nom de Couloris, forment une ſeconde troupe. Au moment de leur naiſſance, ils ſont ſoudoyés. La première paie qu'ils reçoivent eſt de deux aſpres ou d'un ſol. Elle augmente avec l'âge, avec les grades, juſqu'à 29 aſpres ou 14 ſols 6 deniers. On la réduit à la moitié, lorſque les infirmités ou les bleſſures obligent ces ſoldats à ſe retirer.

Sept mille Maures compoſent la cavalerie de l'état. Leur ſolde eſt très-foible, & ils la reçoivent le plus ſouvent en denrées. Leur occupation la plus ordinaire eſt de lever le tribut impoſé aux Arabes.

Ces troupes ont toutes un fuſil, ſans bayonnette, & deux piſtolets à leur ceinture. Les Turcs ſont encore armés d'un poignard & les Maures d'un ſtilet. Le courage & l'impétuoſité doivent tenir lieu aux uns & aux autres de tactique & de diſcipline.

Aucune contrée de l'Afrique Septentrionale n'a un revenu public auſſi conſidérable que Tunis. Il eſt de 18,000,000 livres. Cette proſpérité tout-à-fait moderne, a été la ſuite d'une révolution heureuſe dans le gouvernement. Le dey, qui gouvernoit avec

ſes Turcs, a été dépouillé de la plus grande partie de ſon autorité, & remplacé par un prince Maure qui, ſous le nom de bey, conduit actuellement les affaires, aſſiſté d'un conſeil plus ſage & plus modéré. Les vexations ſe ſont un peu affoiblies ; on a moins mal cultivé les terres, & les manufactures ont pris quelque accroiſſement. Il n'étoit guère poſſible que les liaiſons avec l'intérieur de l'Afrique augmentâſſent. Elles ſe réduiront toujours à l'échange d'un petit nombre d'objets contre la poudre d'or apportée à travers des ſables & des déſerts immenſes. Mais les relations maritimes ſe ſont étendues. Le Levant a reçu plus de productions, & le commerce avec l'Europe a fait auſſi quelques progrès.

Quoique l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, la Suède, Veniſe, Raguſe & quelquefois la Toſcane entretiennent des conſuls à Tunis, les ventes & les achats de ces nations s'y réduiſent à très-peu de choſe. Les Anglois même n'y en font point. Ils n'y ont un agent que pour aſſurer davantage la tranquillité de leur pavillon, dans la Méditerranée, & pour procurer un dé-

bouché de plus aux insulaires de Minorque. Les François seuls l'emportent sur tous leurs rivaux réunis ; & cependant ils n'introduisent annuellement dans les possessions de la république que pour 2,000,000 livres de marchandises. Au profit que ce peuple tire de ses envois, au profit qu'il tire de ses retours, toujours plus importans, il faut ajouter le bénéfice que font ses navigateurs en voiturant dans toutes les échelles du Levant les denrées de la république, en lui portant ce que ces contrées fournissent pour son approvisionnement. Chacun des nombreux bâtimens occupés à ce cabotage, paie 31 livres 10 sols pour son encrage, & une somme égale lorsqu'il met sa cargaison à terre.

Ce qui entre dans l'état ne doit que trois pour cent, s'il vient directement du pays qui le fournit. Mais les productions du Nord ou d'ailleurs qui ont été déposées à Livourne, paient huit pour cent comme celles qui sont propres à ce port célèbre, onze même si elles sont adressées aux Juifs. Le gouvernement s'étoit autrefois réservé le commerce exclusif des huiles qu'une partie

partie de l'Europe demande pour ses fabriques de savon, & l'Egypte, Alger, Tripoli pour d'autres usages. Il a renoncé à ce monopole : mais il en fait acheter le sacrifice par des droits très-considérables.

Quoique Tunis ait concentré dans ses murs une grande partie du commerce, les autres rades de la république, répandues sur une côte de quatre-vingts lieues, ne laissent pas de recevoir quelques bâtimens.

La plus voisine de Tripoli est connue sous le nom de Sfax. Son fond est d'argile. Elle a si peu d'eau que les moindres navires sont obligés de mouiller au loin & d'excéder leurs équipages ou de se ruiner en frais de bateaux. Le territoire n'offre point de denrées pour l'exportation : mais il s'est établi dans la ville, principalement habitée par les Arabes, des fabriques assez importantes.

La rade de Susa, défendue par trois châteaux dont le plus moderne même tombe en ruine, quoiqu'il ne soit pas encore achevé, est très-dangereuse. Les vents d'est & de nord-ouest, qui la traversent, inquiètent sans cesse les vaisseaux, & font quelquefois périr ceux qui n'ont pas eu le tems de se

réfugier dans la baie de Monoſter. Malgré cet inconvénient, c'eſt la ſeconde place de la république. C'eſt à l'abondance de ſes huiles & de ſes laines qu'elle doit ſon activité.

Tunis eſt ſituée dans des marais infects, au pied ou ſur le penchant d'une colline. Quoique l'air n'y ſoit pas pur ; quoique les eaux y ſoient ſi mauvaiſes qu'il en faille aller chercher de potables à deux ou trois milles, il s'eſt réuni dans ſes murs cent cinquante mille habitans les moins barbares de l'Afrique. Cette ville communique avec la mer par un lac qui ne peut recevoir que des bateaux très-plats nommés *ſandals*. A la ſuite de ce lac, eſt un canal étroit qui conduit à la Goulette qu'on doit regarder comme la rade de la capitale. Elle eſt immenſe, ſûre, d'une égalité peu commune dans ſon fond & dans ſes eaux, ouverte ſeulement au vent du nord-eſt, & fermée par deux chaînes de montagnes que le cap Bon & le cap Zebib terminent au Nord.

Bizerte étoit fort célèbre, lorſque l'état entretenoit un grand nombre de galères. C'étoit de ce port qu'on les expédioit ; c'étoit

dans ce port qu'elles rapportoient le fruit de leurs pirateries ſans ceſſe répétées. Peu-à peu, le canal qui conduiſoit de la rade à-la ville, s'eſt rempli de vaſe, & il n'eſt maintenant acceſſible que pour des ſandals. Les bâtimens, même marchands, n'y peuvent plus entrer, & ils ſont réduits à jetter l'ancre dans un mouillage aſſez dangereux.

Port-Farine, ſitué ſur les ruines ou dans le voiſinage de l'ancienne Utique, étoit autrefois & ſeroit encore ſous un autre gouvernement que celui des Maures, un des ports les plus vaſtes, les plus ſûrs, les plus commodes de la Méditerranée. Il eſt défendu par quatre forts & fermé par une paſſe étroite, à peine ouverte dans ce moment aux plus petits navires, & qui, ſi l'on continue à la négliger, ſera dans peu tout-à-fait comblée par les ſables que la mer y jette continuellement. C'eſt pourtant l'arſenal & le ſeul aſyle de la marine militaire, aujourd'hui réduite à trois demi-galères & à cinq chebecks. A quelques milles de cette ville eſt la place qu'occupa Carthage. Les débris d'un grand aqueduc & quelques cîternes aſſez bien conſervées : c'eſt tout ce qui reſte d'une

cité ſi renommée. Son port même eſt ſi bien anéanti que la mer en eſt éloignée d'une lieue.

Preſqu'à l'embouchure de la Zaine, qui ſépare l'état de Tunis de celui d'Alger, eſt l'iſle Galite, couverte de troupeaux & ſur-tout de mules recherchées dans tout le Levant. Ses nombreux habitans ſont tous tiſſerands en laine ou pêcheurs d'éponges. Non loin de cette iſle eſt celle de Tabarque que la famille de Lomellini poſſédoit depuis deux ſiècles, lorſqu'elle en fut dépouillée en 1741. Les Génois tiroient de ce roc aride une grande quantité de très-beau corail.

VII. Situation actuelle d'Alger.

A l'oueſt de Tunis eſt la république d'Alger, dont les terres intérieures, terminées par le déſert de Sahara, comme toutes celles de la Barbarie, ont plus de largeur, de population & de culture qu'on ne le croit communément. On y voit peu de villes. La plupart ſont ſur les côtes dont l'étendue eſt de cent vingt lieues.

Le revenu public n'eſt pas proportionné au nombre des hommes & à la maſſe des productions. Les tributs ſe perdent généralement dans les mains infidelles, chargées

de les percevoir. Les trois beys ou gouverneurs du levant, du midi & du couchant ne remettent au fifc que 1,250,000 l. & n'en donnent que 117,000 aux troupes. Ce que les dépenfes de l'état exigent de plus eft fourni par les douanes, par le domaine, par les redevances en denrées ou en troupeaux, par la reffource plus cafuelle des prifes faites à la mer & de la vente des efclaves.

Des Turcs, & des Turcs uniquement, forment la première milice du pays. Ils devroient être douze mille ; mais leur nombre n'eft jamais complet. C'eft dans ce corps puiffant qu'eft choifi le dey, que font pris fes lieutenans & les membres du divan.

On nomme Couloris les defcendans de ces hommes fi privilégiés. Ils font au nombre de foixante mille, tous au fervice de la régence & payés de la même manière qu'à Tunis.

La cavalerie qui eft d'environ vingt mille hommes, n'eft compofée que de Maures. Ils ont une foible folde, foit qu'ils faffent la guerre aux Arabes, foit qu'ils foient employés à la défenfe des provinces, foit qu'ils foient chargés du recouvrement des impofitions.

Indépendamment d'une ſi grande armée, toujours entretenue, le gouvernement peut diſpoſer, s'il en eſt beſoin, des Maures de la plaine & de ceux des montagnes. Les uns & les autres ſe rendent ſans répugnance ſous les drapeaux, & fondent ſur l'ennemi avec beaucoup d'audace.

Les forces de mer n'approchent pas des forces de terre. Au tems où nous écrivons, elles ſe réduiſent à dix-ſept bâtimens : un vaiſſeau de cinquante canons, deux frégates de quarante-deux & de trente-quatre, cinq groſſes barques, deux chebecks, quatre demi-galères & trois galiotes. Pluſieurs de ces bâtimens, tous deſtinés à la piraterie, appartiennent à l'état ; d'autres aux officiers de la régence ; quelques-uns même à de ſimples citoyens. Chaque propriétaire fait les frais de ſon armement, & en partage les bénéfices avec le fiſc & l'équipage. Ordinairement le dey ſe fait livrer les priſes qui conſiſtent en bois de conſtruction & en munitions de guerre. Il devroit en payer la valeur : mais jamais le dédommagement n'eſt proportionné au ſacrifice.

Les navigateurs, auxquels le pays d'Alger

eſt ouvert, peuvent aborder en ſept ou huit endroits.

Le port de la Calle, peu éloigné des frontières de Tunis, eſt aſſez bon : mais il ne peut contenir que cinq ou ſix navires. Ceux qui y entrent ſont tous François. Quelques particuliers de cette nation obtinrent, dès 1560, du prince Maure qui gouvernoit alors ce canton, la liberté d'y former un établiſſement pour la pêche du corail. Chaſſés, huit ans après, par le Turc, ils furent rétablis en 1597, mais pour être expulſés encore. On les rappella de nouveau, en 1637, & il leur fut permis de relever une petite fortification, anciennement élevée ſous le nom de baſtion de France. Bientôt dégoûtés d'un lieu ſi peu commode, les intéreſſés transférèrent leur loge à Calle, que l'Anglois avoit été forcé d'abandonner. Eux-mêmes ne tardèrent pas à être bannis, & on ne leur permit de rentrer dans leur poſte, qu'après les bombardemens d'Alger exécutés en 1682 & en 1684 par les ordres de Louis XIV.

En 1694, une aſſociation plus puiſſante que celles qui l'avoient précédée, obtint le

commerce exclusif sur une assez vaste étendue de côte, par un traité qui a été renouvellé plusieurs fois & qui vraisemblablement sera maintenu, parce que les conditions en sont favorables à la milice à qui appartient le tribut qui en fait la base. Plusieurs compagnies ont successivement exercé ce monopole avec plus ou moins d'avantage. Depuis 1741, il est dans les mains d'un corps qui a formé à Marseille un fonds de 1,200,000 l. partagé en douze cens actions, dont trois cens appartiennent à la chambre de commerce de cette cité célèbre.

Les premiéres operations de la société furent malheureuses. Les déprédations des corsaires & des naturels du pays, la concurrence des interlopes, une administration corrompue avoient, en 1766, réduit son capital à 570,000 livres. Ses affaires ont si bien prospéré, après cette époque, qu'au dernier décembre 1773, elle avoit 4,512,445 liv. 3 s. 4 deniers, independamment des créances douteuses, de la valeur de ses édifices, & de quelques marchandises qui restoient invendues dans ses magasins.

Ses exportations se réduisent à peu de

chose, & c'est principalement avec de l'argent qu'elle fait ses achats de corail, de cire, de laine, de suif, de cuirs, & surtout de grains. En 1773, elle fit entrer dans le royaume quatre-vingt-quatre mille trois cens trente-six charges de froment, & seize mille cent soixante-treize charges d'orge, de fèves & de millet. Cent ou cent vingt navires, dont le fret coûte environ cent mille écus, sont annuellement occupés à ces transports.

Quoiqu'elle ait des agens à Bone & à Calle, c'est à Calle qu'est le siège de ses opérations. Il lui est même permis d'avoir quelques batteries & quelques soldats dans ce comptoir fortifié, pour se garantir du pillage des forbans & des insultes des Maures voisins.

La cour de Versailles a été souvent blâmée d'avoir concentré ces liaisons dans les liens d'un privilège. On n'a pas vu qu'il falloit assurer la subsistance de la Provence & qu'il n'y avoit que ce moyen, parce que dans les états Barbaresques la sortie du bled n'est que rarement permise.

Bone paroît être l'ancienne Hippone. On

y démêle quelques belles ruines, à travers les hardiesses du goût Maure. Il seroit aisé de donner un port commode à cette ville, qui a déja une rade excellente. Ce nouvel asyle seroit suffisamment protégé par des ouvrages qui existent depuis long-tems, sous le nom de fort Génois.

Bugie est un assez grand entrepôt d'huile & de cire qui croissent dans les plaines voisines, & sur-tout de fer qui est apporté de montagnes plus éloignées abondantes en mines. Quoique sa rade soit trop exposée aux vents du Nord, les escadres de la république s'y tenoient avant qu'elles y eussent été détruites par les Anglois dans le dernier siècle.

Les antiquités que renferme Tedelis prouvent que ce fut autrefois une place considérable. On apperçoit même sur ses rivages les vestiges d'un grand mole qui vraisemblablement s'avançoit dans la mer & lui formoit un port. Ce n'est actuellement qu'une très-mauvaise rade, où périssent trop souvent plusieurs des navires qui vont y prendre leur chargement.

La capitale de l'état, Alger, s'élève en

amphitéâtre ſur le penchant d'une colline qui eſt couronnée par la citadelle. Son territoire, très-bien cultivé par des eſclaves, eſt couvert de bled, de riz, de chanvre, de fruits, de légumes, de vignes même plantées par les Maures chaſſés de Grenade. L'entrée & la ſortie de ce port ſont très-difficiles. Il eſt extrêmement ſerré, & n'a pas aſſez d'eau pour les vaiſſeaux de guerre. Les navires marchands n'y ſont pas même en ſûreté dans les gros tems. Ils ſe heurtent ſouvent, & quelquefois ſe briſent, lorſque les vents de nord & de nord-eſt ſoufflent avec violence. La rade forme un demi-cercle. Le fond en eſt bon: mais comme elle eſt expoſée aux mêmes vents que le port, les bâtimens y ſont également tourmentés dans la ſaiſon des orages.

A cinq ou ſix lieues d'Alger eſt Serſelles. Cette ville a une anſe ou petite baie où mouillent beaucoup de bateaux. La terre y eſt très-baſſe, la plage fort belle; & c'eſt le lieu de la côte le plus favorable pour une deſcente.

Arſew, dont les dehors ſont charmans, doit être l'Arſenaria des anciens. On y trouve

d'aſſez beaux reſtes de pluſieurs monumens. Sa rade eſt ſûre, commode & aſſez fréquentée. Il s'y formeroit à peu de frais un port qui recevroit les plus grands vaiſſeaux. C'eſt la place Maure la plus voiſine d'Oran, dont les Eſpagnols s'emparèrent en 1509, qui leur fut enlevée en 1708, & qu'ils reprirent en 1732 pour ne la plus perdre.

Le nombre des bâtimens Européens qui abordent annuellement aux états d'Alger varie ſelon les circonſtances. Il n'eſt jamais conſidérable. Les récoltes les plus abondantes n'y en amènent pas au-delà de cent. Un navire François, grand ou petit, chargé ou vuide, paie pour ſon ancrage 143 liv. 8 ſols, & cette taxe eſt encore plus forte pour les autres nations. Toutes indiſtinctement devroient trois pour cent pour toutes les marchandiſes qu'elles portent : mais ce droit eſt réduit à deux par les arrangemens qu'on fait avec les fermiers des douanes. A leur ſortie, les denrées du pays ne ſont aſſujetties à aucun impôt, parce que le gouvernement en eſt le ſeul marchand.

Quoique les Anglois, les Danois, les Hollandois, les Suédois & les Vénitiens

n'éprouvent aucune gêne dans les rades d'Alger, ces nations n'y font que très-peu d'affaires. Les trois quarts du commerce sont tombés dans les mains des François, dont cependant les ventes annuelles ne s'élèvent pas au-dessus de 200,000 livres, ni les achats au-dessus de 600,000 liv. Deux mille six cens cinquante quintaux de laine; cinq mille mesures d'huile, & seize mille de bled; trente mille cuirs; c'est à ces objets que se réduisent leurs exportations. Dans ces calculs n'entrent pas les opérations de la compagnie royale d'Afrique.

VIII. Situation actuelle de Maroc.

Maroc a été aussi souvent, aussi cruellement bouleversé que le reste de l'Afrique Septentrionale : mais il n'a pas subi le joug des Turcs. Celles même de ses provinces qui en avoient été démembrées, sous le nom de royaumes de Fez, de Sus & de Tafilet, ont été successivement réunies au tronc de l'empire. Un seul despote gouverne aujourd'hui cette immense contrée selon ses caprices, & des caprices presque toujours extravagans ou sanguinaires. L'autorité destructive qu'on lui a laissé usurper se perpétue sans d'autres troupes régulières

qu'une foible garde de timides nègres. C'eſt avec ceux de ſes eſclaves qu'il lui plaît d'appeller, dans l'occaſion, ſous le drapeau, qu'il fait uniquement la guerre. Ses forces maritimes ne ſont guère plus impoſantes. Elles ſe réduiſent à trois frégates, deux demi-galères, trois chebecks & quinze galiotes. La piraterie a été juſqu'ici leur occupation unique. On croiroit que ce brigandage va finir, s'il étoit raiſonnable de compter ſur la foi d'un tyran, ou d'eſpérer que ſes ſucceſſeurs prendront enfin quelques ſentimens humains. Dans une région, ruinée ſans ceſſe par des vexations ou des maſſacres, le revenu public doit être peu de choſe. Cependant les dépenſes ſont encore moindres. Ce qu'on peut épargner va groſſir un tréſor immenſe, très-anciennement formé des dépouilles de l'Eſpagne, & toujours accru par une longue ſuite de ſouverains, plus ou moins cruels, qui comptoient l'or pour tout, & pour rien le bonheur des peuples.

Cette ardente ſoif des richeſſes eſt deſcendue du trône aux conditions privées. Il part tous les ans de la ville de Maroc,

capitale de l'état, avant que ses souverains lui eussent préféré Mekinez, une caravane, qui va chercher de l'or dans la haute Guinée. Avant d'y arriver, elle doit avoir parcouru un espace de cinq cens lieues : deux cens dans l'empire même, deux cens dans le désert de Sahara, & cent après en être sortie. Au milieu de ce désert, où il n'y a que des sables stériles & accumulés, où l'on ne peut faire route que la nuit, où la marche est nécessairement très-lente, où il faut se conduire par la boussole & par le cours des astres comme sur l'océan, la nature a placé un canton moins sauvage, abondant en sources & en mines de sel. On charge les chameaux de ce fossile si nécessaire, & il est porté à Tombut, où l'on reçoit de l'or en échange.

Ce précieux métal, arrivé à Maroc, n'y circule, que très-rarement. Il y est enterré, comme dans tous les gouvernemens où les fortunes ne sont pas assurées. C'est encore la destinée de l'argent que les Européens introduisent dans l'empire par les neuf rades qui leur sont ouvertes.

La plus voisine de l'état d'Alger est Tetuan,

Elle eſt ſûre, à moins que les vents d'eſt ne ſoufflent avec violence, ce qui arrive rarement. La rivière de Boustega, qui s'y jette, ſert d'aſyle, durant l'hiver, à quelques corſaires. La garniſon de Gibraltar y faiſoit autrefois acheter les beſtiaux, les fruits & les légumes néceſſaires pour ſa conſommation : mais cette liaiſon eſt tombée, depuis que le ſouverain du pays a voulu que le conſul de la Grande-Bretagne allât réſider à Tanger.

Cette ville, conquiſe en 1471, par le Portugal, fut donnée, en 1662, aux Anglois, qui l'abandonnèrent après vingt-deux ans de poſſeſſion. En ſe retirant, ils firent ſauter un mole qu'ils avoient conſtruit, & qui mettoit en ſûreté les plus grands vaiſſeaux. Les ruines de ce bel ouvrage ont rendu l'approche de la baie très-difficile. Auſſi ne ſeroit-elle d'aucune importance, ſi l'embouchure d'une rivière qu'on y voit au fond ne ſervoit de refuge à la plupart des galiotes de l'empire. Tanger a remplacé Tetuan pour l'approviſionnement de Gibraltar. La communication de ces deux villes Maures eſt interceptée par la forte-

reſſe

teſſe Ceuta, qui n'eſt ſéparée de l'Eſpagne, à qui elle appartient, que par un détroit de cinq lieues.

L'Arrache eſt le débouché naturel d'Aſgar, une des plus grandes & des plus fertiles provinces de l'empire. Cet avantage, une poſition heureuſe & la bonté de ſon port, doivent lui donner un peu plutôt, un peu plus tard, quelque activité. Actuellement, elle n'eſt habitée que par des ſoldats. Depuis l'expédition qu'y tentèrent les François, en 1765, on a rétabli les fortifications élevées par les Eſpagnols, lorſqu'ils étoient les maîtres de la place.

Salé étoit, il n'y a pas long-tems, une république preſque indépandante, ſous un chef qu'elle ſe donnoit. Sa ſituation, au milieu des pays ſoumis à Maroc, la mettoit à portée de raſſembler beaucoup de denrées. Ses habitans étoient à la fois marchands & corſaires. Ils ont à-peu-près ceſſé d'exercer l'une & l'autre de ces profeſſions, après avoir été ſubjugués & dépouillés de leurs richeſſes par le monarque actuel, dans le tems que ſon père occupoit le trône. Un banc de ſable, qui paroît augmenter conti-

nuellement, ne permet l'entrée de la rivière qu'aux bâtimens qui ne tirent pas au-delà de ſix ou ſept pieds d'eau : mais la rade eſt ſûre, depuis la fin d'avril juſqu'à la fin de ſeptembre.

Muley-Muhammet vouloit élever une ville de commerce dans la preſqu'iſle de Fedale, & la plupart des édifices étoient commencés. Une rade qui eſt ſûre dans toutes les ſaiſons, quoique la mer y ſoit conſtamment agitée, lui avoit donné l'idée de cette création. Il y a renoncé, lorſqu'on lui a fait comprendre que ce ſeroit une dépenſe perdue ſur une côte preſque par-tout acceſſible.

En 1769, les Portugais abandonnèrent Mazagan, après en avoir ruiné tous les ouvrages. La place eſt preſque déſerte depuis cette époque. Sa rade eſt commode, en été, pour les petits bâtimens : mais les vaiſſeaux de guerre, même dans cette ſaiſon, ſont obligés de ſe tenir au large.

Safy a une rade vaſte & très-ſûre une partie de l'année : mais, en hiver, trop expoſée à la violence des vents du ſud, ſud-oueſt. Sa poſition, au milieu d'une pro-

vince abondante, riche & peuplée, avoit rendu cette grande ville, le marché presque général des productions de l'empire. Elle s'est vue naguère dépouillée de cet avantage par Mogodor, bâti à la pointe la plus occidentale de l'Afrique.

Le port de ce nouvel entrepôt n'est qu'un canal formé par une isle, éloignée de la terre de cinq cens toises. On y entre, on en sort par tous les vents : mais il n'est pas assez profond pour recevoir de gros navires, & l'ancrage n'y est pas sûr dans les mauvais tems. Les courans sont si rapides qu'il est impossible aux vaisseaux de guerre de mouiller sur la côte. Quoique le territoire, qui environne cette place, soit peu susceptible de culture, le caprice du despote, qui gouverne encore le pays, en a fait le marché le plus important de ses états, plus considérable même que tous les autres ensemble.

Sainte-Croix, située dans le royaume de Sus, au trentième degré de latitude, est la dernière place maritime de l'empire. Sa rade est commode & très-sûre, même pour les vaisseaux de ligne, mais durant l'été seule-

ment. Ce fut autrefois un affez grand marché, où les navigateurs trouvoient réunies les productions d'une vafte contrée affez cultivée, & où tout l'or que Tarudant tire de Tombut étoit apporté. La ville fortit des mains des Portugais, pour repaffer fous la domination des Maures, fans perdre entiérement fon importance. Un tremblement de terre, qui en détruifit une partie, en 1731, lui fut plus funefte que cette révolution. Elle fe feroit peut-être relevée de cette calamité, fi, dans un accès de colère, dont on ignore le principe, Muley-Muhammet n'en eût chaffé, quelques années après, les habitans, pour leur fubftituer une colonie de nègres.

Maroc ne reçoit que peu de bâtimens Européens. Ses ports font fermés à plufieurs nations; & l'Angleterre, la Hollande, la Tofcane, qui ont des traités avec cette puiffance, n'en profitent guère. Pour donner quelque vigueur à ce commerce, trop négligé peut-être, il fut formé, en 1755, à Copenhague, un fonds de 1,323,958 liv. 6 fols 8 deniers divifé en cinq cens actions de 2647 livres 18 fols 4 deniers chacune.

Cette aſſociation devoit continuer quarante ans ; mais, quelle qu'en ſoit la raiſon, elle n'a pas rempli la moitié de ſa carrière. Quoique les liaiſons de la France avec cet empire ne remontent pas au-delà de 1767, les opérations de cette couronne ſont de beaucoup les plus importantes ; & cependant ſes ventes annuelles ne paſſent pas quatre cens mille francs, ni ſes achats douze cens mille.

Tout ce qui entre dans les états de Maroc, tout ce qui en ſort paie dix pour cent. Chaque navire doit livrer encore cinq cens liv. de poudre & dix boulets du calibre de dix à douze, ou 577 livres 10 ſols en argent. Les monnoies d'Eſpagne ſont celles dont l'uſage eſt le plus général : mais toutes les autres ſont reçues ſuivant leur poids & leur titre.

IX. Origine de la piraterie ſur la côte ſeptentrionale de l'Afrique. Moyens de la réprimer.

Le tableau qu'on vient de tracer des contrées Barbareſques, n'a pu que paroître affreux. L'état de déſolation où on les a vues plongées a été la ſuite néceſſaire du penchant de ces peuples pour la piraterie. Ce goût, fort ancien dans ces régions, augmenta beaucoup, après qu'elles eurent ſecoué un joug étranger. Il devint une paſſion

à l'occaſion d'un événement qui donna un prompt accroiſſement à leurs forces maritimes.

L'Eſpagne, aſſervie aux diſciples de l'alcoran, pendant pluſieurs ſiècles, étoit enfin parvenue à briſer ſes fers, & avoit ſubjugué à ſon tour les Mahométans. Elle voulut qu'ils fuſſent chrétiens. Une réſiſtance invincible aigrit ſon zèle. Son aveuglement alla juſqu'à dépeupler l'état pour le purger de ſujets ſuſpects & d'une religion ennemie. La plupart de ces exilés cherchèrent un refuge chez les Barbareſques. Leur nouvelle patrie étoit trop étrangère au commerce & à l'induſtrie, pour qu'ils puſſent y faire valoir leurs talens & profiter leurs richeſſes. La vengeance les rendit corſaires. D'abord ils ſe contentoient de ravager les plaines vaſtes & fécondes de leurs oppreſſeurs. Ils ſurprenoient dans leur lit les habitans pareſſeux des riches campagnes de Valence, de Grenade, d'Andalouſie, & les réduiſoient à l'eſclavage. Dédaignant dans la ſuite le butin qu'ils faiſoient ſur des terres que leurs bras nerveux avoient autrefois cultivées, ils conſtruiſirent de gros vaiſſeaux, inſultèrent le pavillon des autres na-

tions, & réduifirent les plus grandes puiffances de l'Europe à la honte de leur faire des préfens annuels, qui, fous quelque nom qu'on les déguife, font un vrai tribut. On a quelquefois puni, quelquefois humilié ces pirates : mais on n'a jamais arrêté leurs brigandages. Rien ne feroit pourtant plus facile.

Les Arabes errans dans les déferts; les anciens habitans du pays qui cultivent les campagnes; les Maures fortis d'Efpagne, la plupart fixés fur les côtes; les Juifs qu'on méprife, qu'on opprime & qu'on outrage : tous les peuples de ce continent déteftent le joug qui les accable & ne feroient pas le moindre effort pour en maintenir la continuité.

Nul fecours étranger ne retarderoit d'un inftant la chûte de cette autorité. La feule puiffance qu'on pourroit foupçonner d'en defirer la confervation, le fultan de Conftantinople, eft trop peu content du vain titre de protecteur qu'on lui accorde, & n'eft pas affez jaloux de celui de chef de la religion qu'on lui attribue, pour y prendre un vif intérêt. Il lui feroit inutilement infpiré, par les déférences que les circonftances arra-

cheroient vraisemblablement à ces brigands. Ce desir ne donneroit point des forces. Depuis deux siècles, la Porte n'a point de marine, & sa milice se précipite vers le même anéantissement.

Mais à quel peuple est-il réservé de briser les fers que l'Afrique nous forge lentement, & d'arracher ces épouvantails qui glacent d'effroi nos navigateurs? Aucune nation ne peut le tenter seule; & si elle l'osoit, peut-être la jalousie de toutes les autres y mettroit-elle des obstacles secrets ou publics. Ce doit donc être l'ouvrage d'une ligue universelle. Il faut que toutes les puissances maritimes concourent à l'exécution d'un dessein qui les intéresse toutes également. Ces états, que tout invite à s'allier, à s'aimer, à se défendre, doivent être fatigués des malheurs qu'ils se causent réciproquement. Qu'après s'être si souvent unis pour leur destruction mutuelle, ils prennent les armes pour leur conservation. La guerre aura été, du moins une fois, utile & juste.

On ose présumer qu'elle ne seroit pas longue, si elle étoit conduite avec l'intelligence & l'harmonie convenables. Chaque

membre de la confédération, attaquant dans le même tems l'ennemi qu'il auroit à réduire, n'éprouveroit qu'une foible résistance. Qui ſait même s'il en trouveroit aucune? Peut-être la plus noble, la plus grande des entrepriſes, coûteroit-elle moins de ſang & de tréſors à l'Europe, que la moindre des querelles dont elle eſt continuellement déchirée.

On ne fera pas aux politiques, qui formeroient ce plan, l'injure de ſoupçonner qu'ils borneroient leur ambition à combler des rades, à démolir des forts, à ravager des côtes. Des idées ſi étroites ſeroient trop au-deſſous des progrès de la raiſon humaine. Les pays ſubjugués reſteroient aux conquérans, & chacun des alliés auroit des poſſeſſions proportionnées aux moyens qu'il auroit fournis à la cauſe commune. Ces conquêtes deviendroient d'autant plus ſûres, que le bonheur des vaincus en devroit être la ſuite. Ce peuple de pirates, ces monſtres de la mer, ſeroient changés en hommes par de bonnes loix & des exemples d'humanité. Elevés inſenſiblement juſqu'à nous par la communication de nos lumières,

ils abjureroient avec le tems un fanatiſme que l'ignorance & la miſère ont nourri dans leurs ames ; ils ſe ſouviendroient toujours avec attendriſſement de l'époque mémorable qui nous auroit amenés ſur leurs rivages.

On ne les verroit plus laiſſer en friche une terre autrefois ſi fertile. Des grains & des fruits variés couvriroient cette plage immenſe. Ces productions ſeroient échangées contre les ouvrages de notre induſtrie & de nos manufactures. Les négocians d'Europe, établis en Afrique, deviendroient les agens de ce commerce, réciproquement utile aux deux contrées. Une communication ſi naturelle entre des côtes qui ſe regardent, entre des peuples qui ſe rencontrent néceſſairement, reculeroit pour ainſi dire les barrières du monde. Ce nouveau genre de conquêtes, qui s'offre à nos premiers regards, deviendroit un dédommagement précieux de celles qui, depuis tant de ſiècles, font le malheur de l'humanité.

Le plus grand obſtacle à une révolution ſi intéreſſante, a toujours été la jalouſie des grandes puiſſances maritimes, qui ſe font

opiniâtrement refusées aux moyens de rétablir sur nos mers la tranquillité. L'espérance d'arrêter l'industrie de toute nation qui n'a pas de forces, leur a fait habituellement desirer, favoriser même les entreprises des Barbaresques. C'est une atrocité dont elles se seroient épargné l'ignominie, si leurs lumières avoient égalé leur avidité. Sans doute que toutes les nations profiteroient de cet heureux changement: mais ses fruits les plus abondans seroient infailliblement pour les états maritimes, dans les proportions de leur pouvoir. Leur situation, la sûreté de leur navigation, l'abondance de leurs capitaux, cent autres moyens leur assureroient cette supériorité. Ils se plaignent tous les jours des entraves que l'envie nationale, la manie des interdictions & des prohibitions, les petites spéculations du négoce exclusif, ne cessent de mettre à leur activité. Les peuples deviennent par degrés aussi étrangers les uns aux autres qu'ils l'étoient dans des tems barbares. Le vuide que forme nécessairement ce défaut de communication seroit rempli, si l'on réduisoit l'Afrique à avoir des besoins & des ressources pour les satisfaire. Le Com-

merce verroit alors une nouvelle carrière ouverte à ſon ambition.

Cependant ſi la réduction & le déſarmement des Barbareſques ne doivent pas être une ſource de bonheur pour eux comme pour nous ; ſi nous ne voulons pas les traiter en frères ; ſi nous n'aſpirons pas à les rendre nos amis ; ſi nous devons entretenir & perpétuer chez eux l'eſclavage & la pauvreté ; ſi le fanatiſme peut encore renouveller ces odieuſes croiſades, que la philoſophie a vouées trop tard à l'indignation de tous les ſiècles ; ſi l'Afrique enfin alloit devenir le théâtre de notre barbarie, comme l'Aſie & l'Amérique l'ont été, le ſont encore : tombe dans un éternel oubli le projet que l'humanité vient de nous dicter ici, pour le bien de nos ſemblables ! Reſtons dans nos ports. Il eſt indifférent que ce ſoient les Chrétiens ou les Muſulmans qui ſouffrent. Il n'y a que l'homme qui ſoit digne d'intéreſſer l'homme.

Hommes, vous êtes tous frères. Juſques à quand différerez-vous à vous reconnoître ? Juſques à quand ne verrez-vous pas que la nature, votre mère commune, préſente

également la nourriture à tous ses enfans? Pourquoi faut-il que vous vous entre-déchiriez, & que les mamelles de votre nourrice soient continuellement teintes de votre sang? Ce qui vous révolteroit dans les animaux, vous le faites presque depuis que vous existez. Craindriez-vous de devenir trop nombreux? Hé! reposez-vous sur les maladies pestilentielles, sur l'inclémence des élémens, sur vos travaux, sur vos passions, sur vos vices, sur vos préjugés, sur la foiblesse de vos organes, sur la briéveté de votre durée, du soin de vous exterminer. La sagesse de l'être à qui vous devez l'existence, a prescrit à votre population & à celle de toutes les espèces vivantes, des limites qui ne seront jamais franchies. N'avez-vous pas dans vos besoins, sans cesse renaissans, assez d'ennemis conjurés contre vous, sans faire une ligue avec eux? L'homme se glorifie de son excellence sur tous les êtres de la nature; & par une férocité qu'on ne remarque pas même dans la race des tigres, l'homme est le plus terrible fléau de l'homme. Si son vœu secret étoit exaucé, bientôt il n'en resteroit qu'un seul sur toute la surface du globe.

X.
Couleur des habitans de la côte occidentale de l'Afrique, connue sous le nom de Guinée. Quelle peut être la cause de ce phénomène ?

Cet être si cruel & si sensible, si haïssable & si intéressant, malheureux dans la partie septentrionale de l'Afrique, éprouve un sort beaucoup plus affreux dans la partie occidentale de cette vaste région.

Sur cette côte, qui s'étend depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap de Bonne-Espérance, les habitans ont tous, après le Niger, la tête oblongue; le nez large, écrasé, épaté; de grosses lèvres; une chevelure crépue comme la laine de nos moutons. Ils naissent blancs, & n'ont d'abord de brun que le tour des ongles, que le cercle des yeux, avec une petite tache formée aux extrémités des parties naturelles. Vers le huitième jour après leur naissance, les enfans commencent à changer de couleur; leur peau brunit; enfin elle devient noire, mais d'un noir sale, terne, presque livide, qui, avec le tems, devient vif & luisant.

Cependant la chair, les os, les viscères, toutes les parties intérieures ont la même couleur chez les noirs que chez les blancs. La lymphe est également blanche & limpide; le lait des nourices est par-tout le même.

La différence la plus marquée entre les

uns & les autres, c'eſt que les noirs ont la peau plus échauffée, & comme huileuſe, le ſang noirâtre, la bile très-foncée, le pouls plus vif, une ſueur qui répand une odeur forte & déſagréable, une tranſpiration qui noircit ſouvent les corps qui la reçoivent. Un des inconvéniens de cette couleur noire, image de la nuit qui confond tous les objets, c'eſt qu'elle a, en quelque ſorte, obligé ces peuples à ſe cizeler le viſage & la poitrine, à marqueter leur peau de diverſes couleurs, pour ſe reconnoître de loin. Il y a des tribus où cette pratique eſt univerſelle. Elle paroît chez d'autres une diſtinction réſervée aux claſſes ſupérieures. Cependant, comme on la voit établie chez les peuples de la Tartarie, du Canada, & chez d'autres nations ſauvages, on peut douter ſi elle n'appartient pas plutôt à leur genre de vie vagabond, qu'à la couleur de leur teint.

Ce coloris vient d'une ſubſtance muqueuſe, qui forme une eſpèce de rézeau entre l'épiderme & la peau. Cette ſubſtance qui eſt blanche dans les Européens, brune chez les peuples olivâtres, parſemée de ta-

ches rougeâtres chez les peuples blonds ou roux, eſt noirâtre chez les nègres.

Le deſir de découvrir les cauſes de cette couleur a fait éclorre bien des ſyſtêmes.

La théologie, qui s'eſt emparée de l'eſprit humain par l'opinion; qui a profité des premières frayeurs de l'enfance pour en inſpirer d'éternelles à la raiſon; qui a tout dénaturé, géographie, aſtronomie, phyſique, hiſtoire; qui a voulu que tout fût merveille & myſtère, pour avoir le droit de tout expliquer: la théologie, après avoir fait une race d'hommes coupables & malheureux par la faute d'Adam, fait une race d'hommes noirs, pour punir le fratricide de ſon fils. C'eſt de Caïn que ſont deſcendus les nègres. Si leur père étoit aſſaſſin, il faut convenir que ſon crime eſt cruellement expié par ſes enfans; & que les deſcendans du pacifique Abel ont bien vengé le ſang innocent de leur père.

Grand Dieu! quelles extravagances atroces t'imputent des êtres qui ne parlent & n'agiſſent que par un bienfait continuel de ta puiſſance, & qui te font agir & parler ſuivant les ridicules caprices de leur ignorance préſomptueuſe!

tueuſe ! Sont-ce les démons qui te blaſphêment, ou les hommes qui ſe diſent tes miniſtres ? Si pourtant, à ton égard, on peut appeller blaſphême les diſcours de ces foibles créatures, dont l'exiſtence eſt ſi loin de toi, & dont la voix t'inſulte, ſans être entendue, comme l'inſecte murmure dans l'herbe ſous les pieds de l'homme qui paſſe & ne l'entend pas.

La raiſon a tenté d'expliquer la couleur des noirs par des inductions tirées des phénomènes de la chymie. C'eſt, ſelon quelques naturaliſtes, une humeur vitriolique contenue dans la lymphe des nègres, & trop groſſière pour s'échapper à travers les pores de la peau, qui fermente & s'unit avec le corps muqueux qu'elle colore. On dit alors pourquoi les cheveux ſont crépus, pourquoi les yeux & les dents des noirs ont tant de blancheur ; & l'on ne fait pas attention qu'un ſel vitriolique qui auroit cette activité & cette énergie détruiroit à la fin toute organiſation. Cependant cette organiſation eſt auſſi parfaite dans les nègres que dans l'eſpèce d'hommes la plus blanche.

L'anatomie a cru trouver l'origine de

la couleur des noirs dans les germes de la génération. Il n'en faudroit pas peut-être davantage pour prouver que les nègres sont une espèce particulière d'hommes : car, si quelque chose différencie les espèces ou les classes dans chaque espèce, c'est assurément la différence des spermes. Mais avec plus d'attention on a reconnu l'erreur ; & cette explication de la couleur des nègres a été abandonnée. Les conséquences qu'on prétendoit tirer de leur figure & de celle des autres peuples, n'a pas paru plus convaincante. Quelques unes de ces formes sont dues au climat ; le plus grand nombre à d'anciens usages. On a compris que ces barbares avoient pu se former des idées extravagantes de la beauté ; qu'ils avoient cherché à donner ces agrémemens à leurs enfans ; qu'avec le tems cette coutume avoit tourné en nature ; & qu'il ne falloit plus que très-rarement recourir à l'artifice pour obtenir ces formes bizarres.

Il existe d'autres causes plus satisfaisantes de la couleur des noirs. Cette couleur réside, comme on l'a vu, dans un rézeau placé sous l'épiderme. La substance de ce rézeau,

d'abord muqueufe, fe change dans la fuite en un tiffu de vaiffeau dont le diamètre eft affez confidérable pour admettre, foit une portion de la partie colorante du fang, foit la bile qu'on prétend avoir une tendance particulière vers la peau. De-là vient chez les blancs cette couleur plus vive fur les joues dont le rézeau eft plus lâche. De-là auffi cette teinte jaune ou cuivrée qui caractérife des peuples entiers, pendant que fous un autre climat elle n'eft qu'individuelle & produite par la maladie. La préfence de l'une ou l'autre de ces humeurs fuffit pour colorer les noirs, fi l'on ajoute d'ailleurs qu'ils ont l'épiderme & le rézeau plus épais, le fang noirâtre & la bile plus foncée, que leur fueur plus abondante & moins fluide doit s'épaiffir fous l'épiderme & augmenter l'intenfité de la couleur.

La phyfique vient encore à l'appui. Elle obferve que les parties du corps expofées au foleil font plus colorées; que les voyageurs, les habitans des campagnes, les peuples errans, tous ceux enfin qui vivent continuellement à l'air libre & fous un ciel plus brûlant ont le teint plus bafané. Elle

croit, d'après ces obſervations, pouvoir attribuer la cauſe primitive de la couleur des noirs au climat, à l'ardeur du ſoleil. Il n'exiſte, dit-on, des nègres que dans les pays chauds. Leur couleur devient plus foncée, à meſure qu'ils approchent de l'équateur. Elle s'adoucit ou s'éclaircit aux extrémités de la Zone Torride. Toute l'eſpèce humaine, en général, blanchit à la neige & ſe hâle au ſoleil. On voit les nuances du blanc au noir & celles du noir au blanc marquées, pour ainſi dire, par les degrés parallèles qui coupent la terre de l'équateur aux poles. Si les Zones, imaginées par les inventeurs de la ſphère étoient repréſentées avec de vraies ceintures, on verroit le noir d'ébene ſe dégrader inſenſiblement à droite & à gauche juſqu'aux tropiques; de-là le brun pâlir & s'éclaircir juſqu'aux cercles polaires par des nuances de blancheur, toujours plus éclatantes.

Cependant, comme le noir eſt plus foncé ſur les côtes occidentales de l'Afrique que dans d'autres régions, peut-être auſſi embrâſées, il faut que les ardeurs du ſoleil y ſoient ſecondées par d'autres cauſes qui

influeront également ſur l'organiſation. Ceux des Européens qui ont vécu le plus long-tems dans ces contrées, attribuent cette plus grande noirceur aux corpuſcules nitreux, ſulphureux ou métalliques qui s'exalent continuellement de la ſuperficie ou des entrailles de la terre, à l'habitude de la nudité, à la proximité des ſables brûlans à d'autres circonſtances qui ne ſe trouvent pas ailleurs au même degré.

Ce qui paroît confirmer que le coloris des nègres eſt l'effet du climat, de l'air, de l'eau, des alimens de la Guinée, c'eſt qu'il change lorſqu'on les conduit dans d'autres nations. Les enfans qu'ils procréent en Amérique ſont moins noirs que ceux dont ils ont reçu le jour. Après chaque lignée, la différence eſt plus ſenſible. Il ſe pourroit, qu'après de nombreuſes générations, on ne diſtinguât pas les hommes ſortis d'Afrique, de ceux des pays où ils auroient été tranſplantés.

Quoique l'opinion qui attribue au climat la cauſe première de la couleur des habitans de la Guinée, ſoit aſſez communément adoptée, on n'a pas encore réſolu toutes les difficultés qui peuvent s'élever contre ce

ſyſtême. C'eſt une preuve ajoutée à mille autres de l'incertitude de nos connoiſſances.

Et comment nos connoiſſances ne ſeroient-elles pas incertaines & bornées? Nos organes ſont ſi foibles, nos moyens ſi courts, nos études ſi diſtraites, notre vie ſi troublée; & l'objet de nos recherches ſi vaſte! Travaillez ſans relâche, naturaliſtes, phyſiciens, chymiſtes, philoſophes obſervateurs de tous les genres: & après des ſiècles d'efforts réunis & continus, les ſecrets que vous aurez arrachés à la nature, comparés à ſon immenſe richeſſe, ne ſeront que la goutte d'eau enlevée au vaſte océan. L'homme riche dort; le ſavant veille, mais il eſt pauvre. Ses découvertes ſont trop indifférentes aux gouvernemens pour qu'il puiſſe ſolliciter des ſecours ou eſpérer des récompenſes. On trouveroit parmi nous plus d'un Ariſtote; mais où eſt le monarque qui lui dira: ma puiſſance eſt à tes ordres; puiſe dans mes tréſors, & travaille? Apprends-nous, célèbre Buffon, à quel point de perfection tu aurois porté ton immortel ouvrage, ſi tu avois vécu ſous un Alexandre.

L'homme contemplatif eſt ſédentaire; &

le voyageur eſt ignorant ou menteur. Celui qui a reçu le génie en partage, dédaigne les détails minutieux de l'expérience; & le faiſeur d'expériences eſt preſque toujours ſans génie. Entre la multitude des agens que la nature emploie, nous n'en connoiſſons que quelques-uns, & encore ne les connoiſſons-nous qu'imparfaitement. Qui ſait ſi les autres ne ſont pas de nature à échapper pour jamais à nos ſens, à nos inſtrumens, à nos obſervations & à nos eſſais? La nature des deux êtres qui compoſent le monde, l'eſprit & la matière, ſera toujours un myſtère.

Entre les qualités phyſiques des corps, il n'y en a pas une ſeule qui ne laiſſe une infinité d'expériences à faire. Ces expériences même ſont-elles toutes poſſibles? Combien de tems en ſerons-nous réduits à des conjectures qu'un jour verra éclorre & que le lendemain verra détruites? Qui donnera un frein à ce penchant preſque invincible à l'analogie, manière de juger ſi ſéduiſante, ſi commode & ſi trompeuſe? A peine avons-nous quelques faits, que nous bâtiſſons un ſyſtême qui entraîne la multitude & ſuſpend la recherche de la vérité. Le tems

employé à former une hypothèse, & le tems employé à la détruire, sont presque également perdus. Les sciences de calcul, satisfaisantes pour l'amour-propre, qui se plaît à vaincre les difficultés, & pour l'esprit juste qui aime les résultats rigoureux, dureront; mais avec peu d'utilité pour les usages de la vie. La religion, qui jette du dédain sur les travaux d'un être en chrysalide & qui redoute secrétement les progrès de la raison, multipliera les oisifs & retardera l'homme laborieux par la crainte ou par le scrupule. A mesure qu'une science s'avance, les pas deviennent plus difficiles; la généralité se dégoûte, & elle n'est plus cultivée, que par quelques hommes opiniâtres, qui s'en occupent; soit par habitude, soit par l'espérance bien ou mal fondée de se faire un nom, jusqu'au moment où le ridicule s'en mêle & où l'on montre au doigt, ou comme un fou, ou comme un sot celui qui se promet de vaincre une difficulté contre laquelle quelques hommes célèbres ont échoué. C'est ainsi qu'on masque la crainte qu'il ne réussisse.

On a vu dans tous les siècles & chez toutes les nations, les études naître, tomber & se

ſuccéder dans un certain ordre réglé. Cette inconſtance, cette laſſitude ne ſont pas d'un homme ſeulement. C'eſt un vice des ſociétés les plus nombreuſes & les plus éclairées. Il ſemble que les ſciences & les arts aient un tems de mode.

Nous avons commencé par avoir des érudits. Après les érudits, des poëtes & des orateurs. Après les orateurs & les poëtes, des métaphyſiciens qui ont fait place aux géomètres, qui ont fait place aux phyſiciens, qui ont fait place aux naturaliſtes & aux chymiſtes. Le goût de l'hiſtoire naturelle eſt ſur ſon déclin. Nous ſommes tout entiers aux queſtions du gouvernement, de légiſlation, de morale, de politique & de commerce. S'il m'étoit permis de haſarder une prédiction, j'annoncerois qu'inceſſamment les eſprits ſe tourneront du côté de l'hiſtoire, carrière immenſe où la philoſophie n'a pas encore mis le pied.

En effet, ſi de cette multitude infinie de volumes, on en arrachoit les pages accordées aux grands aſſaſſins qu'on appelle conquérans, ou qu'on les réduiſît au petit nombre de pages qu'ils méritent à peine,

qu'en resteroit-il ? Qui est-ce qui nous a parlé du climat, du sol, des productions, des quadrupedes, des oiseaux, des poissons, des plantes, des fruits, des minéraux, des mœurs, des usages, des superstitions, des préjugés, des sciences, des arts, du commerce, du gouvernement & des loix ? Que connoissons-nous de tant de nations anciennes qui puisse être de quelque utilité pour les nations modernes ? Et leur sagesse & leur folie ne sont-elles pas également perdues pour nous ? Leurs annales ne nous instruisent jamais sur les objets qu'il nous importe le plus de connoître, sur la vraie gloire d'un souverain, sur la base de la force des nations, sur la félicité des peuples, sur la durée des empires. Que ces beaux discours d'un général à ses soldats, au moment d'une action, servent de modèles d'éloquence à un rhéteur, j'y consens ; mais quand je les saurai par cœur, je n'en deviendrai ni plus équitable, ni plus ferme, ni plus instruit, ni meilleur. Le moment approche où la raison, la justice & la vérité vont arracher des mains de l'ignorance & de la flatterie une plume qu'elles n'ont tenue que trop

long-tems. Tremblez, vous qui repaissez les hommes de mensonge, ou qui les faites gémir sous l'oppression. Vous allez être jugés.

Dans la Guinée, on ne connoît que deux saisons. La plus saine & la plus agréable commence en avril, & finit en octobre. Alors, il ne pleut jamais : mais des vapeurs épaisses qui couvrent l'horizon interceptent les rayons du soleil, & en modèrent les ardeurs : mais il tombe toutes les nuits des rosées assez abondantes pour entretenir la végétation des plantes. Durant le reste de l'année, les chaleurs sont vives, & seroient peut-être insupportables, sans les pluies qui se succèdent très-rapidement. Malheureusement, la nature a rarement bien disposé le terrein pour l'écoulement de ces eaux trop abondantes, & l'art n'est jamais venu au secours de la nature. De-là l'origine de tant de marais dans cette partie du globe. Ils sont le plus ordinairement meurtriers pour les étrangers que l'avidité conduit à leur voisinage. En allumant chaque nuit des feux près de leurs habitations, les naturels du pays purifient un air corrompu, auquel ils sont d'ail-

leurs accoutumés dès l'enfance. Les petites variétés que peuvent offrir le nord & le ſud de la ligne, n'infirment pas l'exactitude de ces obſervations.

XI. De quelle nature eſt le ſol de la Guinée. Quelles ſont ſes côtes.

Depuis les frontières de l'empire de Maroc jusqu'au Sénégal, la terre eſt tout-à-fait ſtérile. Une longue bande des déſerts de Sahara, qui s'étendent depuis l'océan atlantique juſqu'à l'Egypte, au midi de tous les états Barbareſques, occupe ce grand eſpace. Au milieu de ces ſables brûlans, vivent quelques familles Maures, dans un petit nombre d'endroits où ſe ſont trouvées des ſources peu abondantes, & où il a été poſſible de planter des palmiers & de recueillir des dattes. Leur principale occupation eſt de ramaſſer les gommes qui ont fixé l'attention de l'Europe ſur cette contrée. Elles portent dans la haute Guinée, principalement à Bambouk, une grande quantité de ſel qui leur eſt payée avec de l'or, & quelquefois avec des eſclaves.

Les bords du Niger, de la Gambie, de Sierra Leona; les bords des rivières moins conſidérables qui coulent dans l'intervalle de ces grands fleuves, ſeroient très-fertiles,

si on vouloit les cultiver. L'éducation des troupeaux y fait presque l'unique occupation des habitans. Ils se nourrissent par goût, du lait de jument, & voyagent peu, parce que nul besoin ne les fait sortir de leur patrie.

Ceux du cap de Monté, enveloppés de tous côtés par des sables, forment une nation entiérement isolée du reste de l'Afrique. C'est dans le riz de leurs marais que consiste toute leur nourriture & leur unique richesse. Ils en vendent aux Européens une petite quantité, qui leur est payée avec de l'eau-de-vie & des quincailleries.

Depuis le cap de Palme jusqu'à la rivière de Volte, les habitans sont marchands & cultivateurs. Ils sont cultivateurs, parce que leur terre, quoique pierreuse, paie largement les peines & les avances nécessaires pour la défricher. Ils sont marchands, parce qu'ils ont derrière eux des nations qui leur fournissent de l'or, du cuivre, de l'ivoire, des esclaves, & que rien ne s'oppose à une communication suivie entre les peuples des terres & ceux de la côte. C'est la seule contrée de l'Afrique où, dans un

long efpace, on ne foit arrêté ni par de vaftes déferts, ni par des rivières profondes, & où l'on trouve de l'eau & des fubfiftances.

Entre la rivière de Volte & celle de Kalabar, la côte eft plate, fertile, bien peuplée, bien cultivée. Il n'en eft pas ainfi du pays qui s'étend depuis le Kalabar jufqu'au Gabon. Prefque entiérement couvert d'épaiffes forêts, produifant peu de fruits, & point de grains, il eft plus habité par des bêtes féroces que par des hommes. Quoique les pluies y foient abondantes, comme elles doivent l'être fous l'équateur, la terre eft fi fablonneufe, qu'un inftant après qu'elles font tombées, il ne refte aucune trace d'humidité.

Au fud de la ligne, & jufqu'au Zaire, la côte offre un afpect riant. Baffe dans fa naiffance, elle s'éleve infenfiblement, & préfente des champs cultivés, mêlés de bois toujours verds, & des prairies couvertes de palmiers.

Du Zaire au Coanza, & plus loin encore, la côte eft ordinairement haute & efcarpée. On trouve dans l'intérieur une plaine exhaffuée, dont le fol eft compofé d'un gros fable fertile.

Au-delà du Coanza, & des établissemens Portugais, commence un pays stérile qui a plus de deux cens lieues d'étendue, & qui se termine aux Hottentots. Dans ce long espace, on ne connoît d'habitans que les Cimbebas, avec lesquels on n'a aucune communication.

Les variétés qu'on observe dans les rives de l'Afrique occidentale, n'empêchent pas qu'elles ne jouissent toutes d'un avantage bien rare, peut-être unique. Nulle part sur cette côte immense, on ne voit de ces rochers affreux, dont l'aspect repousse le navigateur. La mer y est calme, & l'ancrage sûr. Sans ces avantages, on ne pourroit que difficilement la pratiquer, parce qu'elle a très-peu de ports, & que des bancs de sable presque contigus, obligent le plus souvent de mouiller au large.

Les vents & les courans ont à-peu-près la même direction six mois de l'année, depuis avril jusqu'en novembre. Au sud de la ligne, le vent règne sud-est, & la direction des courans est vers le nord: au nord de la ligne, le vent règne à l'est, & la direction des courans est vers le nord-

eſt. Dans les ſix autres mois, les orages changent par intervalles la direction du vent; mais il ne ſouffle plus avec la même force: le reſſort de l'air ſemble s'être relâché. La cauſe de ce changement paroît influer ſur la direction des courans. Au nord de la ligne, ils vont au ſud-oueſt; au-delà de la ligne, ils vont au ſud.

XII. Idée des divers gouvernemens établis en Guinée.

Les révolutions qui ont dû arriver dans l'Afrique occidentale, comme dans le reſte du globe, ſont entiérement ignorées; & il étoit impoſſible qu'il en fût autrement dans une région où l'écriture a toujours été inconnue. On n'y a même conſervé aucune tradition qui puiſſe ſervir de baſe à des conjectures bien ou mal fondées. Quand on demande aux peuples de ces contrées pourquoi ils ont laiſſé perdre le ſouvenir de ce qu'ont fait leurs pères, ils répondent qu'il importe peu de ſavoir comment ont vécu les morts; que l'eſſentiel eſt que les vivans aient de la vertu. Le paſſé les touche ſi peu, qu'ils ne comptent pas même le nombre de leurs années. Ce ſeroit, diſent-ils, ſe charger la mémoire d'un calcul inutile, puiſqu'il n'empêcheroit pas de mourir, & qu'il ne

donneroit

donneroit aucune lumière ſur le terme de la vie. En parlant de cette partie du monde, on eſt donc réduit aux époques qui ont vu arriver les Européens ſur ſes rivages. Il faut même ſe borner aux côtes, puiſqu'aucun étranger digne de créance n'a pénétré dans l'intérieur des terres, & que nos navigateurs n'ont guère étendu leurs recherches au-delà des rades où ils formoient leurs cargaiſons.

Toutes leurs relations atteſtent que les parties connues de cette région ſont gouvernées arbitrairement. Que le deſpote ſoit appellé au trône par les droits de ſa naiſſance, ou qu'il le ſoit par élection, les peuples n'ont d'autre loi que ſa volonté.

Mais ce qu'on peut trouver ſingulier en Europe, où le grand nombre des monarchies héréditaires s'oppoſe à la tranquillité des gouvernemens électifs, & à la proſpérité de tous les états libres; c'eſt qu'en Afrique, les contrées où il y a le moins de révolutions, ſont celles qui ont conſervé le droit de choiſir leurs chefs. Pour l'ordinaire, c'eſt un vieillard dont la ſageſſe eſt généralement connue. La manière dont ſe fait ce choix eſt ſimple, mais ne peut con-

venir qu'à de très-petits états. Le peuple se rend à son gré dans trois jours chez le citoyen qui lui paroît le plus propre au commandement. Si les voix se trouvent partagées, celui qui en a réuni un plus grand nombre, nomme le quatrième jour un de ceux qui ont eu moins de voix que lui. Tout homme libre a droit de suffrage. Il y a même quelques tribus où les femmes jouissent de ce privilège.

Telle est, à l'exception des royaumes héréditaires de Benin & de Juda, la formation de cette foule de petits états qui sont au nord de la ligne. Au sud on trouve le Mayombé & le Quilingo, dont les chefs sont pris parmi les ministres de la religion; les empires de Loango & de Congo, où la couronne se perpétue dans la ligne masculine du côté des femmes; c'est-à-dire, que le premier fils de la sœur aînée du roi, hérite du trône devenu vacant. Ces peuples croient qu'un enfant est bien plus sûrement le fils de sa mère que de l'homme qu'elle a épousé: ils s'en rapportent plus au moment de l'enfantement, qu'ils voient, qu'à celui de la conception, qu'ils ne voient pas.

Ces nations vivent dans une ignorance entière de cet art ſi révéré parmi nous ſous le nom de politique. Cependant ils ne laiſſent pas d'en obſerver les formalités, & certaines bienſéances. L'uſage des ambaſſades leur eſt familier, ſoit pour ſolliciter des ſecours contre un ennemi puiſſant, ou pour réclamer une médiation dans les différends, ou pour faire compliment ſur des ſuccès, ſur une naiſſance, ſur une pluie après une grande ſécheresse. L'envoyé ne doit jamais s'arrêter plus d'un jour au terme de ſa miſſion, ni voyager pendant la nuit dans les états d'un prince étranger. Il marche précédé d'un tambour qui annonce au loin ſon caractère, & accompagné de cinq ou ſix de ſes amis. Dans les lieux où il s'arrête pour prendre du repos, il eſt reçu avec reſpect : mais il n'en peut partir avant le lever du ſoleil, & ſans que ſon hôte ait aſſemblé quelques perſonnes qui puiſſent témoigner qu'il ne lui eſt arrivé aucun accident. Au reſte, on ne connoît aucune de ces négociations qui ait un objet un peu compliqué. Jamais on ne ſtipule rien pour le paſſé, jamais rien pour l'avenir, tout eſt pour le préſent. D'où

l'on peut conclure que ces nations ne sauroient avoir aucun rapport suivi avec les autres parties du globe.

XIII. De quelle manière on fait la guerre en Guinée.

La guerre n'est pas plus combinée que la politique. Nul gouvernement n'a de troupes à sa solde. La profession militaire est l'état de tout homme libre. Tous prennent les armes pour couvrir leurs frontières, ou pour aller chercher du butin. Les généraux sont choisis par les soldats, & le choix est confirmé par le prince. L'armée marche, & le plus souvent les hostilités commencées le matin, sont terminées le soir. L'incursion du moins n'est jamais longue, parce que n'ayant point de magasins, le défaut de subsistances oblige de se retirer. Ce seroit un grand malheur pour ces peuples, qu'on leur enseignât l'art de tenir la campagne quinze jours de suite.

Ce n'est point le desir de s'agrandir qui donne naissance aux troubles qui déchirent assez souvent ces contrées. Une insulte faite dans une cérémonie, un vol furtif ou violent, le rapt d'une fille, voilà les sujets ordinaires de la guerre. Dès le lendemain d'une bataille, le rachat des prisonniers se fait de part & d'autre. On les échange avec des

marchandiſes, ou avec des eſclaves. Jamais on ne cède aucune portion du territoire; il appartient tout entier à la commune, dont le chef fixe l'étendue que chacun doit cultiver, pour en recueillir les fruits.

Cette manière de terminer les différends, n'eſt pas ſeulement des petits états qui ont des chefs trop ſages pour chercher à s'agrandir, trop âgés pour ne pas aimer la paix. Les grands empires ſont réduits à s'y conformer avec des voiſins plus foibles qu'eux. Le deſpote n'a jamais de milice ſur pied; & quoiqu'il diſpoſe à ſon gré de la vie des gouverneurs de ſes provinces, il ne leur preſcrit aucun principe d'adminiſtration. Ce ſont de petits ſouverains qui, dans la crainte d'être ſoupçonnés d'ambition & punis de mort, vivent en bonne intelligence avec les peuplades électives qui les environnent. L'harmonie entre les puiſſances conſidérables & les autres états, ſubſiſte en même tems par le pouvoir immenſe que le prince a ſur ſes ſujets, & par l'impoſſibilité où il eſt de s'en ſervir comme il le voudroit. Sa volonté n'eſt qu'un trait qui ne peut frapper qu'un coup & qu'une tête à la fois. Il peut

bien ordonner la mort de ſon lieutenant, & toute la province l'étranglera à ſon commandement : mais s'il ordonnoit la mort de tous les habitans de la province, perſonne ne voudroit exécuter cet ordre, & ſa volonté ne ſuffiroit pas pour armer une autre province contre celle-là. Il peut tout contre chacun en particulier : mais il ne peut rien contre tous enſemble.

Une autre raiſon qui empêche l'aſſerviſſement des petits états par les grands, c'eſt que ces peuples n'attachent aucune idée à la gloire des conquêtes. Le ſeul homme qui en ait paru touché, étoit un courtier d'eſclaves, qui, dès ſon enfance, avoit fréquenté les vaiſſeaux Européens, & qui, dans un âge plus mûr, fit un voyage en Portugal. Ce qu'il voyoit, ce qu'il entendoit dire, enflamma ſon imagination, & lui apprit qu'on ſe faiſoit ſouvent un grand nom en occaſionnant de grands malheurs. De retour dans ſa patrie, il ſe ſentit humilié d'obéir à des gens moins éclairés que lui. Ses intrigues l'élevèrent à la dignité de chef des Akanis, & il vint à bout de les armer contre leurs voiſins. Rien ne put réſiſter

à sa valeur, & sa domination s'étendit sur plus de cent lieues de côtes, dont Anamabou étoit le centre. Il mourut. Personne n'osa lui succéder; & tous les ressorts de son autorité se relâchant à la fois, chaque chose reprit sa place.

XIV. Quels sont les cultes établis en Guinée.

La religion chrétienne & la religion mahométane semblent tenir par les deux bouts la partie de l'Afrique Occidentale, fréquentée par les Européens. Les musulmans de la Barbarie ont porté leurs dogmes aux peuples du cap Verd, qui, eux-mêmes, les ont étendus plus loin. A mesure que ces dogmes se sont éloignés de leur source, ils se sont si fort altérés, que chaque royaume, chaque village, chaque famille en a de différens. Sans la circoncision, qui est d'un usage général, à peine soupçonneroit-on les peuples de professer le même culte. Il ne s'est tout-à-fait arrêté qu'au cap de Monté, dont les habitans n'ont point de communication avec leurs voisins.

Ce que les Arabes avoient fait au nord de la ligne pour l'alcoran, les Portugais le firent dans la suite au sud pour l'évangile. Ils établirent son empire vers la fin du quinzième

ſiècle, depuis le pays de Benguela juſqu'au Zaire. Un culte, qui préſentoit des moyens ſûrs & faciles pour l'expiation de tous les crimes, ſe trouva du goût des nations qui avoient une religion moins conſolante. S'il fut proſcrit depuis dans pluſieurs états, ce furent les violences de ſes promoteurs qui lui attirèrent cette diſgrace. On l'a même tout-à-fait défiguré, dans les contrées où il s'eſt maintenu. Quelques pratiques minutieuſes ſont tout ce qui en reſte.

Les côtes, placées au centre, ont conſervé des ſuperſtitions locales, dont l'origine doit être fort ancienne. Elles conſiſtent dans le culte de cette foule innombrable de divinités ou de fétiches que chacun ſe fait à ſa mode & pour ſon uſage; dans la foi aux augures, aux épreuves du feu & de l'eau bouillante, à la vertu des gris-gris. Il y a des ſuperſtitions plus dangereuſes: c'eſt la confiance aveugle qu'on a dans les prêtres qui en ſont les miniſtres & les propagateurs. Le commerce, qu'ils ſont ſuppoſés avoir avec l'eſprit mal-faiſant, les fait regarder comme les arbitres de la ſtérilité, de la fertilité des campagnes. A ce titre

on leur offre toujours les premiers fruits. Toutes les autres erreurs dirigent l'homme vers une fin ſociale, & tendent à le rendre plus doux & plus paiſible.

XV. Mœurs, habitudes & occupations des peuples de la Guinée.

Le pays eſt généralement mal peuplé. Il eſt rare d'y trouver des habitations ailleurs qu'auprès des rivières, des lacs & des fontaines. Dans ces contrées, ce ſont moins les beſoins réciproques qui rapprochent les hommes, que les liens du ſang qui les empêchent de ſe ſéparer. Auſſi diſtingue-t-on dans la même ville, quelquefois dans le même village, de petits hameaux qui ſont autant de familles préſidées par leurs patriarches.

Rien, dans ces établiſſemens, ne porte l'empreinte d'une civiliſation un peu avancée. Les maiſons ſont conſtruites avec des branches d'arbre ou avec des joncs attachés à des pieux, aſſez enfoncés pour qu'ils puiſſent réſiſter aux vents. On y voit rarement des fenêtres. La couverture n'eſt qu'un amas de feuilles, &, s'il ſe peut, de feuilles de palmier, plus propres que les autres à réſiſter aux injures des ſaiſons. Les caſes de la capitale; les caſes même qu'occupe le deſpote,

ne ſont guère diſtinguées des autres, que par leur étendue. Ce n'eſt pas que l'abondance du plus beau & du meilleur bois; ce n'eſt pas qu'une terre propre à faire de la brique, qui remplaceroit la pierre infiniment rare dans ces contrées, ne ſollicitent ces peuples à d'autres conſtructions : mais il ne leur eſt jamais tombé dans l'eſprit qu'il fallût ſe donner tant de peine pour ſe loger.

L'ameublement eſt digne de l'habitation. Dans les villes, comme dans les campagnes, chez le prince, comme chez les derniers citoyens, il ſe réduit à quelques paniers, à quelques pots de terre, à quelques uſtenſiles de calebaſſe. Si le pauvre ne couchoit ſur une nate faite dans le pays, & le riche ſur un tapis arrivé d'Europe, tout ſeroit ſemblable.

La nourriture eſt auſſi la même. Du riz, du manioc, du maïs, des ignames ou des patates, ſelon la qualité du terrein; des fruits ſauvages; du vin de palmier; du gibier & du poiſſon que chacun ſe procure à ſa volonté : tels ſont les vivres qui, ſans en excepter les eſclaves, ſont communs à tous.

Une ceinture, placée au-deſſus des reins

& que nous appellons pagne, tient lieu de tout vêtement aux deux ſexes. Des grains de verre, qu'on leur apporte & qu'on leur vend fort cher, forment la parure de la plupart des femmes & du petit nombre d'hommes, qui cherchent à ſe faire remarquer.

Les arts ſont peu de choſe dans ces régions. On n'y connoît que ceux qui ſe trouvent dans les ſociétés naiſſantes, & encore ſont-ils dans l'enfance. Le talent du charpentier ſe réduit à élever des cabanes. Le forgeron n'a qu'un très-petit marteau & des enclumes de bois, pour mettre en œuvre le peu de fer qui lui vient d'Europe. Sans le ſecours du tour, le potier fait quelques vaſes groſſiers d'argile & des pipes à fumer. Une herbe, qui vient ſans culture & qui n'a beſoin d'aucun apprêt, ſert ſeule à faire des pagnes. Sa longueur eſt la largeur de la toile. Le tiſſerand la travaille ſur ſes genoux, ſans métier, ſans navette, & en paſſant avec ſes doigts la trame entre chacun des fils de la chaîne, de la même manière que nos vaniers font leurs claies. Les lieux les plus éloignés reçoivent leur ſel des habitans des côtes qui, par le moyen d'un grand feu, le ſéparent

de l'eau de la mer. Ces travaux ſédentaires ſont le partage des eſclaves & d'un petit nombre d'hommes libres. Les autres vivent dans une oiſiveté habituelle. Si un caprice ou l'ennui les font ſortir de cette inertie, c'eſt pour aller à la chaſſe où à la pêche. Jamais ils ne s'abaiſſent juſqu'à ſolliciter la fertilité des terres. L'agriculture, regardée comme la plus vile des occupations, eſt le partage des femmes. On ne leur accorde d'autre douceur que la liberté de ſe repoſer un jour, après trois jours de fatigues exceſſives.

Les peuples de Guinée ont dans leurs mœurs beaucoup de traits de reſſemblance. Dans toutes les parties de cette vaſte region, la polygamie eſt autoriſée. Elle y doit être cependant fort rare, puiſque tous les hommes libres, & la plupart des eſclaves, trouvent des compagnes. Les garçons ne conſultent que leur goût pour ſe marier; leurs ſœurs ont beſoin de l'aveu de leur mère. Ce lien eſt généralement reſpecté. Il n'y a que l'adultère qui le puiſſe rompre, & rien n'eſt plus rare que ce déſordre. Seulement à la côte d'Angole, les filles des chefs de l'état ont

le droit de choisir l'époux qui leur convient, fût-il engagé ; de l'empêcher d'avoir d'autres femmes; de le répudier lorsqu'il leur déplaît, & même de lui faire trancher la tête, s'il est infidèle. Ces princesses, si on peut leur donner ce nom jouissent de leurs privilèges, avec une fierté dédaigneuse & une grande sévérité, comme pour se venger sur le malheureux qui leur est soumis, de l'espèce de servitude à laquelle est condamné leur sexe.

Son sort est déplorable. Chargées des travaux de la campagne, les femmes le sont encore des soins domestiques. Seules, elles doivent pourvoir à la subsistance & à tous les besoins de leur famille. Jamais elles ne paroissent devant leur mari que dans une posture humiliante. Elles le servent toujours à table, & vont vivre ensuite de ce qu'il n'a pas pu ou voulu manger. Cet état de peine & d'abjection ne s'arrête pas au peuple. C'est la condition des femmes de la ville, des femmes des gens riches, des femmes des grands, des femmes des souverains. L'opulence & le rang de leurs époux ne les font jouir d'aucune douceur, d'aucune prérogative.

Tandis qu'elles épuisent au service de leurs tyrans le peu que la nature leur a donné de force, ces barbares coulent des jours inutiles dans une inaction entière. Rassemblés sous d'épais feuillages, ils fument, ils boivent, ils chantent ou ils dansent. Ces amusemens de la veille sont ceux du lendemain. Des contestations ne troublent jamais ces plaisirs. Il y règne une bienséance qu'on ne devroit pas raisonnablement attendre d'un peuple si peu éclairé.

On n'est pas moins surpris qu'il soit désintéressé. A l'exception des côtes où nos brigandages ont formé des brigands ; il règne par-tout une grande indifférence pour les richesses. Rarement les plus sages même songent-ils au jour qui doit suivre ; aussi l'hospitalité est-elle la vertu de tous. Celui qui ne partageroit pas avec ses voisins, ses parens & ses amis ce qu'il rapporteroit de la chasse ou de la pêche, s'attireroit le mépris public. Le reproche d'avarice est au-dessus de tous les reproches. On le fait aux Européens qui ne donnent rien pour rien, en les appellant *des mains fermées.*

Tel est le caractère général des peuples de

la Guinée. Il reſte à parler des habitudes qui diſtinguent les peuples d'une contrée de ceux d'une autre contrée.

Sur les bords du Niger, les femmes ſont preſque toutes belles; ſi ce n'eſt pas la couleur, mais la juſteſſe des proportions qui fait la beauté. Modeſtes, tendres & fidelles, un air d'innocence règne dans leurs regards, & leur langage ſe ſent de leur timidité. Les noms de Zilia, de Calipſo, de Fanni, de Zamé, qui ſemblent des noms de volupté, ſe prononcent avec une inflexion de voix, dont nos organes ne ſauroient rendre la molleſſe & la douceur. Les hommes ont la taille avantageuſe, la peau d'un noir d'ébène, les traits & la phyſionomie agréables. L'habitude de dompter les chevaux, & de faire la guerre aux bêtes féroces, leur donne une contenance noble. Ils ſupportent difficilement un outrage : mais l'exemple des animaux qu'ils ont élevés, leur inſpire une reconnoiſſance ſans bornes pour un maître qui les traite bien. On ne connoît point de domeſtiques plus attentifs, plus ſobres, & d'un attachement qui tienne plus de la paſſion : mais ils ne ſont pas bons cultivateurs. Leur corps n'eſt

pas accoutumé à se courber, & à s'incliner vers la terre pour la défricher.

La couleur de la peau des Africains dégénère en allant vers l'est. Les peuples y ont la plupart un corps robuste, mais raccourci; un air de force exprimé par des muscles roides; les traits du visage écartés & sans physionomie. Les figures qu'ils s'impriment sur le front, sur les joues, ajoutent encore à cette laideur naturelle. Un sol ingrat qui se refuse même au travail, leur a fait une nécessité de la pêche, quoique la mer presque impraticable par une barre qui règne le long de la côte, semblât les en détourner. Rebutés en quelque sorte par ces deux élémens, ils ont cherché des secours chez des nations voisines plus favorisées de la nature; ils en ont tiré leur subsistance en leur vendant du sel. Leur esprit de négoce s'est étendu depuis l'arrivée des Européens; parce que chez tous les hommes les idées se développent en raison des choses; & qu'il y a plus de combinaisons à faire pour échanger un esclave contre plusieurs sortes de marchandises, que pour vendre une mesure de sel. Du reste, propres pour tous les

travaux

travaux où il ne faut que de la force, ils ſont ineptes pour le ſervice intérieur de la domeſticité. Cet état eſt contraire aux habitudes de leur éducation, qui les paie en détail de chacune de leurs actions. La réciprocité d'un travail & d'un paiement journalier, eſt peut-être un des meilleurs alimens de l'induſtrie chez tous les hommes. Les femmes de ces nègres marchands n'ont ni l'aménité, ni la retenue, ni la diſcrétion, ni la beauté des femmes du Niger, & elles paroiſſent avoir moins de ſentiment. En comparant les deux nations, on ſeroit tenté de croire que l'une eſt le bas peuple d'une ville policée, & que l'autre a reçu une éducation diſtinguée. On apperçoit dans leur langage l'expreſſion de leur caractère. Les accens de l'une ſont d'une douceur extrême; ceux de l'autre ſont durs & ſecs comme ſon terroir. La vivacité y reſſemble à la colère, juſque dans le plaiſir.

Au-delà de la rivière de Volte, dans le Benin, & dans les autres pays connus ſous le nom général de la côte d'Or, les peuples ont la peau unie & d'un noir ſombre, les dents belles, la taille moyenne, mais aſſez

bien prise, la contenance fière. Leur physionomie, quoique assez agréable, le seroit beaucoup davantage sans l'usage où sont les femmes de se cicatriser le visage, & les hommes de se brûler le front. Une métempsycose qui leur est particulière, fait la base de leur croyance : ils pensent que dans quelque lieu qu'ils aillent ou qu'on les transporte, ils doivent après leur mort, soit qu'ils se la donnent ou qu'ils l'attendent, revenir chez eux. Cette conviction fait leur bonheur, parce qu'ils regardent leur patrie comme le plus délicieux séjour de l'univers. Une erreur si douce sert à les rendre humains. Les étrangers qui se fixent dans ce climat, y sont traités avec des égards portés jusqu'au respect, dans la persuasion où l'on est qu'ils viennent y recevoir la récompense de leurs bonnes mœurs. Ce peuple a une disposition à la gaieté qu'on ne remarque pas dans les nations voisines ; du goût pour le travail, une équité que les circonstances altèrent rarement, & une grande facilité à se façonner aux manières étrangères. Il tient davantage aux coutumes de son commerce, lors même qu'elles ne lui sont pas favorables.

La méthode de négocier avec lui, fut longtems ce qu'elle avoit été d'abord. Le premier vaiſſeau qui arrivoit conſommoit ſa traite, avant qu'un autre pût commencer la ſienne. Chacun avoit ſon tour. Le prix établi pour l'un, étoit le prix de tous. Ce n'eſt que depuis peu que cette nation s'eſt déterminée à profiter des avantages que lui offroit la concurrence des nations Européennes qui fréquentoient ſes rades.

Les peuples ſitués entre la ligne & le Zaire, ont tous une grande reſſemblance. Ils ſont bien faits. Leur conſtitution eſt moins robuſte que celle des habitans du nord de l'équateur; & quoiqu'il y ait quelques marques ſur leur viſage, on n'y apperçoit jamais de ces cicatrices qui choquent au premier coup-d'œil. Leurs fêtes ſont accompagnées de jeux militaires qui retracent l'idée de nos anciens tournois; avec cette différence qu'en Europe ils étoient l'exercice des nations guerrières, & qu'en Afrique ils ſont l'amuſement d'un peuple timide. Les femmes ne partagent point ces plaiſirs publics. Réunies dans quelques maiſons, elles paſſent myſtérieuſement la journée, ſans

qu'aucun homme puiſſe être admis dans leur ſociété. La jalouſie des rangs eſt la plus forte paſſion de ces peuples naturellement paiſibles. Tout eſt étiquette, & à la cour des princes, & dans les conditions privées. Au moindre événement, on vole chez ſes amis, ou pour les féliciter, ou pour s'affliger avec eux. Un mariage eſt le ſujet de trois mois de viſites. Les obſèques d'un homme en crédit durent quelquefois deux ans. Les gens qui tenoient à lui par quelque lien, promènent ſes triſtes reſtes dans pluſieurs provinces. La troupe groſſit dans la marche; & perſonne ne ſe retire qu'on n'ait dépoſé le cadavre dans le tombeau, avec les démonſtrations de la plus vive douleur. Un goût ſi décidé pour les cérémonies, s'eſt trouvé favorable à la ſuperſtition, & la ſuperſtition a favoriſé l'indolence.

Du Zaire à la rivière de Coanza, on retrouve bien les anciennes mœurs, mais on y remarque un mêlange confus de pratiques Européennes qui ne ſe voit pas ailleurs. Il eſt naturel de penſer que les Portugais qui ont de grands établiſſemens dans cette contrée, & qui ont voulu y introduire le

christianisme, se sont plus communiqués que ne l'ont fait les autres nations, qui, ayant de simples comptoirs au nord de la ligne, ne se sont occupées que de leur commerce.

Le lecteur n'a pas besoin d'être averti que tout ce qu'on vient de dire des peuples de Guinée, ne doit s'entendre rigoureusement que de cette classe d'hommes qui, dans tous les pays, décide du caractère d'une nation. Les ordres inférieurs, les esclaves s'éloignent de cette ressemblance à proportion qu'ils sont avilis ou dégradés par leurs occupations ou par leur état. Cependant les observateurs les plus pénétrans ont cru voir que la différence des conditions ne produisoit pas sur ce peuple des variétés aussi marquées que nous en trouvons dans les états situés entre l'Elbe & le Tibre, qui forment à-peu-près la même étendue de côte que le Niger & le Coanza. Plus les hommes s'éloignent de la nature, moins ils doivent se ressembler. C'est une ligne droite dont il y a cent moyens de s'écarter. Les conseils de la nature sont courts & assez uniformes : mais les suggestions du goût, de la fan-

taiſie, du caprice, de l'intérêt perſonnel, des circonſtances, des paſſions, des accidens de la ſanté, de la maladie, des rêves même, ſont ſi nombreux & ſi divers, qu'ils ne ſont pas & qu'ils ne peuvent jamais être épuiſés. Il ne faut qu'une tête folle pour en déranger mille autres, par condeſcendance, par flatterie ou par imitation. Une femme d'un rang diſtingué, a quelque défaut du corps à cacher. Elle imagine un moyen qu'adopteront celles qui l'entourent, quoiqu'elles n'en aient pas la même raiſon; & c'eſt ainſi que de cercles excentriques en cercles excentriques, une mode s'étend & devient nationale. Cet exemple ſuffit pour expliquer une infinité de bizarreries dont notre pénétration ſe fatigueroit à chercher le motif dans les beſoins, dans la peine ou dans les plaiſirs. La diverſité des inſtitutions civiles & morales qui ſouvent ne ſont ni plus raiſonnées, ni moins fortuites, jettent auſſi néceſſairement dans le caractère moral & dans les habitudes phyſiques des nuances qui ſont inconnues dans les ſociétés moins compliquées. D'ailleurs la nature plus impérieuſe ſous la Zone Torride que ſous

les Zones tempérées, laiſſe moins d'action aux influences morales : les hommes s'y reſſemblent davantage, parce qu'ils tiennent tout d'elle, & preſque rien de l'art. En Europe, un commerce étendu & diverſifié, variant & multipliant les jouiſſances, les fortunes & les conditions, ajoute encore aux différences que le climat, les loix & les préjugés ont établies chez des peuples actifs & laborieux.

XVI. A quoi ſe réduiſoit anciennement le commerce dans la Guinée.

En Guinée le commerce n'a jamais pu faire une grande révolution dans les mœurs. Il ſe bornoit autrefois à quelques échanges de ſel & de poiſſon ſeché que conſommoient les nations éloignées de la côte. Elles donnoient en retour des pièces d'étoffe faites d'un fil, qui n'eſt autre choſe qu'une ſubſtance ligneuſe, collée ſous l'écorce d'un arbre particulier à ces climats. L'air la durcit, & la rend propre à toute ſorte de tiſſure. On en fait des bonnets, des eſpèces d'écharpes, des tabliers pour la ceinture, dont la forme varie ſelon la mode que chaque nation a adoptée. La couleur naturelle du fil eſt le gris lavé. La roſée qui blanchit nos lins, lui donne une couleur de citron que les

gens riches préfèrent. La teinte noire qui est à l'usage du peuple, vient de l'écorce même de ce fil, simplement infusé dans l'eau.

Les premiers Européens qui fréquentèrent les côtes occidentales de l'Afrique, donnèrent de la valeur à la cire, à l'ivoire, aux gommes, aux bois de teinture, qui avoient eu jusqu'alors assez peu de prix. On livroit aussi en échange à leurs navigateurs quelques foibles parties d'or, que des caravanes parties des états Babaresques enlevoient auparavant. Il venoit de l'intérieur des terres, & principalement de Bambouk, aristocratie située sous le douzième & treizième degrés de latitude septentrionale, & où chaque village est gouverné par un chef nommé Farim. Ce riche métal est si commun dans la contrée, qu'on en peut ramasser presque indifféremment par-tout, en raclant seulement la superficie d'une terre argileuse, légère & mêlée de sable. Lorsque la mine est très-riche, elle est fouillée à quelques pieds de profondeur, & jamais plus loin, quoiqu'on ait remarqué qu'elle devenoit plus abondante, à mesure qu'on creusoit davantage. Les peuples sont trop paresseux pour

ſuivre un travail qui deviendroit toujours plus fatigant, & trop ignorans pour remédier aux inconvéniens que cette méthode entraîneroit. Leur négligence & leur ineptie ſont pouſſées ſi loin, qu'en lavant l'or pour le détacher de la terre, ils n'en conſervent que les plus groſſes parties. Les moindres s'en vont avec l'eau qui s'écoule par un plan incliné.

Les habitans de Bambouk n'exploitent pas les mines en tout tems, ni quand il leur plaît. Ils ſont obligés d'attendre que des beſoins perſonnels ou publics aient déterminé les Farims à en accorder la permiſſion. Lorſqu'elle eſt annoncée, ceux auxquels il convient d'en profiter, ſe rendent au lieu déſigné. Le travail fini, on fait le partage. La moitié de l'or revient au ſeigneur, & le reſte eſt réparti entre les travailleurs par portions égales. Les citoyens qui deſireroient ces richeſſes dans un autre tems que celui de la fouille générale, les iroient chercher dans le lit des torrens où elles ſont communes.

Pluſieurs Européens cherchèrent à pénétrer dans une région qui contient tant de tréſors. Deux ou trois d'entre eux qui avoient réuſſi

à s'en approcher, furent impitoyablement repoussés. M. David, chef des François dans le Sénégal, imagina en 1740 de faire ravager par un prince Foule les bords du Felemé, d'où Bambouk tiroit tous ses vivres. Ce malheureux pays alloit périr, au milieu de ses monceaux d'or, lorsque l'auteur de leurs calamités leur fit proposer de leur envoyer des subsistances du fort Galam qui n'en est éloigné que de quarante lieues, s'ils consentoient à le recevoir & à permettre aux siens d'exploiter leurs mines. Ces conditions furent acceptées, & l'observation en fut de nouveau jurée à l'auteur du projet lui-même, qui quatre ans après se transporta dans ces provinces. Mais le traité n'eut aucune suite. Seulement, le souvenir des maux qu'on avoit soufferts, & de ceux qu'on avoit craints, détermina les peuples à demander des productions à un sol qui n'avoit été fécond qu'en métaux. Il paroît qu'on a perdu l'or de vûe, pour s'occuper uniquement du commerce des esclaves.

XVII. Le commerce de la Guinée s'est

La propriété que quelques hommes ont acquise sur d'autres dans la Guinée, est d'une origine fort ancienne. Elle y est générale-

ment établie, si l'on en excepte quelques petits cantons où la liberté s'est retirée & cachée. Cependant nul propriétaire n'a droit de vendre un homme né dans l'état de servitude. Il peut disposer seulement des esclaves qu'il acquiert, soit à la guerre où tout prisonnier est esclave à moins d'échange, soit à titre d'amende pour quelque tort qu'on lui aura fait, soit enfin qu'il les ait reçus en témoignage de reconnoissance. Cette loi qui semble être faite en faveur de l'esclave né, pour le faire jouir de sa famille & de son pays, est insuffisante, depuis que les Européens ont établi le luxe sur les côtes d'Afrique. Elle se trouve éludée tous les jours, par les querelles concertées que se font deux propriétaires, pour être condamnés tour à tour, l'un envers l'autre, à une amende qui se paie en esclaves nés, & dont la disposition devient libre par l'autorisation de la même loi.

agrandi par la vente de ses esclaves.

La corruption, contre son cours ordinaire, a gagné, des particuliers aux souverains. Ils ont multiplié les guerres pour avoir des esclaves; comme on les suscite en Europe pour avoir des soldats. Ils ont établi l'usage de

punir par l'esclavage, non-seulement ceux qui avoient attenté à la vie ou à la propriété des citoyens : mais ceux qui se trouvoient hors d'état de payer leurs dettes, & ceux qui avoient trahi la foi conjugale. Cette peine est devenue, avec le tems, celle des plus légères fautes, après avoir été d'abord réservée aux plus grands crimes. On n'a cessé d'accumuler les défenses, même des choses indifférentes, pour accumuler les revenus des peines avec les transgressions. L'injustice n'a plus eu de bornes, ni de barrières. Dans un grand éloignement des côtes, il se trouve des chefs qui font enlever autour des villages tout ce qui s'y rencontre. On jette les enfans dans des sacs ; on met un baillon aux hommes & aux femmes pour étouffer leurs cris. Si les ravisseurs sont arrêtés par une force supérieure, ils sont conduits au souverain qui désavoue toujours la commission qu'il a donnée, & qui, sous prétexte de rendre la justice, vend sur le champ ses agens aux vaisseaux avec lesquels il a traité.

Malgré ces odieuses ruses, les peuples de la côte se sont vus hors d'état de fournir aux demandes que les marchands leur fai-

ſoient. Il leur eſt arrivé ce que doit éprouver toute nation, qui ne peut négocier qu'avec ſon numéraire. Les eſclaves ſont pour le commerce des Européens en Afrique, ce qu'eſt l'or dans le commerce que nous faiſons avec le Nouveau-Monde. Les têtes de nègres repréſentent le numéraire des états de la Guinée. Chaque jour ce numéraire leur eſt enlevé; & on ne leur laiſſe que des choſes qui ſe conſomment. Leur capital diſparoît peu-à-peu; parce qu'il ne peut ſe régénérer, en raiſon de l'activité des conſommations. Auſſi la traite des noirs ſeroit-elle déja tombée, ſi les habitans des côtes n'avoient communiqué leur luxe aux peuples de l'intérieur du pays, deſquels ils tirent aujourd'hui la plupart des eſclaves qu'ils nous livrent. C'eſt de cette manière que le commerce des Européens a preſque épuiſé de proche en proche les richeſſes commerçables de cette nation.

Cet épuiſement a fait preſque quadrupler le prix des eſclaves depuis vingt ans; & voici comment. On les paie, en plus grande partie, avec des marchandiſes des Indes Orientales, qui ont doublé de valeur en Europe.

Il faut donner en Afrique le double de ces marchandises. Ainsi les colonies d'Amérique, où se conclut le dernier marché des noirs, sont obligées de supporter ces diverses augmentations, & par conséquent de payer quatre fois plus qu'elles ne payoient autrefois.

Cependant, le propriétaire éloigné qui vend son esclave, reçoit moins de marchandises que n'en recevoit, il y a cinquante ans, celui qui vendoit le sien au voisinage de la côte. Les profits des mains intermédiaires; les frais de voyage; les droits, quelquefois de trois pour cent qu'il faut payer aux souverains chez qui l'on passe, absorbent la différence de la somme que reçoit le premier propriétaire, à celle que paie le marchand Européen. Ces frais grossissent tous les jours, par l'éloignement des lieux où il reste encore des esclaves à vendre. Plus ce premier marché sera reculé, plus les difficultés du voyage seront grandes. Elles deviendront telles, que de ce que le marchand Européen pourra donner, il restera si peu à offrir au premier vendeur, qu'il préférera de garder son esclave. Alors, la traite ces-

ſera. Si l'on veut abſolument la ſoutenir, il faudra que nos négocians achètent exceſſivement cher, & qu'ils vendent dans les proportions aux colonies, qui, de leur côté, ne pouvant livrer qu'à un prix énorme leurs productions, ne trouveront plus de conſommateurs. Mais, juſqu'à ce période, qui eſt peut-être moins éloigné que ne le penſent les colons, ils vivront tranquillement du ſang & de la ſueur des nègres. Ils trouveront des navigateurs pour en aller acheter & ceux-ci des tyrans pour en vendre.

Les marchands d'hommes s'aſſocient entre eux, & formant des eſpèces de caravanes, conduiſent dans l'eſpace de deux ou trois cens lieues, pluſieurs files de trente ou quarante eſclaves, tous chargés de l'eau & des grains néceſſaires pour ſubſiſter dans les déſerts arides que l'on traverſe. La manière de s'en aſſurer, ſans trop gêner leur marche, eſt ingénieuſement imaginée. On paſſe dans le col de chaque eſclave une fourche de bois de huit à neuf pieds de long. Une cheville de fer rivée, ferme la fourche par derrière de manière que la tête ne puiſſe pas paſſer. La queue de la fourche, dont le bois eſt

fort pesant, tombe sur le devant, & embarrasse tellement celui qui y est attaché, que quoiqu'il ait les bras & les jambes libres, il ne peut ni marcher, ni lever la fourche. Pour se mettre en marche, on range les esclaves sur une même ligne; on appuie & on attache l'extrémité de chaque fourche sur l'épaule de celui qui précède, & ainsi de l'un à l'autre jusqu'au premier dont l'extrémité de la fourche est portée par un des conducteurs. On n'impose guère de chaîne aux autres, sans en sentir soi-même le fardeau. Mais pour prendre sans inquiétude le repos du sommeil, ces marchands attachent les bras de chaque esclave sur la queue de la fourche qu'il porte. Dans cet état, il ne peut ni fuir, ni rien attenter pour sa liberté. Ces précautions ont paru indispensables; parce que si l'esclave peut parvenir à rompre sa chaîne, il devient libre. La foi publique, qui assure au propriétaire la possession de son esclave, & qui dans tous les tems le lui remet entre les mains, se tait entre l'esclave & le marchand qui exerce de toutes les professions la plus méprisée.

En lifant cet horrible détail, lecteur, votre ame ne fe remplit-elle pas de la même indignation que j'éprouve en l'écrivant ? Ne vous élancez-vous pas avec fureur fur ces infâmes conducteurs ? Ne brifez-vous pas ces fourches qui enchaînent cette foule de malheureux, & ne les reftituez-vous pas à la liberté ?

Les efclaves arrivent toujours en grand nombre, fur-tout lorfqu'ils viennent des contrées reculées. Cet arrangement eft néceffaire, pour diminuer les frais qu'il faut faire pour les conduire. L'intervalle d'un voyage à l'autre, déja long par cette raifon d'économie, peut être augmenté par des circonftances particulières. La plus ordinaire vient des pluies qui font déborder les rivières & languir la traite. La faifon favorable pour voyager dans l'intérieur de l'Afrique eft depuis février jufqu'en feptembre ; & c'eft depuis feptembre jufqu'en mars que le retour des marchands d'efclaves offre le plus de cette marchandife fur la côte.

XVIII. Quelles font les cotes où les naviga-

La traite des Européens fe fait au nord & au fud de la ligne. La première côte commence au cap Blanc. Tout près font Ar-

Leurs étrangers abordent pour trouver des esclaves.

guin & Portendic. Les Portugais les découvrirent en 1444, & s'y établirent l'année suivante. Ils en furent dépouillés en 1638 par les Hollandois qui, à leur tour, les cédèrent aux Anglois en 1666, mais pour y rentrer quelques mois après. Au commencement de 1678, Louis XIV les en chassa encore, & se contenta d'en faire démolir les ouvrages.

A cette époque, Frédéric-Guillaume, ce grand électeur de Brandebourg, méditoit de donner de l'activité à ses états, jusqu'alors opiniâtrément ruinés par des guerres rarement interrompues. Quelques négocians des Provinces-Unies mécontens du monopole qui les excluoit de l'Afrique Occidentale, lui persuadèrent de bâtir des forts dans cette vaste contrée & d'y faire acheter des esclaves qui seroient avantageusement vendus dans le Nouveau-Monde. On jugea cette vue utile ; & la compagnie formée pour la suivre se procura en 1682 trois établissemens à la côte d'Or & un dans l'isle d'Arguin trois ans après. Le nouveau corps fut successivement ruiné, par les traverses des nations rivales, par l'infidélité ou l'inexpérience de ses agens, par les déprédations des cor-

ſaires. Comme il n'en reſtoit plus que le nom, le roi de Pruſſe vendit en 1717 à la compagnie de Hollande des propriétés devenues depuis long-tems inutiles. Ces républicains n'avoient pas pris poſſeſſion d'Arguin, lorſqu'en 1721, il fut de nouveau attaqué, de nouveau pris par les ordres de la cour de Verſailles que le traité de Nimègue avoit maintenue dans cette conquête. Ils y plantèrent bientôt leur pavillon, mais pour le voir encore abattre en 1724.

Depuis cette époque, la France ne fut pas troublée dans ces poſſeſſions juſqu'en 1763. Le miniſtère Britannique, qui avoit exigé le ſacrifice du Niger, voulut alors qu'elles en fuſſent une dépendance. Cette prétention ne nous paroît pas fondée. Il n'y a qu'à voir les octrois accordés aux ſociétés qui ont ſucceſſivement exercé le monopole dans le Sénégal, pour ſe convaincre qu'Arguin & Portendic n'ont jamais été compris dans leur privilège. Cependant l'Angleterre ne permet pas que les François ni d'autres navigateurs approchent de ces parages. Ses ſujets même n'y vont plus, depuis que les précieuſes gommes qui leur donnoient

quelque importance ont pris la route du Niger.

Ce fleuve, qu'on appelle aujourd'hui plus communément Sénégal, est très-considérable. Quelques géographes lui donnent un cours de plus de huit cens lieues. Ce qui est prouvé, c'est que, depuis juin jusqu'en novembre, il est navigable dans un cours de trois cens vingt lieues. La barre qui couvre l'embouchure de la rivière, n'en permet l'entrée qu'aux navires qui ne tirent pas plus de huit ou neuf pieds d'eau. Les autres sont réduits à mouiller tout auprès, sur un fond excellent. C'est du fort Saint-Louis, bâti dans une petite isle peu éloignée de la mer, que leur sont apportées, sur des bâtimens légers, leurs cargaisons. Elles se bornent aux gommes recueillies dans l'année & à douze ou quinze cens esclaves. Les gommes arrivent de la rive gauche, & les esclaves de la droite, la seule qu'on puisse dire peuplée, depuis que les tyrans de Maroc ont étendu leur férocité jusqu'à ces contrées.

Depuis que la pacification de 1763 a assuré à la Grande-Bretagne la possession du Sénégal, que sa marine avoit conquis durant

la guerre, les François ſont réduits à la côte qui commence au cap Blanc, & ſe termine à la rivière de Gambie. Quoiqu'ils n'aient pas été troublés dans la prétention qu'ils ont de pouvoir commercer excluſivement ſur ce grand eſpace, leurs comptoirs de Joal, de Portudal & d'Albreda leur ont à peine fourni annuellement trois ou quatre cens eſclaves. Gorée, éloignée du continent d'une lieue ſeulement, & qui n'a que quatre cens toiſes de longueur ſur cent de largeur, eſt le chef-lieu de ces miſérables établiſſemens. Durant les hoſtilités commencées en 1756, cette iſle qui a une bonne rade & dont la défenſe eſt facile, avoit ſubi le joug Anglois: mais les traités la rendirent à ſon premier poſſeſſeur.

Juſqu'en 1772, cette contrée avoit été ouverte à tous les navigateurs de la nation. A cette époque, un homme inquiet & ardent perſuada à quelques citoyens crédules que rien ne feroit plus aiſé que d'arriver, par des routes juſqu'alors inconnues, à Bambouk & à d'autres mines non moins riches. Un miniſtère ignorant ſeconda l'illuſion par un privilège excluſif, & on dépenſa

des ſommes conſidérables à la pourſuite de cette chimère. La direction du monopole paſſa, deux ans après, dans des mains plus ſages; & l'on s'eſt borné depuis à l'achat des noirs qui doivent être portés à Cayenne, où la ſociété a obtenu un territoire immenſe.

La rivière de Gambie ſeroit navigable durant un cours de deux cens lieues pour d'aſſez grands bâtimens: mais ils s'arrêtent tous à huit ou dix lieues de ſon embouchure, au fort James. Cet établiſſement, qui a été conquis, rançonné, pillé ſept ou huit fois dans un ſiècle, eſt ſitué dans une iſle qui n'a pas un mille de circonférence. Les Anglois y traitent annuellement trois mille eſclaves, arrivés la plupart, comme au Sénégal, des terres intérieures & très-éloignées.

Non loin de ces rivages furent découvertes, vers l'an 1449, par les Portugais, les dix iſles du cap Verd, dont Sant-Yago eſt la principale. Ce petit archipel qui, quoique haché, montueux & peu arroſé, pourroit donner toutes les productions du Nouveau-Monde, nourrit à peine & nourrit fort mal le peu de noirs, la plupart libres,

échappés à quatre ſiècles de tyrannie. La peſanteur des fers qui les écraſoient, s'accrut encore lorſqu'on les livra à une aſſociation qui ſeule avoit le droit de pourvoir à leurs beſoins, qui ſeule avoit le droit d'acheter ce qu'ils avoient à vendre. Auſſi les exportations de ce ſol aſſez étendu ſe réduiſoient-elles, pour l'Europe, à une herbe connue ſous le nom d'orſeille, & qui eſt employée dans les teintures en écarlate; pour l'Amérique à quelques bœufs, à quelques mulets; & pour la partie de l'Afrique ſoumiſe à la cour de Lisbonne à un peu de ſucre, à beaucoup de pagnes de coton. Le ſort de cet infortuné pays ne devoit pas changer. Qui pouvoit réclamer en ſa faveur, puiſque depuis le général juſqu'au ſoldat, depuis l'évêque juſqu'au curé, tout étoit à la ſolde de la compagnie? Elle eſt enfin abolie.

Les bords des rivières de Cazamance & de Cacheo, & la plus grande des Biſſao virent bientôt arriver pluſieurs des Portugais qui étoient paſſés aux iſles du cap Verd. Leurs deſcendans dégénérèrent, avec le tems, de manière à ne guère différer des aborigènes. Ils ont toujours cependant conſervé l'am-

bition de se regarder comme souverains d'un pays où ils avoient bâti trois villages & deux petits forts. Les nations rivales ont peu respecté cette prétention ; & elles n'ont jamais discontinué de traiter en concurrence avec les bâtimens arrivés des isles du cap Verd, du Brésil & de Lisbonne.

Serre-Lione n'est pas sous la domination Britannique, quoique ses sujets en aient concentré presque toutes les affaires dans deux loges particulières, très-anciennement établies. Indépendamment de la cire, de l'ivoire, de l'or qu'on y trouve, ils tirent annuellement de cette rivière ou des rivières voisines quatre ou cinq mille esclaves.

Après ce marché, viennent les côtes des Graines, des Dents & des Quaquas, qui occupent deux cens cinquante lieues. On y achète du riz, de l'ivoire & des esclaves. Les navigateurs forment passagérement des comptoirs sur quelques-unes de ces plages. Le plus souvent, ils attendent à l'ancre que les noirs viennent eux-mêmes sur leurs pirogues proposer les objets d'échange. Cet usage s'est, dit-on, établi depuis que des actes

répétés de férocité ont fait ſentir le danger des débarquemens.

Les Anglois ont formé depuis peu un établiſſement au cap Apollonie, où la traite des eſclaves eſt conſidérable : mais ils n'y ont pas encore obtenu un commerce excluſif, comme ils le deſiroient, comme ils l'eſpéroient peut-être.

Après le cap Apollonie, commence la côte d'Or, qui finit à la rivière de Volte. Son étendue eſt de cent trente lieues. Comme le pays eſt diviſé en un grand nombre de petits états, & que leurs habitans ſont les hommes les plus robuſtes de la Guinée, les comptoirs des nations commerçantes de l'Europe y ont été exceſſivement multipliés. Cinq ſont aux Danois ; douze ou treize, dont Saint-George de la Mina eſt le principal, appartiennent aux Hollandois ; & les Anglois en ont conquis ou formé neuf ou dix qui reconnoiſſent pour chef le cap Corſe. Les François, qui ſe voyoient à regret exclus d'une région ſi abondante en eſclaves, voulurent, en 1749, s'approprier Anamabou. Ils s'y fortifioient, de l'aveu des naturels du pays, lorſque leurs travailleurs furent chaſſés

à coup de canon par les vaiſſeaux de la Grande-Bretagne. Un négociateur habile qui ſe trouvoit à Londres, à la nouvelle de cette violence, témoigna ſon étonnement d'une conduite ſi peu meſurée. *Monſieur*, lui dit un miniſtre fort accrédité chez cette nation éclairée, *ſi nous voulions être juſtes envers les François, nous n'aurions pas pour trente ans d'exiſtence.* A cette époque les Anglois s'établirent ſolidement à Anamabou, & depuis ils n'ont plus ſouffert de concurrent dans ce marché important.

A huit lieues de la rivière de Volte, eſt Kela très-abondant en ſubſiſtances. C'eſt-là que ſe rendent les navigateurs pour ſe pourvoir de vivres. De-là, ils expédient leurs canots ou des pirogues, pour s'informer des lieux où il leur conviendra d'établir leur traite.

Le petit Popo les attire ſouvent. Les Anglois & les François fréquentent cette échelle: mais les Portugais y ſont en bien plus grand nombre; & voici pourquoi.

Cette nation, qui dominoit originairement ſur l'Afrique, y fut avec le tems réduite à un tel état de foibleſſe, que, pour conſerver la liberté de négocier à la côte d'Or,

elle s'engagea à payer aux Hollandois le dixième de ſes cargaiſons. Ce honteux tribut, qu'on a toujours régulièrement payé, donnoit à ſes armateurs de Bahia & de Fernambuc, les ſeuls qui fréquentent cette côte, un ſi grand déſavantage, qu'ils convinrent entre eux qu'il n'y auroit jamais dans aucun port plus d'un bâtiment de chacune de ces deux provinces. Les autres ſe tiennent au petit Popo, où ils attendent que leur tour, pour traiter, ſoit arrivé.

Juda, éloigné de quatorze lieues du petit Popo, eſt fort renommé pour le nombre & pour la qualité des eſclaves qui en ſortent. Il n'eſt ouvert qu'aux Anglois, aux François & aux Portugais. Chacune de ces nations y a un fort placé dans l'iſle de Gregoi, à deux milles du rivage. Les chefs de ces comptoirs font tous les ans un voyage de trente lieues, pour porter au ſouverain du pays des préſens, qu'il reçoit & qu'il exige comme un hommage.

A huit lieues de Juda, eſt Epée. Quelquefois il y a beaucoup d'eſclaves; plus ordinairement il n'y en a point. Auſſi ſa rade eſt-elle ſouvent ſans navires.

Un peu plus loin eſt Portonove. Le commerce, établi ailleurs ſur les rivages de la mer, s'y fait à ſept lieues dans les terres. Cet inconvénient le fit languir long-tems: mais actuellement il eſt fort conſidérable. La paſſion pour le tabac du Bréſil, qui eſt encore plus vive dans cet endroit que ſur le reſte de la côte, donne aux Portugais une grande ſupériorité. C'eſt du rebut de ſes cargaiſons que l'Anglois & le François ſont réduits à former les leurs.

Badagry n'eſt qu'à trois lieues de Portonove. On y mène beaucoup d'eſclaves. Dans le tems que toutes les nations y étoient reçues, les navigateurs ne faiſoient leurs ventes & leurs achats que l'une après l'autre. Depuis que les Anglois & les Hollandois en ſont éloignés, il eſt permis aux François & aux Portugais de traiter en concurrence, parce que leurs marchandiſes ſont très-différentes. C'eſt le lieu de la côte le plus fréquenté par les armateurs François.

Ahoni, ſéparé de Badagry par un eſpace de quatorze à quinze lieues, eſt ſitué dans les iſles de Curamo, ſur une rade difficile, marécageuſe & mal-ſaine. Ce marché eſt prin-

cipalement, presque exclusivement fréquenté par les Anglois, qui y arrivent sur de grosses chaloupes, & font leur traite entre les isles & le continent voisin.

Depuis la rivière de Volte jusqu'à cet archipel, la côte n'est pas accessible. Un banc de sable, contre lequel les vagues de l'océan viennent se briser avec violence, oblige les navigateurs attirés dans ces parages par l'espoir du gain, à se servir des pirogues & des naturels du pays, pour envoyer leurs cargaisons à terre, & pour retirer de terre ce qu'ils reçoivent en échange. Leurs navires mouillent sans danger sur un fond excellent, à trois ou quatre milles de la côte.

La rivière de Benin qui abonde en ivoire & en esclaves, reçoit des vaisseaux. Son commerce est presque entiérement tombé dans les mains des Anglois. Les François & les Hollandois ont été rebutés par le caractère des naturels du pays, moins barbares que ceux des contrées voisines, mais si légers dans leurs goûts qu'on ne sait jamais quelles marchandises ils voudront accepter en échange.

Après le cap Formose, sont le nouveau

& le vieux Calbari. La côte eſt baſſe, inondée ſix mois de l'année & très-mal-ſaine. On n'y trouve que de l'eau corrompue ; les naufrages y ſont fréquens ; & des équipages entiers y ſont quelquefois la victime des intempéries du climat. Tant de calamités n'ont pu écarter de ces parages dangereux les navigateurs de la Grande-Bretagne. Ils y achètent tous les ans, mais à très-bas prix, ſept à huit mille noirs. Les François, qui autrefois n'abordoient que rarement à ces marchés, commencent à s'y porter en plus grand nombre. Les navires qui tirent plus de douze pieds d'eau ſont réduits à jetter l'ancre près de l'iſle de Panis, où le chef de ces barbares contrées fait ſon ſéjour, & où il a attiré un aſſez grand commerce.

Les affaires ſont beaucoup plus vives au Gabon. C'eſt un grand fleuve qui arroſe une plaine immenſe, & qui, avec beaucoup d'autres rivières moins conſidérables, forme une foule d'iſles, plus ou moins étendues, dont chacune a un ſouverain particulier. Il n'y a guère de pays plus abondant, plus noyé & plus mal-ſain. Les François, plus légers qu'entreprenans, y vont peu, malgré

leurs besoins. Les Portugais des isles du Prince & de Saint-Thomas n'y envoient que quelques chaloupes. Les Hollandois en tirent de l'ivoire, de la cire & des bois de teinture. Les Anglois y achètent presque tous les esclaves que font les unes sur les autres ces petites nations, perpétuellement acharnées à leur destruction mutuelle. Il n'y a point de grand entrepôt, où se fassent les échanges. Les Européens sont forcés de s'enfoncer avec leurs bateaux jusqu'à cinquante & soixante lieues dans ces marais infects. Cette pratique entraîne des longueurs excessives, coûte la vie à une infinité de matelots, & occasionne quelques meurtres. On verroit cesser ces calamités, s'il s'établissoit un marché général à l'isle aux Perroquets, située à dix lieues de l'embouchure du Gabon, & où peuvent aborder d'assez grands navires. La Grande-Bretagne le tenta, sans doute avec le projet de s'y fortifier & l'espoir d'arriver à un commerce exclusif. Son agent fut massacré en 1769, & les choses sont restées comme elles étoient.

On observera que les esclaves qui sortent du Benin, du Calbari & du Gabon sont

très-inférieurs à ceux qu'on achète ailleurs. Aussi sont-ils livrés, le plus qu'il est possible, aux colonies étrangères par les Anglois qui fréquentent plus que les autres nations ces mauvais marchés. Tel est le nord de la ligne.

Au sud, les marchés sont beaucoup moins multipliés, mais généralement plus considérables. Le premier qui se présente après le cap de Lope, c'est Mayumba. Jusqu'à cette rade, la mer est trop difficile pour qu'on puisse approcher de terre. Une baie, qui a deux lieues d'ouverture & une lieue de profondeur, offre un asyle sûr aux vaisseaux qui sont contrariés par les calmes & par les courans, trop ordinaires dans ces parages. Le débarquement y est facile auprès d'une rivière. On peut croire que le vice d'un climat trop marécageux aura seul écarté les Européens & par conséquent les Africains. Si de tems en tems on y vend quelques captifs, ils sont achetés par les Anglois & les Hollandois qui vont assez réguliérement s'y charger d'un bois rouge qu'on emploie dans les teintures.

Au cap Segundo est une autre baie très-salubre, plus vaste & plus commode que

celle

celle de Mayumba même. On y peut faire sûrement & facilement de l'eau & du bois. Tant d'avantages y auroient vraisemblablement attiré un grand commerce, si le tems & les dépenses nécessaires pour arriver à l'extrémité d'une longue langue de terre n'en eussent dégoûté les marchands d'esclaves.

Ils ont préféré Loango, où l'on mouille à huit ou neuf cens toises du rivage, par trois ou quatre brasses d'eau, sur un fonds de vase. L'agitation de la mer est telle qu'on ne peut aborder la côte qu'avec des pirogues. Les comptoirs Européens occupent à une lieue de la ville une hauteur regardée comme très-mal-saine. De-là vient que, quoique les noirs y soient à meilleur marché qu'ailleurs, que, quoiqu'on y soit moins difficile sur la qualité des marchandises, les navigateurs n'abordent guère à Loango que lorsque la concurrence est trop grande dans les autres ports.

A Molembo, il faut que les vaisseaux s'arrêtent à une lieue du rivage, & que pour aborder, les bateaux franchissent une barre assez dangereuse. Les affaires se traitent sur une montagne fort agréable, mais d'un accès

difficile. Les esclaves y sont en plus grand nombre & de meilleure qualité que sur le reste de la côte.

La baie de Gabinde est sûre & commode. La mer y est assez tranquille, pour qu'on pût, dans les cas de nécessité, donner aux bâtimens les radoubs dont ils auroient besoin. On mouille au pied des maisons, & la traite se fait à cent cinquante pas du rivage.

On a dit il y a long-tems, & l'on ne cesse de répéter que le climat est meurtrier, très-meurtrier dans ces trois ports, sur-tout à Loango. Tâchons de démêler les causes de cette calamité, & voyons si elle est sans remède.

L'herbe, qui croît sur la côte, est assez généralement de quatre ou cinq pieds. Elle reçoit, durant la nuit, des rosées abondantes. Ceux des Européens qui traversent ces prairies dans la matinée, éprouvent des coliques violentes & souvent mortelles, à moins qu'on ne rétablisse sans délai, par de l'eau-de-vie, la chaleur naturelle aux intestins, refroidie vraisemblablement par l'impression de cette rosée. Ne se mettroit-

en pas à l'abri de ce danger, en s'éloignant de ces plantes jusqu'à ce que le soleil eût dissipé l'espèce de venin tombé sur leurs tiges ?

Dans ces parages, la mer est mal-saine. Ses ondes, tirant sur le jaune & couvertes d'huile de baleine, doivent boucher les pores de la peau & arrêter la transpiration de ceux qui s'y plongent. C'est probablement l'origine de ces fièvres ardentes qui enlèvent un si grand nombre de matelots. Pour écarter ces maladies destructives, il suffiroit peut-être de charger les naturels du pays de tous les services qu'on ne peut remplir sans entrer dans l'eau.

Les jours, dans cette contrée, sont d'une chaleur excessive ; les nuits humides & fraîches : l'alternative est fâcheuse. On en écarteroit les inconveniens, en allumant du feu dans la chambre à coucher. Cette précaution rapprocheroit les deux extrêmes, & donneroit la température convenable à l'homme endormi, qui ne peut se couvrir à mesure que la fraîcheur de la nuit augmente.

L'inaction & l'ennui tuent les équipages sur des navires arrêtés ordinairement quatre ou cinq mois sur la côte. On les déchargeroit

de ce double & pénible fardeau, si un tiers étoit toujours & alternativement à terre. Le travail peu pénible, qu'on fait faire mal-à-propos par le nègre, les occuperoit sans les fatiguer.

On trouvera peut-être que nous revenons sans cesse sur la conservation de l'homme. Mais quel est l'objet qui doive occuper plus sérieusement? Est-ce l'or & l'argent? est-ce la pierre précieuse? Quelque ame atroce le penseroit peut-être. Si elle avoit l'audace de l'avouer en ma présence, je lui dirois: je ne sais qui tu es; mais la nature t'avoit formé pour être despote, conquérant ou bourreau: car elle t'a dépouillé de toute bienveillance pour tes semblables. S'il nous arrive de nous tromper sur les moyens de conservation que nous proposerons, on nous combattra; on imaginera quelque chose de mieux, & nous nous en réjouirons.

Cependant notre confiance est d'autant plus grande dans les conseils que nous venons de donner; qu'ils sont fondés sur des expériences faites par un des navigateurs les plus intelligens que nous ayons jamais connus. Cet habile homme, dans un an de séjour à

Loango même, ne perdit qu'un matelot, & encore ce matelot s'étoit-il écarté de l'ordre établi.

On trouve généralement dans le pays d'Angole un ufage bien fingulier, mais dont les peuples ignorent également le but & l'origine. Les rois de ces provinces ne peuvent ni poffféder, ni toucher rien de ce qui vient d'Europe, à l'exception des métaux, des armes, des ouvrages en bois & en ivoire. Il eft vraifemblable que quelques-uns de leurs prédéceffeurs fe feront condamnés à cette privation, afin de diminuer la paffion effrénée de leurs fujets pour les marchandifes étrangères. Si tel a été le motif de cette inftitution, le fuccès n'a pas répondu à l'attente. Les dernières claffes de citoyens s'enivrent de nos liqueurs, lorfqu'ils ont des moyens pour s'en procurer ; & les riches, les grands, les miniftres même s'habillent généralement de nos toiles & de nos étoffes. Seulement, ils ont l'attention de quitter ces parures, lorfqu'ils vont à la cour, où il n'eft pas permis d'étaler un luxe interdit aux feuls defpotes.

Depuis le dernier port dont nous avons

parlé, il ne ſe trouve plus de plage abordable juſqu'au Zaire. Non loin de ce fleuve, eſt la rivière Ambriz, qui reçoit quelques petits bâtimens expédiés d'Europe même. Des navires plus conſidérables arrivés à Loango, à Molembo & à Cabinde y envoient auſſi quelquefois des bateaux pour traiter des noirs & abréger leur ſéjour à la côte : mais les navigateurs qui y ſont établis ne ſouffrent pas toujours cette concurrence.

Ces difficultés ne ſont pas à craindre à Moſſula, impraticable pour des navires. Les Anglois, les Hollandois, les François qui font leur traite dans les ports importans, y envoient librement leurs chaloupes ; & rarement en ſortent-elles, ſans amener quelques eſclaves obtenus à un prix plus modéré que dans les grands marchés.

Après Moſſula, commencent les poſſeſſions Portugaiſes qui s'étendent ſur la côte depuis le huitième juſqu'au dix-huitième degré de latitude auſtrale, & qui, dans l'intérieur des terres, ont quelquefois juſqu'à cent lieues. On diviſe ce grand eſpace en pluſieurs provinces, dont les différens cantons ſont régis par des chefs tous tributaires

de Lisbonne. Sept ou huit foibles corps de dix ou douze ſoldats chacun ſuffiſent pour contenir tant de peuples dans la ſoumiſſion. Ces nègres ſont réputés libres, mais les moindres fautes les précipitent dans la ſervitude. Au milieu de leurs forêts, dans un lieu qu'on nomma la Nouvelle-Oeiras, furent découvertes, il n'y a que peu d'années, d'abondantes mines d'un fer ſupérieur à celui de toutes les autres parties du globe. Le comte de Souza, alors gouverneur de la contrée, & maintenant ambaſſadeur à la cour d'Eſpagne, les fit exploiter : mais elles ont été abandonnées, depuis que la métropole a repaſſé du joug de la tyrannie ſous celui de la ſuperſtition. Ce commandant actif recula auſſi les frontières de l'empire ſoumis à ſes ordres. Son ambition étoit d'arriver juſqu'aux riches mines du Monomotapa, & de préparer à ſes ſucceſſeurs les moyens de pouſſer les conquêtes juſqu'au territoire que ſa nation occupe au Mozambique.

D'autres jugeront de la poſſibilité ou du chimérique, de l'inutilité ou de l'importance de cette communication. Nous nous bornerons à obſerver que le premier établiſſement

Portugais près de l'océan eſt Bamba, dont la fonction principale ſe réduit à fournir les bois dont peut avoir beſoin Saint-Paul de Loanda.

Cette capitale de l'Afrique Portugaiſe a un aſſez bon port. Il eſt formé par une iſle de ſable, protégé à ſon entrée, très-reſſerrée, par des fortifications régulières, & défendue par une garniſon qui ſeroit ſuffiſante, ſi elle n'étoit composée d'officiers & de ſoldats, la plupart fletris par les loix ou du moins exilés. On compte dans la ville ſept à huit cens blancs, & environ trois mille noirs ou mulâtres libres.

Saint-Philipe de Benguela, qui appartient à la même nation, n'a qu'une rade où la mer eſt ſouvent fort groſſe. La ville, beaucoup moins conſidérable que Saint-Paul, eſt couverte par un mauvais fort, que le canon des vaiſſeaux réduiroit aiſément en cendres. On n'éprouveroit pas une réſiſtance bien opiniâtre de deux ou trois cens Africains qui la gardent & qui même, comme à Saint-Paul, ſont en grande partie répartis dans des poſtes aſſez éloignés.

A dix lieues plus loin que Saint-Philippe eſt encore une loge Portugaiſe où ſont élevés

de nombreux troupeaux, & où eſt ramaſſé le ſel néceſſaire pour les peuples ſoumis à cette couronne. Les établiſſemens & le commerce des Européens ne s'étendent pas loin ſur la côte occidentale de l'Afrique.

Les navires Portugais, qui fréquentent ces parages, ſe rendent tous à Saint-Paul ou à Saint-Philippe. Ces bâtimens traitent un plus grand nombre d'eſclaves dans le premier de ces marchés, & dans l'autre des eſclaves plus robuſtes. Ce n'eſt pas de la métropole qu'ils ſont la plupart expédiés, mais du Bréſil, & preſque uniquement de Rio-Janeiro. Comme leur nation exerce un privilège excluſif, ils paient ces malheureux noirs moins cher qu'on ne les vend ailleurs. C'eſt avec du tabac, & des cauris qu'ils ſe procurent ſur les lieux même avec du tabac, qu'ils ſoldent à la côte d'Or: ſur celle d'Angole, c'eſt du tabac, des eaux-de-vie de ſucre & quelques toiles groſſières qu'ils donnent en échange.

XIX. En quel nombre, à quel prix, & avec quelles

Dans les premiers tems qui ſuivirent la découverte de l'Afrique Occidentale, cette grande partie du globe ne vit pas diminuer d'une manière ſenſible ſa population. On

marchandises les esclaves sont-ils achetés ?

n'avoit alors aucune occupation à donner à ses habitans. Mais à mesure que les conquêtes & les cultures se multiplièrent en Amérique, il fallut plus d'esclaves. Ce besoin a augmenté graduellement ; & depuis la pacification de 1763, on a arraché chaque année à la Guinée quatre-vingt mille de ses malheureux enfans. Tous ces infortunés ne sont pas arrivés dans le Nouveau-Monde. Dans le cours ordinaire des choses, il doit en avoir péri un huitième dans la traversée. Les deux tiers de ces déplorables victimes de notre avarice sont sortis du Nord, & le reste du Sud de la ligne.

Originairement on les obtenoit par-tout à fort bon marché. Leur valeur a successivement augmenté, & d'une manière plus marquée depuis quinze ans. En 1777, un négociant François en a fait acheter à Molembo 530, qui, sans compter les frais de l'armement, lui ont coûté, l'un dans l'autre 583 livres 18 sols 10 deniers. A la même époque, il en a fait prendre à Portonove 521 qu'il a obtenus pour 460 livres 10 deniers.

Cette différence dans les prix, qu'on peut regarder comme habituelle, ne vient pas de

l'infériorité des esclaves du Nord. Ils sont au contraire plus forts, plus laborieux, plus intelligens que ceux du Sud. Mais la côte où on les prend est moins commode & plus dangereuse : mais on n'y en trouve pas régulièrement, & l'armateur est exposé à perdre son voyage : mais pour leur fournir des eaux salutaires, il faut relâcher aux isles du Prince & de Saint-Thomas : mais il en périt beaucoup dans une traversée contrariée par les vents, par les calmes & par les courans : mais leur caractère les porte au désespoir ou à la révolte. Par toutes ces raisons, on doit les payer moins cher, en Afrique, quoiqu'ils soient vendus un peu plus dans le Nouveau-Monde.

En supposant qu'il a été acheté quatre-vingt mille noirs en 1777, & qu'ils ont été tous achetés au prix dont nous avons parlé, ce sera 41,759,333 livres 6 sols 8 deniers, que les bords Africains auront obtenus pour le plus horrible des sacrifices.

Le marchand d'esclaves ne reçoit pas cette somme entière. Les impôts établis par les souverains des ports où se fait la traite, en absorbent une partie. Un agent du gouver-

nement, chargé de maintenir l'ordre, a aussi ses droits. Il est, entre le vendeur & l'acheteur, des intermédiaires dont le ministère est devenu plus cher, à mesure que la concurrence des navigateurs Européens a augmenté & que le nombre des noirs est diminué. Ces dépenses, étrangères au commerce, ne sont pas exactement les mêmes dans tous les marchés : mais elles n'éprouvent pas des variations importantes, & sont par-tout trop considérables.

Ce n'est pas avec des métaux qu'on paie, mais avec nos productions & nos marchandises. A l'exception des Portugais, toutes les nations donnent à-peu-près les mêmes valeurs. Ce sont des sabres, des fusils, de la poudre à canon, du fer, de l'eau-de-vie, des quincailleries, des tapis, de la verroterie, des étoffes de laine, sur-tout des toiles des Indes Orientales, ou celles que l'Europe fabrique & peint sur leur modèle. Les peuples du nord de la ligne ont adopté pour monnoie un petit coquillage blanc que nous leur apportons des Maldives. Au sud de la ligne, le commerce des Européens a de moins cet objet d'échange. On y fabri-

que pour ſigne de valeur une petite pièce d'étoffe de paille de dix-huit pouces de long ſur douze de large, qui repréſente cinq de nos ſols.

XX. Quels ſont les peuples qui achètent les eſclaves.

Les nations Européennes ont cru qu'il étoit dans l'utilité de leur commerce d'avoir des établiſſemens dans l'Afrique Occidentale. Les Portugais qui, ſelon l'opinion commune, y étoient arrivés les premiers, firent long-tems ſans concurrence le commerce des eſclaves, parce que ſeuls ils avoient formé des cultures en Amérique. Des circonſtances malheureuſes les ſoumirent à l'Eſpagne, & ils furent attaqués dans toutes les parties du monde par le Hollandois qui avoit briſé les fers ſous leſquels il gémiſſoit. Les nouveaux républicains triomphèrent ſans de grands efforts d'un peuple aſſervi, & plus facilement qu'ailleurs en Guinée, où l'on n'avoit préparé aucun moyen de défenſe. Mais auſſi-tôt que Lisbonne eut recouvré ſon indépendance, elle voulut reconquérir les poſſeſſions dont on l'avoit dépouillée durant ſon eſclavage. Les ſuccès qu'elle eut dans le Bréſil enhardirent ſes navigateurs à tourner leurs voiles vers l'Afrique. S'ils ne

réussirent pas à rendre à leur patrie tous ses anciens droits, du moins firent-ils rentrer en 1648 sous son empire la grande contrée du pays d'Angole, où elle n'a cessé depuis de donner des loix. Le Portugal occupe encore dans ces vastes mers quelques isles plus ou moins considérables. Tels sont les débris qui sont restés à la cour de Lisbonne de la domination qu'elle avoit établie & qui s'étendoit depuis Ceuta jusqu'à la mer Rouge.

La jouissance de ce que les Hollandois arrachèrent d'une si riche dépouille, fut abandonnée par la république à la compagnie des Indes Occidentales qui s'en étoit emparée. Le monopole construisit des forts; il leva des tributs; il s'attribua la connoissance de tous les différends; il osa punir de mort tout ce qu'il jugeoit contraire à ses intérêts; il se permit même de traiter en ennemis tous les navigateurs Européens qu'il trouvoit dans les parages dont il s'attribuoit exclusivement le commerce. Cette conduite ruina si entièrement le corps privilégié, qu'en 1730 il se vit réduit à renoncer aux expéditions qu'il avoit faites sans concurrent jusqu'à cette époque. Seulement il se réserva la

propriété des forts dont la défenſe & l'entretien lui coûtent réguliérement 280,000 florins ou 616,000 livres. Pour leur approviſionnement, il expédie tous les ans un vaiſſeau, à moins que les navires marchands qui fréquentent ces parages ne veuillent ſe charger de voiturer les munitions pour un fret modique. Quelquefois même il uſe du droit qu'il s'eſt réſervé d'envoyer douze ſoldats ſur tout bâtiment, en payant 79 l. 4 ſols pour le paſſage & la nourriture de chacun d'eux.

Les directeurs des différens comptoirs peuvent acheter des eſclaves, en donnant 44 livres par tête à la ſociété dont ils dépendent: mais ils ſont obligés de les vendre en Afrique même, & la loi leur défend de les envoyer pour leur compte dans le Nouveau-Monde.

Ces régions ſont actuellement ouvertes à tous les ſujets de la république. Leurs obligations envers la compagnie ſe réduiſent à lui payer 46 livres 14 ſols, pour chacun des tonneaux que contiennent leurs navires, & trois pour cent de toutes les denrées qu'ils rapportent d'Amérique en Europe.

Dans les premiers tems de la liberté, le commerce de l'or, de l'ivoire, de la cire, du bois rouge, de l'eſpèce de poivre connue ſous le nom de Malaguette occupoit pluſieurs bâtimens. On n'en expédie plus aucun pour ces objets, dont quelques parties ſont chargées ſur les navires envoyés pour acheter des noirs.

Le nombre de ces navires, la plupart de deux cens tonneaux & depuis vingt-huit juſqu'à trente-ſix hommes d'équipage, s'élevoit autrefois chaque année à vingt-cinq ou trente, qui traitoient ſix ou ſept mille eſclaves. Il eſt fort diminué, depuis que la baiſſe du café a mis les colonies hors d'état de payer ces cargaiſons. La province de Hollande prend quelque part à ce honteux trafic : mais c'eſt la Zélande qui le fait principalement.

Les déplorables victimes de cette avidité cruelle ſont diſperſées dans les divers établiſſemens que les Provinces-Unies ont formé aux iſles ou dans le continent de l'Amérique. On devroit les y expoſer publiquement & les débiter en détail : mais ce réglement n'eſt pas toujours obſervé. Il arrive même

même assez souvent qu'un armateur, en faisant sa vente, convient du prix auquel il livrera les esclaves, au voyage suivant.

Ce fut en 1552 que le pavillon Anglois parut pour la première fois sur les côtes occidentales de l'Afrique. Les négocians qui y trafiquoient, formèrent trente-huit ans après une association que, suivant un usage alors général, on gratifia d'un privilège exclusif. Cette société & celles qui la suivirent virent leurs vaisseaux souvent confisqués par les Portugais & ensuite par les Hollandois qui se prétendoient souverains de ces contrées: mais, à la fin, la paix de Breda mit pour toujours un terme à ces tyranniques persécutions.

Les isles Angloises du Nouveau-Monde commençoient alors à demander un grand nombre d'esclaves pour l'exploitation de leurs terres. C'étoit un moyen infaillible de prospérité pour les corps chargés de fournir ces cultivateurs. Cependant ces compagnies qui se succédoient avec une extrême rapidité se ruinoient toutes & retardoient par leur indolence ou par leurs infidélités le progrès

des colonies dont la nation s'étoit promis de ſi grands avantages.

L'indignation publique contre un pareil déſordre ſe manifeſta en 1697, d'une manière ſi violente, que le gouvernement ſe vit forcé d'autoriſer les particuliers à fréquenter l'Afrique Occidentale, mais ſous la condition qu'ils donneroient dix pour cent au monopole pour l'entretien des forts élevés dans cette région. Le privilège lui-même fut anéanti dans la ſuite. Depuis 1749, ce commerce eſt ouvert ſans frais à tous les navigateurs Anglois; & c'eſt le fiſc qui s'eſt chargé lui-même des dépenſes de ſouveraineté.

Après la paix de 1763, la Grande-Bretagne a envoyé aſſez réguliérement tous les ans aux côtes de Guinée 195 navires, formant enſemble vingt-trois mille tonneaux, & montés de ſept ou huit mille hommes. Liverpol en a expédié un peu plus de la moitié; le reſte eſt parti de Londres, de Briſtol & de Lancaſtre. Ils ont traité quarante mille eſclaves. La plus grande partie a été vendue aux iſles Angloiſes des Indes Occidentales & dans l'Amérique Septentrionale.

Ce qui n'a pas trouvé un debouché dans ces marchés, a été introduit en fraude ou publiquement dans les colonies des autres nations.

Ce grand commerce n'a pas été conduit ſur des principes uniformes. La partie de la côte qui commence au cap Blanc & finit au cap Rouge, fut miſe en 1765 ſous l'inſpection immédiate du miniſtère. Depuis cette époque juſqu'en 1778, les dépenſes civiles & militaires de cet établiſſement, ont monté à 4,050,000 livres: ſomme que la nation a jugée trop forte pour les avantages qu'elle a retirés.

C'eſt un comité, choiſi par les négocians eux-mêmes & formé par neuf députés, trois de Liverpol, trois de Londres & trois de Briſtol, qui doit prendre ſoin des loges répandues depuis le cap Rouge juſqu'à la ligne. Quoique le parlement ait annuellement accordé quatre ou cinq cens mille livres pour l'entretien de ces petits forts, ils ſont la plupart en ruine: mais ils ſont défendus par la difficulté du débarquement.

Il n'y a point de comptoir Anglois ſur le reſte de l'Afrique Occidentale. Chaque ar-

mateur s'y conduit de la manière qu'il juge la plus convenable à ſes intérêts, ſans gêne & ſans protection particulière. Comme la concurrence eſt plus grande dans ces ports que dans les autres, les navigateurs de la nation, s'en ſont éloignés peu-à-peu; & à peine traitent-ils annuellement deux mille eſclaves dans des marchés où autrefois ils en achetoient douze ou quinze mille.

On ne peut guère douter que les François n'aient paru avant leurs rivaux ſur ces plages ſauvages: mais ils les perdirent entiérement de vue. Ce ne fut qu'en 1621 qu'ils recommencèrent à y faire voir leur pavillon. L'établiſſement qu'ils formèrent, à cette époque, dans le Sénégal dut en 1678 quelque accroiſſement à la terreur qu'imprimoient alors les armes victorieuſes de Louis XIV. Ce commencement de puiſſance devint la proie d'un ennemi redoutable ſous le règne de ſon ſucceſſeur. D'autres comptoirs, élevés ſucceſſivement & devenus inutiles dans les mains du monopole, avoient déja été abandonnés. Auſſi, faute de loges, la traite de cette nation a-t-elle toujours été inſuffiſante pour ſes riches colonies. Elle

ne leur a fourni, dans sa plus grande activité, que treize à quatorze mille esclaves chaque année.

Les Danois s'établirent dans ces contrées, il y a plus d'un siècle. Une compagnie exclusive y exerçoit ses droits avec cette barbarie dont les Européens les plus policés ont tant de fois donné l'exemple dans ces malheureux climats. Un seul de ses agens eut le courage de renoncer à des atrocités que l'habitude faisoit regarder comme légitimes. Telle étoit la réputation de sa bonté, la confiance en sa probité, que les noirs venoient de cent lieues pour le voir. Un souverain d'une contrée éloignée lui envoya sa fille avec de l'or & des esclaves, pour obtenir un petit-fils de Schilderop. C'étoit le nom de cet Européen, révéré sur toutes les côtes de la Nigritie. O vertu ! tu respires encore dans l'ame de ces misérables, condamnés à habiter parmi les tigres, ou à gémir sous la tyrannie des hommes ! Ils peuvent donc avoir un cœur pour sentir les doux attraits de l'humanité bienfaisante ! Juste & magnanime Danois ! quel monarque reçut jamais un hommage aussi

pur, auſſi glorieux que celui dont ta nation t'a vu jouir ! Et dans quels lieux encore ? Sur une mer, ſur une terre que trois ſiècles ont à jamais ſouillée d'un infâme trafic de crimes & de malheurs, d'hommes échangés pour des armes, d'enfans vendus par leurs pères. On n'a pas aſſez de larmes pour déplorer de pareilles horreurs ; & ces larmes ſont inutiles !

En 1754, le commerce de Guinée fut ouvert à tous les citoyens, à condition qu'ils paieroient 12 livres au fiſc, pour chaque nègre qu'ils introduiroient dans les iſles Danoiſes du Nouveau-Monde. Cette liberté ſe réduiſit, année commune, à l'achat de cinq cens eſclaves. Une pareille inaction détermina le gouvernement à écouter, en 1765, les ouvertures d'un étranger qui offroit de donner à ce vil commerce l'extenſion convenable, & on le déchargea de l'impôt dont il avoit été grévé. La nouvelle expérience fut tout-à-fait malheureuſe, parce que l'auteur du projet ne put jamais réunir au-delà de 170,000 écus pour l'exécution de ſes entrepriſes. En 1776, il fallut revenir au ſyſtême abandonné onze ans auparavant.

Christiansbourg & Frederisbourg sont les seuls comptoirs un peu fortifiés ; les autres ne sont que de simples loges. Pour la somme de 53,160 livres, la couronne entretient dans les cinq établissemens soixante-deux hommes, dont quelques-uns sont noirs. Si les magasins étoient convenablement approvisionnés, il seroit facile de traiter tous les ans deux mille esclaves. Dans l'état actuel des choses, on n'en achète que douze cens, livrés la plupart aux nations étrangères, parce qu'il ne se présente pas des navigateurs Danois pour les enlever.

Il n'est pas aisé de prévoir quelles maximes suivra l'Espagne dans les liaisons qu'elle va former avec l'Afrique. Cette couronne reçut successivement, tantôt ouvertement & tantôt en fraude, ses esclaves des Génois, des Portugais, des François & des Anglois. Pour sortir de cette dépendance, elle s'est fait céder, dans les traités de 1777 & de 1778, par la cour de Lisbonne, les isles d'Anobon & de Fernando del Po, toutes deux situées très-près de la ligne, l'une au Sud & l'autre au Nord. La première n'a qu'un port très-dangereux, trop peu d'eau pour les navires,

ſix lieues de circonférence. Deux hautes montagnes occupent la plus grande partie de cet eſpace. Les épais nuages qui les couvrent, preſque ſans interruption, entretiennent dans les vallées une fraîcheur qui les rendroit ſuſceptibles de culture. On y voit quelques centaines de noirs dont le travail fait ſubſiſter un petit nombre de blancs dans une grande abondance de porcs, de chèvres & de volaille. La vente d'un peu de coton fournit aux autres beſoins renfermés dans des bornes fort étroites. La ſeconde acquiſition a moins de valeur intrinſèque, puiſqu'on n'y trouve de rade d'aucune eſpèce & que ſes habitans ſont très-féroces : mais ſa proximité du Kalbari & du Gabon la rendra plus propre à l'objet qu'on s'eſt propoſé.

Cependant, que le miniſtère Eſpagnol ne croie pas qu'il ſuffiſe d'avoir quelques poſſeſſions en Guinée pour ſe procurer des eſclaves. C'étoit, il eſt vrai, l'état originaire de ce trafic infâme. Chaque nation Européenne n'avoit alors qu'à fortifier ſes comptoirs, pour en écarter les marchands étrangers, pour aſſujettir les naturels du pays

à ne vendre qu'à ſes propres navigateurs : mais lorſque ces petits diſtricts n'ont eu plus rien à livrer, la traite a langui, parce que les peuples de l'intérieur ont préféré les ports libres où ils pouvoient choiſir les acheteurs. L'utilité de tant d'établiſſemens, formés à ſi grands frais, s'eſt perdue avec l'épuiſement des objets de leur commerce.

XXI. Méthodes pratiquées dans l'acquiſition, dans le traitement & dans la vente des eſclaves. Conſidérations à ce ſujet.

De la difficulté de ſe procurer des eſclaves, dérive naturellement la méthode d'employer de petits navires à leur extraction. Dans le tems qu'un petit terrein, voiſin de la côte, fourniſſoit en quinze jours ou trois ſemaines une cargaiſon, il y avoit de l'économie à employer de gros vaiſſeaux, parce qu'il étoit poſſible d'entendre, de ſoigner & de conſoler des eſclaves qui parloient tous une même langue. Aujourd'hui que chaque bâtiment peut à peine ſe procurer par mois ſoixante ou quatre-vingts eſclaves, amenés de deux ou trois cens lieues, épuiſés par les fatigues d'un long voyage, embarqués pour reſter cinq ou ſix mois à la vue de leur pays, ayant tous des idiomes différens, incertains du ſort

qu'on leur prépare, frappés du préjugé que les Européens les mangent & boivent leur sang; l'ennui seul leur donne la mort, ou leur cause des maladies qui deviennent contagieuses par l'impossibilité où l'on se trouve de séparer les malades de ceux qui ne le sont pas. Un petit navire destiné à porter deux ou trois cens nègres, évite par le peu de séjour qu'il fait à la côte, la moitié des accidens & des pertes qu'éprouve un navire de cinq ou six cens esclaves.

Il est d'autres abus, des abus de la dernière importance, à réformer dans cette navigation naturellement peu saine. Ceux qui s'y livrent font communément deux fautes capitales. Dupes de leur avidité, les armateurs ont plus d'égard au port qu'à la marche de leurs vaisseaux; ce qui prolonge nécessairement des voyages, dont tout invite à abréger la durée. Un autre inconvénient plus dangereux encore, c'est l'habitude où l'on est de partir d'Europe en tout tems; quoique la régularité des vents & des courans ait déterminé la saison convenable pour arriver dans ces parages.

Cette mauvaise pratique a donné naissance

à la diſtinction de grande & de petite route. La petite route eſt la plus directe & la plus courte. Elle n'a pas plus de dix-huit cens lieues, juſques aux ports les plus éloignés où ſe trouvent les eſclaves. Trente-cinq ou quarante jours ſuffiſent pour la faire, depuis le commencement de ſeptembre juſqu'à la fin de novembre ; parce que depuis le moment du départ juſqu'au terme, on trouve les vents & les courans favorables. Il eſt même poſſible de la tenter en decembre, janvier & février, mais avec moins de ſûreté & de ſuccès.

Ces parages ne ſont plus praticables depuis le commencement de mars juſqu'à la fin d'août. On auroit à lutter continuellement contre des courans violens qui portent au Nord, & contre le vent du ſud-eſt qui eſt régulier. L'expérience a appris que dans cette ſaiſon il falloit s'éloigner des côtes, gagner la pleine mer, naviguer vers le Sud juſque par les vingt-ſix ou vingt-huit degrés entre l'Afrique & le Bréſil, & ſe rapprocher enſuite de la Guinée, pour atterrer cent cinquante ou deux cens lieues au vent du port où l'on veut aborder. Cette route eſt

de deux mille cinq cens lieues, & exige quatre-vingt-dix ou cent jours de navigation.

Indépendamment de ſa longeur, cette grande route emporte le temps favorable pour la traite & pour le retour. Les navires ſont ſurpris par les calmes, contrariés par les vents, entraînés par les courans; l'eau manque, les vivres ſe gâtent, le ſcorbut gagne les eſclaves. D'autres calamités non moins fâcheuſes, ajoutent ſouvent au danger de cette ſituation. Les nègres du Nord de la ligne ſont ſujets à la petite-vérole, qui, par une ſingularité fort aggravante, ne ſe développe guère chez ce peuple qu'aprés l'âge de quatorze ans. Si cette contagion entre dans un navire qui eſt encore à l'ancre, il y a des moyens connus pour en affoiblir la violence. Mais un vaiſſeau attaqué de cette épidémie, s'il eſt en route pour l'Amérique, perd ſouvent toute ſa cargaiſon de nègres. Ceux qui ſont nés au Sud de la ligne rachètent cette maladie par une autre; c'eſt une ſorte dulcère virulent, dont la malignité perce & s'irrite davantage ſur mer, ſans jamais guérir radicalement. La médecine devroit peut-être obſerver le double effet de

la petite-vérole ſur les nègres, qui eſt de reſpecter ceux qui naiſſent au-delà de l'équateur, & de n'attaquer jamais les autres dans l'enfance. C'eſt par la multiplicité & la variété des effets, qu'on parvient quelquefois à deviner les cauſes des maladies, & à trouver leurs remèdes.

Quoique toutes les nations qui font le commerce d'Afrique, aient un intérêt égal à la conſervation des eſclaves dans la traverſée, elles n'y veillent pas toutes de la même manière. Elles s'accordent à les nourrir de fèves de marais, mêlées d'un peu de riz; mais elles diffèrent dans d'autres traitemens. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, tiennnent rigoureuſement les hommes aux fers, ſouvent même les femmes: la foibleſſe de leurs équipages les réduit à cette ſévérité. Les François, plus nombreux, accordent plus de liberté; ils briſent tous les liens trois ou quatre jours après leur départ. Les uns & les autres, ſur-tout les Anglois, ſe relâchent trop ſur la fréquentation de leurs matelots avec les captives. Ce déſordre donne la mort aux trois quarts de ceux que la navigation de Guinée détruit chaque année.

Il n'y a que le Portugais qui, durant sa traversée, soit à l'abri de révoltes & d'autres calamités. Cet avantage est une suite de l'attention qu'il a de ne former principalement ses armemens qu'avec des nègres affranchis. Les esclaves rassurés par les discours & la situation de leurs compatriotes, se font une idée assez favorable de la destinée qui les attend. Leur tranquillité fait accorder aux deux sexes la consolation d'habiter ensemble : complaisance qui, dans les autres bâtimens, entraîneroit des inconvéniens terribles.

La vente des esclaves ne se fait pas de la même manière dans toute l'Amérique. L'Anglois, qui a acheté indifféremment tout ce qui s'est présenté dans le marché général, se défait en gros de sa cargaison. Un seul marchand l'acquiert entière. Les cultivateurs la prennent en détail. Ce qu'ils rebutent est envoyé dans les colonies étrangères, soit en interlope, soit avec permission. On y est plus tenté par le bon marché du nègre, que rebuté par sa mauvaise constitution, & on l'achete. Les yeux s'ouvriront un jour.

Les Portugais, les Hollandois, les Fran-

çois, les Danois, qui n'ont point de débouché pour des esclaves caducs ou infirmes, s'en chargent rarement en Guinée. Les uns & les autres divisent leurs cargaisons, suivant les besoins des propriétaires des habitations. Le contract se fait au comptant ou à crédit, selon les circonstances.

XXII. Misérable condition des esclaves en Amérique.

On aime à croire & à dire en Amérique, que les Africains sont également incapables de raison & de vertu. Un fait d'une autorité certaine fera juger de cette opinion.

Un bâtiment Anglois, qui, en 1752, commerçoit en Guinée, fut obligé d'y laisser son chirurgien, auquel le mauvais état de sa santé ne permettoit plus de soutenir la mer. Murrai s'occupoit du soin de se rétablir, lorsqu'un vaisseau Hollandois s'approcha de la côte, mit aux fers des noirs que la curiosité avoit attirés sur son bord, & s'éloigna rapidement avec sa proie.

Ceux qui s'intéressoient à ces malheureux, indignés d'une trahison si noire, accourent à l'instant chez Cudjoc, qui les arrête à sa porte, & leur demande ce qu'ils cherchent. *Le blanc qui est chez vous*, s'écrient-ils ; *il doit être mis à mort, puisque ses frères*

ont enlevé nos frères. Les Européens qui ont ravi nos concitoyens ſont des barbares, répond l'hôte généreux ; *tuez - les quand vous les trouverez. Mais celui qui loge chez moi eſt un être bon, il eſt mon ami ; ma maiſon lui ſert de fort ; je ſuis ſon ſoldat, & je le défendrai. Avant d'arriver à lui, vous marcherez ſur moi. O mes amis ! quel homme juſte voudroit entrer chez moi, ſi j'avois ſouffert que mon habitation fût ſouillée du ſang d'un innocent ?* Ce diſcours calma le courroux des noirs ; ils ſe retirèrent tout honteux du deſſein qui les avoit conduits ; & quelques jours après, ils témoignèrent à Murrai lui - même, combien ils ſe trouvoient heureux de n'avoir pas conſommé un crime, qui leur auroit cauſé d'éternels remords.

Cet événement doit faire préſumer que les premières impreſſions que reçoivent les Africains dans le Nouveau - Monde, les déterminent vers des bonnes ou mauvaiſes qualités. Des expériences répétées ne permettent pas d'en douter. Ceux qui tombent en partage à un maître humain, embraſſent d'eux - mêmes ſes intérêts. Ils prennent inſenſiblement l'eſprit, les affections de l'attelier

l'attelier où ils ſont fixés. Cet attachement va quelquefois juſqu'à l'héroïſme. Un eſclave Portugais, qui avoit deſerté dans les bois, ayant appris que ſon ancien maître étoit arrêté pour un aſſaſſinat, vint s'en accuſer lui-même en juſtice, ſe mit dans les fers à la place du coupable, fournit les preuves fauſſes, mais juridiques, de ſon prétendu crime, & ſubit le dernier ſupplice. Des actes d'une nature ſi ſublime doivent être rares. Voici une action moins héroïque, mais fort eſtimable.

Un colon de Saint-Domingue avoit un eſclave de confiance, qu'il flattoit toujours d'une liberté prochaine, & auquel il ne l'accordoit jamais. Plus cette eſpèce de favori faiſoit d'efforts pour ſe rendre utile, & plus ſes chaînes ſe reſſerroient, parce qu'il devenoit de plus en plus néceſſaire. Cependant l'eſpérance ne l'abandonna pas, mais il réſolut d'arriver au but deſiré par une autre voie.

Dans quelques quartiers de l'iſle, les nègres ſont chargés eux-mêmes de leur habillement, de leur nourriture. Pour qu'ils puiſſent pourvoir à ces beſoins, on leur accorde un ter-

rein borné, & deux heures par jour pour le cultiver. Ceux d'entre eux qui ont de l'activité, de l'intelligence, ne se bornent pas à tirer leur subsistance de leurs petites plantations, ils en obtiennent un superflu qui leur assure une fortune plus ou moins considérable.

Louis Desrouleaux, que ses projets rendoient très-économe & très-laborieux, eut bien-tôt amassé des fonds plus que suffisans pour se racheter. Il les offrit avec transport pour prix d'une indépendance tant de fois promise. *J'ai trop trafiqué du sang de mes semblables*, lui dit son maître, d'un ton humilié : *sois libre, tu me rends à moi-même.* Tout de suite cet homme, dont le cœur avoit été plutôt égaré que corrompu, vend ses habitations & s'embarque pour la France.

Pour se rendre dans sa province, il falloit traverser Paris. Il ne vouloit s'y arrêter que peu : mais les plaisirs variés que lui offroit cette superbe & délicieuse capitale, le retinrent jusqu'à ce qu'il eût follement dissipé les richesses acquises par de longs & heureux travaux. Dans son désespoir, il jugea moins humiliant d'aller solliciter en Amérique les

ſervices de ceux qui lui devoient leur avancement, que de mendier en Europe les ſecours de ceux qui l'avoient ruiné.

Son arrivée au cap François cauſa une ſurpriſe univerſelle. Sa ſituation n'y fut pas plutôt connue, qu'on s'éloigna généralement de lui. Toutes les maiſons lui furent fermées, aucun cœur ne s'ouvroit à la compaſſion. Il étoit réduit à couler à l'écart des jours obſcurs, dans l'opprobre qui ſuit l'indigence & ſur-tout l'indigence méritée, lorſqu'il vit Louis tomber à ſes pieds. Daignez, lui dit ce vertueux affranchi, daignez accepter la maiſon de votre eſclave; on vous y ſervira, on vous y obéira; on vous y aimera. S'appercevant bientôt que le reſpect qu'on doit aux infortunés, que les égards qu'on doit aux bienfaiteurs, ne rendoient pas heureux ſon ancien maître, il le preſſa d'aller vivre en France. Ma reconnoiſſance vous y ſuivra, lui dit-il, en embraſſant ſes genoux. Voilà un contrat de 1500 livres de rente que je vous conjure d'accepter. Cette nouvelle marque de votre bonté, remplira mes jours de conſolation.

La penſion a toujours été payée d'avance

depuis cette époque. Quelques préſens de ſentiment l'ont conſtamment ſuivie de Saint-Domingue en France. Celui qui la donnoit & celui qui la recevoit, vivoient encore en 1774. Puiſſent-ils l'un & l'autre ſervir long-tems de modèle à ce ſiècle orgueilleux, ingrat & dénaturé !

Pluſieurs traits ſemblables à celui de Louis Deſrouleaux, ont touché le cœur de quelques colons. Pluſieurs diroient volontiers comme le chevalier Villiam Gooch, gouverneur de la Virginie, à qui on reprochoit de ſaluer un nègre qui l'avoit prévenu : *Je ſerois bien fâché qu'un eſclave fût plus honnête que moi.*

Mais il y a des barbares qui, regardant la pitié comme une foibleſſe, ſe plaiſent à tenir la verge de la tyrannie toujours levée. Graces au ciel, ils en ſont punis par la négligence, par l'infidélité, par la déſertion, par le ſuicide des déplorables victimes de leur cupidité. On voit quelques-uns de ces infortunés, ceux de Mina ſpécialement, terminer fiérement leur vie, avec la perſuaſion, qu'après la mort, ils renaîtront dans leur patrie, qu'ils croient le plus beau

pays du monde. L'esprit de vengeance fournit à d'autres des ressources plus destructives encore. Instruits dès l'enfance dans l'art des poisons, qui naissent pour ainsi dire sous leurs mains, ils les emploient à faire périr les bœufs, les chevaux, les mulets, les compagnons de leur esclavage, tous les êtres qui servent à l'exploitation des terres de leur oppresseur. Pour écarter loin d'eux tous les soupçons, ils essaient leurs cruautés sur leurs femmes, leurs enfans, leurs maîtresses, sur tout ce qu'ils ont de plus cher. Ils goûtent dans ce projet affreux de désespoir, le double plaisir de délivrer leur espèce d'un joug plus horrible que la mort, & de laisser leur tyran dans un état de misère qui le rapproche de leur état. La crainte des supplices ne les arrête point. Il entre rarement dans leur caractère de prévoir l'avenir; & d'ailleurs, ils sont bien assurés de tenir le secret de leur crime à l'épreuve des tortures. Par une de ces contrariétés inexplicables du cœur humain, mais communes à tous les peuples éclairés ou sauvages, on voit les nègres allier, à leur poltronerie naturelle, une fermeté inébranlable. La même orga-

nisation qui les soumet à la servitude, par la paresse de l'esprit & le relâchement des fibres, leur donne une vigueur, un courage inouis, pour un effort extraordinaire: lâches toute leur vie, héros dans un moment. On a vu l'un de ces malheureux se couper le poignet d'un coup de hâche, plutôt que de racheter sa liberté par le vil ministère de bourreau. Un autre avoit été mis légérement à la torture pour une faute de peu d'importance, dont même il n'étoit pas coupable. Son ressentiment le décide à se saisir de la famille entière de son oppresseur & à la porter sur les toits. Le tyran veut rentrer dans l'habitation, & est lancé à ses pieds le plus jeune de ses enfans. Il lève la tête, & c'est pour voir tomber le second. A genoux & désespéré, il demande, en tremblant la vie du troisième. La chûte de ce dernier rejetton de son sang accompagnée de celle du nègre lui apprend qu'il n'est plus père ni digne de l'être.

Cependant rien n'est plus affreux que la condition du noir dans tout l'archipel Américain. On commence par le flétrir du sceau ineffaçable de l'esclavage, en imprimant

avec un fer chaud ſur ſes bras ou ſur ſes mamelles le nom ou la marque de ſon oppreſſeur. Une cabane étroite, mal-ſaine, ſans commodités, lui ſert de demeure. Son lit eſt une claie plus propre à briſer le corps qu'à le repoſer. Quelques pots de terre, quelques plats de bois, forment ſon ameublement. La toile groſſière qui cache une partie de ſa nudité, ne les garantit ni des chaleurs inſupportables du jour, ni des fraîcheurs dangereuſes de la nuit. Ce qu'on lui donne de manioc, de bœuf ſalé, de morue, de fruits & de racines, ne ſoutient qu'a peine ſa miſérable exiſtence. Privé de tout, il eſt condamné à un travail continuel, dans un climat brûlant, ſous le fouet toujours agité d'un conducteur féroce.

L'Europe retentit depuis un ſiècle des plus ſaines, des plus ſublimes maximes de la morale. La fraternité de tous les hommes eſt établie de la manière la plus touchante dans d'immortels écrits. On s'indigne des cruautés civiles ou religieuſes de nos féroces ancêtres, & l'on détourne les regards de ces ſiècles d'horreur & de ſang. Ceux de nos voiſins que les Barbareſques ont chargé de

chaînes, obtiennent nos ſecours & notre pitié. Des malheurs même imaginaires, nous arrachent des larmes dans le ſilence du cabinet & ſur-tout au théâtre. Il n'y a que la fatale deſtinée des malheureux nègres qui ne nous intéreſſe pas. On les tyranniſe, on les mutile on les brûle, on les poignarde; & nous l'entendons dire froidement & ſans émotion. Les tourmens d'un peuple à qui nous devons nos délices ne vont jamais juſqu'à notre cœur.

L'état de ces eſclaves, quoique par-tout déplorable, éprouve quelque variation dans les colonies. Celles qui jouiſſent d'un ſol étendu, leur donnent communément une portion de terre qui doit fournir à tous leurs beſoins. Ils peuvent employer à ſon exploitation une partie du dimanche, & le peu de momens qu'ils dérobent les autres jours au tems de leurs repas. Dans les iſles plus reſſerrées, le colon fournit lui-même la nourriture, dont la plus grande partie a paſſé les mers. L'ignorance, l'avarice ou la pauvreté, ont introduit dans quelques-unes un moyen de pourvoir à la ſubſiſtance des nègres, également deſtructeur pour les

hommes & pour la culture. On leur accorde le ſamedi ou un autre jour pour gagner, ſoit en travaillant dans les habitations voiſines, ſoit en les pillant, de quoi vivre pendant la ſemaine.

Outre ces différences tirées de la ſituation locale des établiſſemens dans les iſles de l'Amérique, chaque nation Européenne a une manière de traiter ſes eſclaves qui lui eſt propre. L'Eſpagnol en fait les compagnons de ſon indolence ; le Portugais, les inſtrumens de ſes débauches ; le Hollandois, les victimes de ſon avarice. Aux yeux de l'Anglois, ce ſont des êtres purement phyſiques, qu'il ne faut pas uſer ou détruire ſans néceſſité : mais jamais il ne ſe familiariſe avec eux, jamais il ne leur ſourit, jamais il ne leur parle. On diroit qu'il craint de leur laiſſer ſoupçonner que la nature ait pu mettre entre eux & lui quelque trait de reſſemblance. Auſſi en eſt-il haï. Le François, moins fier, moins dédaigneux, accorde aux Africains une ſorte de moralité ; & ces malheureux, touchés de l'honneur de ſe voir traités comme des créatures preſque intelligentes, paroiſſent

oublier qu'un maître impatient de faire fortune, outre presque toujours la mesure de leurs travaux, & les laisse manquer souvent de subsistances.

Les opinions même des Européens influent sur le sort des nègres de l'Amérique. Les protestans qui n'ont pas l'esprit de prosélytisme, les laissent vivre dans le mahométisme, ou dans l'idolâtrie où ils sont nés, sous prétexte qu'il seroit indigne de tenir *ses frères en Christ* dans la servitude. Les catholiques se croient obligés de leur donner quelques instructions, de les baptiser : mais leur charité ne s'étend pas plus loin que les cérémonies d'un baptême, nul & vain pour des hommes qui ne craignent pas les peines d'un enfer, auquel ils sont, disent-ils, accoutumés dès cette vie.

Tout les rend insensibles à cette crainte, & les tourmens de leur servitude, & les maladies auxquelles ils sont sujets en Amérique. Deux leur sont particulières, c'est le pian & le mal d'estomac. Le premier effet de la dernière, est de leur rendre la peau & le teint olivâtres. Leur langue blanchit; un sommeil insurmontable les appesantit;

ils ſont languiſſans, incapables du moindre exercice. C'eſt un anéantiſſement, un affaiſſement total de la machine. On eſt ſi découragé dans cet état, qu'on ſe laiſſe aſſommer plutôt que de marcher. Le dégoût des alimens doux & ſains, eſt accompagné d'une eſpèce de paſſion pour tout ce qui eſt ſalé ou épicé. Les jambes s'enflent, la poitrine s'engorge; peu échappent. La plupart finiſſent par être étouffés, après avoir ſouffert & dépéri pendant pluſieurs mois.

L'épaiſſiſſement du ſang, qui paroît être la ſource de ces maux, peut venir de pluſieurs cauſes. Une des principales eſt ſans doute le chagrin qui doit s'emparer de ces hommes, qu'on arrache violemment à leur patrie, qui ſe voient garottés comme des criminels, qui ſe trouvent tout-à-coup ſur mer pendant deux mois ou ſix ſemaines, qui du ſein d'une famille chérie, paſſent ſous la verge d'un peuple inconnu, dont ils attendent les plus affreux ſupplices. Une nourriture nouvelle pour eux, peu agréable en elle-même, les dégoûte dans la traverſée. A leur arrivée dans les iſles, les alimens qu'on leur diſtribue ne ſont ni ſuffiſans, ni bons. Celui qui leur

eſt ſpécialement deſtiné, le manioc, eſt en lui-même très-dangereux. Il tue très-rapidement les animaux qui en mangent, quoique, par une contradiction trop ordinaire dans la nature, ils en ſoient avides. Si cette racine ne produit pas un ſi funeſte effet ſur les hommes, c'eſt qu'ils n'en font uſage qu'après des préparations qui lui ont ôté tout ſon venin. Mais combien ces procédés doivent être accompagnés de négligence, lorſqu'ils n'ont pour objet que des eſclaves!

L'art s'occupe depuis long-tems de trouver des remèdes contre cette maladie de l'eſtomac. Après bien des expériences, on a jugé que rien n'étoit plus ſalutaire que de donner aux noirs qui en ſont atteints trois onces de ſuc de calebaſſier rampant, avec une doſe à-peu-près pareille d'une eſpèce d'atriplex, connu dans les iſles ſous le nom de jargon. Ce breuvage eſt précédé par un purgatif, fait avec un demi-gros de gomme-gutte, délayé dans du lait ou dans l'eau de miel.

Le pian, qui eſt la ſeconde maladie particulière aux nègres, & qui les ſuit d'Afrique en Amérique, ſe gagne par naiſſance,

& se contracte par communication. Il est commun aux deux sexes. On en est atteint à tout âge : mais plus particuliérement dans l'enfance & dans la jeunesse. Les vieillards ont rarement des forces suffisantes pour résister aux longs & violens traitemens qu'il exige.

On compte quatre sortes de pian. Le boutonné, grand & petit comme la petite-vérole; celui qui ressemble à la lentille ; & enfin le rouge , le plus dangereux de tous.

Le pian attaque toutes les parties du corps, le visage principalement. Il se manifeste par des taches rouges & grainelées comme la framboise. Ces taches dégénèrent en ulcères sordides, & le mal finit par gagner les os. En général , il y a peu de sensibilité.

La fièvre attaque rarement ceux qui ont le pian. Ils boivent & mangent à leur ordinaire : mais ils ont un éloignement presque invincible pour tout mouvement , sans lequel cependant on ne peut espérer de guérison.

L'éruption dure à-peu-près trois mois. Pendant ce long espace de tems, on nourrit le malade de giromon , de riz cuit sans

graiſſe ni beurre, & on lui donne, pour boiſſon unique, de l'eau où l'on a fait bouillir l'un & l'autre de ces végétaux. Il doit être d'ailleurs tenu très-chaudement, & livré à tous les exercices qui favoriſent le plus fortement la tranſpiration.

Elle arrive enfin l'époque où il faut purger le malade, le baigner, & lui donner du mercure intérieurement & en friction, de manière à n'établir qu'une douce ſalivation. On ſeconde l'effet de ce remède, le ſeul ſpécifique, par des tiſanes faites avec des plantes ou des bois ſudorifiques. Il faut même les continuer long-tems, après que la cure eſt regardée comme finie.

L'ulcère, qui a ſervi d'égout pendant le traitement, n'eſt pas toujours fermé au terme même de la maladie. On le guérit alors avec le précipité rouge & un digeſtif.

Les nègres ont une méthode particulière pour faire ſécher leurs puſtules. Ils y appliquent du noir de chaudière, détrempé dans du ſuc de limon ou de citron.

Tous les nègres venus de Guinée, ou nés aux iſles, hommes & femmes, ont le pian une fois en leur vie. C'eſt une gourme qu'ils

ſont obligés de jetter: mais il eſt ſans exemple qu'aucun d'eux en ait été attaqué de nouveau, lorſqu'il avoit été guéri radicalement. Les Européens ne prennent jamais, ou preſque jamais cette maladie, malgré le commerce fréquent, on peut dire journalier, qu'ils ont avec les négreſſes. Celles-ci nourriſſent les enfans blancs, & ne leur donnent point le pian. Comment concilier ces faits qui ſont inconteſtables, avec le ſyſtême que la médecine paroît avoir adopté ſur la nature du pian? Pourquoi ne veut-on pas que le germe, le ſang & la peau des nègres, ſoient ſuſceptibles d'un venin particulier à leur eſpèce? La cauſe de ce mal eſt peut-être dans celle de leur couleur: une différence en amène d'autres. Il n'y a point d'être ni de qualité qui ſoient iſolés dans la nature.

Mais, quel que ſoit ce mal, il eſt prouvé que quatorze ou quinze cens mille noirs, aujourd'hui épars dans les colonies Européennes du Nouveau-Monde, ſont les reſtes infortunés de huit ou neuf millions d'eſclaves qu'elles ont reçus. Cette deſtruction horrible ne peut pas être l'ouvrage du climat, qui ſe rapproche beaucoup de celui d'Afrique,

& moins encore des maladies qui, de l'aveu de tous les obſervateurs, moiſſonnent peu de victimes. Sa ſource doit être dans le gouvernement des eſclaves. Ne pourroit-on pas le corriger ?

XXIII. Comment on pourroit rendre l'état des eſclaves plus ſupportable.

Le premier pas dans cette réforme, ſeroit d'apprendre à connoître l'homme phyſique & moral. Ceux qui vont acheter les noirs ſur des côtes barbares ; ceux qui les mènent en Amérique ; ceux ſur-tout qui dirigent leur induſtrie, ſe croient obligés par état, ſouvent même pour leur propre ſûreté, d'opprimer ces malheureux. L'ame des conducteurs, fermée à tout ſentiment de compaſſion, ne connoît de reſſorts que ceux de la crainte ou de la violence, & elle les emploie avec toute la férocité d'une autorité précaire. Si les propriétaires des habitations, ceſſant de dédaigner le ſoin de leurs eſclaves, ſe livroient à une occupation dont tout leur fait un devoir, ils abjureroient bientôt ces erreurs cruelles. L'hiſtoire de tous les peuples leur démontreroit, que pour rendre l'eſclavage utile, il faut du moins le rendre doux ; que la force ne prévient point les révoltes de l'ame ; qu'il eſt

eſt de l'intérêt du maître, que l'eſclave aime à vivre ; & qu'il n'en faut plus rien attendre, dès qu'il ne craint plus de mourir.

Ce trait de lumière puiſé dans le ſentiment, meneroit à beaucoup de réformes. On ſe rendroit à la néceſſité de loger, de vêtir, de nourrir convenablement des êtres condamnés à la plus pénible ſervitude qui ait exiſté, depuis l'infâme origine de l'eſclavage. On ſentiroit qu'il n'eſt pas dans la nature, que ceux qui ne recueillent aucun fruit de leurs ſueurs, qui n'agiſſent que par des impulſions étrangères, puiſſent avoir la même intelligence, la même économie, la même activité, la même force, que l'homme qui jouit du produit entier de ſes peines, qui ne ſuit d'autre direction que celle de ſa volonté. Par degrés, on arriveroit à cette modération politique, qui conſiſte à épargner les travaux, à mitiger les peines, à rendre à l'homme une partie de ſes droits, pour en retirer plus ſûrement le tribut des devoirs qu'on lui impoſe. Le réſultat de cette ſage économie, feroit la conſervation d'un grand nombre d'eſclaves, que les maladies, cauſées par le chagrin

ou l'ennui, enlèvent aux colonies. Loin d'aggraver le joug qui les accable, on chercheroit à en adoucir, à en dissiper même l'idée, en favorisant un goût naturel qui semble particulier aux nègres.

Leurs organes sont singuliérement sensibles à la puissance de la musique. Leur oreille est si juste, que dans leurs danses, la mesure d'une chanson les fait sauter & retomber cent à la fois, frappant la terre d'un seul coup. Suspendus, pour ainsi dire, à la voix du chanteur, à la corde d'un instrument, une vibration de l'air est l'ame de tous ces corps; un son les agite, les enlève, & les précipite. Dans leurs travaux, le mouvement de leurs bras ou de leurs pieds est toujours en cadence. Ils ne font rien qu'en chantant, rien sans avoir l'air de danser. La musique chez eux anime le courage, éveille l'indolence. On voit sur tous les muscles de leurs corps toujours nus, l'expression de cette extrême sensibilité pour l'harmonie. Poëtes & musiciens, ils subordonnent toujours la parole au chant, par la liberté qu'ils se réservent d'alonger ou d'abréger les mots pour les appliquer à

un air qui leur plaît. Un objet, un événement frappe un nègre, il en fait aussitôt le sujet d'une chanson. Ce fut dans tous les âges l'origine de la poésie. Trois ou quatre paroles qui se répètent alternativement entre le chanteur & les assistans en chœur, forment quelquefois tout le poëme. Cinq ou six mesures font toute l'étendue de la chanson. Ce qui paroît singulier, c'est que le même air, quoiqu'il ne soit qu'une répétition continuelle des mêmes tons, les occupe, les fait travailler ou danser pendant des heures entières : il n'entraîne pas pour eux, ni même pour les blancs, l'ennui de l'uniformité que devroient causer ces répétitions. Cette espèce d'intérêt est dû à la chaleur & à l'expression qu'ils mettent dans leurs chants. Leurs airs sont presque toujours à deux tems. Aucun n'excite la fierté. Ceux qui sont faits pour la tendresse, inspirent plutôt une sorte de langueur. Ceux même qui sont les plus gais, portent une certaine empreinte de mélancolie. C'est la manière la plus profonde de jouir pour les ames sensibles.

Un penchant si vif pourroit devenir un

grand mobile entre des mains habiles. On s'en serviroit pour établir des fêtes, des jeux, des prix. Ces amusemens économisés avec intelligence, empêcheroient la stupidité si ordinaire dans les esclaves, allégeroient leurs travaux, & les préserveroient de ce chagrin dévorant qui les consume & abrège leurs jours. Après avoir pourvu à la conservation des noirs apportés d'Afrique, on s'occuperoit de ceux qui sont nés dans les isles même.

Ce ne sont pas les nègres qui refusent de se multiplier dans les chaînes de leur esclavage. C'est la cruauté de leurs maîtres qui a su rendre inutile le vœu de la nature. Nous exigeons des négresses des travaux si durs, avant & après leur grossesse, que leur fruit n'arrive pas à terme, ou survit peu à l'accouchement. Quelquefois même on voit des mères désespérées par les châtimens que la foiblesse de leur état leur occasionne, arracher leurs enfans du berceau pour les étouffer dans leurs bras, & les immoler avec une fureur mêlée de vengeance & de pitié, pour en priver des maîtres barbares. Cette atrocité, dont toute l'horreur retombe sur

les Européens, leur ouvrira peut-être les yeux. Leur ſenſibilité ſera réveillée par des intérêts mieux raiſonnés. Ils connoîtront qu'ils perdent plus qu'ils ne gagnent à outrager perpétuellement l'humanité ; & s'ils ne deviennent pas les bienfaiteurs de leurs eſclaves, du moins ceſſeront-ils d'en être les bourreaux.

On les verra peut-être ſe déterminer à rompre les fers des mères qui auront élevé un nombre conſidérable d'enfans, juſqu'à l'âge de ſix ans. Rien n'égale l'appât de la liberté ſur le cœur de l'homme. Les négreſſes animées par l'eſpoir d'un ſi grand avantage, auquel toutes aſpireroient, & auquel peu parviendroient, feroient ſuccéder à la négligence & au crime, la vertueuſe émulation d'élever des enfans, dont le nombre & la conſervation leur aſſureroit un état tranquille.

Après avoir pris des meſures ſages pour ne pas priver leurs habitations des ſecours que leur offre une fécondité preſque incroyable, ils ſongeront à nourrir, à étendre la culture par la population, & ſans moyens étrangers. Tout les invite à établir ce ſyſtême facile & naturel.

Il y a quelques puiſſances dont les établiſſemens des iſles de l'Amérique acquièrent tous les jours de l'étendue, & il n'y en a aucune dont la maſſe de travail n'augmente continuellement. Ces terres exigent donc de jour en jour un plus grand nombre de bras pour leur exploitation. L'Afrique, où les Européens vont recruter la population de leurs colonies, leur fournit graduellement moins d'hommes; & en les donnant plus foibles, elle les vend plus cher. Cette mine d'eſclaves s'épuiſera de plus en plus avec le tems. Mais cette révolution dans le commerce fût-elle auſſi chimérique qu'elle paroît prochaine; il n'en reſte pas moins démontré, qu'un grand nombre d'eſclaves tirés d'une région éloignée périt dans la traverſée ou dans un nouvel hémiſphère; que rendus en Amérique ils reviennent à un très-haut prix; qu'il y en a peu dont la vie ordinaire ne ſoit abrégée; & que la plupart de ceux qui parviennent à une vieilleſſe malheureuſe, ſont extrêmement bornés, accoutumés dès l'enfance à l'oiſiveté, ſouvent peu propres aux occupations qu'on leur deſtine, & continuellement déſeſpérés d'être ſéparés pour toujours

de leur patrie. Si le ſentiment ne nous trompe pas, des cultivateurs nés dans les iſles même de l'Amérique, reſpirant toujours leur premier air, élevés ſans autre dépenſe qu'une nourriture peu chère, formés de bonne heure au travail par leurs propres pères, doués d'une intelligence ou d'une aptitude ſingulière pour tous les arts : ces cultivateurs devroient être préférables à des eſclaves vendus, expatriés & toujours forcés.

Le moyen de ſubſtituer aux noirs étrangers, ceux des colonies même, s'offre ſans le chercher. Il ſe réduit à ſoigner les enfans noirs qui naiſſent dans les iſles; à concentrer dans leurs atteliers cette foule d'eſclaves qui promènent leur inutilité, leur libertinage, le luxe & l'inſolence de leurs maîtres dans toutes les villes & les ports de l'Europe; ſur-tout à exiger des navigateurs qui fréquentent les côtes d'Afrique, qu'ils forment leur cargaiſon d'un nombre égal d'hommes & de femmes, ou même de quelques femmes de plus durant quelques années, pour faire ceſſer plutôt la diſproportion qui ſe trouve entre les deux ſexes.

Cette dernière précaution, en mettant les

plaiſirs de l'amour à la portée de tous les noirs, les conſoleroit & les multiplieroit. Ces malheureux, oubliant le poids de leurs chaînes, ſe ſentiront renaître. Ils ſont la plupart fidèles juſqu'à la mort aux négreſſes que l'amour & l'eſclavage leur ont données pour compagnes ; ils les traitent avec cette compaſſion que les miſérables puiſent mutuellement les uns pour les autres dans la dureté même de leur ſort ; ils les ſoulagent ſous le fardeau de leurs occupations ; ils s'affligent du moins avec elles, lorſque par l'excès du travail, ou par le défaut de nourriture, la mère ne peut offrir à ſon enfant qu'une mamelle tarie ou baignée de ſes larmes. De leur côté, les femmes, quoiqu'on ne leur faſſe pas une obligation d'être chaſtes, ſont inébranlables dans leurs engagemens, à moins que la vanité d'être aimées des blancs ne les rende volages. Malheureuſement c'eſt une tentation d'inconſtance à laquelle elles n'ont que trop ſouvent occaſion de ſuccomber.

Ceux qui ont cherché les cauſes de ce goût pour les négreſſes, qui paroît ſi dépravé dans les Européens, en ont trouvé la ſource

dans la nature du climat, qui, ſous la Zone Torride, entraîne invinciblement à l'amour; dans la facilité de ſatisfaire ſans contrainte & ſans aſſiduité ce penchant inſurmontable; dans un certain attrait piquant de beauté qu'on trouve bientôt dans les négreſſes, lorſque l'habitude a familiariſé les yeux avec leur couleur; ſur-tout dans une ardeur de tempérament qui leur donne le pouvoir d'inſpirer & de ſentir les plus brûlans tranſports. Auſſi ſe vengent-elles, pour ainſi dire, de la dépendance humiliante de leur condition, par les paſſions déſordonnées qu'elles excitent dans leurs maîtres; & nos courtiſannes en Europe n'ont pas mieux que les eſclaves négreſſes, l'art de conſumer & de renverſer de grandes fortunes. Mais les Africaines l'emportent ſur les Européennes, en véritable paſſion pour les hommes qui les achètent. C'eſt à la fidélité de leur amour qu'on a dû plus d'une fois le bonheur d'avoir découvert & prévenu des conſpirations qui auroient fait ſuccomber tous les oppreſſeurs ſous le couteau de leurs eſclaves. Ce châtiment, ſans doute, étoit bien mérité par la double tyrannie de

ces indignes raviſſeurs des biens & de la liberté de tant de peuples.

XXIV.
Origine & progrès de l'eſclavage. Argumens imaginés pour le juſtifier. Réponſe à ces argumens.

Car on ne s'avilira pas ici juſqu'à groſſir la liſte ignominieuſe de ces écrivains qui conſacrent leurs talens à juſtifier par la politique ce que réprouve la morale. Dans un ſiècle où tant d'erreurs ſont courageuſement démaſquées, il ſeroit honteux de taire des vérités importantes à l'humanité. Si tout ce que nous avons déja dit, n'a paru tendre qu'à diminuer le poids de la ſervitude; c'eſt qu'il falloit ſoulager d'abord des malheureux qu'on ne pouvoit délivrer ; c'eſt qu'il s'agiſſoit de convaincre leurs oppreſſeurs même, qu'ils étoient cruels au préjudice de leurs intétêts. Mais en attendant que de grandes révolutions faſſent ſentir l'évidence de cette vérité, il convient de s'élever plus haut. Démontrons d'avance qu'il n'eſt point de raiſon d'état qui puiſſe autoriſer l'eſclavage. Ne craignons pas de citer au tribunal de la lumière & de la juſtice éternelles, les gouvernemens qui tolèrent cette cruauté, ou qui ne rougiſſent pas même d'en faire la baſe de leur puiſſance.

L'eſclavage eſt l'état d'un homme qui, par

la force ou des conventions, a perdu la propriété de sa personne, & dont un maître peut disposer comme de sa chose.

Cet odieux état fut inconnu dans les premiers âges. Les hommes étoient tous égaux: mais cette égalité naturelle ne dura pas long-tems. Comme il n'y avoit pas encore de gouvernement régulier établi pour maintenir l'ordre social; comme il n'existoit alors aucune des professions lucratives que le progrès de la civilisation a introduites depuis parmi les nations, les plus forts ou les plus adroits s'emparèrent bientôt des meilleurs terreins, & les plus foibles ou les plus bornés furent réduits à se soumettre à ceux qui pouvoient les nourrir ou les défendre. Cette dépendance étoit tolérable. Dans la simplicité des anciennes mœurs, il y avoit peu de distinction entre un maître & ses serviteurs. Leur habillement, leur nourriture, leur logement n'étoient guère différens. Si quelquefois le supérieur impétueux & violent, comme le sont généralement les sauvages, s'abandonnoit à la férocité de son caractère, c'étoit un acte passager, qui ne changeoit pas l'état habituel des

chofes. Mais cet ordre ne tarda pas à s'altérer. Ceux qui commandoient s'accoutumèrent aifément à fe croire d'une nature fupérieure à ceux qui leur obéiffoient. Ils les éloignèrent d'eux & les avilirent. Ce mépris eut des fuites funeftes. On s'accoutuma à regarder ces malheureux comme des efclaves, & ils le devinrent. Chacun en difpofa de la manière la plus favorable à fes intérêts ou à fes paffions. Un maître qui n'avoit plus befoin de leur travail, les vendoit ou les échangeoit. Celui qui en vouloit augmenter le nombre, les encourageoit à fe multiplier.

Lorfque les fociétés, devenues plus fortes & plus nombreufes, connurent les arts & le commerce, le foible trouva un appui dans le magiftrat, & le pauvre des reffources dans les différentes branches d'induftrie. L'un & l'autre fortirent, par degrés, de l'efpèce de néceffité où ils s'étoient trouvés de prendre des fers pour obtenir des fubfiftances. L'ufage de fe mettre au pouvoir d'un autre, devint de jour en jour plus rare; & la liberté fut enfin regardée comme un bien précieux & inaliénable.

Cependant les loix, encore imparfaites & féroces, continuèrent quelque tems à imposer la peine de la servitude. Comme, dans les tems d'une ignorance profonde, la satisfaction de l'offensé est l'unique fin qu'une autorité mal conçue se propose, on livroit à l'accusateur ceux qui avoient blessé à son égard les principes de la justice. Les tribunaux se décidèrent dans la suite par des vues d'une utilité plus étendue. Tout crime leur parut, avec raison, un attentat contre la société; & le malfaiteur devint l'esclave de l'état, qui en disposoit de la manière la plus avantageuse au bien public. Alors il n'y eut plus de captifs que ceux que donnoit la guerre.

Avant qu'il y eût une puissance établie pour assurer l'ordre, les querelles entre les individus étoient fréquentes, & le vainqueur ne manquoit guère de réduire le vaincu en servitude. Cette coutume continua longtems dans les démêlés de nation à nation, parce que chaque combattant se mettant en campagne à ses propres frais, il restoit le maître des prisonniers qu'il avoit faits lui-même ou de ceux qui, dans le partage du

butin, lui étoient donnés pour prix de ses actions. Mais lorsque les armées furent devenues mercénaires, les gouvernemens, qui faisoient toutes les dépenses de la guerre & qui couroient tous les hasards des événemens, s'approprièrent les dépouilles de l'ennemi, dont les prisonniers furent toujours la portion la plus importante. Il fallut alors acheter les esclaves à l'état, ou aux nations voisines & sauvages. Telle fut la pratique des Grecs, des Romains, de tous les peuples qui voulurent multiplier leurs jouissances par cet inhumain & barbare usage.

L'Europe retomba dans le cahos des premiers âges, lorsque les peuples du Nord renversèrent le colosse qu'une république guerrière & politique avoit élevé avec tant de gloire. Ces barbares, qui avoient eu des esclaves dans leurs forêts, les multiplièrent prodigieusement dans les provinces qu'ils envahirent. On ne réduisoit pas seulement en servitude ceux qui étoient pris les armes à la main : cet état humiliant fut le partage de beaucoup de citoyens qui cultivoient dans leurs tranquilles foyers les arts de la paix. Cependant le nombre des

hommes libres fut le plus considérable dans les contrées assujetties, tout le tems que les conquérans furent fidèles au gouvernement qu'ils avoient cru devoir établir, pour contenir leurs nouveaux sujets & pour les garantir des invasions étrangères. Mais aussitôt que cette institution singulière, qui, d'une nation ordinairement dispersée, ne faisoit qu'une armée toujours sur pied, eut perdu de sa force ; dès que les heureux rapports, qui unissoient les moindres soldats de ce corps puissant à leur roi ou à leur général, eurent cessé d'exister : alors se forma le système d'une oppression universelle. Il n'y eut plus de différence bien marquée entre ceux qui avoient conservé leur indépendance & ceux qui, depuis long-tems, gémissoient dans la servitude.

Les hommes libres, soit qu'ils habitâssent les villes, soit qu'ils vécussent à la campagne, se trouvoient placés dans le domaine du roi ou sur les terres de quelque baron. Tous les possesseurs de fiefs prétendirent, dans ces tems d'anarchie, qu'un roturier, quel qu'il fût, ne pouvoit avoir que des propriétés précaires, & qui venoient origi-

nairement de leur libéralité. Ce préjugé, le plus extravagant peut-être qui ait affligé l'espèce humaine, fit croire à la noblesse qu'elle ne pouvoit jamais être injuste, quelles que fussent les obligations qu'elle imposoit à ces êtres vils.

D'après ces principes, on vouloit qu'il ne leur fût pas permis de s'éloigner, sans congé, du sol qui les avoit vu naître. Ils ne pouvoient disposer de leurs biens, ni par testament, ni par aucun acte passé durant leur vie; & leur seigneur étoit leur héritier nécessaire, dès qu'ils ne laissoient point de postérité, ou que cette postérité étoit domiciliée sur un autre territoire. La liberté de donner des tuteurs à leurs enfans leur étoit ôtée; & celle de se marier n'étoit accordée qu'à ceux qui en pouvoient acheter la permission. On craignoit si fort que les peuples s'éclairâssent sur leurs droits ou leurs intérêts, que la faveur d'apprendre à lire étoit une de celles qui s'accordoient plus difficilement. On les obligea aux corvées les plus humiliantes. Les taxes qu'on leur imposoit étoient arbitraires, injustes, oppressives, ennemies de toute activité, de toute

industrie

induſtrie. Ils étoient obligés de défrayer leur tyran, lorſqu'il arrivoit: leurs vivres, leurs meubles, leurs troupeaux; tout étoit alors au pillage. Un procès étoit-il commencé, on ne pouvoit pas le terminer par les voies de la conciliation, parce que cet accommodement auroit privé le ſeigneur des droits que devoit lui valoir ſa ſentence. Tout échange, entre particuliers, étoit défendu, à l'époque où le poſſeſſeur du fief vouloit vendre lui-même les denrées qu'ils avoient recueillies ou même achetées. Telle étoit l'oppreſſion ſous laquelle gémiſſoit la claſſe du peuple la moins maltraitée. Si quelques-unes des vexations, dont on vient de voir le détail, étoient inconnues dans certains lieux, elles étoient toujours remplacées par d'autres ſouvent plus intolérables.

Des villes d'Italie, que des haſards heureux avoient miſes en poſſeſſion de quelques branches de commerce, rougirent les premières des humiliations d'un pareil état; & elles trouvèrent dans leurs richeſſes les moyens de ſecouer le joug de leurs foibles deſpotes. D'autres achetèrent leur liberté des empereurs qui, durant les démêlés ſan-

glans & interminables qu'ils avoient avec les papes & avec leurs vaſſaux, ſe trouvoient trop heureux de vendre des privilèges que leur poſition ne leur permettoit pas de refuſer. Il y eut même des princes aſſez ſages pour ſacrifier la partie de leur autorité que la fermentation des eſprits leur fit prévoir qu'ils ne tarderoient pas à perdre. Pluſieurs de ces villes reſtèrent iſolées. Un plus grand nombre unirent leurs intérêts. Toutes formèrent des ſociétés politiques gouvernées par des loix que les citoyens eux-mêmes avoient dictées.

Le ſuccès, dont cette révolution dans le gouvernement fut ſuivie, frappa les nations voiſines. Cependant, comme les rois & les barons qui les opprimoient n'étoient pas forcés par les circonſtances de renoncer à leur ſouveraineté, ils ſe contentèrent d'accorder aux villes de leur dépendance des immunités précieuſes & conſidérables. Elles furent autoriſées à s'entourer de murs, à prendre les armes, à ne payer qu'un tribut régulier & modéré. La liberté étoit ſi eſſentielle à leur conſtitution, qu'un ſerf qui s'y réfugioit devenoit citoyen, s'il n'étoit ré-

élamé dans l'année. Ces communautés ou corps municipaux profpérèrent, en raifon de leur pofition, de leur population, de leur induftrie.

Tandis que la condition des hommes réputés libres s'amélioroit fi heureufement, celle des efclaves reftoit toujours la même, c'eft-à-dire la plus déplorable qu'il fût poffible d'imaginer. Ces malheureux appartenoient fi entiérement à leur maître, qu'il les vendoit ou les échangeoit felon fes defirs. Toute propriété leur étoit refufée, même de ce qu'ils épargnoient, lorfqu'on leur affignoit une fomme fixe pour leur fubfiftance. On les mettoit à la torture pour la moindre faute. Ils pouvoient être punis de mort, fans l'intervention du magiftrat. Le mariage leur fut long-tems interdit : les liaifons entre les deux fexes étoient illégales ; on les fouffroit, on les encourageoit même : mais elles n'étoient pas honorées de la bénédiction nuptiale. Les enfans n'avoient pas d'autre condition que celle de leur père : ils naiffoient, ils vivoient, ils mouroient dans la fervitude. Dans la plupart des cours de juftice, leur témoignage n'étoit pas reçu

contre un homme libre. Ils étoient asservis à un habillement particulier ; & cette distinction humiliante leur rappelloit à chaque moment l'opprobre de leur existence. Pour comble d'infortune, l'esprit du système féodal contrarioit l'affranchissement de cette espèce d'hommes. Un maître généreux pouvoit, à la vérité, quand il le vouloit, briser les fers de ses esclaves domestiques : mais il falloit des formalités sans nombre pour changer la condition des serfs attachés à la glebe. Suivant une maxime généralement établie, un vassal ne pouvoit pas diminuer la valeur d'un fief qu'il avoit reçu ; & c'étoit la diminuer que de lui ôter ses cultivateurs. Cet obstacle devoit rallentir, mais ne pouvoit pas empêcher entiérement la révolution: & voici pourquoi.

Les Germains & les autres conquérans s'étoient approprié d'immenses domaines, à l'époque de leur invasion. La nature de ces biens ne permit pas de les démembrer. Dès-lors le propriétaire ne pouvoit pas retenir sous ses yeux tous ses esclaves ; & il fut forcé de les disperser sur le sol qu'ils devoient défricher. Leur éloignement em-

pêchant de les ſurveiller, il fut jugé convenable de les encourager par des récompenſes proportionnées à l'étendue & au ſuccès de leur travail. Ainſi, on ajouta à leur entretien ordinaire des gratifications qui étoient communément une portion plus ou moins conſidérable du produit des terres.

Par cet arrangement, les *villains* formèrent une eſpèce d'aſſociation avec leurs maîtres. Les richeſſes qu'ils acquirent, dans ce marché avantageux, les mirent en état d'offrir une rente fixe des terres qu'on leur confioit, à condition que le ſurplus leur appartiendroit. Comme les ſeigneurs retiroient alors ſans riſque & ſans inquiétude de leurs poſſeſſions autant ou plus de revenu qu'ils n'en avoient anciennement obtenu, cette pratique s'accrédita, & devint peu-à-peu univerſelle. Le propriétaire n'eut plus d'intérêt à s'occuper d'eſclaves qui cultivoient à leurs propres frais, & qui étoient exacts dans leurs paiemens. Ainſi finit la ſervitude perſonnelle.

Il arrivoit quelquefois qu'un entrepreneur hardi, qui avoit jetté des fonds conſidérables dans ſa ferme, en étoit chaſſé, avant

d'avoir recueilli le fruit de ſes avances. Cet inconvénient fit qu'on exigea des baux de pluſieurs années. Ils s'étendirent dans la ſuite à la vie entière du cultivateur; & ſouvent ils furent aſſurés à ſa poſtérité la plus reculée. Alors finit la ſervitude réelle.

Ce grand changement, qui ſe faiſoit, pour ainſi dire, de lui-même, fut précipité par une cauſe qui mérite d'être remarquée. Tous les gouvernemens de l'Europe étoient ariſtocratiques. Le chef de chaque république étoit perpétuellement en guerre avec ſes barons. Hors d'état, le plus ſouvent, de leur réſiſter par la force, il étoit obligé d'appeller les ruſes à ſon ſecours. Celle que les ſouverains employèrent le plus utilement fut de protéger les eſclaves contre la tyrannie de leurs maîtres, & de ſapper le pouvoir des nobles, en diminuant la dépendance de leurs ſujets. Il n'eſt pas, ſans vraiſemblance, que quelques rois favoriſèrent la liberté par le ſeul motif d'une utilité générale : mais la plupart furent viſiblement conduits à cette heureuſe politique, plutôt par leur intérêt perſonnel que par des principes d'humanité & de bienfaiſance.

Quoi qu'il en soit, la révolution fut si entière, que la liberté devint plus générale, dans la plus grande partie de l'Europe, qu'elle ne l'avoit été sous aucun climat ni dans aucun siècle. Dans tous les gouvernemens anciens, dans ceux même qu'on nous propose toujours pour modèles, la plupart des hommes furent condamnés à une servitude honteuse & cruelle. Plus les sociétés acquéroient de lumières, de richesses & de puissance, plus le nombre des esclaves s'y multiploit, plus leur sort étoit déplorable. Athènes eut vingt serfs pour un citoyen. La disproportion fut encore plus grande à Rome, devenue la maîtresse de l'univers. Dans les deux républiques, l'esclavage fut porté aux derniers excès de la fatigue, de la misère & de l'opprobre. Depuis qu'il est aboli parmi nous, le peuple est cent fois plus heureux, même dans les empires les plus despotiques, qu'il ne le fut autrefois dans les démocraties les mieux ordonnées.

Mais à peine la liberté domestique venoit de renaître en Europe, qu'elle alla s'ensévelir en Amérique. L'Espagnol, que les vagues vomirent le premier sur les rivages

de ce Nouveau-Monde, ne crut rien devoir à des peuples qui n'avoient, ni sa couleur, ni ses usages, ni sa religion. Il ne vit en eux que des instrumens de son avarice, & il les chargea de fers. Ces hommes foibles & qui n'avoient pas l'habitude du travail, expirèrent bientôt dans les vapeurs des mines, ou dans d'autres occupations presque aussi meurtrières. Alors, on demanda des esclaves à l'Afrique. Leur nombre s'est accru, à mesure que les cultures se sont étendues. Les Portugais, les Hollandois, les Anglois, les François, les Danois: toutes ces nations, libres ou asservies, ont cherché sans remords une augmentation de fortune dans les sueurs, dans le sang, dans le désespoir de ces malheureux. Quel affreux système!

La liberté, est la propriété de soi. On distingue trois sortes de liberté. La liberté naturelle, la liberté civile, la liberté politique: c'est-à-dire, la liberté de l'homme, celle du citoyen & celle d'un peuple. La liberté naturelle, est le droit que la nature a donné à tout homme de disposer de soi, à sa volonté. La liberté civile, est le droit que la société doit garantir à chaque citoyen

de pouvoir faire tout ce qui n'eſt pas contraire aux loix. La liberté politique, eſt l'état d'un peuple qui n'a point aliéné ſa ſouveraineté, & qui fait ſes propres loix, ou eſt aſſocié, en partie, à ſa légiſlation.

La première de ces libertés eſt, après la raiſon, le caractère diſtinctif de l'homme. On enchaîne & on aſſujettit la brute, parce qu'elle n'a aucune notion du juſte & de l'injuſte, nulle idée de grandeur & de baſſeſſe. Mais en moi la liberté eſt le principe de mes vices & de mes vertus. Il n'y a que l'homme libre qui puiſſe dire, *je veux* ou *je ne veux pas*, & qui puiſſe par conſéquent être digne d'éloge ou de blâme.

Sans la liberté, ou la propriété de ſon corps & la jouiſſance de ſon eſprit, on n'eſt ni époux, ni père, ni parent, ni ami. On n'a ni patrie, ni concitoyen, ni dieu. Dans la main du méchant, inſtrument de ſa ſcélérateſſe, l'eſclave eſt au-deſſous du chien que l'Eſpagnol lâchoit contre l'Américain : car la conſcience qui manque au chien, reſte à l'homme. Celui qui abdique lâchement ſa liberté, ſe voue au remords & à la plus grande miſère qu'un être penſant &

ſenſible puiſſe éprouver. S'il n'y a, ſous le ciel, aucune puiſſance qui puiſſe changer mon organiſation & m'abrutir, il n'y en a aucune qui puiſſe diſpoſer de ma liberté. Dieu eſt mon père, & non pas mon maître. Je ſuis ſon enfant, & non ſon eſclave. Comment accorderois-je donc au pouvoir de la politique, ce que je refuſe à la toute-puiſſance divine ?

Ces vérités éternelles & immuables, le fondement de toute morale, la baſe de tout gouvernement raiſonnable, ſeront-elles conteſtées ? Oui ! & ce ſera une barbare & ſordide avarice qui aura cette homicide audace. Voyez cet armateur qui, courbé ſur ſon bureau, règle, la plume à la main, le nombre des attentats qu'il peut faire commettre ſur les côtes de Guinée ; qui examine à loiſir, de quel nombre de fuſils il aura beſoin pour obtenir un nègre, de chaînes pour le tenir garotté ſur ſon navire, de fouets pour le faire travailler ; qui calcule, de ſang-froid, combien lui vaudra chaque goutte de ſang, dont cet eſclave arroſera ſon habitation ; qui diſcute ſi la négreſſe donnera plus ou moins à ſa terre par les travaux de

ses foibles mains que par les dangers de l'enfantement. Vous frémissez.... Eh! s'il existoit une religion qui tolérât, qui autorisât, ne fût-ce que par son silence de pareilles horreurs; si occupée de questions oiseuses ou séditieuses, elle ne tonnoit pas sans cesse contre les auteurs ou les instrumens de cette tyrannie; si elle faisoit un crime à l'esclave de briser ses fers; si elle souffroit dans son sein le juge inique qui condamne le fugitif à la mort: si cette religion existoit, n'en faudroit-il pas étouffer les ministres sous les débris de leurs autels?

Hommes ou démons, qui que vous soyez, oserez-vous justifier les attentats contre mon indépendance par le droit du plus fort? Quoi! celui qui veut me rendre esclave n'est point coupable; il use de ses droits. Où sont-ils ces droits? Qui leur a donné un caractère assez sacré pour faire taire les miens? Je tiens de la nature le droit de me défendre; elle ne t'a pas donc donné celui de m'attaquer. Que si tu te crois autorisé à m'opprimer, parce que tu es plus fort & plus adroit que moi; ne te plains donc pas quand mon bras vigoureux ouvrira ton

sein pour y chercher ton cœur ; ne te plains pas, lorsque, dans tes entrailles déchirées, tu sentiras la mort que j'y aurai fait passer avec tes alimens. Je suis plus fort ou plus adroit que toi ; sois à ton tour victime ; expie maintenant le crime d'avoir été oppresseur.

Mais, dit-on, dans toutes les régions & dans tous les siècles, l'esclavage s'est plus ou moins généralement établi.

Je le veux : mais que m'importe ce que les autres peuples ont fait dans les autres âges ? Est-ce aux usages des tems où à sa conscience qu'il faut en appeller ? Est-ce l'intérêt, l'aveuglement, la barbarie, ou la raison & la justice qu'il faut écouter ? Si l'universalité d'une pratique en prouvoit l'innocence, l'apologie des usurpations, des conquêtes, de toutes les sortes d'oppressions seroit achevée.

Mais les anciens peuples se croyoient, dit-on, maîtres de la vie de leurs esclaves ; & nous, devenus humains, nous ne disposons plus que de leur liberté, que de leur travail.

Il est vrai. Le cours des lumières a éclairé sur ce point important les législateurs mo-

dernes. Tous les codes, ſans exception, ſe ſont armés pour la conſervation de l'homme même qui languit dans la ſervitude. Ils ont voulu que ſon exiſtence fût ſous la protection du magiſtrat, que les tribunaux ſeuls en puſſent précipiter le terme. Mais cette loi, la plus ſacrée des inſtitutions ſociales, a-t-elle jamais eu quelque force? L'Amérique n'eſt-elle pas peuplée de colons atroces, qui, uſurpant inſolemment les droits ſouverains, font expier par le fer ou dans la flamme, les infortunées victimes de leur avarice? A la honte de l'Europe, cette ſacrilège infraction ne reſte-t-elle pas impunie? Je vous défie, vous, le défenſeur ou le panégyriſte de notre humanité & de notre juſtice, je vous défie de me nommer un des aſſaſſins, un ſeul qui ait porté ſa tête ſur un échafaud.

Suppoſons, je le veux bien, l'obſervation rigoureuſe de ces réglemens qui à votre gré honorent ſi fort notre âge. L'eſclave ſera-t-il beaucoup moins à plaindre? Eh quoi! le maître qui diſpoſe de l'emploi de mes forces, ne diſpoſe-t-il pas de mes jours qui dépendent de l'uſage volontaire & modéré

de mes facultés ? Qu'eſt-ce que l'exiſtence pour celui qui n'en a pas la propriété ? Je ne puis tuer mon eſclave : mais je puis faire couler ſon ſang goutte à goutte ſous le fouet d'un bourreau ; je puis l'accabler de douleurs, de travaux, de privations ; je puis attaquer de toutes parts & miner ſourdement les principes & les reſſorts de ſa vie ; je puis étouffer par des ſupplices lents le germe malheureux qu'une négreſſe porte dans ſon ſein. On diroit que les loix ne protègent l'eſclave contre une mort prompte, que pour laiſſer à ma cruauté le droit de le faire mourir tous les jours. Dans la vérité, le droit d'eſclavage eſt celui de commettre toutes ſortes de crimes. Ceux qui attaquent la propriété ; vous ne laiſſez pas à votre eſclave celle de ſa perſonne : ceux qui détruiſent la ſûreté ; vous pouvez l'immoler à vos caprices : ceux qui font frémir la pudeur ..... Tout mon ſang ſe ſoulève à ces images horribles. Je hais, je fuis l'eſpèce humaine, compoſée de victimes & de bourreaux ; & ſi elle ne doit pas devenir meilleure, puiſſe-t-elle s'anéantir !

Mais les nègres ſont une eſpèce d'hommes

nés pour l'eſclavage. Ils ſont bornés, fourbes, méchans ; ils conviennent eux-mêmes de la ſupériorité de notre intelligence, & reconnoiſſent preſque la juſtice de notre empire.

Les nègres ſont bornés, parce que l'eſclavage briſe tous les reſſorts de l'ame. Ils ſont méchants, pas aſſez avec vous. Ils ſont fourbes, parce qu'on ne doit pas la vérité à ſes tyrans. Ils reconnoiſſent la ſupériorité de notre eſprit, parce que nous avons perpétué leur ignorance ; la juſtice de notre empire, parce que nous avons abuſé de leur foibleſſe. Dans l'impoſſibilité de maintenir notre ſupériorité par la force, une criminelle politique s'eſt rejettée ſur la ruſe. Vous êtes preſque parvenus à leur perſuader qu'ils étoient une eſpèce ſingulière, née pour l'abjection & la dépendance, pour le travail & le châtiment. Vous n'avez rien négligé, pour dégrader ces malheureux, & vous leur reprochez enſuite d'être vils.

Mais ces nègres étoient nés eſclaves.

A qui, barbares, ferez-vous croire qu'un homme peut être la propriété d'un ſouverain ; un fils, la propriété d'un père ; une

femme, la propriété d'un mari; un domestique, la propriété d'un maître; un nègre, la propriété d'un colon? Être superbe & dédaigneux qui méconnois tes frères, ne verras-tu jamais que ce mépris rejaillit sur toi? Ah! si tu veux que ton orgueil soit noble, aie assez d'élévation pour le placer dans tes rapports nécessaires avec ces malheureux que tu avilis. Un père commun, une ame immortelle, une félicité future: voilà ta véritable gloire, voilà aussi la leur.

Mais c'est le gouvernement lui-même qui vend les esclaves.

D'où vient à l'état ce droit? Le magistrat, quelque absolu qu'il soit, est-il propriétaire des sujets soumis à son empire? A-t-il d'autre autorité que celle qu'il tient du citoyen? Et jamais un peuple a-t-il pu donner le privilège de disposer de sa liberté?

Mais l'esclave a voulu se vendre. S'il s'appartient à lui-même, il a le droit de disposer de lui. S'il est maître de sa vie, pourquoi ne le seroit-il pas de sa liberté? C'est à lui à se bien apprécier. C'est à lui à stipuler ce qu'il croit valoir. Celui dont il aura reçu le prix convenu l'aura légitimement acquis.

L'homme

L'homme n'a pas le droit de ſe vendre, parce qu'il n'a pas celui d'accéder à tout ce qu'un maître injuſte, violent, dépravé pourroit exiger de lui. Il appartient à ſon premier maître, Dieu, dont il n'eſt jamais affranchi. Celui qui ſe vend fait avec ſon acquéreur un pacte illuſoire : car il perd la valeur de lui-même. Au moment qu'il la touche, lui & ſon argent rentrent dans la poſſeſſion de celui qui l'achète. Que poſſède celui qui a renoncé à toute poſſeſſion ? Que peut avoir à ſoi, celui qui s'eſt ſoumis à ne rien avoir ? Pas même de la vertu, pas même de l'honnêteté, pas même une volonté. Celui qui s'eſt réduit à la condition d'une arme meurtrière, eſt un fou & non pas un eſclave. L'homme peut vendre ſa vie, comme le ſoldat ; mais il n'en peut conſentir l'abus, comme l'eſclave : & c'eſt la différence de ces deux états.

Mais ces eſclaves avoient été pris à la guerre, & ſans nous on les auroit égorgés.

Sans vous, y auroit-il eu des combats ? Les diſſenſions de ces peuples ne ſont-elles pas votre ouvrage ? Ne leur portez-vous pas des armes meurtrières ? Ne leur inſpirez-

vous pas l'aveugle deſir d'en faire uſage ? Vos vaiſſeaux abandonneront-ils ces déplorables plages, avant que la miſérable race qui les occupe, ait diſparu du globe ? Et que ne laiſſez-vous le vainqueur abuſer comme il lui plaira de ſa victoire ? Pourquoi vous rendre ſon complice ?

Mais c'étoient des criminels dignes de mort ou des plus grands ſupplices, & condamnés dans leur propre pays à l'eſclavage.

Etes-vous donc les bourreaux des peuples de l'Afrique ? D'ailleurs qui les avoit jugés ? Ignorez-vous que dans un état deſpotique, il n'y a de coupable que le deſpote ? Le ſujet d'un deſpote eſt, de même que l'eſclave, dans un état contre nature. Tout ce qui contribue à y retenir l'homme, eſt un attentat contre ſa perſonne. Toutes les mains qui l'attachent à la tyrannie d'un ſeul, ſont des mains ennemies. Voulez-vous ſavoir quels ſont les auteurs & les complices de cette violence ? Ceux qui l'environnent. Sa mère, qui lui a donné les premières leçons de l'obéiſſance ; ſon voiſin, qui lui en a tracé l'exemple ; ſes ſupérieurs, qui l'y ont forcé ; ſes égaux, qui l'y ont entraîné par leur opi-

nion. Tous ſont les miniſtres, & les inſtrumens de la tyrannie. Le tyran ne peut rien par lui-même ; il n'eſt que le mobile des efforts que font tous ſes ſujets pour s'opprimer mutuellement. Il les entretient dans un état de guerre continuelle qui rend légitimes les vols, les trahiſons, les aſſaſſinats. Ainſi que le ſang qui coule dans ſes veines, tous les crimes partent de ſon cœur & reviennent s'y concentrer. Caligula diſoit que ſi le genre-humain n'avoit qu'une tête, il eût pris plaiſir à la faire tomber ; Socrate auroit dit, que ſi tous les crimes pouvoient ſe trouver ſur une même tête, ce ſeroit celle-là qu'il faudroit abattre.

Mais ils ſont plus heureux en Amérique, qu'ils ne l'étoient en Afrique.

Pourquoi donc ces eſclaves ſoupirent-ils ſans ceſſe après leur patrie ? Pourquoi reprennent-ils leur liberté dès qu'ils le peuvent ? pourquoi préfèrent-ils des déſerts & la ſociété des bêtes féroces à un état qui vous paroît ſi doux ? Pourquoi le déſeſpoir les porte-t-il à ſe défaire ou à vous empoiſonner ? Pourquoi leurs femmes ſe font-elles ſi ſouvent avorter, afin que

leurs enfans ne partagent pas leur triste destinée ? Lorsque vous nous parlez de la félicité de vos esclaves, vous vous mentez à vous-même ou vous nous trompez. C'est le comble de l'extravagance de vouloir transformer en un acte d'humanité, une si étrange barbarie.

Mais en Europe, comme en Amérique, les peuples sont esclaves. L'unique avantage que nous ayons sur les nègres, c'est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.

Il n'est que trop vrai. La plupart des nations sont dans les fers. La multitude est généralement sacrifiée aux passions de quelques oppresseurs privilégiés. On ne connoît guère de région où un homme puisse se flatter d'être le maître de sa personne, de disposer à son gré de son héritage, de jouir paisiblement des fruits de son industrie. Dans les contrées même le moins asservies, le citoyen, dépouillé du produit de son travail par les besoins sans cesse renaissans d'un gouvernement avide ou obéré, est continuellement gêné sur les moyens les plus légitimes d'arriver au bonheur. Par-tout,

des superstitions extravagantes, des coutumes barbares, des loix surannées étouffent la liberté. Elle renaîtra, sans doute, un jour de ses cendres. A mesure que la morale & la politique feront des progrès, l'homme recouvrera ses droits. Mais pourquoi faut-il, qu'en attendant ces tems heureux, ces siècles de lumière & de prospérité, il y ait des races infortunées à qui l'on refuse jusqu'au nom consolant & honorable d'hommes libres, à qui l'on ravisse jusqu'à l'espoir de l'obtenir, malgré l'instabilité des événemens? Non, quoi qu'on en puisse dire, la condition de ces infortunés n'est pas la même que la nôtre.

Le dernier argument qu'on ait employé pour justifier l'esclavage, a eté de dire que c'étoit le seul moyen qu'on eût pu trouver, pour conduire les nègres à la béatitude éternelle par le grand bienfait du baptême.

O débonnaire Jésus, eussiez-vous prévu qu'on feroit servir vos douces maximes à la justification de tant d'horreur! Si la religion chrétienne autorisoit ainsi l'avarice des empires, il faudroit en proscrire à jamais les

dogmes ſanguinaires. Qu'elle rentre dans le néant, ou qu'à la face de l'univers, elle déſavoue les atrocités dont on la charge. Que ſes miniſtres ne craignent pas de montrer trop d'enthouſiaſme, dans un tel ſujet. Plus leur ame s'enflammera, mieux ils ſerviront leur cauſe. Leur crime ſeroit de reſter calmes & leur tranſport ſera ſageſſe.

Le défenſeur de l'eſclavage trouvera, nous n'en doutons point, qu'on n'a pas donné à ſes raiſons toute l'énergie dont elles étoient ſuſceptibles. Cela pourroit être. Quel eſt l'homme de bien qui proſtitueroit ſon talent à la défenſe de la plus abominable des cauſes, qui emploieroit ſon éloquence, s'il en avoit, à la juſtification de mille aſſaſſinats commis, de mille aſſaſſinats prêts à commettre ? Bourreau de tes frères, prends toi-même la plume, ſi tu l'oſes, calme le trouble de ta conſcience, & endurcis tes complices dans leur crime. J'aurois pu repouſſer avec plus de force & plus d'étendue les argumens que j'avois à combattre; mais en valoient-ils la peine ? Doit-on de grands efforts, toute la contention de ſon eſprit, à celui qui parle de mauvaiſe-foi ? Le mépris du ſilence ne conviendroit-il pas

mieux que la diſpute avec celui qui plaide pour ſon intérêt contre la juſtice, contre ſa propre conviction? J'en ai trop dit pour l'homme honnête & ſenſible; je n'en dirois jamais aſſez pour le commerçant inhumain.

Hâtons-nous donc de ſubſtituer à l'aveugle férocité de nos pères les lumières de la raiſon, & les ſentimens de la nature. Briſons les chaînes de tant de victimes de notre cupidité, duſſions-nous renoncer à un commerce qui n'a que l'injuſtice pour baſe, & que le luxe pour objet.

Mais non. Il n'eſt pas néceſſaire de faire le ſacrifice de productions que l'habitude nous a rendues ſi chères. Vous pourriez les tirer de l'Afrique même. Les plus importantes y croiſſent naturellement, & il ſeroit facile d'y naturaliſer les autres. Qui peut douter que des peuples qui vendent leurs enfans pour ſatisfaire quelques fantaiſies paſſagères, ne ſe déterminâſſent à cultiver leurs terres, pour jouir habituellement de tous les avantages d'une ſociété vertueuſe & bien ordonnée?

Il ne ſeroit pas même peut-être impoſſible d'obtenir ces productions de vos colonies, ſans les peupler d'eſclaves. Ces denrées pour-

roient être cueillies par des mains libres, & dès-lors consommées sans remords.

Pour atteindre à ce but, regardé si généralement comme chimérique, il ne faudroit pas, selon les idées d'un homme éclairé, faire tomber les fers des malheureux qui sont nés dans la servitude, ou qui y ont vieilli. Ces hommes stupides qui n'auroient pas été préparés à un changement d'etat, seroient incapables de se conduire eux-mêmes. Leur vie ne seroit qu'une indolence habituelle, ou un tissu de crimes. Le grand bienfait de la liberté doit être réservé pour leur postérité, & même avec quelques modifications. Jusqu'à leur vingtième année, ces enfans appartiendront au maître dont l'attelier leur aura servi de berceau, afin qu'il puisse être payé des frais qu'il aura été obligé de faire pour leur conservation. Les cinq années suivantes, ils seront obligés de le servir encore, mais pour un salaire fixé par la loi. Après ce terme, ils seront indépendans, pourvu que leur conduite n'ait pas mérité de reproche grave. S'ils s'étoient rendus coupables d'un délit de quelque importance, le magistrat les condamneroit aux travaux publics pour un tems plus

ou moins considérable. On donnera aux nouveaux citoyens une cabanne avec un terrein suffisant pour créer un petit jardin ; & ce sera le fisc qui fera la dépense de cet établissement. Aucun réglement ne privera ces hommes devenus libres de la faculté d'étendre la propriété qui leur aura été gratuitement accordée. Mettre ces entraves injurieuses à leur activité, à leur intelligence, seroit vouloir perdre follement le fruit d'une institution louable.

Cet arrangement produiroit, selon les apparences, les meilleurs effets. La population des noirs, actuellement arrêtée par le regret de ne donner le jour qu'à des êtres voués à l'infortune & à l'infamie, fera des progrès rapides. Elle recevra les soins les plus tendres de ces mêmes mères qui trouvoient souvent des délices inexprimables à l'étouffer ou à la voir périr. Ces hommes accoutumés à l'occupation dans l'attente d'une liberté assurée, & qui n'auront pas une possession assez vaste pour leur subsistance, vendront leurs sueurs à qui voudra ou pourra les payer. Leurs journées seront plus chères que celles des esclaves, mais elles seront aussi plus fruc-

tueuſes. Une plus grande maſſe de travail donnera une plus grande abondance de productions aux colonies, que leurs richeſſes mettront en état de demander plus de marchandiſes à la métropole.

Craindroit-on que la facilité de ſubſiſter ſans agir, ſur un ſol naturellement fertile, de ſe paſſer de vêtemens ſous un ciel brûlant, plongeât les hommes dans l'oiſiveté? Pourquoi donc les habitans de l'Europe ne ſe bornent-ils pas aux travaux de première néceſſité? Pourquoi s'épuiſent-ils dans des occupations laborieuſes, qui ne ſatisfont que des fantaiſies paſſagères? Il eſt parmi nous mille profeſſions plus pénibles les unes que les autres, qui ſont l'ouvrage de nos inſtitutions. Les loix ont fait éclorre ſur la terre un eſſaim de beſoins factices, qui n'auroient jamais exiſté ſans elles. En diſtribuant toutes les propriétés au gré de leur caprice, elles ont aſſujetti une infinité d'hommes à la volonté impérieuſe de leurs ſemblables, au point de les faire chanter & danſer pour vivre. Vous avez parmi vous des êtres faits comme vous, qui ont conſenti à s'enterrer ſous des montagnes pour vous fournir des métaux, du cuivre qui vous em-

poiſonne peut-être : pourquoi voulez-vous que des nègres ſoient moins dupes, moins fous que des Européens ?

En rendant à ces malheureux la liberté, ayez ſoin de les aſſervir à vos loix & à vos mœurs, de leur offrir vos ſuperfluités. Donnez-leur une patrie, des intérêts à combiner, des productions à faire naître, une conſommation analogue à leurs goûts ; & vos colonies ne manqueront pas de bras, qui, ſoulagés de leurs chaînes, en feront plus actifs & plus robuſtes.

Pour renverſer l'édifice de l'eſclavage, étayé par des paſſions ſi univerſelles, par des loix ſi authentiques, par la rivalité de nations ſi puiſſantes, par des préjugés plus puiſſans encore, à quel tribunal porterons-nous la cauſe de l'humanité, que tant d'hommes trahiſſent de concert ? Rois de la terre, vous ſeuls pouvez faire cette révolution. Si vous ne vous jouez pas du reſte des humains : ſi vous ne regardez pas la puiſſance des ſouverains comme le droit d'un brigandage heureux, & l'obéiſſance des ſujets comme une ſurpriſe faite à l'ignorance, penſez à vos devoirs. Refuſez le ſceau de votre autorité au

trafic infâme & criminel d'hommes convertis en vils troupeaux, & ce commerce disparoîtra. Réunissez une fois pour le bonheur du monde, vos forces & vos projets si souvent concertés pour sa ruine. Que si quelqu'un d'entre vous osoit fonder sur la générosité de tous les autres l'espérance de sa richesse & de sa grandeur, c'est un ennemi du genre-humain qu'il faut détruire. Portez chez lui le fer & le feu. Vos armées se rempliront du saint enthousiasme de l'humanité. Vous verrez alors quelle différence met la vertu entre des hommes qui secourent des opprimés, & des mercenaires qui servent des tyrans.

Que dis-je ? cessons de faire entendre la voix inutile de l'humanité aux peuples & à leurs maîtres : elle n'a peut-être jamais été consultée dans les opérations publiques. Eh bien! si l'intérêt a seul des droits sur votre ame, nations de l'Europe, écoutez-moi encore. Vos esclaves n'ont besoin ni de votre générosité, ni de vos conseils, pour briser le joug sacrilège qui les opprime. La nature parle plus haut que la philosophie & que l'intérêt. Déja se sont établies deux colonies de nègres fugitifs, que les traités & la force met-

tent à l'abri de vos attentats. Ces éclairs annoncent la foudre, & il ne manque aux nègres qu'un chef assez courageux, pour les conduire à la vengeance & au carnage.

Où est-il, ce grand homme, que la nature doit à ses enfans vexés, opprimés, tourmentés? Où est-il? Il paroîtra, n'en doutons point, il se montrera, il levera l'étandard sacré de la liberté. Ce signal vénérable rassemblera autour de lui les compagnons de son infortune. Plus impétueux que les torrens, ils laisseront par-tout les traces ineffaçables de leur juste ressentiment. Espagnols, Portugais, Anglois, François, Hollandois, tous leurs tyrans deviendront la proie du fer & de la flamme. Les champs Américains s'enivreront avec transport d'un sang qu'ils attendoient depuis si long-tems, & les ossemens de tant d'infortunés entassés depuis trois siècles, tressailliront de joie. L'ancien monde joindra ses applaudissemens au nouveau. Par-tout on bénira le nom du héros qui aura rétabli les droits de l'espèce humaine, par-tout on érigera des trophées à sa gloire. Alors disparoîtra le *code noir*; & que le *code blanc* sera terrible, si le vainqueur ne consulte que le droit de représailles!

En attendant cette révolution, les nègres gémiſſent ſous le joug des travaux, dont la peinture ne peut que nous intéreſſer de plus en plus à leur deſtinée.

XXV. Les terres de l'archipel Américain ont été cultivées juſqu'ici avec négligence.

Le ſol des iſles de l'Amérique a très-peu de rapport avec le nôtre. Ses productions ſont très-différentes, ainſi que la manière de les cultiver. A l'exception de quelques graines potagères, on n'y enſemence rien, tout s'y plante.

Comme le tabac fut la première production dont on s'occupa, que ſes racines ne prennent point de profondeur, & que la moindre écorchure la fait périr, on n'employa qu'un ſimple grattoir pour préparer les terres qui devoient la recevoir, & pour extirper les mauvaiſes herbes qui l'auroient étouffée. Cet uſage dure encore.

Lorſqu'on s'éleva à des cultures qui exigeoient plus de façons, & qui étoient moins délicates, on eut recours à la houe pour labourer & pour ſarcler : mais elle ne fut pas employée ſur tout l'eſpace qui devoit être mis en valeur. On ſe contenta de creuſer un trou pour placer la plante.

L'inégalité du terrein, le plus commu-

nément rempli de côteaux, donna vraisemblablement naissance à cet usage. On put craindre que des pluies, qui tombent toujours en torrens, ne ruinâssent par des ravines, les terres remuées. L'indolence & le défaut des moyens, dans les premiers tems, étendirent cette pratique aux plaines les plus unies, & l'habitude la consacra. Personne ne songeoit à s'en écarter. Enfin quelques colons, assez hardis pour s'élever au-dessus du préjugé, ont imaginé de se servir de la charrue; & il est vraisemblable que cette méthode deviendra générale par-tout où elle sera praticable. Il n'est rien qui ne porte à le desirer & à l'espérer.

Toutes les terres des isles étoient vierges, lorsque les Européens entreprirent de les défricher. Les premières occupées donnent depuis long-tems moins de productions qu'on n'en retiroit au commencement. Celles qu'on a mises successivement en valeur, participent de cet épuisement plus ou moins, en raison de l'époque de leur défrichement. Quelle qu'ait été leur fertilité dans l'origine, toutes la perdent avec le tems; & bientôt elles cesseront de répondre aux travaux des cultiva-

teurs, si l'art ne vient au secours de la nature.

C'est un principe d'agriculture, généralement avoué par les physiciens, que la terre n'est vraiment productive, qu'autant qu'elle peut recevoir les influences de l'air & de tous les météores dirigés par ce puissant agent, tels que les brouillards, les rosées, les pluies. C'est aux labours, & à des labours fréquens, à lui procurer cet avantage: les isles le réclament avec instance & sans délai. C'est la saison humide qu'il faut choisir pour remuer ces terres, dont la sécheresse arrêteroit la fécondité. La pratique de la charrue ne sauroit avoir d'inconvénient dans les campagnes bien égales. On préviendroit le danger de voir les terreins en pente ravagés par les orages, en faisant les labours transversalement sur une ligne qui croiseroit celle de la pente des côteaux. Si la pente étoit si rapide, que les terres, mises en valeur, pussent être entraînées malgré les sillons, on ajouteroit d'espace en espace, & dans le même sens, de petites saignées plus profondes, qui romproient en partie la force & la vîtesse que la roideur des collines ajoute à la chûte des grosses pluies.

L'utilité

L'utilité de la charrue ne ſe borneroit pas à procurer aux plantes plus de ſuc végétal. Elle aſſureroit encore leurs produits. Les iſles ſont le pays des inſectes. Leur multiplication y eſt favoriſée par une chaleur continuelle, & ils ſe ſuccèdent ſans interruption. On connoît l'étendue des ravages qu'ils font. Des labours fréquens & ſucceſſifs fatigueroient ces eſpèces dévorantes, troubleroient leur reproduction, en feroient beaucoup périr, & détruiroient la plupart de leurs œufs. Peut-être ce moyen ne ſeroit-il pas ſuffiſant contre les rats que les vaiſſeaux ont apportés d'Europe en Amérique, où ils ſe ſont tellement multipliés, qu'ils détruiſent ſouvent un tiers des récoltes. On pourroit appeller au ſecours l'activité des eſclaves, & encourager leur vigilance par quelque gratification.

La pratique du labourage paroîtroit devoir amener l'uſage des engrais, déja connu ſur la plupart des côtes. Celui qu'on emploie ſe nomme varech. C'eſt une eſpèce de plante marine, qui, au tems de ſa maturité, ſe détachant des eaux, eſt portée au rivage par le mouvement des ondes. Il eſt un grand principe de fécondité : mais employé ſans prépa-

ration, il communique au ſucre une âpreté déſagréable, qui doit venir des ſels imprégnés de parties huileuſes qui abondent dans les plantes marines. Peut-être ne faudroit-il, pour faire ceſſer cette amertume, que brûler la plante & l'employer en cendres. Les ſels dégagés par cette opération des parties huileuſes, & bien triturés par la végétation, circuleroient plutôt dans la canne de ſucre, & lui porteroient des ſucs plus purs.

Les terres intérieures n'ont commencé que depuis peu à être fumées. Le beſoin étendra cette pratique indiſpenſable; & avec le tems, le ſol d'Amérique recevra les mêmes ſecours que le ſol d'Europe: mais avec plus de difficulté. Dans des iſles, où les troupeaux ne ſont pas nombreux, & n'ont même que très-rarement le ſecours des étables, il faudra recourir à d'autres engrais, & les multiplier le plus qu'il ſera poſſible, pour ſuppléer à la qualité par l'abondance. La plus grande reſſource ſera toujours dans les mauvaiſes herbes, dont il faut débarraſſer continuellement les plantes utiles. On les ramaſſera, on les fera pourrir. Les colons qui cultivent le café ont donné l'exemple de cette méthode, mais avec

l'indolence que la chaleur du climat répand dans le travail même. Ils ont accumulé des herbes au pied des cafiers, ſans voir que ces herbes, qu'on ne prenoit pas même la peine de couvrir de terre, échauffoient l'arbre & ſervoient d'aſyle à des inſectes qui le dévoroient. On n'a guère été moins négligent dans le ſoin des troupeaux.

Tous les quadrupèdes domeſtiques de l'Europe ont été portés en Amérique par les Eſpagnols; & c'eſt de leurs établiſſemens que les colonies des autres nations les ont tirés. A l'exception du cochon qui, fait pour réuſſir dans les régions abondantes en fruit aquatiques, en inſectes, en reptiles, eſt devenu plus grand & d'un meilleur goût, ces animaux ont tous dégénéré, & l'on n'en trouve dans les iſles que de très-petites races. Quoique le vice du climat puiſſe avoir quelque part à cette dégradation, le défaut de ſoin en eſt peut-être la principale cauſe. Ils couchent toujours en plein champ. On ne leur donne jamais ni ſon ni avoine, & ils ſont au verd toute l'année. On leur refuſe juſqu'à l'attention de diviſer les prairies en pluſieurs quartiers, pour les faire paſſer alternativement de

l'un dans l'autre. Ils paiſſent toujours ſur le même eſpace, ſans laiſſer à l'herbe le tems de renaître. Ces fourrages ne peuvent avoir qu'un ſuc aqueux & foible. Une végétation trop prompte les empêche d'être ſuffiſamment digérés par la nature. Auſſi les animaux deſtinés à la nourriture des hommes ne donnent-ils qu'une chair coriace & ſans ſubſtance.

Ceux qu'on réſerve aux divers travaux, ne rendent qu'à peine un foible ſervice. Les bœufs ne traînent que de légers fardeaux, & ne les traînent pas toute la journée. Ils ſont toujours au nombre de quatre. On ne les attèle pas par la tête, mais par le col, à la manière d'Eſpagne. Ce n'eſt pas l'aiguillon, c'eſt le fouet qui les excite. Deux conducteurs règlent leur marche.

Lorſque les chemins ne permettent pas l'uſage des voitures, les bœufs ſont remplacés par les mulets. Ceux-ci ſont bâtés d'une manière plus ſimple qu'en Europe, mais beaucoup moins ſolide. On leur met ſur le dos un paillaſſon auquel on ſuſpend deux crochets de chaque côté, pris au haſard dans les bois. Ainſi équipés, ils portent au plus la moitié

de ce que portent les nôtres, & font la moitié moins de chemin.

Le pas des chevaux n'eſt pas ſi lent. Ils ont conſervé quelque choſe de la vîteſſe, du feu, de la docilité des chevaux Andalous, dont ils tirent leur origine: mais leurs forces ne répondent pas à leur ardeur. On eſt réduit à les multiplier beaucoup, pour en tirer le ſervice qu'un petit nombre rendroit en Europe. Il faut en atteler trois ou quatre aux voitures extrêmement légères, dont les habitans aiſés ſe ſervent pour des courſes, qu'ils appellent des voyages, & qui ne ſeroient chez nous que des promenades.

On auroit empêché, retardé ou diminué la dégradation des animaux aux iſles, ſi on eût eu l'attention de les renouveller par des races étrangères. Des étalons, venus des contrées plus froides ou plus chaudes, auroient corrigé à un certain point l'influence de la température, de la nourriture, de l'éducation. Avec les femelles du pays, ils auroient produit de nouvelles races d'autant meilleures, qu'ils ſeroient partis d'un climat plus différent de celui où ils auroient été portés.

Il eſt bien extraordinaire qu'une idée ſi ſimple ne ſoit venue à aucun colon ; & qu'il n'y ait eu aucune légiſlation aſſez occupée de ſes intérêts pour ſubſtituer dans ſes établiſſemens le bœuf à boſſe au bœuf commun. Tous les gens inſtruits doivent ſe rappeller que le bœuf à boſſe a le poil plus doux & plus luſtré, le naturel moins lourd, moins brut que notre bœuf, & une intelligence, une docilité fort ſupérieures. Il eſt léger à la courſe, & il peut ſuppléer au cheval, puiſqu'on le monte. Il ſe plaît autant dans les contrées méridionales, que celui dont nous nous ſervons aime les zones froides ou tempérées. On ne connoît que cette race dans les iſles orientales, & dans la plus grande partie de l'Afrique. Si l'habitude prenoit moins d'empire qu'elle n'en a communément, même ſur les gouvernemens les plus éclairés, on auroit vu que cet animal utile convenoit ſinguliérement au grand archipel de l'Amérique, & qu'il n'y avoit rien de ſi aiſé que de le tirer à peu de frais de la côte d'Or, ou de celle d'Angole.

Deux riches cultivateurs également frappés, l'un à la Barbade, l'autre à Saint-Domingue, de la foibleſſe des animaux de trait

& de charge dont ils trouvoient l'ufage établi, ont tenté de leur fubftituer le chameau. Cette expérience faite autrefois fans fuccès au Pérou par les Efpagnols, n'a pas été heureufe & ne devoit pas l'être. Il eft connu que le chameau, quoique naturel aux pays chauds, craint les chaleurs exceffives, & qu'il peut auffi peu réuffir, auffi peu fe perpétuer fous le ciel brûlant de la Zone Torride, que dans les zones tempérées. On auroit mieux fait de fe tourner du côté du buffle.

Le buffle eft un animal très-fale & d'un naturel violent. Il a des fantaifies brufques & fréquentes. Son cuir eft folide, léger, prefque impénétrable, & fa corne propre à beaucoup d'ufages. On trouve fa chair noire & dure, défagréable au goût & à l'odorat. Le lait de la femelle eft moins doux, mais plus abondant que celui de la vache. Nourri comme le bœuf, avec lequel il a une reffemblance marquée, il le furpaffe prodigieufement en force & en vîteffe. Deux buffles enchaînés à un charriot, au moyen d'un anneau qu'on leur paffe dans le nez, traînent autant que quatre bœufs des plus vigoureux, & en moitié moins de tems. Ils doivent cette double fupé-

riorité à l'avantage d'avoir les jambes plus hautes, & une maſſe de corps plus conſidérable, dont tout le poids eſt employé à tirer, parce que leur cou & leur tête ſe portent naturellement en bas. Comme cet animal eſt originaire de la Zone Torride, & qu'il eſt plus gros, plus fort, plus docile à meſure qu'il habite des pays plus chauds, on n'a jamais dû douter qu'il ne pût être d'une grande utilité dans les Antilles, & qu'il ne s'y perpétuât aiſément. Il faut le croire, ſur-tout depuis les heureuſes expériences qui ont été faites à la Guyane.

L'indolence & la routine qui ont empêché la propagation des animaux domeſtiques, n'ont pas moins arrêté le ſuccès de la tranſplantation de nos végétaux. On a porté ſucceſſivement aux iſles, pluſieurs eſpèces d'arbres fruitiers. Ceux qui n'ont pas péri, ſont des eſpèces de ſauvageons dont les fruits ne ſont ni beaux, ni bons. La plupart ont dégénéré fort vîte; parce qu'on les a abandonnés à la force d'une végétation, toujours active, toujours excitée par la roſée abondante des nuits, par les vives chaleurs du jour, double principe de fécondité. Peut-être un obſerva-

teur intelligent en auroit-il ſu profiter pour ſe procurer des fruits paſſables : mais on ne trouve pas de ces hommes dans les colonies. Si nos plantes potagères y ont réuſſi ; ſi elles ſont toujours renaiſſantes, toujours vertes, toujours mûres ; c'eſt qu'elles n'ont pas eu à lutter contre le climat où elles rencontroient une terre humide & pâteuſe qui leur eſt propre ; c'eſt qu'elles n'exigeoient pas le moindre ſoin. Les ſueurs des eſclaves arroſent des productions plus utiles.

XXVI. Les eſclaves ſont d'abord occupés de leur ſubſiſtance. On leur demande enſuite de riches productions.

On a tourné les premiers travaux de ces malheureux vers les objets néceſſaires pour la conſervation de leur miſérable exiſtence. Avant leur arrivée aux iſles, croiſſoient, ſans ſoin, au milieu des forêts, la patate & l'igname. La patate eſt une eſpèce de liſeron, qui s'élève peu-à-peu ; dont les feuilles ſont alternes, anguleuſes, en cœur ; dont la fleur eſt ſemblable pour la forme & le nombre des parties à celle du liſeron ordinaire. La tige de l'igname eſt grimpante, herbacée, garnie de feuilles oppoſées ou alternes, taillées en cœur, qui laiſſent échapper de leur aiſſelle des épis de fleurs mâles ſur un pied, femelles ſur un autre, munies chacune d'un calice à

ſix diviſions. Les mâles ont ſix étamines. Le piſtil des femelles eſt ſurmonté de trois ſtyles. Il adhère au calice & devient avec lui une capſule comprimée à trois loges remplies de deux ſemences. Ces plantes, aſſez multipliées par la nature ſeule pour la ſubſiſtance d'un petit nombre de ſauvages, dûrent être cultivées, lorſqu'il fallut nourrir une population plus conſidérable. On s'y détermina, & on leur aſſocia d'autres plantes tirées du pays même des nouveaux conſommateurs.

L'Afrique a fourni aux iſles un arbriſſeau qui s'élève environ quatre pieds, qui vit quatre ans, & qui eſt utile pendant toute ſa durée. Ses feuilles ſont compoſées de trois folioles alongées, réunies ſur un petiole commun. Ses fleurs jaunâtres, irrégulières comme celles des plantes légumineuſes, ſont diſpoſées en bouquets aux extrémités des rameaux. Il porte des gouſſes qui renferment pluſieurs grains d'une eſpèce de pois très-ſaine & très-nourriſſante. On appelle cet arbuſte pois d'Angole. Il réuſſit également, & dans les terres naturellement ſtériles, & dans celles dont on a épuiſé les ſels. Auſſi les meilleurs adminiſtrateurs d'entre les colons ne man-

quent-ils jamais d'en ſemer dans toutes les parties de leurs habitations, qui, dans d'autres mains, reſteroient incultes.

Cependant, le préſent le plus précieux que les iſles aient reçu de l'Afrique, c'eſt le manioc. La plupart des hiſtoriens l'ont regardé comme une plante originaire d'Amérique. On ne voit pas trop ſur quel fondement eſt appuyée cette opinion, quoique aſſez généralement reçue. Mais la vérité en fut-elle demontrée, les Antilles n'en tiendroient pas moins le manioc des Européens qui l'y ont tranſporté avec les Africains qui s'en nourriſſoient. Avant nos invaſions, la communication du continent de l'Amérique avec ces iſles étoit ſi peu de choſe, qu'une production de la terre-ferme pouvoit être ignorée dans l'archipel des Antilles. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les ſauvages, qui offrirent à nos premiers navigateurs des bananes, des ignames, des patates, ne leur préſentèrent point de manioc; c'eſt que les Caraïbes, concentrés à la Dominique & à Saint-Vincent, l'ont reçu de nous; c'eſt que le caractère des ſauvages ne les rendoit pas propres à une culture ſi ſuivie; c'eſt que cette

ſorte de culture exige des champs très-découverts, & que dans les forêts dont ces iſles étoient hériſſées, on ne trouva pas des intervalles défrichés qui euſſent plus de vingt-cinq toiſes en quarré. Enfin, ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on ne voit l'uſage du manioc établi qu'après l'arrivée des noirs; & que de tems immémorial il forme la nourriture principale d'une grande partie de l'Afrique.

Quoi qu'il en ſoit, le manioc eſt une plante qui vient de bouture. On la place dans des foſſes de cinq ou ſix pouces de profondeur, qu'on remplit de la terre même qu'on en avoit tirée. Ces foſſes ſont éloignées les unes des autres de deux pieds ou deux pieds & demi, ſelon la nature du terrein. L'arbuſte s'élève un peu plus que la hauteur de l'homme. Son tronc, à-peu-près gros comme le bras, eſt d'un bois mou & caſſant. A meſure qu'il croît, les feuilles baſſes tombent, en laiſſant ſur la tige une impreſſion demi-circulaire. Il n'en reſte que vers le ſommet. Elles ſont toujours alternes & découpées profondément en pluſieurs lobes. L'extrémité des rameaux eſt terminée par des bouquets de fleurs mâles &

femelles, confondues enſemble. Le calice des premières eſt à cinq diviſions & renferme dix étamines ; celui des ſecondes eſt de cinq pièces. Le piſtil qu'elles entourent eſt ſurmonté de trois ſtyles velus & devient une capſule hériſſée à trois loges, remplie de trois ſemences. Il n'y a d'utile, dans la plante, que ſa racine qui eſt tubéreure & acquiert au bout de huit mois ou plus la groſſeur d'une belle rave. On en diſtingue pluſieurs variétés qui diffèrent par leur volume, leur couleur & le tems qu'elles mettent à mûrir. Cette plante eſt délicate ; la culture en eſt pénible ; le voiſinage de toute ſorte d'herbes l'incommode ; il lui faut un terrein ſec & léger.

Lorſque les racines ont atteint la groſſeur & la maturité qu'elles doivent avoir, on les arrache & on leur fait ſubir différentes préparations pour les rendre propres à la nourriture des hommes. Il faut ratiſſer leur première peau, les laver, les raper & les mettre enſuite à la preſſe pour en extraire le ſuc regardé comme un poiſon très-actif. La cuiſſon achève de faire évaporer ce qui pourroit y reſter du principe vénéneux qu'elles renfermoient. Lorſqu'il ne paroît plus de fumée, on les ôte

de dessous la platine de fer, où on les a fait cuire, & on les laisse refroidir.

La racine de manioc rapée, & réduite en petits grains par la cuisson, s'appelle farine de manioc. On donne le nom de cassave à la pâte de manioc, changée en gâteau par la seule attention de la faire cuire sans la remuer. Il y auroit du danger de manger autant de cassave que de farine, parce que la cassave est beaucoup moins cuite. L'une & l'autre se conservent long-tems & sont très-nourrissantes, mais d'une digestion un peu difficile. Quoiqu'elles paroissent d'abord insipides, il se trouve un grand nombre de blancs nés aux isles, qui les préfèrent au meilleur froment. La plupart des Espagnols en font un usage habituel. Le François en nourrit ses esclaves. Les autres peuples Européens qui ont formé des établissemens aux isles, ne connoissent que peu le manioc. C'est de l'Amérique Septentrionale que ces colonies reçoivent leur subsistance; de sorte que si par quelque événement, qui est très-possible, leur liaison avec cette fertile contrée étoit interrompue pendant quatre mois, elles seroient réduites à mourir de faim. Une avidité sans bornes ferme

les yeux des colons insulaires sur ce danger imminent. Tous, ou presque tous, trouvent avantageux de tourner l'activité entière de leurs esclaves, vers les productions qui entrent dans le commerce. Les principales sont l'indigo, la cochenille, le cacao, le rocou, le coton, le café, le sucre. On a parlé des trois premières dans l'histoire des régions soumises à la Castille. Il faut décrire actuellement les autres.

XXVII. De la culture du rocou.

Le rocou est une teinture rouge, nommée achiote par les Espagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce soit. L'arbre qui le donne est aussi haut & plus touffu que le prunier. Il a l'écorce rousseâtre, les feuilles grandes, alternes, en cœur, accompagnées à leur base de deux stipules ou membranes qui tombent de bonne heure. Les fleurs disposées en bouquets ont un calice à cinq divisions, dix pétales légérement purpurins, dont cinq sont intérieurs & plus petits. Ils tiennent, de même qu'un grand nombre d'étamines, sous le pistil qui est couronné d'un seul style. Le fruit est une capsule d'un rouge foncé, hérissée de pointes molles,

large à sa base, retrécie par le haut. Elle s'ouvre dans sa longueur en deux grandes valves, garnies intérieurement d'un réceptacle longitudinal, couvert de semences. Ces semences sont enduites d'une substance extractive & rouge, qui est le rocou proprement dit. Cet arbre fleurit & fructifie deux fois dans l'année.

Il suffit qu'une des huit ou dix gousses, que chaque bouquet contient, s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puisse les cueillir toutes. On en détache les graines, qui sont mises aussi-tôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorsque la fermentation commence, les graines sont remuées fortement avec de grandes spatules de bois, jusqu'à ce que le rocou en soit entiérement détaché. On verse ensuite le tout dans des cribles de jonc, qui retiennent ce qu'il y a de solide, & laissent écouler dans des chaudières de fer une liqueur épaissie, rougeâtre & fétide. A mesure qu'elle bout, on la recueille dans de grandes bassines. Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile; & l'on remet dans la chaudière l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume, qu'on fait bouillir pendant

dix

dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une ſpatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudière & ne noirciſſe point. Lorſqu'elle eſt cuite ſuffiſamment & un peu durcie, on la met ſur des planches où elle ſe refroidit. On la diviſe enſuite en pain de deux ou trois livres, & toutes les préparations ſont terminées.

L'arbriſſeau, qui fournit le coton à nos manufactures, demande un ſol ſec & pierreux. Il préfère celui qui eſt déja familiariſé par la culture. Ce n'eſt pas que la plante ne paroiſſe mieux proſpérer dans un terrein neuf que dans un ſol uſé : mais en y pouſſant plus de bois, elle y donne moins de fruit. XXVIII. De la culture du coton.

L'expoſition du levant eſt celle qui lui convient le mieux. C'eſt en mars, c'eſt en avril & dans les premières pluies du printems, que commence la culture du coton. On fait des trous à ſept ou huit pieds de diſtance les uns des autres, & l'on y jette un nombre indéterminé de graines. Lorſqu'elles ſont levées à la hauteur de cinq ou ſix pouces, toutes les tiges ſont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuſes.

Celles-ci ſont étêtées deux fois avant la fin d'août. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il n'y a que le bois pouſſé après la dernière taille qui porte du fruit, & que ſi on laiſſoit monter l'arbuſte au-deſſus de quatre pieds, la récolte ſeroit moins aiſée, ſans être plus abondante.

Pour qu'il puiſſe proſpérer, on doit porter une attention très ſuivie à arracher les mauvaiſes herbes qui naiſſent autour de cet arbuſte utile. Les pluies fréquentes lui conviennent, mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut ſur-tout que les mois de mars & d'avril, tems où ſe fait la récolte, ſoient bien ſecs, pour que le coton ne ſoit pas taché ou rougi.

Pour renouveller cet arbriſſeau, on le recèpe tous les deux ou trois ans juſqu'à la racine, qui produit pluſieurs rejettons. Ils ſe chargent de feuilles à trois ou cinq lobes, diſpoſées alternativement ſur les tiges & accompagnées de deux ſtipules. Au bout de huit ou neuf mois, il paroît des fleurs jaunes, rayées de rouge, aſſez grandes, ſemblables à la fleur de mauve pour la ſtructure & le nombre de leurs parties. Le piſtil, placé

dans le milieu, devient une coque de la grosseur d'un œuf de pigeon, à trois ou quatre loges. Chaque loge, en s'ouvrant, laisse appercevoir plusieurs graines arrondies, enveloppées d'une bourre blanche, qui est le coton proprement dit. Cette ouverture du fruit indique sa maturité & le tems propre à la récolte.

Lorsqu'elle est faite, il faut séparer le coton de la graine qu'il recouvre. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'est une machine composée de deux baguettes de bois dur, qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les assujettit par les deux bouts, & il n'y a de distance entre elles que celle qui est nécessaire pour laisser passer la graine. A l'un des bouts, est une espèce de petite meule, qui, mise en mouvement par le pied, fait tourner les deux baguettes en sens contraires. Elles prennent le coton qui leur est présenté, & en font sortir, par l'impulsion qu'elles ont reçue, la graine qu'il renferme.

XXIX. De la cul-

Le cafier, originaire d'Arabie, où la

ture du caſé.

nature avare pour les beſoins eſt prodigue pour le luxe, fut long-tems la plante chérie de cette terre heureuſe. Les tentatives inutiles que firent les Européens, pour en faire germer le fruit, leur firent croire que les habitans du pays le trempoient dans l'eau bouillante ou le faiſoient ſécher au four, avant de le vendre, pour conſerver à jamais un commerce, qui faiſoit leur richeſſe principale. On ne fut détrompé de cette opinion que lorſqu'on eut porté l'arbre même à Batavia, & enſuite à l'iſle de Bourbon & à Surinam. L'expérience fit voir qu'il en étoit du cafier comme de beaucoup d'autres plantes, dont la ſemence ne lève point, ſi elle n'eſt miſe en terre toute récente.

Cet arbre, qui ne proſpère que ſous un climat où l'hiver ne ſe fait pas ſentir, a des feuilles liſſes, entières, ovales & aiguës comme celles du laurier; elles ſont de plus oppoſées & ſéparées à leur baſe par une écaille intermédiaire. Les fleurs, diſpoſées en anneaux, ont une corolle blanche, ſemblable à celle du jaſmin, chargée de cinq étamines, & portées elles-mêmes ſur le piſtil. Celui-ci, renfermé dans un calice

à cinq divisions, devient avec lui une baie d'abord verte, puis rougeâtre, de la grosseur d'une petite cerise, remplie de deux noyaux ou fèves de substance dure & comme cornée. Ces noyaux, convexes à l'extérieur, applatis & sillonnés du côté par lequel ils se touchent, donnent, lorsqu'ils ont été rôtis & mis en poudre, une infusion fort agréable, propre à écarter le sommeil, & dont l'usage, ancien dans l'Asie, s'est répandu insensiblement dans la plus grande partie du globe.

Le meilleur café, le café le plus cher est toujours celui d'Arabie : mais les isles de l'Amérique & les côtes de ce Nouveau-Monde qui le cultivent depuis le commencement du siècle, en fournissent infiniment davantage. Il n'y a pas le même degré de bonté par-tout. Celui qui naît dans un sol favorable, qui croît à l'exposition du levant, qui jouit de la fraîcheur des rosées & des pluies, qui est mûri par une chaleur tempérée : celui-là est supérieur aux autres.

Les plants du cafier doivent être mis dans des trous de douze à quinze pouces, & à six, sept, huit ou neuf pieds de distance, suivant

la nature du terrein. Naturellement ils s'élèveroient à dix-huit ou vingt-pieds. On les arrête à cinq, pour pouvoir cueillir commodément leur fruit. Ainsi étêtés, ils étendent si bien leurs branches qu'elles se confondent.

Tantôt cet arbre récompense les travaux du cultivateur dès la troisième année, & tantôt seulement à la cinquième ou à la sixième. Quelquefois il ne produit pas une livre de café, & d'autres fois il en donne jusqu'à trois ou quatre. En quelques endroits, il ne dure que douze ou quinze ans, & en d'autres vingt-cinq ou trente. Ces variations dépendent singuliérement du sol où il est placé.

Le café de l'Amérique resta long-tems dans un état d'imperfection qui l'avilissoit. On ne lui accordoit alors aucun soin. Cette négligence a diminué peu-à-peu. Ce n'est qu'après avoir été bien lavé; qu'après avoir été dépouillé de sa gomme; qu'après avoir reçu toutes les préparations convenables, qu'il est aujourd'hui porté au moulin.

Ce moulin est composé de deux rouleaux de bois, garnis de lames de fer, longs de dix-huit pouces sur dix ou douze de dia-

mètre ; ils ſont mobiles ; & par le mouvement qu'on leur donne, ils s'approchent d'une troiſième pièce immobile qu'on nomme mâchoire. Au-deſſus des rouleaux eſt une trémie dans laquelle on met le café, qui tombant entre les rouleaux & la mâchoire, ſe dépouille de ſa première peau, & ſe diviſe en deux parties dont il eſt composé, comme on le voit par la forme du grain, qui eſt plat d'un côté, & arrondi de l'autre. En ſortant de cette machine, il entre dans un crible de laiton incliné, qui laiſſe paſſer la peau du grain à travers ſes fils, tandis que le fruit gliſſe, & tombe dans des paniers, d'où il eſt tranſporté dans un vaiſſeau plein d'eau, où on le lave, après qu'il y a trempé une nuit. Quand la récolte eſt finie & bien ſéchée, on remet le café dans une machine qu'on appelle moulin à piler. C'eſt une meule de bois qu'un mulet ou un cheval fait tourner verticalement autour de ſon pivot. En paſſant ſur le café ſec, elle en enlève le parchemin, qui n'eſt autre choſe qu'une pellicule qui s'étoit détachée de la graine, à meſure que le café ſéchoit. Débarraſſé de ſon parchemin, on le tire de ce moulin,

pour être vanné d'un autre, qu'on appelle moulin à van. Cette machine, armée de quatre pièces de fer blanc posées sur un essieu, est agitée avec beaucoup de force par un esclave ; & le vent que font ces plaques nettoie le café de toutes les pellicules qui s'y trouvoient mêlées. Ensuite il est porté sur une table où les nègres en séparent tous les grains cassés, & les ordures qui pourroient y rester. Après ces opérations, le café peut se vendre.

Son prix fut d'abord médiocre. La passion que prit l'Europe entière pour cette boisson délicieuse, en augmenta beaucoup la valeur. Cette raison en fit trop vivement pousser la culture, après la pacification de 1763. La production surpassa bientôt la consommation. Depuis quelques années, tous les planteurs sont ruinés. Leur sort ne changera que lorsque l'équilibre sera rétabli. Il ne nous est pas donné de fixer l'époque de cette heureuse révolution.

XXX. De la culture du sucre.

La canne, qui donne le sucre, est une espèce de roseau, qui s'élève à neuf pieds, & quelquefois plus, selon la nature du sol. Son diamètre le plus ordinaire est d'un pouce.

Elle eſt couverte d'une écorce peu dure, qui renferme une moëlle plus ou moins compacte, remplie d'un ſuc doux & viſqueux. Des nœuds la coupent par intervalles, & donnent naiſſance aux feuilles qui ſont longues, étroites, coupantes ſur les bords & engrainées à leur baſe. Celles du bas tombent, à meſure que la tige s'élève. Elle eſt terminée par une pannicule ſoyeuſe, aſſez conſidérable, dont chaque fleur a trois étamines & une ſeule graine, recouverte d'un calice à deux feuillets, entouré de poils.

Cette plante eſt cultivée de toute ancienneté dans quelques contrées de l'Aſie & de l'Afrique. Vers le milieu du douzième ſiècle, on en enrichit la Sicile, d'où elle paſſa dans les provinces méridionales de l'Eſpagne. Elle fut depuis naturaliſée à Madère & aux Canaries. C'eſt de ces iſles qu'on la tira pour la porter dans le Nouveau-Monde, où elle a auſſi-bien proſpéré que ſi elle en étoit originaire.

Toutes les terres ne lui conviennent pas également. Celles qui ſont graſſes & fortes, baſſes & marécageuſes, environnées de bois, ou nouvellement défrichées, ne pro-

duisent, malgré la grosseur & la longueur des cannes, qu'un suc aqueux, peu sucré, de mauvaise qualité, difficile à cuire, à purifier & à conserver. Les cannes, plantées dans un terrein où elles trouvent bientôt le tuf ou le roc, n'ont qu'une durée fort courte, & ne donnent que peu de sucre. Un sol léger, poreux & profond, est celui que la nature a destiné à cette production.

La méthode générale pour l'obtenir, est de préparer un grand champ; de faire, à trois pieds de distance l'une de l'autre, des tranchées qui aient dix-huit pouces de long, douze de large, & six de profondeur; d'y coucher deux, & quelquefois trois boutures d'environ un pied chacune, tirées de la partie supérieure de la canne, & de les couvrir légérement de terre. Il sort de chacun des nœuds qui se trouvent dans les boutures, une tige qui, avec le tems, devient canne à sucre.

On doit avoir l'attention de la débarrasser continuellement des mauvaises herbes, qui ne manquent jamais de naître autour d'elle. Ce travail ne dure que six mois. Les cannes sont alors assez touffues & assez voi-

ſines les unes des autres pour faire périr tout ce qui pourroit nuire à leur fécondité. On les laiſſe croître ordinairement dix-huit mois ; ce n'eſt guère qu'à cette époque qu'on les coupe.

Il ſort de leur ſouche des rejettons qui ſont coupés à leur tour quinze mois après. Cette ſeconde coupe ne donne guère que la moitié du produit de la première. On en fait quelquefois une troiſième, & même une quatrième, qui ſont toujours moindres progreſſivement, quelle que ſoit la bonté du ſol. Auſſi n'y a-t-il que le défaut de bras pour replanter ſon champ, qui puiſſe obliger un cultivateur actif à demander à ſa canne plus de deux récoltes.

Elles ne ſe font pas dans toutes les colonies, à la même époque. Dans les établiſſemens François, Danois, Eſpagnols, Hollandois, elles commencent en janvier, & continuent juſqu'en octobre. Cette méthode ne ſuppoſe pas une ſaiſon fixe pour la maturité de la canne. Cependant, cette plante doit avoir comme les autres ſes progrès ; & on remarque très-bien qu'elle eſt en fleur dans les mois de novembre & de

décembre. Il doit réfulter de l'ufage de ces nations qui ne ceffent point de récolter pendant dix mois, qu'elles coupent des cannes, tantôt prématurées, & tantôt trop mûres. Dès-lors le fruit n'a pas les qualités requifes. Cette récolte doit avoir une faifon fixe, & c'eft vraifemblablement dans les mois de mars & d'avril, où tous les fruits doux font mûrs, tandis que les fruits aigres ne mûriffent qu'aux mois de juillet & d'août.

Les Anglois coupent leurs cannes en mars & en avril. Ce n'eft pas cependant la raifon de maturité qui les détermine. La féchereffe qui regne dans leurs ifles, leur rend les pluies qui tombent en feptembre néceffaires pour planter; & comme la canne eft dix-huit mois à croître, cette époque ramène toujours leur récolte au point de maturité.

Pour extraire le fuc des cannes coupées, ce qui doit fe faire dans vingt-quatre heures, fans quoi il s'aigriroit, on les met entre deux cylindres de fer ou de cuivre, pofés perpendiculairement fur une table immobile. Le mouvement de ces cylindres eft déterminé par une roue horizontale, que des bœufs ou des chevaux font tourner:

mais dans les moulins à eau, cette roue horizontale tire ſon mouvement d'une roue perpendiculaire, dont la circonférence, préſentée au courant de l'eau, reçoit une impreſſion qui la fait mouvoir ſur ſon axe; de la droite à la gauche, ſi le courant de l'eau frappe la partie ſupérieure de la roue; de la gauche à la droite, ſi le courant frappe la partie inférieure.

Du réſervoir, où le ſuc de la canne eſt reçu, il tombe dans une chaudière où l'on fait évaporer les parties d'eau les plus faciles à ſe détacher. Cette liqueur eſt verſée dans une autre chaudière, où un feu modéré lui fait jetter ſa première écume. Lorſqu'elle a perdu ſa glutinoſité, on la fait paſſer dans une troiſième chaudière où elle jette beaucoup plus d'écume à un degré plus fort de chaleur. Enſuite on lui donne le dernier degré de cuiſſon dans une quatrième chaudière, dont le feu eſt à celui de la première comme trois à un.

Ce dernier feu décide du ſort de l'opération. S'il a été bien conduit, le ſucre forme des cryſtaux plus ou moins gros, plus ou moins brillans, à raiſon de la plus grande

ou de la moindre quantité d'huile qui les ſalit. Si le feu a été trop pouſſé, la matière ſe réduit à un extrait noir & charbonneux, qui ne peut plus fournir de ſel eſſentiel. Si le feu a été trop modéré, il reſte une quantité conſidérable d'huiles étrangères, qui marquent le ſucre, le rendent gras & noirâtre; de ſorte que quand on veut le deſſécher, il devient toujours poreux, parce que les intervalles qu'occupoient les huiles reſtent vuides.

Auſſi-tôt que le ſucre eſt refroidi, on le verſe dans des vaſes de terre faits en cône. La baſe du cône eſt découverte, ſon ſommet eſt percé d'un trou, & on fait écouler par ce trou l'eau qui n'a pu fournir des cryſtaux. C'eſt ce qu'on nomme le ſirop. Après l'écoulement, on a du ſucre brut. Il eſt gras, il eſt brun, il eſt mou.

La plupart des iſles laiſſent à l'Europe le ſoin de donner au ſucre les autres préparations néceſſaires pour en faire uſage. Cette pratique leur épargne des bâtimens coûteux. Elle laiſſe plus de noirs à employer aux travaux des terres. Elle permet de récolter ſans interruption deux ou trois mois

de ſuite. Elle emploie un plus grand nombre de navires pour l'exportation.

Les ſeuls colons François ont cru de leur intérêt de donner à leurs ſucres une autre façon. Quelle que puiſſe être la perfection de la cuite du ſuc de la canne, il reſte toujours une infinité de parties étrangères accrochées aux ſels du ſucre, auquel elles paroiſſent être ce que la lie eſt au vin. Elles lui donnent une couleur terne & un goût de tartre, dont on cherche à le dépouiller par une opération appellée *terrage*. Elle conſiſte à remettre le ſucre brut dans un nouveau vaſe de terre, en tout ſemblable à celui dont nous avons parlé. On couvre la ſurface du ſucre dans toute l'étendue de la baſe du cône, d'une marne blanche qu'on arroſe d'eau. En ſe filtrant à travers cette marne, l'eau entraîne une portion de terre calcaire, qu'elle promène ſur les différentes molécules ſalines, où cette terre rencontre des matières graſſes auxquelles elle s'unit. On fait enſuite écouler cette eau par l'ouverture du ſommet du moule, & on a un ſecond ſirop qu'on nomme melaſſe, & qui eſt d'autant plus mauvais que le ſucre étoit plus beau, c'eſt-à-

dire, qu'il contenoit moins d'huile étrangère à ſa nature : car alors la terre calcaire, diſſoute par l'eau, paſſe ſeule & fait ſentir toute ſon âcreté.

Ce terrage eſt ſuivi d'une dernière préparation qui s'opère par le feu, & qui a pour objet de faire évaporer l'humidité dont les ſels ſe ſont imprégnés pendant le terrage. Pour y parvenir, on fait ſortir la forme du ſucre du vaſe conique de terre ; on la tranſporte dans une étuve qui reçoit d'un fourneau de fer une chaleur douce & graduelle, & on l'y laiſſe juſqu'à ce que le ſuc ſoit très-ſec ; ce qui arrive ordinairement au bout de trois ſemaines.

Quoique les frais qu'exige cette opération ſoient perdus en général pour la choſe, puiſque le ſucre terré eſt communément raffiné en Europe de la même manière que le ſucre brut ; cependant tous les habitans des iſles Françoiſes qui ſont en état de purifier ainſi leurs ſucres, ne manquent guère de prendre ce ſoin. Ils y trouvent l'avantage inappréciable pour une nation dont la marine militaire eſt foible, de faire paſſer en tems de guerre de plus grandes valeurs dans leur

leur métropole avec un moindre nombre de bâtimens que s'ils ne faisoient que du sucre brut.

On peut juger d'après celui-ci, mais beaucoup mieux d'après le sucre terré, de quelle sorte de sels il est composé. Si le sol où la canne a été plantée est solide, pierreux, incliné ; les sels seront blancs, angulaires & les grains fort gros. Si le sol est marneux, sa blancheur sera la même, mais les grains taillés sur moins de faces, réfléchiront moins de lumière. Si le sol est gras & spongieux, les grains seront à-peu-près sphériques, la couleur sera terne, le sucre fuira sous le doigt sans y laisser de sentiment. Ce dernier sucre est réputé de la plus mauvaise espèce.

Quelle qu'en soit la raison, les lieux exposés au Nord produisent le meilleur sucre, & les terreins marneux en donnent davantage. Les préparations qu'exige le sucre qui pousse dans ces deux espèces de sol, sont moins longues & moins laborieuses, qu'elles ne le sont pour le sucre produit dans une terre grasse. Mais ces principes sont sujets à des modifications infinies, dont la recher-

che n'appartient qu'à des chymiſtes, ou à des cultivateurs très-attentifs.

La canne fournit, outre le ſucre, des ſirops qui valent le douzième du prix des ſucres. Le ſirop de meilleure qualité eſt celui qui coule d'un premier vaſe dans un ſecond, lorſqu'on fait le ſucre brut. Il eſt compoſé de matières groſſières, qui entraînent avec elles des ſels de ſucre, ſoit qu'elles les contiennent, ſoit qu'elles les aient détachées dans leur paſſage. Le ſirop inférieur, plus amer & en moindre quantité, eſt formé par l'eau qui entraîne les parties tartreuſes & terreſtres du ſucre, lorſqu'on le leſſive. Par le moyen du feu, on tire encore quelque ſucre du premier ſirop, qui, après cette opération, eſt moins eſtimé que le ſecond.

Tous deux ſont conſommés dans le nord de l'Europe, où ils tiennent lieu de beurre & de ſucre au peuple. L'Amérique Septentrionale en fait le même uſage, & de plus s'en ſert pour donner de la fermentation & un goût agréable à une boiſſon nommée *pruſſ*, qui n'eſt autre choſe qu'une infuſion d'une écorce d'arbre.

Ce ſirop eſt encore plus utile, par le ſecret qu'on a trouvé de le convertir en le diſtillant, en une eau-de-vie que les Anglois appellent *rum*, & les François *taffia*. Cette opération, très-ſimple, ſe fait en mêlant un tiers de ſirop avec deux tiers d'eau. Lorſque ces deux ſubſtances ont ſuffiſamment fermenté, ce qui arrive ordinairement au bout de douze ou quinze jours, elles ſont miſes dans un alambic bien net où la diſtillation ſe fait à l'ordinaire. La liqueur qu'on en retire eſt égale à la quantité de ſirop qui a été employée.

Telle eſt la méthode à laquelle, après beaucoup d'expériences & de variations, toutes les iſles ſe ſont généralement arrêtées pour la culture du ſucre. Elle eſt bonne ſans doute: mais peut-être n'eſt-elle pas arrivée au degré de perfection dont elle eſt ſuſceptible. On peut conjecturer que, ſi au lieu de planter les cannes en de grands champs d'une ſeule pièce, on diſtribuoit un terrein par diviſion de dix toiſes, laiſſant entre deux diviſions plantées une diviſion d'intervalle ſans culture, il en réſulteroit de grands avantages. Dans la pratique actuelle, il n'y a que les

cannes des bordures qui ſoient d'une belle venue, & qui mûriſſent à propos. Celles du milieu ſont en partie avortées & mûriſſent mal, parce qu'elles ſont privées du courant de l'air, qui n'agit que par ſon poids, & parvient rarement au pied de ces cannes toujours couvert par les feuilles.

Dans ce nouveau ſyſtême de plantation, les portions de terre qui auroient repoſé, ſeroient plus propres à la reproduction; lorſqu'on auroit récolté les diviſions plantées, qui à leur tour auroient du repos. Il eſt à préſumer que par cette méthode on obtiendroit autant de ſucre que par la routine actuelle, avec cet avantage de plus, qu'elle exigeroit moins d'eſclaves pour l'exploitation. On peut juger de ce que vaudroit alors la culture du ſucre, par ce qu'elle rend aujourd'hui malgré ſon imperfection.

Dans une habitation établie ſur un bon ſol, & ſuffiſamment pourvue de noirs, de beſtiaux, de toutes les choſes néceſſaires, deux hommes exploitent un quarré de cannes, c'eſt-à-dire, cent pas géométriques en tout ſens. Ce quarré doit donner communément ſoixante quintaux de ſucre brut. Le

prix moyen du quintal, rendu en Europe, sera de vingt livres, déduction faite de tous frais. Voilà donc un revenu de six cens francs pour le travail de chaque homme. 150 livres, auxquelles on joindra le prix des sirops & des taffias, suffiront aux dépenses d'exploitation; c'est-à-dire, à la nourriture des esclaves, à leur dépérissement, à leurs maladies, à leurs vêtemens, à la réparation des ustensiles, aux accidens même. Le produit net d'un arpent & demi de terre, sera donc de 450 livres. On trouveroit difficilement une culture plus avantageuse.

On peut même objecter que c'est en mettre le produit au-dessous de sa valeur réelle, parce qu'un quarré de cannes n'occupe pas deux hommes. Mais ceux qui feroient cette objection, doivent observer que la fabrique du sucre exige d'autres travaux que ceux de sa culture, & par conséquent des ouvriers employés ailleurs que dans les champs. L'estime & la compensation de ces différens genres de service, obligent à défalquer du produit d'un quarré de plantation, les frais de l'entretien de deux hommes.

C'est principalement avec leur sucre,

que les isles se procurent tout ce qui convient ou qui plaît à leurs colons. Elles tirent de l'Europe des farines, des boissons, des viandes salées, des soieries, des toiles, des quincailleries ; tout ce qui forme leur vêtement, leur nourriture, leur ameublement, leur parure, leurs commodités, leurs fantaisies même. Leurs consommations en tout genre sont prodigieuses, & doivent influer nécessairement dans les mœurs des habitans, la plupart assez riches pour se les permettre.

XXXI. Caractère des Européens établis dans l'archipel Américain.

Il semble que les Européens transplantés dans les isles de l'Amérique, ne devroient pas avoir moins dégénéré que les animaux qu'ils y ont fait passer. Le climat agit sur tous les êtres vivans. Mais les hommes sont moins immédiatement soumis à la nature, & résistent à son influence, parce qu'ils sont, de tous les êtres, ceux qui ont le plus de moral. Les premiers colons établis dans les Antilles, corrigèrent l'activité d'un nouveau ciel & d'un nouveau sol, par les commodités qu'ils pouvoient tirer d'un commerce toujours ouvert avec leur ancienne patrie. Ils apprirent à se loger & à se nourrir,

de la manière la plus convenable à leur changement de ſituation. Ils retinrent des habitudes de leur éducation, tout ce qui pouvoit s'accorder avec les loix phyſiques de l'air qu'ils reſpiroient. Avec eux, ils tranſportèrent en Amérique les alimens, les uſages d'Europe, & familiariſèrent enſemble des êtres & des productions que la nature avoit ſéparés par un intervalle équivalent à la largeur d'une zone. Mais de toutes leurs coutumes primitives, la plus ſalutaire peut-être, fut celle de mêler & de diviſer les races par le mariage.

Toutes les nations, même les moins policées, ont proſcrit l'union des ſexes entre les enfans de la même famille ; ſoit que l'expérience ou le préjugé leur ait dicté cette loi, ſoit que le haſard y conduiſe naturellement. Des êtres élevés enſemble dès l'enfance, accoutumés à ſe voir ſans ceſſe, contractent plutôt dans cette familiarité l'indifférence qui naît de l'habitude, que ce ſentiment vif & impétueux de ſympathie qui rapproche tout-à-coup deux êtres qui ne ſe ſont jamais vus. Si dans la vie ſauvage la faim diviſe les familles, l'amour les aura

ſans doute réunies. L'hiſtoire fabuleuſe ou vraie de l'enlèvement des Sabines, montre que le mariage a été la première alliance des nations. Ainſi le ſang ſe ſera mêlé de proche en proche, ou par les rencontres fortuites d'une vie errante, ou par les conventions & les convenances des peuplades fixes. L'avantage phyſique de croiſer les races entre les hommes comme entre les animaux, pour empêcher l'eſpèce de s'abâtardir, eſt le fruit d'une expérience tardive, poſtérieure à l'utilité reconnue d'unir les familles, pour cimenter la paix des ſociétés. Les tyrans ont ſu de bonne heure juſqu'à quel point il leur convenoit de ſéparer & de rapprocher leurs ſujets entre eux, afin de les tenir dans la dépendance. Ils ont ſéparé les conditions par des préjugés; parce que cette ligne de diviſion entre elles, étoit un lien de ſoumiſſion envers le ſouverain, qui les balançoit & les contenoit par leur haîne & leur oppoſition mutuelles. Ils ont rapproché les familles dans chaque condition; parce que cette union étouffoit un germe éternel de diſſenſion, contraire à tout eſprit de ſociété nationale. Ainſi le mêlange des races & des

familles par le mariage, s'eſt combiné ſur les inſtitutions politiques, beaucoup plus encore que d'après les vues de la nature.

Mais quels que ſoient le principe phyſique & le but moral de cet uſage, il fut obſervé par les Européens qui voulurent ſe perpétuer dans les iſles. La plupart ſe marièrent, ou dans leur patrie, avant de paſſer dans le Nouveau-Monde, ou avec des perſonnes qui y débarquoient. L'Européen alla épouſer une Créole, ou le Créole alla épouſer l'Européenne, que le ſort ou ſa famille amenoient en Amérique. De cette heureuſe aſſociation s'eſt formé un caractère particulier, qui diſtingue dans les deux mondes l'homme né ſous le ciel du nouveau, mais de parens iſſus de l'un & de l'autre. On tracera les traits de ce caractère avec d'autant plus de confiance, qu'ils ſeront puiſés dans les écrits d'un obſervateur profond, qui nous a déja fourni quelques particularités d'hiſtoire naturelle.

Les Créoles ſont en général bien faits. A peine en voit-on un ſeul affligé des difformités ſi communes dans les autres climats.

Ils ont tous dans les membres une souplesse extrême ; soit qu'on doive l'attribuer à une constitution organique, propre aux pays chauds, à l'usage de les élever sans les entraves du maillot ou de nos corsets, ou aux exercices qui leur sont familiers dès l'enfance. Cependant leur teint n'a jamais cet air de vie & de fraîcheur, qui tient de plus près à la beauté que des traits réguliers. Leur santé ressemble pour la couleur à la convalescence : mais cette teinte livide, plus ou moins foncée, est à-peu-près celle de nos peuples méridionaux.

Leur intrépidité s'est signalée à la guerre par une continuité d'actions brillantes. Il n'y auroit pas de meilleurs soldats, s'ils étoient plus capables de discipline.

L'histoire ne leur reproche aucune de ces lâchetés, de ces trahisons, de ces bassesses, qui souillent les annales de tous les peuples. A peine citeroit-on un crime honteux, qu'ait commis un Créole.

Tous les étrangers, sans exception, trouvent dans les isles, une hospitalité prévenante & généreuse. Cette utile vertu se pratique avec une ostentation, qui prouve

au moins l'honneur qu'on y attache. Ce penchant naturel à la bienfaisance, exclut l'avarice; les Créoles sont faciles en affaires.

La dissimulation, les ruses, les soupçons, n'entrent jamais dans leur ame. Glorieux de leur franchise, l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, & leur extrême vivacité, écartent de leur commerce ces mystères & ces réserves qui étouffent la bonté du caractère, éteignent l'esprit social, & retrécissent la sensibilité.

Une imagination ardente qui ne peut souffrir aucune contrainte, les rend indépendans & inconstans dans leurs goûts. Elle les entraîne au plaisir avec une impétuosité toujours nouvelle, à laquelle ils sacrifient, & leur fortune, & tout leur être.

Une pénétration singulière; une prompte facilité à saisir toutes les idées & à les rendre avec feu; la force de combiner, jointe au talent d'observer; un mêlange heureux de toutes les qualités de l'esprit & du caractère, qui rendent l'homme capable des plus grandes choses, leur fera tout oser, quand l'oppression les y aura forcés.

L'air dévorant & salin des Antilles, prive

les femmes de ce coloris animé, qui fait l'éclat de leur ſexe. Mais elles ont une blancheur tendre, qui laiſſe aux yeux tout leur pouvoir d'agir, de porter dans les ames ces traits profonds dont rien ne peut défendre. Extrêmement ſobres, tandis que les hommes conſomment à proportion des chaleurs qui les épuiſent, elles n'aiment que l'uſage du chocolat, du café, de ces liqueurs ſpiritueuſes qui redonnent aux organes le ton & la vigueur que le climat énerve.

Elles ſont très-fécondes, ſouvent mères de dix ou douze enfans. Cette propagation vient de l'amour qui les attache fortement à l'homme qu'elles poſſèdent, mais qui les rejette promptement vers un autre, dès que la mort a rompu les nœuds d'un premier ou d'un ſecond hymen.

Jalouſes juſqu'à la fureur, elles ſont rarement infidelles. L'indolence qui leur fait négliger les moyens de plaire, le goût des hommes pour les négreſſes, une manière de vivre, iſolée ou publique, qui éloigne les occaſions & les dangers de la galanterie : voilà les meilleurs ſoutiens de la vertu des femmes.

L'efpèce de folitude où elles font dans leurs habitations, leur donne une grande timidité, qui les embarraffe dans le commerce du monde. Elles contractent de bonne heure, un défaut d'émulation & de volonté, qui les empêche de cultiver les talens agréables de l'éducation. Elles femblent n'avoir de force ni de goût que pour la danfe, qui les porte & les anime, fans doute, à des plaifirs encore plus vifs. Cet inftinct de volupté les fuit dans tous les âges; foit qu'elles y retrouvent le fouvenir, ou quelque fenfation de leur jeuneffe; foit pour d'autres raifons qui ne nous font pas connues.

De ce tempérament naît un caractère extrêmement fenfible & compatiffant pour les maux, jufqu'à ne pouvoir en fupporter la vue : mais en même tems exigeant & févère pour le fervice des domeftiques qui font attachés à leur perfonne. Plus defpotiques, plus inexorables envers leurs efclaves, que les hommes même, il ne leur coûte rien d'ordonner des châtimens, dont la vue feroit pour elles une punition & une leçon, fi jamais elles en étoient les témoins.

C'eſt de cet eſclavage des nègres, que les Créoles tirent peut-être en partie un certain caractère, qui les fait paroître bizarres, fantaſques, & d'une ſociété peu goûtée en Europe. A peine peuvent-ils marcher dans l'enfance, qu'ils voient autour d'eux des hommes grands & robuſtes, deſtinés à deviner, à prévenir leur volonté. Ce premier coup-d'œil doit leur donner d'eux-mêmes l'opinion la plus extravagante. Rarement expoſés à trouver de la réſiſtance dans leurs fantaiſies, même injuſtes, ils prennent un eſprit de préſomption, de tyrannie & de mépris, pour une grande portion du genre-humain. Rien n'eſt plus inſolent que l'homme qui vit preſque toujours avec ſes inférieurs : mais quand ceux-ci ſont des eſclaves, accoutumés à ſervir des enfans, à craindre juſqu'à des cris qui doivent leur attirer des châtimens, que peuvent devenir des maîtres qui n'ont jamais obéi, des méchans qui n'ont jamais été punis, des fous qui mettent des hommes à la chaîne ?

Une idolâtrie ſi cruellement indulgente, donne aux Américains cet orgueil qu'on doit haïr en Europe, où plus d'égalité

entre les hommes, leur apprend à se respecter davantage. Elevés sans connoître la peine ni le travail, ils ne savent, ni surmonter un obstacle, ni supporter une contradiction. La nature leur a tout donné, & la fortune ne leur a rien refusé. A cet égard, semblables à la plupart des rois, ce sont des êtres malheureux, de n'avoir jamais éprouvé l'adversité. Sans le climat qui les porte violemment à l'amour, ils ne goûteroient aucun vrai plaisir de l'ame : encore n'ont-ils guère le bonheur de concevoir de ces passions qui, traversées par les obstacles & les refus, se nourrissent de larmes, & vivent de vertus. Sans les loix de l'Europe qui les gouvernent par leurs besoins, & répriment ou gênent leur excessive indépendance, ils tomberoient dans une mollesse qui les rendroit tôt ou tard les victimes de leur propre tyrannie, ou dans une anarchie qui bouleverseroit tous les fondemens de leur société.

Mais s'ils cessoient un jour d'avoir des nègres pour esclaves, & des rois éloignés pour maîtres, ce seroit peut-être le peuple le plus étonnant qu'on eût vu briller sur

la terre. L'esprit de liberté qu'ils puiseroient au berceau, les lumières & les talens qu'ils hériteroient de l'Europe, l'activité que leur donneroient de nombreux ennemis à repousser, de grandes populations à former, un riche commerce à fonder sur une immense culture, des états, des sociétés à créer, des maximes, des loix & des mœurs à établir sur la base éternelle de la raison : tous ces ressorts feroient peut-être d'une race équivoque & mêlangée, la nation la plus florissante que la philosophie & l'humanité puissent desirer pour le bonheur de la terre.

S'il arrive quelque heureuse révolution dans le monde, ce sera par l'Amérique. Après avoir été dévasté, ce monde nouveau doit fleurir à son tour, & peut-être commander à l'ancien. Il sera l'asyle de nos peuples foulés par la politique, ou chassés par la guerre. Les habitans sauvages s'y policeront, & les étrangers opprimés y deviendront libres. Mais il faut que ce changement soit préparé par des fermentations, des secousses, des malheurs même ; & qu'une éducation laborieuse & pénible dispose les esprits à souffrir & à agir.

Jeunes

Jeunes Créoles, venez vous exercer en Europe, y pratiquer ce que nous enseignons; y recueillir dans les restes précieux de nos antiques mœurs, cette vigueur que nous avons perdue, y étudier notre foiblesse, & puiser dans nos folies même, ces leçons de sagesse qui font éclorre les grands événemens. Laissez en Amérique vos nègres, dont la condition afflige nos regards, & dont le sang peut-être se mêle à tous les levains qui altèrent, corrompent & détruisent notre population. Fuyez une éducation de tyrannie, de mollesse & de vice que vous donne l'habitude de vivre avec des esclaves, dont l'abrutissement ne vous inspire aucun des sentimens de grandeur & de vertu qui font naître les peuples célèbres. L'Amérique a versé toutes les sources de la corruption sur l'Europe. Pour achever sa vengeance, il faut qu'elle en tire tous les instrumens de sa prospérité. Détruite par nos crimes, elle doit renaître par nos vices.

La nature semble avoir destiné les Américains à plus de bonheur que les Européens. Si l'on excepte les fluxions de poitrine & les pleurésies, qui ne sont guère moins

communes aux isles que dans les autres régions où les alternatives du chaud & du froid sont fréquentes & subites, on n'y connoît que peu de maladies. La goute, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, cent autres fléaux de l'espèce humaine, ailleurs si meurtriers, n'y font jamais le moindre ravage. Il suffit d'avoir triomphé de l'air du pays, & d'être parvenu au-dessus de l'âge moyen, pour être comme assuré d'une longue & paisible carrière. La vieillesse n'y est pas caduque, languissante, assiégée des infirmités qui l'affligent dans nos climats.

XXXII. Maladies auxquelles les Européens sont exposés dans les isles de l'Amérique.

Cependant celui des Antilles attaque les enfans nouveaux-nés, d'un mal qui semble renfermé dans la Zone Torride. On l'appelle *Tetanos*. Si l'enfant reçoit les impressions de l'air ou du vent, si la chambre où il vient de naître est exposée à la fumée, à trop de chaleur ou de fraîcheur, le mal se déclare aussi-tôt. Il commence par la mâchoire, qui se roidit & se resserre au point de ne pouvoir plus s'ouvrir. Cette convulsion passe bientôt aux autres parties du corps. L'enfant meurt, faute de pouvoir prendre de nourriture. S'il échappe à ce péril qui

menace les neuf premiers jours de sa vie, il n'a plus à craindre aucun autre accident. Les douceurs qu'on lui permet, même avant le sevrage qui arrive au bout d'un an, l'usage du café au lait, du chocolat, du vin, mais sur-tout du sucre & des confitures : ces douceurs, si pernicieuses à nos enfans, sont offertes à ceux de l'Amérique par la nature, qui les accoutume de bonne heure aux productions de leur climat.

Le sexe, foible & délicat, a ses maux comme ses charmes. Dans les isles, c'est un affoiblissement, un anéantissement presque total de ses forces ; une aversion insurmontable pour tout ce qui est sain ; une passion désordonnée pour tout ce qui nuit à sa santé. Les alimens salés ou épicés sont les seuls que l'on goûte & que l'on recherche. Cette maladie est une vraie cachexie, qui dégénère communément en hydropisie. On l'attribue à la diminution des menstrues dans les femmes qui arrivent d'Europe, & à la foiblesse ou à la privation totale de cet écoulement périodique dans les femmes Créoles. Il faudroit l'attribuer encore davantage à la chaleur excessive & à la grande humidité du

climat, qui, à la longue, anéantit toute espèce de ressort dans l'économie animale.

Les hommes plus robustes ont des maux plus cruels. Ils sont exposés sous ce voisinage de l'équateur, à une fièvre chaude & maligne, connue sous des noms différens, & manifestée par des hémorrhagies. Le sang qui bouillonne sous les rayons ardens du soleil, s'y déborde par le nez, par les yeux, par les autres parties du corps. La nature dans les climats tempérés ne va pas si vîte, qu'elle ne donne dans les maladies les plus aiguës, le tems d'observer & de suivre le cours qu'elle prend. Elle est si prompte aux isles, que si l'on tarde à saisir la maladie dès l'instant qu'elle se déclare, elle est infailliblement mortelle. Un homme n'est pas plutôt tombé malade, qu'il voit à ses côtés le médecin, le notaire & le prêtre.

Les symptômes de cette terrible maladie semblent indiquer la nécessité des saignées. Aussi les a-t-on multipliées long-tems sans mesure. Des expériences répétées ont enfin démontré que c'étoit un moyen meurtrier. On préfère aujourd'hui les remèdes qui peuvent tempérer cette grande raréfaction

du ſang, qui en entraîne la diſſolution: les bains, les lavemens, l'oxycrat, les veſſicatoires même, lorſqu'il y a du délire. Nous avons vu un homme de l'art & d'un ſens profond qui penſoit que la cauſe prochaine de cette maladie étoit un coup de ſoleil, & qui aſſuroit que ceux qui ne s'y expoſoient pas, échappoient généralement à cette calamité.

La plupart de ceux qui réſiſtent à la maladie, traînent une convaleſcence lente & difficile. Pluſieurs tombent même dans une langueur habituelle, produite par l'affaiſſement de toute la machine, que l'air toujours dévorant, & les alimens du pays, trop foibles ſans doute, ne peuvent remettre en vigueur. De-là réſultent des obſtructions, des jauniſſes, des gonflemens de rate, qui quelquefois ſe terminent par l'hydropiſie.

Ce danger aſſaillit preſque tous les Européens qui débarquent en Amérique, & ſouvent même les Créoles qui reviennent des pays tempérés. Mais il épargne les femmes dont le ſang a des évacuations naturelles; & les nègres qui, nés ſous un climat plus chaud, ſont aguerris par la nature, & pré-

parés par une tranſpiration facile à toutes les fermentations que peut cauſer le ſoleil.

C'eſt cet aſtre, ſans doute, qui par la chaleur de ſes rayons moins obliques & plus conſtans que dans nos climats, occaſionne ces fièvres violentes. Sa chaleur doit procurer l'épaiſſiſſement inévitable du ſang, par l'excès des tranſpirations & des ſueurs, le défaut de reſſort dans les parties ſolides, le gonflement des vaiſſeaux par la dilatation des liqueurs, ſoit à raiſon de la raréfaction de l'air, ſoit à raiſon de la moindre compreſſion qu'éprouve la ſurface des corps dans une atmoſphère raréfiée.

Loin de s'occuper des moyens connus pour prévenir ces inconvéniens, on tombe dans des excès les plus propres à accélérer, à provoquer le mal. Les étrangers qui arrivent aux Antilles, entraînés par les fêtes qu'on leur y donne, par les agrémens qu'on y aime, par l'accueil qu'ils y reçoivent, ſe livrent ſans modération à tous les plaiſirs que l'habitude rend moins nuiſibles aux habitans nés ſous ce climat. La table, la danſe, le jeu, les veilles, le vin, les liqueurs, ſouvent le chagrin d'être déſa-

busé des espérances chimériques qu'on avoit conçues : tout seconde l'effervescence que la chaleur excite dans le sang. Il est bientôt enflammé.

Comment ne succomberoit-on pas à cette épreuve du climat, quand les précautions même les plus exactes, ne suffisent pas pour garantir de l'atteinte de ces fièvres dangereuses ; quand les hommes les plus sobres, les plus modérés, les plus éloignés de tout excès, & les plus attentifs sur leurs actions, sont les victimes du nouvel air qu'ils respirent ? Dans l'état actuel des colonies, sur dix hommes qui passent aux isles, il meurt quatre Anglois, trois François, trois Hollandois, trois Danois, & un Espagnol.

En voyant la consommation d'hommes qui se faisoit dans ces régions, lorsqu'on commença à les occuper, on pensa assez généralement qu'elles finiroient par dépeupler les états qui avoient l'ambition de s'y établir.

XXXIII. Avantages des nations qui possè-

L'expérience a changé sur ce point l'opinion publique. A mesure que ces colonies ont poussé leurs cultures, elles ont eu plus

dont les isles de l'Amérique.

de moyens de dépenser. Ces facultés nouvelles ont ouvert à la patrie principale, des débouchés qui lui étoient inconnus. La masse des exportations n'a pas pu augmenter sans une augmentation de travail. Avec les travaux se sont multipliés les hommes, comme ils se multiplieront par-tout où ils trouveront plus de moyens de subsister. Les étrangers même se sont portés en foule dans des empires qui ouvroient un vaste champ à leur ambition, à leur industrie.

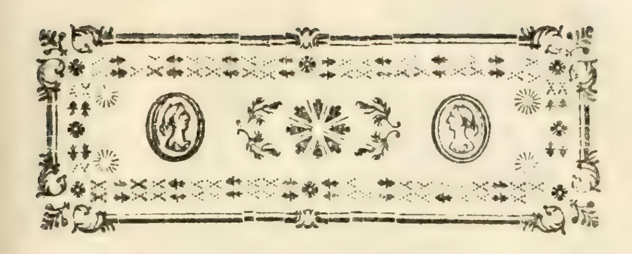
Non-seulement la population s'est accrue dans les états propriétaires des isles, mais elle y est devenue plus heureuse. Le bonheur est en général le résultat des commodités; & il doit être plus grand, à mesure qu'on peut les varier & les étendre. Les isles ont procuré cet avantage à leurs possesseurs. Ils ont tiré de ces régions fertiles des productions agréables, dont la consommation a ajouté à leurs jouissances. Ils en ont tiré qui, échangées contre les denrées de leurs voisins, les ont fait entrer en partage des douceurs des autres climats. De cette manière, les empires que le hasard, le bonheur des circonstances, ou des vues bien combi-

nées, avoient mis en poſſeſſion des iſles, ſont devenus le ſéjour des arts & de tous les agrémens, qui ſont une ſuite naturelle & néceſſaire d'une grande abondance.

Ce n'eſt pas tout. Ces colonies ont élevé les nations qui les ont fondées, à une ſupériorité d'influence dans le monde politique; & voici comment. L'or & l'argent qui forment la circulation générale de l'Europe, viennent du Mexique, du Pérou & du Bréſil. Ils n'appartiennent pas aux Eſpagnols & aux Portugais, mais aux peuples qui donnent leurs marchandiſes en échange de ces métaux. Ces peuples ont entre eux des comptes, qui, en dernier réſultat, vont ſe ſolder à Lisbonne & à Cadix, qu'on peut regarder comme une caiſſe commune & univerſelle. C'eſt-là qu'on doit juger de l'accroiſſement ou de la décadence du commerce de chaque nation. Celle qui eſt en équilibre de vente ou d'achat avec les autres, retire ſon intérêt entier. Celle qui a acheté plus qu'elle n'a vendu, retire moins que ſon intérêt; parce qu'elle en a cédé une partie, pour s'acquitter avec la nation dont elle étoit débitrice. Celle qui a plus vendu aux autres

nations qu'elle n'a acheté d'elles, ne retire pas ſeulement ce qui lui eſt dû par l'Eſpagne & le Portugal, mais encore ce que lui doivent les autres nations avec leſquelles elle a fait des échanges. Ce dernier avantage eſt ſpécialement réſervé aux peuples qui poſſèdent les iſles. Ils voient groſſir annuellement leur numéraire, par la vente des riches productions de ces contrées; & cette augmentation de numéraire aſſure leur prépondérance, les rend arbitres de la paix & de la guerre. Mais dans quelles proportions chaque nation a-t-elle augmenté ſa puiſſance par la poſſeſſion des iſles? C'eſt ce qu'on développera dans les livres ſuivans.

Fin du onzième Livre.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ETABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE DOUZIÈME.

Établissemens des Espagnols, des Hollandois & des Danois dans les isles de l'Amérique.

I. Définition de la vraie gloire.

J'ALLOIS dire que l'Espagne a la gloire d'avoir découvert le grand archipel de l'Amérique, & d'y avoir formé les premiers établissemens, lorsque j'ai été arrêté par la pensée que la découverte n'en pouvoit être

glorieuse aux Espagnols, si elle n'avoit pas été avantageuse aux Antilles.

La gloire est un sentiment qui nous élève à nos propres yeux, & qui accroît notre considération aux yeux des hommes éclairés. Son idée est indivisiblement liée avec celles d'une grande difficulté vaincue, d'une grande utilité subséquente au succès, & d'une égale augmentation de bonheur pour l'univers ou pour la patrie. Quelque génie que je reconnoisse dans l'invention d'une arme meurtrière, j'exciterois une juste indignation si je disois que tel homme ou telle nation eut la gloire de l'avoir inventée. La gloire, du moins selon les idées que je m'en suis formées, n'est pas la récompense du plus grand succès dans les sciences. Inventez un nouveau calcul; composez un poëme sublime; ayez surpassé Cicéron ou Démosthène en éloquence, Thucidide ou Tacite dans l'histoire; je vous accorderai la célébrité, mais non la gloire. On ne l'obtient pas davantage de l'excellence du talent dans les arts. Je suppose que vous avez tiré d'un bloc de marbre, ou le Gladiateur, ou l'Apollon de Belvedère; que la Transfiguration soit sortie

de votre pinceau, ou que vos chants ſimples, expreſſifs & mélodieux vous aient placé ſur la ligne de Pergolèſe; vous jouirez d'une grande réputation, mais non de la gloire. Je dis plus. Egalez Vauban dans l'art de fortifier les places; Turenne ou Condé dans l'art de commander les armées. Gagnez des batailles, conquérez des provinces. Toutes ces actions ſeront belles ſans doute, & votre nom paſſera à la poſtérité la plus reculée : mais c'eſt à d'autres qualités que la gloire eſt réſervée. On n'a pas la gloire pour avoir ajouté à celle de ſa nation. On eſt l'honneur de ſon corps, ſans être la gloire de ſon pays. Un particulier peut ſouvent aſpirer à la réputation, à la renommée, à l'immortalité. Il n'y a que des circonſtances rares, une heureuſe étoile qui puiſſent le conduire à la gloire.

La gloire appartient à Dieu dans le ciel. Sur la terre, c'eſt le lot de la vertu & non du génie; de la vertu utile, grande, bienfaiſante, éclatante, héroïque. C'eſt le lot d'un monarque qui s'eſt occupé pendant un règne orageux du bonheur de ſes ſujets, & qui s'en eſt occupé avec ſuccès. C'eſt le lot

d'un ſujet qui auroit ſacrifié ſa vie au ſalut de ſes concitoyens. C'eſt le lot d'un peuple qui aura mieux aimé mourir libre que de vivre eſclave. C'eſt le lot, non d'un Céſar ou d'un Pompée, mais celui d'un Régulus ou d'un Caton. C'eſt le lot d'un Henri IV.

Graces à l'eſprit d'humanité que la philoſophie a inſpiré à tous les peuples ſenſés, les conquérans, tant anciens que modernes, ſont tombés dans la claſſe des hommes les plus abhorrés ; & je ne doute pas que l'avenir qui jugera avec impartialité des découvertes que nous avons faites dans le Nouveau-Monde, ne rabaiſſe nos barbares navigateurs encore au-deſſous d'eux. En effet, eſt-ce l'amour du genre-humain ou la cupidité qui les a conduits ? Et une entrepriſe, fût-elle bonne en elle-même, pourroit-elle être louable, lorſque le motif en eſt vicieux ?

II. Idee qu'il faut ſe former de l'iſle de la Trinité.

L'iſle que les Eſpagnols trouvent d'abord, en arrivant en Amérique, ſe nomme la Trinité. Colomb y aborda, lorſqu'en 1498 il reconnut l'Orenoque : mais d'autres intérêts firent perdre de vue, & l'iſle, & les bords du continent voiſin.

Ce ne fut qu'en 1535 que la cour de Madrid fit occuper la Trinité, placée vis-à-vis l'embouchure de l'Orenoque, comme pour rallentir la rapidité du fleuve. On lui donne trois cens dix-huit lieues quarrées ; elle n'a jamais essuyé d'ouragan, & son climat est sain. Les pluies y sont abondantes depuis le milieu de mai jusqu'à la fin d'octobre ; & la sécheresse du reste de l'année est sans inconvénient, parce que le pays, quoique privé de rivières navigables, est très-bien arrosé. Les tremblemens de terre sont plus fréquens que dangereux. Dans l'intérieur de l'isle, sont quatre grouppes de montagnes qui, avec quelques autres formées par la nature sur les rives de l'océan, occupent le tiers du sol. Le reste est presque généralement susceptible des plus riches cultures.

La forme de l'isle est quarrée. Au Nord, est une côte de vingt-deux lieues, trop élevée & trop hachée, pour pouvoir jamais être bien utile. Celle de l'Est n'a que dix-neuf lieues, mais toutes telles qu'on pourroit les desirer. La côte du Sud offre vingt-cinq lieues un peu exhaussées, où le café & le

cacao devroient profpérer. La bande de l'Oueft eft féparée du refte de la colonie, au Sud par le canal du Soldat, au Nord par la bouche du Dragon, & forme au moyen d'un enfoncement une rade de vingt lieues de large, de trente de profondeur. C'eft, dans toutes les faifons, un abri fûr pour les navigateurs qui, durant une grande partie de l'année, mouilleroient difficilement ailleurs, excepté à la Galiote.

Dans cette partie, font les établiffemens Efpagnols. Ils fe réduifent au port d'Efpagne qui a foixante-dix-huit cabanes couvertes de chaume, & à Saint-Jofeph, placé trois lieues plus loin dans les terres, où l'on compte quatre-vingt-huit familles encore plus miférables.

Le cacao fut autrefois cultivé près des deux bourgades. Sa perfection le faifoit préférer à celui de Caraque même. Pour s'en affurer, les négocians le payoient d'avance. Les arbres qui le portoient périrent tous, en 1727, & n'ont pas été renouvellés depuis. Les moines attribuèrent ce défaftre au refus que faifoient les colons de payer la dixme. Ceux que la fuperftition ou l'intérêt n'aveugloient pas en accufèrent

accusèrent les vents du Nord, qui trop souvent ont porté ailleurs le même genre de calamité. Depuis, la Trinité ne fut guère plus fréquentée que Cubagua.

Cette petite isle, éloignée de quatre lieues seulement du continent, fut découverte & méprisée, en 1498, par Colomb. Avertis, dans la suite, que ses rivages renfermoient de grands trésors, les Espagnols s'y portèrent en foule en 1509, & lui donnèrent le nom d'isle aux perles. III. De Cubagua & de ses perles.

La perle est un corps dur, luisant, plus ou moins blanc, d'une forme communément arrondie, & que l'on trouve dans quelques coquillages, mais plus ordinairement dans celui qui est connu sous le nom de nacre de perles. Cette riche production de la nature est le plus souvent attachée aux parois internes de la coquille, mais elle est plus parfaite dans l'animal même qui l'habite.

Les anciens s'égarèrent sur l'origine de la perle, ainsi que sur beaucoup d'autres phénomènes, que nous avons mieux observés, mieux connus & plus heureusement expliqués. Ne les en méprisons pas davantage & n'en soyons pas plus vains. Leurs erreurs

montrent quelquefois de la ſagacité, & ne nous ont pas été tout-à-fait inutiles. Elles ont été les premiers pas de la ſcience, qu'il étoit réſervé au tems, aux efforts des hommes de génie, & à des haſards heureux de perfectionner. On a tenté de déchirer le voile de la nature avant que de le lever.

Les Grecs & les Romains diſoient que le coquillage s'élevoit tous les matins ſur la ſurface des eaux, & recevoit la roſée qui s'y changeoit en perle. Cette idée agréable a eu le ſort de tant d'autres fables, lorſque l'eſprit d'obſervation a fait connoître que le coquillage reſtoit toujours au fond de la mer ou attaché aux rochers où il s'étoit formé; & que la ſaine phyſique a démontré qu'il étoit impoſſible que ce fut autrement.

On a imaginé depuis que les perles devoient être les œufs ou le frai des animaux renfermés dans la coquille. Cette opinion eſt tombée, lorſqu'on a été pleinement inſtruit que les perles ſe trouvoient dans toutes les parties de l'animal; lorſqu'après les recherches les plus ſuivies, l'anatomie n'a pu découvrir des organes propres à la repro-

duction dans cet animal, qui ſemble augmenter d'un individu la claſſe des hermaphrodites.

Enfin, après bien des ſyſtêmes légérement conçus & ſucceſſivement abandonnés, on a ſoupçonné que les perles étoient la ſuite d'un déſordre dans l'animal; qu'elles étoient formées par une liqueur extravaſée de quelques vaiſſeaux, & retenue entre les membranes ou écoulées le long de l'écaille. Cette conjecture a acquis plus de force aux yeux des bons obſervateurs, à meſure qu'on s'eſt aſſuré que toutes les perles ne renfermoient pas cette richeſſe, que celles qui la poſſédoient avoient un plus mauvais goût que les autres, & que les côtes où ſe faiſoit cette riche pêche étoient généralement malſaines.

On mépriſe par-tout les perles noires, celles qui tirent ſur le noir, ou qui ont la couleur de plomb. En Arabie & dans quelques autres contrées de l'Orient, on fait cas des jaunes. Mais les blanches ſont préférées par l'Europe & par la plus grande partie du globe. On regrette ſeulement qu'elles commencent à jaunir après un demi-ſiècle.

Quoiqu'on eût découvert des perles dans les mers des Indes Orientales & dans celles de l'Amérique, leur prix se soutint assez, pour qu'on cherchât à les contrefaire. L'imitation fut d'abord grossière. C'étoit du verre, couvert de mercure. Les essais se sont multipliés; & avec le tems on est parvenu à copier assez bien la nature, pour qu'il fût facile de s'y méprendre. Les perles artificielles, faites aujourd'hui avec de la cire & de la colle de poisson, ont sur les autres quelques avantages. Elles sont à bon marché; & on leur donne le volume, la forme qui conviennent le mieux aux femmes qui veulent les faire servir à leur parure.

Cette invention étoit ignorée, lorsque les Espagnols s'établirent à Cubagua. Ils arrivèrent avec quelques sauvages des Lucayes qui ne s'étoient pas trouvés propres au travail des mines; mais qui avoient une grande facilité à demeurer long-tems sous l'eau. Ce talent valut à leurs oppresseurs une grande quantité de perles. On ne les gâta pas, comme avoient fait jusqu'alors les Américains, qui ne connoissoient que le moyen du feu, pour ouvrir la coquille qui

les renfermoit. Elles furent conſervées dans toute leur beauté, & trouvèrent un débit avantageux. Mais ce fut le ſuccès d'un moment. Le banc de perles fut bientôt épuiſé ; & la colonie fut transférée, en 1524, à la Marguerite, où ſe trouvoient les richeſſes qu'on regrettoit, & d'où elles diſparurent preſque auſſi vîte.

IV. Notions ſur la Marguerite.

Cependant on n'abandonna pas ce dernier établiſſement. Il a quinze lieues de long ſur cinq de large. Des brouillards épais le couvrent preſque continuellement, quoique la nature lui ait refuſé les eaux courantes. On n'y voit de bourgade que Mon-Padre, défendue par un petit fort. Son ſol ſeroit fertile, s'il étoit cultivé.

On croyoit aſſez généralement qu'en conſervant la Marguerite & la Trinité, la cour de Madrid ſe propoſoit moins d'en tirer quelque avantage, que d'éloigner les nations rivales de ſon continent. Il faut penſer aujourd'hui d'une autre manière. Convaincu que l'archipel Américain étoit rempli d'habitans accablés de dettes ou qui n'avoient que peu & de mauvais terrein, le conſeil de Charles III a fait offrir de grandes

conceſſions, dans ces deux iſles, à ceux d'entre eux qui ſeroient de ſa communion. On leur aſſuroit la liberté du commerce avec tous les navigateurs Eſpagnols. Seulement, ils devoient être obligés de livrer le cacao à la compagnie de Caraque; mais à vingt-ſept ſols la livre; mais avec l'obligation à ce corps de leur faire des avances. Ces ouvertures n'ont été accueillies qu'à la Grenade, d'où quelques François ſe ſont échappés avec un petit nombre d'eſclaves, ou pour ſe ſouſtraire aux pourſuites de leurs créanciers, ou en haîne de la domination Angloiſe. Par-tout ailleurs, elles n'ont rien produit, ſoit par éloignement pour un gouvernement oppreſſeur, ſoit que toutes les eſpérances ſoient actuellement tournées vers le nord du Nouveau-Monde.

La Trinité & la Marguerite ne ſont encore habitées que par un petit nombre d'Eſpagnols qui y ont formé avec des femmes originaires du pays une génération d'hommes, qui réuniſſant l'inertie des peuples ſauvages aux vices des peuples policés, ſont pareſſeux, fripons & ſuperſtitieux. Ils vivent d'un peu de maïs, de leur pêche, & de ba-

nanes que la nature, comme pour favoriſer leur indolence, y fait croître plus groſſes & meilleures que dans le reſte de l'archipel. Ils élèvent des beſtiaux maigres & de peu de goût qu'ils vont échanger en fraude dans les colonies Françoiſes contre des camelots, des voiles noirs, des toiles, des bas de ſoie, des chapeaux blancs & des quincailleries. Cette navigation ſe fait avec une trentaine de chaloupes non pontées.

Les troupeaux domeſtiques ont peuplé les bois des deux iſles, de bêtes à corne qui ſont devenues ſauvages. On les tue à coup de fuſil. Leur chair eſt coupée en aiguillettes de trois pouces de large, d'un pouce d'épaiſſeur, qu'on fait ſécher, après avoir fondu la graiſſe; de manière à les conſerver trois ou quatre mois. Le cent peſant de cette viande qu'on nomme taſſajo, ſe vend environ 20 liv. dans les établiſſemens François.

Les commandans, les officiers civils & militaires, les moines attirent à eux tout l'argent que le gouvernement envoie dans les deux iſles. Le reſte qui ne paſſe pas le nombre de ſeize cens perſonnes, vit dans

une pauvreté affreuſe. Elles fourniſſent en tems de guerre environ deux cens hommes que l'eſprit de rapine attire indiſtinctement dans les colonies où l'on arme des vaiſſeaux corſaires. Les habitans de Porto-Rico n'ont pas les mêmes inclinations.

V. Conquête de Porto-Rico par les Eſpagnols.

Quoique cette iſle eût été découverte & reconnue en 1493 par Colomb, elle n'attira l'attention des Eſpagnols qu'en 1509; & ce fut l'appât de l'or qui les y fit paſſer de Saint-Domingue, ſous les ordres de Ponce de Leon. Cette nouvelle conquête devoit leur coûter.

Perſonne n'ignore que l'uſage des armes empoiſonnées, remonte aux ſiècles les plus reculés. Il précéda dans la plupart des contrées, l'invention du fer. Lorſque les dards armés de pierres, d'os, d'arêtes ſe trouvèrent des armes trop foibles pour repouſſer les bêtes féroces, on eut recours à un ſuc mortel. Ce poiſon imaginé d'abord pour la chaſſe, ſervit depuis aux guerres des peuples, ou conquérans, ou ſauvages. L'ambition & la vengeance ne connoiſſent des bornes dans leurs excès, qu'après avoir noyé durant des ſiècles des nations entières dans

des fleuves de ſang. Quand on a reconnu que ce ſang ne produit rien, ou qu'à meſure qu'il groſſit dans ſon cours, il dépeuple les terres, & ne laiſſe que des déſerts ſans vie & ſans culture; alors on convient de modérer un peu la ſoif de le répandre. On établit ce qu'on appelle le droit de la guerre; c'eſt-à-dire, l'injuſtice dans l'injuſtice, ou l'intérêt des rois dans le maſſacre des peuples. On ne les égorge pas tous à la fois. On ſe réſerve quelques têtes de ce bétail pour repeupler le troupeau de victimes nouvelles. Ce droit de la guerre ou des gens, fait qu'on proſcrit certains abus dans l'uſage de tuer. Quand on a des armes à feu, l'on défend des armes empoiſonnées; & quand les boulets de canon ſuffiſent, on interdit les balles mâchées. Race indigne du ciel & de la terre, être deſtructeur & tyrannique, homme ou démon, ne ceſſeras-tu point de tourmenter ce globe où tu vis un moment? Ne finiras-tu la guerre qu'avec l'anéantiſſement de ton eſpèce? Eh bien! ſi tu veux le hâter, va donc chercher les poiſons du Nouveau-Monde.

De toutes les régions fertiles en plantes

venimeuſes, aucune ne le fut autant que l'Amérique méridionale. Elle devoit cette fécondité malheureuſe à ſon territoire généralement fétide, comme s'il s'épuroit du limon d'un déluge.

C'étoient des lianes, fort multipliées dans les lieux humides & marécageux, qui fourniſſoient au continent le poiſon qui étoit d'un uſage univerſel. On les coupoit en morceaux qu'on faiſoit bouillir dans l'eau, juſqu'à ce que la décoction eût acquis la conſiſtance d'un ſyrop. Alors on y plongeoit des flèches qui s'imprégnoient d'un ſuc mortel. Pendant pluſieurs ſiècles ce fut avec ces armes que les ſauvages ſe firent généralement la guerre. Dans la ſuite pluſieurs de ces foibles nations ſentirent la néceſſité de renoncer à un moyen ſi deſtructeur, & le réſervèrent contre les bêtes, grandes & petites, qu'on ne pouvoit atteindre ou vaincre. Tout animal, dont la peau a été effleurée d'une de ces flèches empoiſonnées, meurt une minute après, ſans aucun ſigne de convulſion ni de douleur. Ce n'eſt pas parce que ſon ſang eſt figé, comme on l'a cru long-tems. Des expériences récentes ont

ſait connoître que ce poiſon mêlé dans du ſang nouvellement tiré & tout chaud, l'empêchoit de ſe coaguler, & même retardoit ſa putréfaction. Il eſt vraiſemblable que c'eſt ſur le ſyſtême nerveux que ces ſucs agiſſent. Quelques voyageurs ont attribué l'origine du mal vénérien à l'uſage où l'on étoit dans le Nouveau-Monde de ſe nourrir du gibier tué avec ces armes empoiſonnées. Tout le monde ſait aujourd'hui qu'on peut faire un uſage habituel de ces viandes ſans inconvénient.

Dans les iſles de l'Amérique, on tire moins le poiſon des lianes que des arbres : mais de tous les arbres qui produiſent la mort, le plus dangereux eſt le mancenillier.

Cet arbre eſt aſſez élevé & croît communément ſur le bord des eaux. Il a le port & les feuilles du poirier. Son tronc d'un bois ſerré, peſant, veiné, propre aux ouvrages de menuiſerie, eſt recouvert d'une écorce liſſe & tendre. Il porte deux eſpèces de fleurs. Les unes ſont mâles, diſpoſées en chatons aux extrémités des rameaux. Elles n'ont, dans chaque calice, qu'un filet ſurmonté de deux anthères. Les femelles

ſont ſolitaires. Leur piſtil devient un fruit charnu, droit, en forme de figue ou de poire qui contient un noyau très-dur, renfermant cinq ou ſix ſemences dans autant de loges. On trouve, dans toutes les parties de l'arbre & principalement entre le tronc & l'écorce, un ſuc laiteux, regardé comme un poiſon très-ſubtil qui rend l'exploitation & même l'approche de cet arbre très-dangereuſes. On ne repoſe point impunément ſous ſon ombrage, & l'eau qui dégoutte de ſes feuilles, après la pluie, occaſionne ſur la peau des ampoules, & y excite une vive démangeaiſon. Le ſuc du mancenillier eſt reçu dans des coquilles rangées autour des inciſions qu'on a faites à ſon tronc. Lorſque cette liqueur eſt un peu épaiſſie, on y trempe la pointe des flèches qui acquièrent la propriété de porter une mort prompte à tout être ſenſible, n'en fût-il que très-légérement atteint. L'expérience prouve que ce venin conſerve ſon activité, même au-delà d'un ſiècle. De tous les lieux où ſe trouve cet arbre funeſte, Porto-Rico eſt celui où il ſe plaît le plus, où il eſt le plus multiplié. Pourquoi les premiers

conquérans de l'Amérique n'ont-ils pas tous fait naufrage à cette isle? Mais le malheur des deux mondes a voulu qu'ils l'aient trop tard connue, & qu'ils n'y aient pas trouvé la mort due à leur avarice.

Le mancenillier semble n'avoir été funeste qu'aux Américains. Les habitans de l'isle qui le produit s'en servoient pour repousser le Caraïbe accoutumé à faire des incursions sur leurs côtes. Ils pouvoient employer les mêmes armes contre les Européens. L'Espagnol qui ignoroit alors que le sel appliqué sur la blessure, au moment du coup, en est le remède infaillible, auroit succombé peut-être aux premières atteintes de ce poison. Mais il n'éprouva pas la moindre résistance de la part de ces sauvages insulaires. Instruits de ce qui s'étoit passé dans la conquête des isles voisines, ils regardoient ces étrangers comme des êtres supérieurs à l'humanité. Ils se jettèrent d'eux-mêmes dans les fers. Cependant ils ne tardèrent pas à souhaiter de briser le joug insupportable qu'on leur avoit imposé. Seulement avant de le tenter, ils voulurent savoir si leurs tyrans étoient ou n'étoient pas immor-

tels. La commiſſion en fut donnée à un cacique nommé Broyoan.

Un haſard favorable à ſes deſſeins ayant conduit chez lui Salzedo, jeune Eſpagnol qui voyageoit, il le reçut avec de grandes marques de conſidération, & lui donna à ſon départ quelques Indiens pour le ſoulager dans ſa marche, & pour lui ſervir de guides. Un de ſes ſauvages le mit ſur ſes épaules pour traverſer une rivière, le jetta dans l'eau, & l'y retint avec le ſecours de ſes compagnons, juſqu'à ce qu'il ne remuât plus. On tira enſuite le corps ſur le rivage. Dans le doute s'il étoit mort ou s'il vivoit encore, on lui demanda mille fois pardon du malheur qui étoit arrivé. Cette comédie dura trois jours. Enfin la puanteur du cadavre ayant convaincu les Indiens que les Eſpagnols pouvoient mourir, on tomba de tous côtés ſur les oppreſſeurs. Cent furent maſſacrés.

Ponce de Leon raſſemble auſſi-tôt tous les Caſtillans qui ont échappé à la conſpiration. Sans perdre de tems, il fond ſur les ſauvages déconcertés par cette bruſque attaque. Leur terreur augmente à meſure que

leurs ennemis ſe multiplient. Ce peuple a la ſimplicité de croire que les nouveaux Eſpagnols qui arrivent de Saint-Domingue, ſont ceux-là même qui ont été tués & qui reſſuſcitent pour combattre. Dans cette folle perſuaſion, découragé de continuer la guerre contre des hommes qui renaiſſent de leurs cendres, il ſe remet ſous le joug. On le condamne aux mines, où il périt en peu de tems dans les travaux de l'eſclavage.

VI. Etat actuel de Porto-Rico.

Porto-Rico a trente-ſix lieues de long, dix-huit de largeur & cent de circonférence. Nous pouvons aſſurer que c'eſt une des meilleures iſles, & peut-être, dans la proportion de ſon étendue, la meilleure iſle du Nouveau-Monde. L'air y eſt ſain & aſſez tempéré. Un grand nombre de petites rivières l'arroſent de leurs eaux pures. Ses montagnes ſont couvertes de bois utiles ou précieux, & ſes vallées d'une fertilité qu'on retrouve rarement ailleurs. Toutes les productions propres à l'Amérique proſpèrent ſur ce ſol profond. Un port ſûr, des rades commodes, des côtes faciles ſe joignent à tant d'avantages.

Sur cette terre, privée de ſes ſauvages

habitans par des férocités que trois siècles n'ont pas fait oublier, se forma successivement une population de quarante-quatre mille huit cens quatre-vingt-trois hommes, ou blancs, ou de races mêlées. La plupart étoient nus. Leurs maisons étoient des cabanes. La nature seule ou presque seule fournissoit à leur subsistance. C'étoit avec du tabac, avec des bestiaux, avec ce que le gouvernement envoyoit d'argent pour l'entretien d'un état civil, religieux & militaire, que la colonie payoit les toiles & quelques autres objets de peu de valeur que les isles voisines & étrangères lui fournissoient clandestinement. Elle ne voyoit annuellement arriver de sa métropole qu'un petit bâtiment dont la cargaison ne passoit pas dix mille écus, & qui reprenoit la route de l'Europe chargé de cuirs.

Tel étoit Porto-Rico, lorsqu'en 1765, la cour de Madrid porta son attention sur Saint-Jean, port excellent même pour les flottes royales, & auquel on ne desireroit que plus d'étendue. On entoura de fortifications la ville qui le domine. Les ouvrages furent sur-tout multipliés vers une langue étroite

&

& marécageuse, le seul endroit par où la place puisse être attaquée du côté de terre. Deux bataillons & une compagnie de canonniers passèrent la mer pour les aller défendre.

A cette époque, une possession qui n'avoit annuellement reçu du fisc que 378,000 l. lui en coûta 2,634,433 qui arrivèrent réguliérement du Mexique. Ce numéraire excita à quelques travaux. Dans le même tems, l'isle, qui avoit été jusqu'alors dans les liens du monopole, put recevoir tous les navigateurs Espagnols. Les deux moyens réunis donnèrent un commencement de vie à un établissement dont le néant étonnoit toutes les nations. Sa dixme, qui, avant 1765, ne rendoit que 81,000 livres, s'est élevée à 230,418 livres.

Au premier janvier 1778, Porto-Rico comptoit quatre-vingt mille six cens soixante habitans, dont six mille cinq cens trente seulement étoient esclaves. Il comptoit soixante-dix-sept mille trois cens quatre-vingt-quatre bêtes à corne; vingt-trois mille cent quatre-vingt-quinze chevaux; quinze cens quinze mulets; quarante-neuf mille cinquante-huit têtes de menu bétail.

Sur les plantations qui étoient au nombre de cinq mille six cens quatre-vingt-un, on récoltoit deux mille sept cens trente-sept quintaux de sucre ; onze cens quatorze quintaux de coton ; onze mille cent soixante-trois quintaux de café ; dix-neuf mille cinq cens cinquante-six quintaux de riz ; quinze mille deux cens seize quintaux de maïs ; sept mille quatre cens cinquante-huit quintaux de tabac ; neuf mille huit cens soixante quintaux de melasse.

Dans les pâturages, dont on comptoit deux cens trente-quatre, la reproduction annuelle étoit de onze mille trois cens soixante-quatre bœufs ; de quatre mille trois cens trente-quatre chevaux ; de neuf cens cinquante-deux mulets ; de trente-un mille deux cens cinquante-quatre têtes de menu bétail.

VII. Moyens qui rendroient Porto-Rico florissant.

Tout cela est bien peu de chose : mais on espère beaucoup d'un arrangement qui vient d'être fait. Aucun citoyen de Porto-Rico n'étoit véritablement le maître du sol qu'il occupoit. Les commandans, qui s'étoient succédés, n'en avoient jamais accordé que l'usufruit. Ce désordre inconcevable a cessé enfin. Une loi du 14 janvier

1778, aſſure aux poſſeſſeurs la propriété de ce qui ſe trouvera dans leurs mains, ſous la condition d'une redevance annuelle d'un réal & un quart ou ſeize ſols ſix deniers & demi pour chaque portion de terre de vingt-cinq mille ſept cens huit toiſes qu'on mettra en culture, & de trois quarts de réal ou dix ſols un denier & demi pour celle qui reſtera en pâture. Ce léger tribut doit ſervir à l'habillement des milices, compoſées de dix-neuf cens hommes d'infanterie & de deux cens cinquante chevaux. Sous les mêmes clauſes, le reſte de l'iſle ſera diſtribué à ceux qui ont peu ou qui même n'ont rien. Ces derniers, déſignés par le nom d'*agrégés*, ſont au nombre de ſept mille huit cens trente-cinq.

Ce plan n'opérera pas la révolution que le conſeil d'Eſpagne en attend, quoique contre la diſpoſition formelle des loix, tout colon qui voudra établir des ſucreries ſoit autoriſé à appeller les étrangers qui pourront le former à cette culture. Il faudroit autoriſer ces colons à vendre librement aux François, aux Hollandois, aux Anglois, aux Danois les beſtiaux qui ne leur ont été livrés juſqu'ici qu'en fraude.

L'homme ne souffre que parce qu'il ignore les moyens de faire cesser sa peine. S'il languit dans le mal-aise, c'est par imbécillité. L'imaginer dans cet état brut, comme on le voit dans l'état policé, s'agitant, observant sans cesse, & se portant à toutes sortes d'essais, ce seroit une erreur grossière. L'expérience prouve qu'il lui faut des siècles pour sortir de sa torpeur naturelle; & que son industrie une fois captive, sous une routine étroite & circonscrite par le petit nombre de ses besoins, ne s'éveillera jamais d'elle-même. Quel est donc le moyen d'abréger la durée de son oisiveté, de sa stupidité, de sa misère? C'est de lui montrer des êtres actifs; c'est de le mettre en communication suivie avec des peuples laborieux, Bientôt, il ouvrira des yeux étonnés. Il sentira qu'il a des bras aussi. Il aura peine à concevoir comment il ne s'est pas avisé plutôt d'en faire usage. Le spectacle des jouissances qu'on obtient du travail lui inspirera le desir de les partager, & il travaillera. L'invention est le propre du génie. L'imitation est le propre de l'homme. C'est par l'imitation que toutes les choses

rares ſont devenues & deviendront communes. C'eſt ce penchant que la cour de Madrid devroit employer, ſinon par humanité, du moins par l'eſpoir des avantages politiques qu'elle pourroit s'en promettre.

On pourroit, on devroit peut-être aller plus loin. Que l'Eſpagne déclare Porto-Rico une iſle neutre, & que cette neutralité ſoit reconnue par toutes les puiſſances qui ont des poſſeſſions en Amérique : que les terreins qui ne ſont pas encore en valeur y ſoient accordés aux hommes entreprenans de toutes les nations qui auront des fonds ſuffiſans pour établir des cultures : que pendant cinquante ans ou plus, les perſonnes, les terres, les productions ſoient exemptes de toute impoſition : que les rades ſoient indifféremment ouvertes à tous les navigateurs, ſans douanes, ſans gênes, ſans formalités : qu'il n'y ait que les troupes néceſſaires pour la police, & que ces troupes ſoient étrangères : qu'on trace un code de loix très-ſimples, convenables à un état agricole ou commerçant : que ce ſoient les citoyens eux-mêmes qui ſoient magiſtrats ou qui les choiſiſſent : que la propriété, cette

première & grande base de toute société politique, soit établie sur des fondemens inébranlables. Avant un demi-siècle, Porto-Rico sera très-certainement une des plus florissantes colonies du Nouveau-Monde. Alors, elle pourra redevenir, sans inconvénient, une possession vraiment nationale. Ses abondantes productions, qui n'auront coûté, ni soins, ni dépense, ni inquiétude, ni guerre à l'Espagne, grossiront la masse de ses richesses ntionales & le revenu public.

Mais ce plan d'administration seroit une inspiration de la sagesse même; l'intérêt le mieux entendu l'auroit dicté; le succès en seroit géométriquement démontré qu'il ne s'éxécuteroit pas: & pourquoi cela? C'est qu'il n'est pas venu dans la tête d'un indigène, & qu'il suppose le concours des étrangers. Par une vanité détestable, par une ridicule puérilité, on ne peut rien, & l'on voudroit tout faire par soi-même; on est aveugle, & l'on repousse la lumière exotique. Dans les états monarchiques, un moyen d'exclure un habile homme d'une place importante, moyen que la haine ou la

jaloufie ne manque guère d'employer, c'eſt d'anticiper ſur la nomination de la cour par le choix populaire. Le même moyen réuſſiroit auſſi ſûrement entre les cours. Pour détourner un miniſtre d'une bonne opération, un autre miniſtre n'auroit qu'à s'emparer de la gloire de s'en être aviſé le premier, en la divulgant, pour empêcher qu'elle ne ſe fît. Rien de plus rare entre les miniſtres d'une même cour que d'en voir un aſſez grand, aſſez honnête, aſſez bon citoyen pour ſuivre un projet commencé par ſon prédéceſſeur. C'eſt ainſi que les abus s'éterniſent chez la même nation. C'eſt ainſi que tout s'entame & que rien ne s'achève par un fol orgueil, dont l'influence fatale ſe répand ſur toutes les branches de l'adminiſtration, qui ſuſpend les progrès de la civiliſation, & qui auroit fixé les peuples dans l'état barbare, ſi leurs chefs en avoient été conſtamment & dans tous les tems également entêtés.

Cependant, ſi la combinaiſon qu'on oſe propoſer à la cour de Madrid lui paroiſſoit ſuſceptible d'inconvéniens qui nous auroient échappé, elle pourroit tirer de ſon propre

ſein une partie des avantages qu'il nous ſeroit doux de lui voir obtenir. La navigation aux Indes Eſpagnoles eſt interdite aux Biſcayens. Comme leurs rades ſont débarraſſées, à l'entrée & à la ſortie, des droits dont toutes les autres douanes ſont ſurchargées, le gouvernement a craint qu'ils n'euſſent une trop grande ſupériorité ſur les ſujets de la monarchie qui ne jouiſſent pas des mêmes prérogatives. Qu'on ouvre à ces hommes actifs Porto-Rico, où leur concurrence ne ſauroit nuire à des rivaux qui ne s'en ſont jamais occupés; & bientôt cette iſle deviendra de quelque importance. Le même ordre de choſes pourroit s'étendre à Saint-Domingue.

VIII. Quels furent les événemens qui firent déchoir S. Domingue de la ſplendeur où cette iſle s'étoit élevée.

Cette iſle, célèbre dans l'hiſtoire pour avoir été le berceau des Eſpagnols dans le Nouveau-Monde, jetta d'abord un grand éclat par l'or qu'elle fourniſſoit. Ces richeſſes diminuèrent avec les habitans du pays qu'on forçoit de les arracher aux entrailles de la terre; & elles tarirent enfin entiérement, lorſque les iſles voiſines ne fournirent plus de quoi remplacer les déplorables victimes de l'avidité des conquérans. La paſſion de

r'ouvrir cette ſource d'opulence inſpira la penſée d'aller chercher des eſclaves en Afrique : mais outre qu'ils ne ſe trouvèrent pas propres aux travaux auxquels on les deſtinoit, l'abondance des mines du continent qu'on commençoit à exploiter, réduiſit à rien les grands avantages qu'on avoit tirés juſqu'alors de celles de Saint - Domingue. La ſanté, la force, la patience des nègres firent imaginer qu'il étoit poſſible de les employer utilement à la culture ; & on ſe détermina par néceſſité à un parti ſage, qu'avec plus de lumières on auroit embraſſé par choix.

Le produit de leur induſtrie fut d'abord extrêmement borné, parce qu'ils étoient en petit nombre. Charles - Quint, qui, comme la plupart des ſouverains, préféroit ſes favoris à ſes peuples, avoit excluſivement accordé la traite des noirs à un ſeigneur Flamand, qui abandonna ſon privilège aux Génois. Ces avares républicains firent de ce honteux commerce l'uſage qu'on fait toujours du monopole : ils voulurent vendre cher, & ils vendirent peu. Lorſque le tems & la concurrence eurent amené le prix

naturel & néceſſaire des eſclaves, ils ſe multiplièrent. On doit bien penſer que l'Eſpagnol, accoutumé à traiter les Indiens, preſque auſſi blancs que lui, comme des animaux, n'eut pas une meilleure opinion de ces noirs Africains qu'il leur ſubſtituoit. Ravalés encore à ſes yeux par le prix même qu'ils lui coûtoient, ſa religion ne l'empêcha pas d'aggraver le poids de leur ſervitude. Elle devint intolérable. Ces malheureux eſclaves tentèrent de recouvrer des droits que l'homme ne peut jamais aliéner. Ils furent battus : mais ils tirèrent ce fruit de leur déſeſpoir, qu'on les traita depuis avec moins d'inhumanité.

Cette modération, s'il faut appeller ainſi la tyrannie qui craint la révolte, eut des ſuites favorables. La culture fut pouſſée avec une eſpèce de ſuccès. Un peu après le milieu du ſeizième ſiècle, la métropole tiroit annuellement de ſa colonie, dix millions peſant de ſucre, beaucoup de bois de teinture, de tabac, de cacao, de caffe, de gingembre, de coton, une grande quantité de cuirs. On pouvoit penſer que ce commencement de proſpérité inſpireroit le goût & donneroit les

moyens d'en étendre les progrès. Un enchaînement de causes plus funestes les unes que les autres, ruina ces espérances.

Le premier malheur vint du dépeuplement de Saint-Domingue. Les conquêtes des Espagnols dans le continent devoient contribuer naturellement à rendre florissante, une isle que la nature paroissoit avoir placée pour devenir le centre de la vaste domination qui se formoit autour d'elle, pour être l'entrepôt de ses différentes colonies. Il en arriva tout autrement. A la vue des fortunes prodigieuses qui s'élevoient au Mexique ou ailleurs, les plus riches habitans de Saint-Domingue méprisèrent leurs établissemens, & quittèrent la véritable source des richesses, qui est, pour ainsi dire, à la surface de la terre, pour aller fouiller dans ses entrailles des veines d'or qui tarissent bientôt. Le gouvernement entreprit en vain d'arrêter cette émigration. Les loix furent toujours éludées avec adresse, ou violée avec audace.

La foiblesse, qui étoit une suite nécessaire de cette conduite, enhardit les ennemis de l'Espagne à ravager des côtes sans défense. On vit même le célèbre navigateur Anglois,

François Drake, prendre & piller la capitale. Ceux des corſaires qui n'avoient pas de ſi grandes forces, ne manquoient guère d'intercepter les bâtimens qui étoient expédiés de ces parages, alors les mieux connus du Nouveau-Monde. Pour comble de calamité, les Caſtillans eux-mêmes ſe firent pirates. Ils n'attaquoient que les navires de leur nation, plus riches, plus mal équipés, plus mal défendus que tous les autres. L'habitude qu'ils avoient contractée d'armer clandeſtinement pour aller chercher partout des eſclaves, empêchoit qu'on ne pût les reconnoître; & l'appui qu'ils achetoient des vaiſſeaux de guerre chargés de protéger la navigation, les aſſuroit de l'impunité.

Le commerce que la colonie faiſoit avec les étrangers, pouvoit ſeul la relever, ou empêcher du moins ſa ruine entière: il fut défendu. Comme il continuoit, malgré la vigilance des commandans, ou peut-être par leur connivence, une cour aigrie & peu éclairée prit le parti de raſer la plupart des places maritimes, & d'en concentrer les malheureux habitans dans l'intérieur des terres. Cet acte de violence jetta dans les eſ-

prits un découragement, que les incurſions & l'établiſſement des François dans l'iſle, portèrent depuis au dernier période.

L'Eſpagne, uniquement occupée du vaſte empire qu'elle avoit formé dans le continent, ne fit jamais rien pour diſſiper cette léthargie. Elle ſe refuſa même aux ſollicitations de ſes ſujets Flamands, qui deſiroient vivement d'être autoriſés à défricher des contrées ſi fertiles. Plutôt que de courir le riſque de leur voir faire ſur les côtes un commerce frauduleux, elle conſentit à laiſſer dans l'oubli une poſſeſſion qui avoit été importante, & qui pouvoit le redevenir.

IX. Etat actuel de la partie Eſpagnole de S. Domingue.

Cette colonie, à qui ſa métropole n'étoit plus connue que par un vaiſſeau médiocre qu'elle en recevoit tous les trois ans, avoit en 1717 dix-huit mille quatre cens dix habitans Eſpagnols, métis, nègres ou mulâtres. Leur couleur & leur caractère tenoient plus ou moins de l'Américain, de l'Européen & de l'Africain, en raiſon du mêlange qui s'étoit fait du ſang de ces trois peuples, dans l'union naturelle & paſſagère qui rapproche les races & les conditions : car l'amour comme la mort, ſe plaît à les

confondre. Ces demi-ſauvages plongés dans une fainéantiſe profonde, vivoient de fruits & de racines, habitoient des cabanes, étoient ſans meubles, & la plupart ſans vêtemens. Le petit nombre de ceux en qui l'indolence n'avoit pas étouffé le préjugé des bienſéances, le goût des commodités, recevoient des habits de la main des François leurs voiſins, auxquels ils livroient leurs nombreux troupeaux, & l'argent qu'on leur envoyoit pour deux cens ſoldats, pour les prêtres & pour le gouvernement. La compagnie excluſive formée en 1756 à Barcelone pour ranimer les cendres de Saint-Domingue, n'a rien opéré. Depuis que cette iſle a été ouverte en 1766 à tous les navigateurs Eſpagnols, ſon état eſt encore reſté le même. Ce qu'on peut y avoir planté de cannes, de cafiers & de pieds de tabac ne ſuffit pas à ſa conſommation, loin de pouvoir contribuer à celle de la métropole. La colonie ne fournit annuellement au commerce national que cinq ou ſix mille cuirs, & quelques denrées de ſi peu de valeur, qu'elles méritent à peine d'être comptées.

Tout dans l'isle se ressent de ce défaut de cultures. Sant-Yago, la Vega, Seibo, d'autres lieux de l'intérieur des terres, autrefois si renommés pour leurs richesses, ne sont plus que de vils hameaux où rien ne rappelle leur splendeur première.

Les côtes n'offrent pas un tableau plus animé. Au sud de la colonie, est la baie étroite & profonde d'Ocoa, qu'on pourroit appeller un port. C'est dans cet endroit où les Espagnols n'ont point d'établissement, quoiqu'une saline qui suffit à leurs besoins en soit fort proche, qu'est déchargé l'argent envoyé du Mexique pour les dépenses du gouvernement, & d'où il est porté sur des chevaux à San-Domingo, qui n'en est éloigné que de quinze lieues.

Cette célèbre capitale de l'isle reçut longtems directement ces secours étrangers: mais alors la Lozama qui baigne ses murs admettoit des bâtimens de six cens tonneaux. Depuis que l'embouchure de cette rivière a été presque comblée par les sables & par les pierres que cette rivière entraîne des montagnes, la ville n'est pas dans un meilleur état que le port, & de magnifiques ruines

ſont tout ce qui en reſte. Les campagnes qui l'environnent n'offrent que des ronces & quelques troupeaux.

Quatorze lieues au-deſſus de cette place, coule la rivière de Macouſſis, où abordent le petit nombre de navires Américains qui viennent trafiquer dans l'iſle. Ils débarquent leurs foibles cargaiſons à la faveur de quelques iſlots qui forment un aſſez bon abri.

Plus loin, toujours ſur la même côte, la Rumana parcourt les plus ſuperbes plaines qu'il ſoit poſſible d'imaginer. Cependant on ne voit ſur un ſol ſi vaſte & ſi fécond qu'une bourgade qui paroîtroit miſérable dans les contrées même que la nature auroit le plus maltraitées.

Le nord de la colonie eſt digne du ſud. Porto-de-Plata, dont il ſeroit difficile d'exagérer la beauté, la bonté, ne voit dans ſes nombreuſes anſes, ne voit ſur ſon riche territoire que quelques cabanes.

L'Iſabellique qui a une belle rivière, des plaines immenſes, des forêts remplies de bois précieux, ne préſente pas un aſpect plus floriſſant.

Avec autant ou plus de moyens de proſpérité

périté, Monté-Christo n'est qu'un entrepôt où des interlopes anglois viennent habituellement charger les denrées de quelques plantations Françoises établies à son voisinage. Les hostilités entre les cours de Londres & de Versailles, rendent les liaisons frauduleuses infiniment plus considérables, & ce marché acquiert alors une grande importance. Mais ce mouvement de vie cesse aussi-tôt que le ministère de Madrid croit convenable à ses intérêts de se mêler dans les querelles des deux nations rivales.

Les Espagnols n'ont aucune possession à l'ouest de l'isle, entiérement occupé par les François; & ce n'est qu'après la dernière paix qu'ils ont jugé convenable de former des établissemens à l'est qu'on avoit depuis long-tems perdu de vue.

Le projet d'établir des cultures, pouvoit s'exécuter dans la plaine de Vega-Réal, située dans l'intérieur des terres, & qui a quatre-vingts lieues de long, sur dix dans sa plus grande largeur. On trouveroit difficilement dans le Nouveau-Monde un terrein plus uni, plus fécond, plus arrosé. Toutes les productions de l'Amérique y réussi-

roient admirablement : mais l'extraction en feroit impoſſible, à moins qu'on ne pratiquât des chemins, dont l'entrepriſe effraieroit même des peuples plus entreprenans que la nation Eſpagnole. Ces difficultés devoient naturellement faire jetter les yeux ſur des côtes excellentes, déja un peu habitées, & où l'on auroit trouvé quelques ſubſiſtances. On craignit ſans doute que les nouveaux colons ne priſſent les mœurs des anciens, & l'on ſe détermina pour Samana.

C'eſt une péninſule large de cinq lieues, longue de ſeize, & dont le ſol, quoiqu'un peu inégal, eſt très-propre aux plus riches productions du Nouveau-Monde. Elle a de plus l'avantage d'offrir aux bâtimens qui arrivent d'Europe un atterrage facile, & un mouillage ſûr.

Ces conſidérations déterminèrent les premiers aventuriers François qui ravagèrent Saint-Domingue, à ſe fixer à Samana. Ils s'y ſoutinrent aſſez long-tems, quoique leurs ennemis fuſſent en force dans le voiſinage. On ſentit à la fin qu'ils étoient trop expoſés, trop éloignés des autres établiſſemens que leur nation avoit dans l'iſle, &

qui prenoient tous les jours de la consistance. On les rappella. Les Espagnols se réjouirent de ce départ, mais ils n'occupèrent pas la place qui devenoit vacante.

Ce n'est que de nos jours que la cour de Madrid y a fait passer quelques Canariens. L'état s'est chargé de la dépense de leur voyage, des frais de leur établissement, de leur subsistance pendant plusieurs années. Ces mesures, quoique sages, n'ont produit aucun bien. Le vice du climat, des défrichemens commencés sans précaution, l'infidélité sur-tout des administrateurs qui se sont approprié les fonds qui leur étoient confiés : toutes ces causes & peut-être quelques autres, ont précipité dans le tombeau la plupart des nouveaux colons ; & ce qui a échappé à tant de calamités, languit dans l'attente d'une mort prochaine. Voyons si les efforts pour rendre Cuba florissant auront été plus heureux.

X. Conquête de l'isle de Cuba par les Espagnols.

L'isle de Cuba, séparée de celle de Saint-Domingue par un canal étroit, pourroit seule valoir un royaume. Elle a deux cens trente lieues de long, & depuis quatorze jusqu'à vingt-quatre de large. Aucune

de ses rivières n'est navigable. Dans trois ou quatre seulement, des bateaux remontent deux, quatre & six lieues durant la plus grande partie de l'année. Au Nord, la Havane, Bahiahonda, Maciel, Matanza, peuvent recevoir des vaisseaux de guerre; mais les rades du Sud, Caba, Xaguas, Port-au-Prince, Bayamo, Bacacoa, Nipe, Batabano, Trinité, n'admettent que des bâtimens marchands.

Quoique Cuba eût été découverte en 1492 par Colomb, ce ne fut qu'en 1511 que les Espagnols entreprirent de la conquérir. Diego de Velasquez vint avec quatre vaisseaux y aborder par sa pointe orientale.

Un cacique nommé Hatuey, régnoit dans ce canton. Cet Indien, né dans Saint-Domingue, ou l'isle Espagnole, en étoit sorti pour éviter l'esclavage où sa nation étoit condamnée. Suivi des malheureux qui étoient échappés à la tyrannie des Castillans, il avoit établi dans le lieu de son refuge, un petit état qu'il gouvernoit en paix. C'est de-là qu'il observoit au loin les voiles Espagnoles dont il craignoit l'approche. A la première nouvelle qu'il eut de

leur arrivée, il assembla les plus braves des Indiens, ses sujets ou ses alliés, pour les animer à défendre leur liberté : mais en les assurant que tous leurs efforts seroient inutiles, s'ils ne commençoient par se rendre propice le dieu de leurs ennemis : *la voilà*, leur dit-il devant un vase rempli d'or, *la voilà cette divinité si puissante, invoquons-la.*

Ce peuple bon & simple, crut aisément que l'or pour lequel se versoit tant de sang, étoit le dieu des Espagnols. On dansa on chanta devant ce métal brut & sans forme, & l'on se reposa sur sa protection.

Mais Hatuey plus éclairé, plus soupçonneux que les autres caciques, les assembla de nouveau. *Ne comptons*, leur dit-il, *sur aucun bonheur, tant que le dieu des Espagnols sera parmi nous. Il est notre ennemi comme eux. Ils le cherchent par-tout, & s'établissent où ils le trouvent. Dans les profondeurs de la terre, ils sauroient le découvrir. Si vous l'avaliez même, ils plongeroient leurs bras dans vos entrailles pour l'en arracher. Ce n'est qu'au fond de la mer qu'on peut le dérober à leurs recherches. Quand il ne sera plus parmi nous, ils nous oublieront sans*

doute. Auſſi-tôt tout l'or qu'on poſſédoit fut jetté dans les flots.

Cependant les Indiens virent avancer les Eſpagnols. Les fuſils, les canons, ces dieux épouvantables, de leur bruit foudroyant diſperſèrent les ſauvages qui vouloient réſiſter. Mais Hatuey pouvoit les raſſembler. On fouille dans les bois, on le prend, on le condamne au feu. Attaché au poteau du bûcher, lorſqu'il n'attendoit que la flamme, un prêtre barbare vint lui propoſer le baptême & lui parler du paradis. *Dans ce lieu de délices*, dit le cacique, *y a-t-il des Eſpagnols ? Oui*, répondit le miſſionnaire, *mais il n'y en a que de bons. Le meilleur ne vaut rien*, reprit Hatuey, *& je ne veux point aller dans un lieu où je craindrois d'en trouver un ſeul. Ne me parlez plus de votre religion, & laiſſez-moi mourir.*

Le cacique fut brûlé, le Dieu des chrétiens déshonoré, ſa croix baignée dans le ſang humain : mais Velaſquez ne trouva plus d'ennemis. Tout plia ſans réſiſtance ; & la nation ne ſurvécut cependant que peu à la perte de ſa liberté. Dans ces tems de férocité, où conquérir n'étoit que détruire,

plusieurs habitans de Cuba furent massacrés. Un plus grand nombre terminèrent leur carrière dans des mines d'or, quoiqu'elles ne se trouvâssent pas assez abondantes pour être long-tems exploitées. Enfin la petite-vérole, ce poison que l'ancien monde a donné au nouveau, en échange d'un plus cruel encore, acheva ce que les autres fléaux avoient si fort avancé. L'isle entière ne fut bientôt qu'un désert.

XI. Importance, gouvernement, population, cultures & autres travaux de Cuba.

Elle dût sa renaissance au pilote Alaminos, qui le premier passa, en 1519, le canal de Bahama, en allant porter à Charles-Quint les premières nouvelles des succès de Cortès. On ne tarda pas à comprendre que ce seroit la seule route convenable pour les vaisseaux qui voudroient se rendre du Mexique en Europe; & la Havane fut bâtie pour les recevoir. L'utilité de ce port fameux s'étendit depuis aux bâtimens expédiés de Porto-Belo & de Carthagène. Tous y relâchoient & s'y attendoient réciproquement pour arriver ensemble avec plus d'appareil ou de sûreté dans la métropole. Les dépenses prodigieuses que faisoient, durant leur séjour, des navigateurs chargés des plus riches

tréſors de l'univers, jettèrent un argent immenſe dans cette ville, qui elle-même étoit forcée d'en verſer une partie dans les campagnes plus ou moins éloignées qui la nourriſſoient. De cette manière, Cuba eut quelques principes de vie, tandis que les autres iſles ſoumiſes à la même domination, reſtoient dans le néant où la conquête les avoit plongées.

Pour accélérer les progrès trop lents de cet établiſſement, on forma, en 1735, une aſſociation particulière. Les fonds de la nouvelle ſociété étoient d'un million de piaſtres fortes, ou de 5,400,000 liv. Il fut partagé en deux mille actions, dont cent appartenoient à la couronne. Son privilège étoit excluſif. Elle eut des facteurs à Cadix : mais c'étoit Cuba même qui étoit le ſiège du monopole.

Les directeurs, éloignés de la métropole, ne s'occupèrent que de leur fortune particulière. Ils commirent des malverſations ſans nombre ; & le corps dont ils conduiſoient les intérêts ſe trouva ſi complettement ruiné, après vingt-cinq ans, qu'il ne lui fut plus poſſible de continuer ſes opé-

rations. Alors le gouvernement autorisa quelques négocians à faire ce commerce ; & en 1765, on ouvrit à tous les Espagnols une possession qui n'auroit jamais dû leur être fermée.

Un gouverneur qui a le titre de capitaine général, préside maintenant à la colonie. Il décide de tout ce qui appartient au civil & au militaire : mais un intendant régit les finances. Des Magistrats dont les sentences peuvent être infirmées par l'Audience de Saint-Domingue, rendent la justice dans les dix-huit jurisdictions qui partagent l'isle.

C'est la ville de Cuba qui est le siège de l'évêque & de son chapitre. Ni eux, ni les autres membres du clergé, ne perçoivent la dixme. Comme dans le reste du Nouveau-Monde, elle appartient à la couronne : mais, ainsi qu'ailleurs, sans être une ressource pour le fisc. La colonie compte vingt-trois couvens d'hommes & trois de femmes, dont, selon l'évaluation la plus modérée, les biens sont estimés 14,589,590 livres. Dans ce calcul ne sont pas compris les fonds de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, destinés à des objets d'utilité publique.

Les enfans trouvent une éducation bonne ou mauvaiſe dans la plupart des cloîtres. Il y a même, depuis 1728, à la Havane, une univerſité qui a 37,800 livres de revenu, & moins de deux cens élèves.

Dix-neuf hôpitaux ſont répandus dans l'iſle; & là, comme ailleurs, on n'eſt d'accord ni ſur l'utilité, ni ſur la meilleure forme de ces établiſſemens. Hélas! en fait d'adminiſtration tout eſt donc encore problématique; & les queſtions qui touchent au bonheur de l'eſpèce humaine, ſont peut-être celles qui ont été le moins réſolues.

Les pays prétendus policés du globe ſont couverts d'hommes pareſſeux, qui trouvent plus doux de tendre la main dans les rues, que de ſe ſervir de leurs bras dans les atteliers. Certes, notre deſſein n'eſt pas d'endurcir les cœurs: mais nous prononcerons, ſans balancer, que ces miſérables ſont autant de voleurs du véritable pauvre, & que celui qui leur donne des ſecours ſe rend leur complice. La connoiſſance de leur hypocriſie, de leurs vices, de leurs débauches, de leurs nocturnes ſaturnales, affoiblit la commiſération qui eſt due à l'indigence

réelle. On souffre, sans doute, à priver un citoyen de sa liberté, la seule chose qu'il possède, & d'ajouter la prison à la misère. Cependant, celui qui préfère la condition abjecte de mendiant à un asyle où il trouveroit le vêtement & la nourriture à côté du travail, est un vicieux qu'il faut y conduire par la force. Il y a beaucoup de pays où, par un sentiment de compassion mal raisonné, on n'enferme pas les mendians de profession. L'administration de ces pays montre en cela plus d'humanité que de lumières.

Mais indépendamment de la mendicité qu'entraîne l'esprit de paresse, il faut qu'il y ait des pauvres sans nombre par-tout où il y a sans nombre des hommes qui n'ont que leurs bras à opposer à la misère. Pour tous ces malheureux, un jour de maladie est un jour d'indigence. Tout vieillard est un pauvre. Tout estropié par accident ou maléficié par nature, jeune ou vieux, est un pauvre. Tout ouvrier, tout soldat, tout matelot, hors de service ou hors d'état de servir, est un pauvre. La pauvreté engendre la pauvreté; ne fût-ce que par l'impossibilité

où ſe trouve le pauvre de donner aucune ſorte d'éducation ou d'induſtrie à ſes enfans. Un grand incendie, une inondation, une grêle, un long & rigoureux hiver, une épidémie, une diſette, une guerre, de grandes & ſubites réductions de rentes, des faillites, de mauvaiſes, quelquefois même de bonnes opérations de finance, l'invention d'une nouvelle machine: toutes les cauſes qui privent les citoyens de leur état & ſuſpendent ou diminuent bruſquement les travaux journaliers, font éclorre en un inſtant une foule incroyable de pauvres.

Cependant, qui ſont tant d'infortunés réduits innocemment & peut-être par l'injuſtice de nos loix conſtitutives à une indigence inévitable? Des hommes utiles qui ont cultivé les terres, taillé la pierre, conſtruit nos édifices, nourri nos enfans, fouillé nos mines & nos carrières, défendu la patrie, ſecondé le génie, ſervi l'induſtrie dans toutes ſes branches.

Pour ſecourir ces êtres intéreſſans, on a imaginé les hôpitaux. Mais ces établiſſemens rempliſſent-ils le but de leur inſtitution? Preſque par-tout, ils ont une foule de vices

moraux & phyſiques, qui, dans leur état actuel, font mettre en doute leur utilité.

Des ſecours particuliers & momentanés, ſagement diſpenſés par le gouvernement dans le tems de grandes calamités populaires, vaudroient peut-être mieux que des hôpitaux entretenus à perpétuité. Ils préviendroient la mendicité, & les hôpitaux ne font que la fomenter. Ces aſyles du malheur ſont preſque par-tout dotés en biens fonds. Cette nature de propriété eſt ſujette à trop d'embarras & d'infidélité dans ſa geſtion, à trop de viciſſitudes dans ſes produits. Les adminiſtrateurs en ſont permanens. De-là le zèle ſe rallentit; l'eſprit de fraude & de rapine, ou tout au moins celui d'inſouciance prend ſa place. Ces dépôts ſacrés finiſſent par devenir l'uſufruit de ceux qui les gèrent. L'adminiſtration de ces établiſſemens eſt preſque toujours un myſtère pour le gouvernement & pour le public, tandis que rien ne ſeroit plus honnête & plus néceſſaire que de l'expoſer au grand jour: elle eſt arbitraire, & il faudroit que tous les détails en fuſſent ſoumis à l'inſpection la plus aſſidue & la plus rigoureuſe. On parle de la

déprédation qui existe dans la maison des rois. Là, du moins, la magnificence, l'abondance, les étiquettes qui composent la fausse grandeur du trône, justifient en quelque sorte la dissipation, & l'on sait qu'où il y a des rois, il faut qu'il y ait des abus. Mais les hôpitaux renferment plus de malversations encore. Et ce sont les maisons des pauvres! c'est le bien des pauvres! tout devroit y rappeller les idées d'ordre & d'économie; tout devroit y rendre ces devoirs sacrés. Administrateurs de ces asyles, quand vous êtes coupables de négligence, il faut que vos ames soient de glace! Quand vous vous permettez des concussions, quels noms vous donner! Je voudrois qu'on vous trempât dans le sang & dans la boue.

Les vices physiques de nos hôpitaux sont encore plus déplorables que leurs vices moraux. L'air y est corrompu par mille causes dont le détail révolteroit nos sens. Qu'on en juge par une seule expérience incontestable. Trois mille hommes, renfermés dans l'étendue d'un arpent, forment par leur transpiration seule, une atmosphère de soixante pouces de hauteur, qui devient

contagieuſe ſi l'agitation ne la renouvelle. Toutes les perſonnes, habituellement occupées du ſervice des malades, ſont pâles & preſque généralement attaquées, même dans l'état de ſanté d'une fièvre lente, qui a ſon caractère particulier. Quelle ne doit pas être l'influence de la même cauſe ſur celui qui ſe porte mal? L'on ſort de l'hôpital guéri d'une infirmité; mais on en remporte une autre. Les convaleſcences y ſont longues. Combien de fatales négligences! combien de funeſtes mépriſes! Leur fréquence en étouffe le remords.

A l'Hôtel-Dieu de Paris & à Bicêtre, le cinquième & le ſixième des malades périſſent; à l'hôpital de Lyon, le huitième & le neuvième.

O toi qui, deſcendant du premier trône de l'Europe, as parcouru ſes principales contrées avec la ſoif de connoître, & ſans doute le deſir de travailler au bien de ton pays, dis-nous quelle fut ton horreur, lorſque tu vis dans un de nos hôpitaux ſept ou huit malades entaſſés dans le même lit; toutes les maladies mêlées; tous les principes & les degrés de vie & de mort confondus;

un malheureux pouſſant le cri aigu de la douleur à côté de celui qui exhaloit le dernier ſoupir ; le mourant à côté du mort ; tous s'infectant, tous ſe maudiſſant réciproquement. Dis-nous pourquoi tu n'allas pas offrir ce tableau à l'imagination de ta jeune & tendre ſœur notre ſouveraine ? Elle en eût été touchée ſans doute : elle eût porté ſon émotion auprès de ſon époux ; & ſes larmes euſſent intercédé pour les malheureux. Quel auguſte uſage à faire de la beauté !

Ainſi, conſerver les hommes, veiller ſur leurs jours, écarter d'eux les horreurs de la miſère, eſt une ſcience ſi peu approfondie par les gouvernemens, que même les établiſſemens qu'ils ſemblent avoir fait pour remplir cet objet, produiſent l'effet oppoſé. Etonnante mal-adreſſe que ne devra pas oublier celui de nos philoſophes qui écrira l'immenſe traité de la barbarie des peuples civiliſés.

Des hommes de bronze ont dit que pour empêcher la multiplication, déja trop grande, des pareſſeux, des inſoucians & des vicieux, il falloit que les pauvres & les malades ne fuſſent pas bien traités dans les hôpitaux.

Certes,

Certes, on ne peut nier que ce cruel moyen n'ait été mis en uſage dans toute ſa violence. Cependant, quel effet a-t-il produit? On a tué beaucoup d'hommes ſans en corriger aucun.

Il ſe peut que les hôpitaux encouragent la pareſſe & la débauche. Mais ſi ce vice eſt eſſentiellement inhérent à ces établiſſemens, il faut le ſupporter. S'il peut être réformé, il faut y travailler. Laiſſons ſubſiſter les hôpitaux : mais occupons-nous à diminuer par l'aiſance générale, la multitude des malheureux qui ſont forcés de s'y réfugier. Qu'ils ſoient employés dans les maiſons de charité à des travaux ſédentaires ; que la pareſſe y ſoit punie, que l'activité y ſoit récompenſée.

A l'égard des malades, qu'ils ſoient ſoignés comme des hommes doivent l'être par des hommes. La patrie leur doit ce ſecours par juſtice ou par intérêt. S'ils ſont vieux, ils ont ſervi l'humanité, ils ont mis d'autres citoyens au monde ; s'ils ſont jeunes, ils peuvent la ſervir encore, ils peuvent être la ſouche d'une génération nouvelle. Enfin, une fois admis dans ces aſyles de charité, que la ſainte hoſpitalité y ſoit exercée dans

toute ſon étendue. Plus de vile lézine, plus de calculs homicides. Il faut qu'ils y trouvent les ſecours qu'ils trouveroient dans leurs familles, ſi leurs familles étoient en état de les recevoir.

Ce plan n'eſt pas impraticable ; il ne ſera pas même diſpendieux, quand de meilleures loix, quand une adminiſtration plus vigilante, plus éclairée & ſur-tout plus humaine préſidera à ces établiſſemens. L'eſſai s'en fait aujourd'hui avec ſuccès ſous nos yeux par les ſoins de madame Necker. Tandis que ſon mari travaille plus en grand à diminuer le nombre des malheureux, elle s'occupe des détails qui peuvent ſoulager ceux qui exiſtent. Elle vient de former dans le fauxbourg Saint-Germain, un hoſpice où les malades, couchés un à un, ſoignés comme ils le ſeroient chez une mère tendre, coûtent un tiers de moins que dans les hôpitaux de Paris. Etrangers, devenus membres de la nation par la plus méritoire de toutes les naturaliſations, par le bien que vous lui faites, couple généreux, j'oſe vous nommer, quoique vivans, quoique environnés du crédit d'une grande place ; & je ne crains

pas qu'on m'accuſe d'adulation. Je crois avoir aſſez prouvé que je ne ſavois ni craindre ni flatter le vice puiſſant ; & j'ai acquis par-là le droit de rendre hautement hommage à la vertu.

Veuille le ciel que l'heureuſe épreuve dont nous venons de parler amène la réformation générale des hôpitaux, fondés par la généroſité de nos pères ! veuille le ciel qu'un ſi bel établiſſement ſerve de modèle à ceux qu'une pitié tendre, que le deſir d'expier une grande opulence, qu'une philoſophie bienfaiſante pourroient un jour inſpirer aux générations qui nous ſuccéderont. Ce ſouhait de mon cœur embraſſe tout le globe : car ma penſée n'a jamais de limites que celles du monde, quand elle eſt occupée du bonheur de mes ſemblables. Citoyens de l'univers, uniſſez-vous tous à moi. Il s'agit de vous. Qui eſt-ce qui vous a dit que quelqu'un de vos ancêtres n'eſt pas mort dans des hôpitaux ? qui eſt-ce qui vous a promis qu'un de vos deſcendans n'ira pas mourir dans la retraite de la miſère ? un malheur inattendu qui vous y conduiroit vous-même eſt-il ſans exemple ? A mes vœux, uniſſez donc les vôtres.

Pour rentrer dans notre ſujet, ſelon le dénombrement de 1774, l'iſle de Cuba compte cent ſoixante & onze mille ſix cens vingt-huit perſonnes, dont vingt-huit mille ſept cens ſoixante-ſix ſeulement ſont eſclaves. La population doit être même un peu plus conſidérable, parce que la crainte bien fondée de quelque nouvel impôt, a dû empêcher l'exactitude dans les déclarations.

On ne trouve guère d'autres arts dans l'iſle que ceux de néceſſité première. Ils ſont entre les mains des mulâtres ou des noirs libres & très-imparfaits. La ſeule menuiſerie y a été portée à un degré de perfection remarquable.

D'autres mulâtres, d'autres noirs font naître des ſubſiſtances. Ce ſont quelques fruits du Nouveau-Monde & quelques légumes de l'ancien: du maïs & du manioc, dont la conſommation a diminué à meſure que la liberté de la navigation a fait baiſſer le prix des farines apportées d'Eſpagne ou du Mexique, & quelquefois auſſi de l'Amérique Septentrionale: du cacao aſſez bon, mais en ſi petite quantité, qu'il en faut tirer tous les ans plus de deux mille quintaux de Caraque

ou de Guayaquil : de nombreux troupeaux de bœufs & ſur-tout de cochons, dont la chair a été juſqu'ici préférée généralement & le ſera toujours, à moins que les moutons qu'on vient d'introduire dans l'iſle ne la faſſent un jour négliger. Tous ces animaux errent dans des pâturages, dont chacun a quatre ou du moins deux lieues d'étendue. On y voit auſſi paître des mulets & des chevaux qu'il faudroit multiplier encore, puiſque leur nombre actuel ne diſpenſe pas d'en demander une grande quantité au continent.

Les denrées deſtinées pour l'exportation occupent le plus grand nombre des eſclaves. Depuis 1748 juſqu'en 1753, les travaux de ces malheureux ne produiſirent chaque année pour la métropole que dix-huit mille ſept cens cinquante quintaux de tabac qui valurent en Europe 1,293,570 liv. Cent ſoixante-treize mille huit cens quintaux de ſucre qui valurent 7,994,786 l. Quinze cens ſoixante-neuf cuirs qui valurent 138,817 livres ; & 1,064,505 livres, en or & en argent. Sur cette ſomme de 10,491,678 livres, le tabac ſeul appartenoit au gouvernement, tout le reſte étoit pour le commerce.

Depuis cette époque, les travaux ont beaucoup augmenté. Cependant ils ne se sont pas encore tournés vers l'indigo & vers le coton, quoiqu'ils croissent naturellement dans l'isle.

La culture du café, adoptée depuis peu n'a pas fait des progrès considérables. On ne les verra pas s'accroître. L'Espagne consomme peu de cette production ; & tous les marchés de l'Europe en sont, en seront long-tems surchargés. Il faut mieux augurer de la cire.

Lorsqu'en 1763, la Floride fut cédée par la cour de Madrid à celle de Londres, les cinq ou six cens misérables qui végétoient dans cette région, se réfugièrent à Cuba, & y portèrent quelques abeilles. Cet insecte utile se jetta dans les forêts, s'y établit dans le creux des vieux arbres, & se multiplia avec une célérité qui ne paroît pas croyable. Bientôt la colonie, qui achetoit beaucoup de cire pour ses solemnités religieuses, en recueillit assez pour ce pieux usage & pour d'autres consommations. Elle eut un peu de superflu en 1770 ; & sept ans après on en exporta sept mille cent cinquante quintaux

& demi pour l'Europe ou pour l'Amérique. Cette production augmentera néceſſairement ſous un ciel, ſur un ſol qui lui ſont également favorables; dans une iſle où les ruches donnent quatre récoltes chaque année & où les eſſaims ſe ſuccèdent ſans interruption.

Le tabac eſt une des plus importantes productions de Cuba. Chaque récolte en donne environ cinquante-cinq mille quintaux. Une partie eſt conſommée dans le pays ou ſort en fraude. Le gouvernement en fait [illegible] tous les ans, pour ſes domaines de l'ancien & du Nouveau-Monde où il en fait également le monopole, quarante-ſix mille ſept cens cinquante quintaux, dont le prix varie avec la qualité; mais qui, l'un dans l'autre, lui revient à 48 livres 12 ſols le cent. De ſorte que le roi verſe annuellement dans l'iſle, pour ce ſeul objet, 2,272,050 livres.

Les progrès que faiſoit la culture du tabac, ont été naguère arrêtés à Cuba. On a fait même arracher cette plante dans quelques quartiers où elle croiſſoit moins heureuſement. Le miniſtère n'a pas voulu que les récoltes fuſſent portées au-delà des beſoins de la monarchie. Il a craint ſans doute que

les étrangers qui auroient acheté la production en feuilles ne l'introduisissent clandestinement dans ses provinces, après l'avoir manufacturée. On a pensé que l'industrie des colons seroit plus utilement tournée vers le sucre.

Cette denrée étoit peu connue, avant la découverte du Nouveau-Monde. Elle est devenue graduellement l'objet d'un commerce immense. Les Espagnols étoient réduits à l'acheter de leurs voisins, lorsqu'enfin ils s'avisèrent de la demander à Cuba. La métropole en reçoit annuellement depuis deux cens jusqu'à deux cens cinquante mille quintaux, moitié blanc & moitié brut. Ce n'est pas tout ce que ses habitans en peuvent consommer : mais ils seront dispensés de recourir aux marchés étrangers, lorsque cette culture sera aussi solidement établie dans le reste de l'isle qu'elle l'est déja sur le territoire de la Havane.

Avant 1765, Cuba ne recevoit annuellement que trois ou quatre grands navires partis de Cadix, & les bâtimens qui, après avoir fait leur vente sur les côtes du continent, venoient chercher un chargement

qu'ils n'avoient pas trouvé à Vera-Crux, à Honduras & à Carthagène. L'isle manquoit alors souvent des choses les plus nécessaires ; & il falloit bien qu'elle les demandât à ceux de ses voisins avec qui elle avoit formé des liaisons interlopes. Lorsque les gênes ont été diminuées, le nombre des expéditions a multiplié les productions qui réciproquement ont étendu la navigation.

En 1774, il arriva d'Espagne dans la colonie cent & un navires qui y portèrent des farines, des vins, des eaux-de-vie, tout ce qui est nécessaire à un grand établissement, & qui en emportèrent toutes les denrées qu'un meilleur ordre de choses avoit fait naître.

La même année, Cuba reçut sur cent dix-huit petits bâtimens ; de la Louysiane, du riz & des bois pour ses caisses à sucre ; du Mexique, des farines, des légumes, du marroquin & du cuivre ; des autres parties de ce grand continent, des bœufs, des mulets, du cacao ; de Porto-Rico deux mille esclaves qu'on y avoit entreposés.

Ces navires de l'ancien & du Nouveau-Monde n'eurent pas le choix des ports où

il leur auroit convenu d'aborder. Ils furent obligés de dépoſer leurs cargaiſons à la Havane, au Port-au-Prince, à Cuba, à la Trinité, les ſeuls endroits où l'on ait établi des douanes. Il n'y a que les bateaux pêcheurs & les caboteurs auxquels il ſoit permis de fréquenter indifféremment toutes les rades.

Un homme qui fait maintenant honneur à l'Eſpagne & qui en feroit à quelque nation que ce pût être, M. Campo Manès dit que le produit des douanes, qui avant 1765 n'avoit jamais paſſé 565,963 livres, s'élève maintenant à 1,620,000 l. que la métropole retire de la colonie en métaux 8,100,000 liv. au lieu de 1,620,000 livres qui lui arrivoient autrefois. C'eſt, en faveur de la liberté, un argument dont il eſt à deſirer qu'on ſente toute la force.

Les impôts levés à Cuba, ou du moins ceux qui entrent dans les caiſſes de l'état ne paſſent pas 2,430,000 l. & le gouvernement verſe dans l'iſle 2,272,050 liv. pour le tabac; 1,350,000 liv. pour l'entretien des fortifications; 2,160,000 liv. pour les garniſons ordinaires, & 3,780,000 liv. pour les beſoins de la marine.

Des bois d'un cèdre propre à la conf-truction couvroient la colonie, fans qu'on eût jamais fongé à les employer. Enfin on y forma, en 1724, des atteliers, dont, jufqu'à ce jour, il eft forti cinquante-huit vaiffeaux ou frégates. Cet établiffement fe foutient, malgré la néceffité où l'on eft réduit de porter pour ces bâtimens du fer & des cordages que l'ifle ne fournit pas; malgré l'habitude contractée depuis 1750 de leur porter du nord de l'Europe des mâtures qu'on tiroit autrefois, mais d'une qualité inférieure, du golfe du Mexique.

La flotille, deftinée à purger les côtes Efpagnoles de fraudeurs ou de pirates, & qui, hors de la faifon des croifières, fe tenoit à la Vera-Crux, fut fupprimée en 1748. Son action étoit devenue inutile, depuis que le gouvernement avoit pris le parti de laiffer habituellement à Cuba des forces maritimes plus ou moins confidérables. En tems de paix, ces vaiffeaux portent aux ifles, à Cumana, à la Louyfiane les fonds confacrés aux befoins annuels de ces divers établiffemens; ils en écartent le plus qu'ils peuvent la contrebande; ils font refpecter le nom

de leur maître. Durant la guerre, ils protègent les navigateurs & le territoire de leur nation.

La Havane, où on les conſtruit, vient de recevoir par les ſoins de M. le marquis de la Torre des commodités & des embelliſſemens qu'on y deſiroit inutilement depuis long-tems. Ce gouverneur actif lui a donné une ſalle de ſpectacle ſagement décorée, deux promenades délicieuſes, des cazernes commodes, & à ſon territoire cinq ponts très-bien entendus. Ces établiſſemens utiles ou agréables n'ont coûté à la ville que 482,066 liv.

XII. En quoi conſiſtent les fortifications de Cuba. Quelles ſont les autres défenſes de cette iſle.

Le gouvernement a conſacré aux fortifications dont la place a été entourée, depuis 1763 juſqu'en, 1777, 22,413,989 livres. 18 ſ. 6 d. Ces ouvrages ont été élevés par quatre mille cent quatre-vingt-dix-huit noirs; par quinze cens malfaiteurs dont l'Eſpagne & le Mexique ſe ſont purgés; par les hommes libres qui n'ont pas dédaigné ce travail.

Le port eſt un des plus ſûrs de l'univers. Les flottes du monde entier y pourroient mouiller en même tems. A ſon entrée ſont

des rochers où se briseroient infailliblement les bâtimens qui oseroient s'éloigner du milieu de la passe. Le fort Morro & le fort de la Pointe le défendent. La première de ces deux citadelles est tellement élevée au-dessus du niveau de la mer, qu'il seroit impossible, même aux navires du premier rang, de la battre. L'autre ne jouit pas du même avantage : mais on ne pourroit la canonner que par un canal si étroit, que les plus fiers assaillans ne soutiendroient jamais la nombreuse & redoutable artillerie du Morro.

La Havane ne peut donc être attaquée que du côté de terre. Quinze ou seize mille hommes, qui sont la plus grande force qu'il soit possible d'employer à cette expédition, ne pourront jamais investir tous les ouvrages qui ont acquis une étendue immense. Il faudra tourner leurs efforts vers la droite ou vers la gauche du port, contre la ville ou contre le fort Morro. Si on se détermine pour le dernier parti, la descente se fera aisément à une lieue du fort, & l'on arrivera sans peine à sa vue par des chemins faciles, par des bois qui couvriront & assureront la marche.

La première difficulté ſera d'avoir de l'eau. Elle eſt mortelle aux environs du camp qu'il faudra choiſir. On ſera réduit à en aller chercher de potable avec des chaloupes, à une diſtance de trois lieues. On ne pourra s'en procurer qu'en arrivant en force ſur la rivière qui doit ſeule en fournir, ou qu'en y laiſſant un corps retranché, qui, loin du camp, iſolé, ſans ſoutien, ſera continuellement dans le riſque d'être enlevé.

Avant d'attaquer le Morro, il faudra prendre le Cavana, qui vient d'être conſtruit. C'eſt un ouvrage à couronne, compoſé d'un baſtion, de deux courtines, & deux demi-baſtions ſur ſon front. Sa droite & ſa gauche appuient ſur l'eſcarpement du port. Il a des caſemates, des citernes & des magaſins à poudre à l'abri de la bombe, un bon chemin couvert, & un large foſſé taillé dans le roc. Le ſol qui y conduit eſt tout de pierres ou de rocailles, & n'a point de terre. Le Cavana eſt placé ſur une hauteur qui domine le Morro; mais il étoit expoſé lui-même aux inſultes d'un tertre, qui, élevé à ſon niveau, n'étoit éloigné que de trois cens pas. Comme il eût été aiſé d'ouvrir la tranchée derrière

cette élevation, on l'a rasée; & la place voit actuellement & domine au loin. Si la garnison se trouvoit si pressée qu'elle désespérât de se soutenir, elle feroit sauter les ouvrages qui sont tous minés, & se replieroit sur le Morro, avec lequel il n'est pas possible de lui couper la communication.

Le fameux fort Morro avoit du côté de la mer, où il est inattaquable, deux bastions; & deux bastions du côté de la terre, avec un large & profond fossé creusé dans le roc. Rebâti à neuf depuis qu'il a été pris, ses parapets ont acquis plus d'élevation & plus d'épaisseur. On lui a donné un bon chemin couvert, & tout ce qui lui manquoit pour mettre les troupes & les munitions en sûreté. La tranchée n'est pas plus aisée à ouvrir que devant le Cavana. L'un & l'autre ont été construits avec une pierre molle, qui fera courir moins de risque à leurs défenseurs qu'une pierre de taille ordinaire.

Indépendamment de ces moyens, les deux forteresses ont pour elles le secours du climat si dangereux pour les assiégeans, & la facilité de recevoir de la ville des ressources de tous les genres, sans qu'on puisse l'empê-

cher. Ces avantages doivent rendre ces deux places imprenables, très-difficiles du moins à prendre, pourvu qu'elles ſoient ſuffiſamment avitaillées & défendues avec valeur & capacité. Leur conſervation eſt d'autant plus importante, que leur perte entraîneroit néceſſairement la ſoumiſſion du port & de la ville, dominés & foudroyés de ces hauteurs.

Après avoir expoſé les obſtacles qu'on trouveroit à ſe rendre maître de la Havane par le fort Morro ; il faut parler de ceux qu'on auroit à ſurmonter par le côté de la ville même.

Elle eſt ſituée dans le port, & un peu dans ſon enfoncement. Elle étoit couverte, tant du côté du port que de celui de la campagne, d'une muraille ſèche qui ne valoit rien, & de vingt & un baſtions qui ne valoient pas mieux. Son foſſé étoit ſec & peu profond. En avant de ce foſſé, étoit une eſpèce de chemin couvert, preſque totalement détruit. La place, dans cet état, n'eût pas été à l'abri d'un coup de main, qui, fait pendant la nuit avec pluſieurs attaques, vraies ou fauſſes, l'auroit emportée.

On

On a creusé les fossés, on les a faits larges & profonds, & on y a joint un très-bon chemin couvert.

Ces défenses sont soutenues par le fort de la Pointe. C'est un quarré bâti en pierre, & qui, quoique petit, a des casemates. On l'a rebâti à neuf, parce qu'il avoit été extrêmement endommagé pendant le siège. Il est entouré d'un bon fossé sec, creusé dans le roc. Indépendamment de sa destination principale, qui est de défendre avec le Morro l'entrée du port, objet qu'il remplit très-bien, il a plusieurs batteries dégorgées sur la campagne, & qui flanquent quelques parties de l'enceinte de la ville.

Son feu va se croiser avec celui d'un fort de quatre bastions, avec fossé, chemin couvert, poudrière, casemates & cîternes. Ce nouveau fort qu'on construit à un quart de lieue de la place, sur une hauteur appellée Arosteguy, demandera un siège en forme, si l'on veut attaquer la ville de ce côté-là, d'autant plus qu'il a l'avantage de voir la mer, de battre au loin sur la campagne, & de gêner extrêmement l'ennemi, qui est obligé de venir prendre de l'eau tout auprès.

En continuant de faire le tour de la ville, on trouve le fort d'Atarès, conſtruit depuis le ſiège. Il eſt de pierre & a quatre baſtions, avec un chemin couvert, une demi-lune en avant de la porte, un large foſſé, un bon rempart, des cîternes, des caſemates, un magaſin à poudre. Il eſt à un petit quart de lieue de la ville, & au-delà d'une rivière & d'un marais impraticable, qui la couvrent de ce côté-là. On l'a placé ſur une hauteur qu'il embraſſe en entier, & qu'on a iſolée en creuſant un large foſſé, où la mer entre du fond du port. Outre qu'il domine la communication de la ville avec l'intérieur de l'iſle, il défend, en croiſant ſes feux avec ceux d'Aroſteguy, l'enceinte de la place, qui ſe trouve protégée encore dans l'intervalle de ces deux forts, par une groſſe redoute. Il croiſe auſſi ſon feu avec le Morro qui eſt fort élevé, & placé ſur la pointe du fort la plus avancée.

S'il étoit permis d'avoir une opinion ſur une matière qu'on ne connoît point par profeſſion, on ſe haſarderoit à dire, que ceux qui feront le ſiège de la Havane, doivent le commencer par le Cavana & le

Morro ; parce que ces deux forts pris, il faudra bien que la ville se rende , sous peine d'être écrasée par l'artillerie du Morro. Si l'on se déterminoit au contraire par le côté de la ville , l'assaillant ne se trouveroit guère avancé, même après l'avoir prise. A la vérité , il seroit le maître de détruire les chantiers , les vaisseaux qui seroient dans le port : mais il n'en résulteroit pour lui aucun avantage permanent. Pour former un établissement, il lui faudroit prendre encore le Cavana & le Morro , ce qui lui seroit vraisemblablement impossible , après la perte d'hommes qu'il auroit essuyée à l'attaque de la ville & de ses forts.

Mais quelque plan que l'on suive dans le siège de cette place , la nation qui l'attaquera , n'aura pas seulement à combattre la nombreuse garnison qui sera enterrée dans les ouvrages ; on lui opposera aussi douze mille quatre cens soixante & douze hommes de milice que , depuis la paix , on a accoutumés à manœuvrer d'une manière surprenante , qui tiendront la campagne & qui troubleront ses opérations. Ces corps armés, habillés , équipés aux dépens du

gouvernement, & payés en tems de guerre ſur le pied des troupes réglées, ont pour guide & pour modèle des bas-officiers envoyés d'Europe, & tirés des régimens les plus diſtingués. La formation de ces milices coûte un argent immenſe. La cour d'Eſpagne attend les événemens pour juger de l'utilité de ces dépenſes. Mais on peut aſſurer dès-à-préſent, que quel que ſoit l'eſprit militaire de ces troupes, cette opération politique eſt inexcuſable. Voici pourquoi.

Le projet de rendre à Cuba les colons ſoldats, ce projet inique & ruineux pour toutes les colonies, a été pouſſé très-vivement. La violence qu'il a fallu faire aux habitans pour les aſſujettir à des exercices qui leur déplaiſoient, n'a fait que redoubler en eux leur goût naturel pour le repos. Ils ont déteſté des mouvemens méchaniques & forcés qui, ne leur procurant aucune jouiſſance, devoient leur paroître doublement inſupportables; quand bien même ils ne feroient pas effrayans ou ridicules pour des peuples qui ne croient peut-être avoir aucun intérêt à défendre un gouvernement qui les opprime. La manie d'avoir des troupes; cette fureur

qui, ſous prétexte de prévenir les guerres, les allume; qui, en amenant le deſpotiſme des gouvernemens, prépare de loin la révolte des peuples; qui, arrachant perpétuellement l'habitant de ſon foyer, & le cultivateur de ſon champ, éteint l'amour de la patrie, en éloignant l'homme de ſon berceau; qui bouleverſe les nations & les tranſplante au-delà des terres & des mers: cet eſprit mercenaire de milice, qui n'eſt pas l'eſprit militaire, perdra tôt ou tard l'Europe: mais bien plutôt les colonies, & peut-être celles d'Eſpagne avant les autres.

XIII. L'Eſpagne a-t-elle pris les moyens convenables, les prend-elle encore pour rendre ſes iſles utiles?

Cette puiſſance poſſède la partie la plus étendue, la plus fertile de l'archipel Américain. En des mains actives, ces iſles ſeroient devenues la ſource d'une proſpérité ſans bornes. Dans l'état actuel, ce ſont de vaſtes forêts où règne une ſolitude affreuſe. Bien loin de contribuer à la force, à la richeſſe de la monarchie qui en a la propriété; elles ne font que l'affoiblir, que la ruiner par les dépenſes qu'abſorbe leur conſervation. Si l'Eſpagne eût étudié convenablement la marche politique des autres peuples, elle auroit vu que pluſieurs d'entre eux devoient

uniquement leur prépondérance à quelques iſles inférieures en tout, à celles qui n'ont ſervi juſqu'ici qu'à groſſir ignominieuſement la liſte de ſes innombrables & inutiles poſſeſſions. Elle auroit appris que la fondation des colonies, de celles ſur-tout qui n'ont point de mines, ne pouvoit avoir d'autre but raiſonnable, que celui d'y établir des cultures.

C'eſt calomnier les Eſpagnols, que de les croire incapables par caractère, de ſoins laborieux & pénibles. Si l'on jette un regard ſur les fatigues exceſſives que ſupportent ſi patiemment ceux de cette nation qui ſe livrent au commerce interlope, on s'appercevra que leurs travaux ſont infiniment plus durs que ceux de l'économie rurale d'une habitation. S'ils négligent de s'enrichir par la culture, c'eſt la faute du gouvernement. Ah! s'il étoit permis à l'évrivain déſintéreſſé, qui ne cherche & ne ſouhaite que le bonheur de l'humanité, de prêter à ces colons des ſentimens & des diſcours, que l'habitude de l'oiſiveté, les entraves de l'adminiſtration, les préjugés de toute eſpèce, ſemblent leur avoir interdits, ne pourroit-il

pas dire en leur nom à la cour de Madrid, à la nation entière ?

« Considérez les sacrifices que nous attendons de vous ; & voyez si vous n'en serez » pas dédommagés au centuple, par les riches » productions que nous offrirons à votre » commerce expirant. Votre marine accrue » par nos travaux, formera le seul boule- » vard qui puisse défendre des possessions » prêtes à vous échapper. Devenus plus » riches, nous consommerons davantage ; » & alors la terre que vous habitez, qui » languit avec vous quand la nature l'appelle » à la fécondité ; ces plaines qui n'offrent » à vos yeux que des déserts, & qui sont » la honte de vos loix & de vos mœurs, se » changeront en des champs fertiles. Votre » patrie fleurira par l'industrie, & par l'agri- » culture qui fuyoient loin de vous. Les » sources de vie & d'activité que vous » aurez fait couler jusqu'à nous par la mer, » reflueront autour de vos demeures, en » fleuves d'abondance. Mais si vous êtes » insensibles à nos plaintes & à nos mal- » heurs ; si vous ne régnez pas pour nous ; » si nous ne sommes que les victimes de

» notre obéiſſance : rappellez-vous cette
» époque à jamais célèbre, où des ſujets
» malheureux & mécontens ſecouèrent le
» joug de votre domination ; & par leurs
» travaux, leurs ſuccès & leur opulence,
» juſtifièrent leur révolte aux yeux du monde
» entier. Quand ils ſont libres depuis deux
» ſiècles, nous faudra-t-il encore gémir de
» vous avoir pour maîtres ? Lorſque la Hol-
» lande briſa le ſceptre de fer qui l'écra-
» ſoit ; lorſqu'elle ſortit du fond des eaux
» pour régner ſur les mers, le ciel élevoit
» ſans doute ce monument de la liberté
» pour montrer aux nations la route du
» bonheur, & pour effrayer les rois infi-
» dèles qui les en écartent ».

On pourroit ſoupçonner que la cour de Madrid a vu qu'il étoit poſſible de lui faire ces reproches. En 1735, ſes miniſtres imaginèrent une compagnie pour Cuba. Vingt ans après, ils eurent l'idée d'un nouveau monopole pour Saint-Domingue & pour Porto-Rico. La ſociété qui devoit défricher ces déſerts, fut établie à Barcelone avec un fonds de 1,785,000 livres, diviſé en actions de cent piſtoles chacune. Ce corps ne paya

jamais d'intérêt à ses membres ; il ne fit aucune répartition ; il obtint l'importante permission d'expédier plusieurs bâtimens pour Honduras. Cependant, le 30 avril 1771, ses dettes, en y comprenant son capital, s'élevoient à 3,121,692 livres, & il n'avoit que 3,775,540 livres. De sorte qu'en quinze ans de tems, avec un privilège exclusif & des faveurs très-signalées, il n'avoit gagné que 653,848 livres. Le désordre s'est mis depuis dans ses affaires. Actuellement, il est sans activité. On travaille à une liquidation ; & ses actions ne trouvent pas des acheteurs à cinquante pour cent de perte.

Le ministère n'avoit pas attendu ces revers, pour juger qu'il s'étoit égaré dans les voies qu'il avoit choisies pour faire fructifier les isles. Dès 1765, les administrateurs de ce grand empire furent forcés de voir que ces possessions n'avoient pas fait le moindre pas vers le bien, sous le joug du monopole. Ils comprirent qu'elles n'en feroient jamais aucun dans ces entraves destructives. Cette persuasion les détermina à recourir à l'unique principe des prospérités, la liberté : mais sans avoir le courage ou la sagesse de

lever les obſtacles qui devoient en empêcher les heureux effets.

L'an 1778 vit enfin ceſſer une partie des prohibitions, des gênes, des impoſitions qui arrêtoient les travaux : mais il reſte toujours trop de ces fléaux oppreſſeurs, pour pouvoir eſpérer une grande activité. Euſſent-ils tous ceſſé, ce ne feroit encore qu'un préliminaire.

Toutes les cultures du Nouveau-Monde exigent quelques avances : mais il faut des fonds conſidérables pour ſe livrer, avec ſuccès, à celle du ſucre. Si l'on en excepte Cuba, il n'y a pas peut-être dans les autres iſles cinq ou ſix habitans aſſez riches pour demander au ſol cette production. Si le miniſtère Eſpagnol ne prodigue pas les tréſors du Mexique & du Pérou à ces inſulaires, jamais ils ne ſortiront du long & profond ſommeil où ils ſont enſevelis. Cette généroſité eſt facile dans un empire où le revenu public s'élève à 140,400,000 livres; où les dépenſes ne paſſent pas 129,600,000 livres; & où il reſte 10,800,000 livres qu'on peut employer en amélioration. Sans d'auſſi puiſſans ſecours de leur gouvernement, d'au-

tres peuples ont, il eſt vrai, fondé des colonies floriſſantes : mais outre qu'ils n'étoient pas abrutis par trois ſiècles d'orgueil, de végétation & de pauvreté, ils ſe trouvoient dans des circonſtances differentes & plus favorables.

Heureux l'homme qui naît après l'extinction de cette longue ſuite d'erreurs, qui ont infecté ſa nation ! heureuſe la nation qui s'éleveroit au centre des nations éclairées, ſi elle étoit aſſez ſage pour profiter & des fautes qu'elles auroient commiſes & des lumières qu'elles auroient acquiſes ! elle n'auroit qu'à jetter les yeux autour d'elle, pour y voir les matériaux épars de ſon bonheur, & qu'à s'incliner pour les recueillir. Un des principaux avantages qu'elle devroit, ſoit à la nouveauté de ſon origine, ſoit à ſa lenteur à travailler ou à ſa longue enfance, ce ſeroit à n'avoir point à ſe délivrer de ces vieux préjugés, que l'inexpérience des premiers inſtituteurs enfanta ; qui furent conſacrés par le tems, & qui ſe maintinrent contre la raiſon & les faits ; ſoit par la puſillanimité, qui craint toute innovation ; ſoit par l'orgueil qui craint de revenir

ſur ſes pas ; ſoit par un reſpect imbécille pour tout ce qui date de loin.

Que la cour de Madrid ſe hâte d'ouvrir ſes tréſors ; & les iſles ſoumiſes à ſon empire ſe couvriront de productions. Placés ſur un ſol vaſte & vierge, ſes ſujets ne ſeront pas ſeulement diſpenſés d'acheter à grand frais ce qui ſert à leur conſommation ; dans peu, ils ſupplanteront dans tous les marchés leurs maîtres dans cette carrière. Les nations les plus actives, les plus induſtrieuſes, les plus éclairées, n'auront travaillé, pendant des ſiècles, à perfectionner leurs cultures, leurs méthodes & leurs atteliers, que pour un rival plus favoriſé qu'elles de la nature. Mais ſouffriront-elles patiemment cette infortune ? Il eſt difficile de l'eſpérer.

XIV. Les nations qui ont des colonies en Amérique ſouffriroient-elles que les iſles Eſpagnoles deviniſſent floriſſantes ?

Depuis l'origine des ſociétés, il règne entre elles une funeſte jalouſie, qui ſemble devoir être éternelle, à moins que, par quelque révolution inconcevable, de grands intervalles déſerts ne les ſéparent. Juſqu'à ce jour, elles ſe ſont montrées telles qu'un citoyen de nos villes, qui, perſuadé que plus ſes concitoyens ſeroient indigens & foibles, plus il ſeroit riche & puiſſant ; mieux

il arrêteroit leurs entreprifes, s'oppoferoit à leur induftrie, mettroit des bornes à leur culture, & les réduiroit au néceffaire abfolu pour leur fubfiftance.

Mais, dira-t-on, un citoyen jouit de fon opulence à l'abri des loix. La profpérité de fes voifins peut s'accroître fans inconvénient pour la fienne. Il n'en eft pas ainfi des nations.... Et pourquoi n'en eft-il pas ainfi des nations? .. C'eft qu'il n'exifte aucun tribunal devant lequel on puiffe les citer... Pourquoi ont-elles befoin de ce tribunal?.. C'eft qu'elles font injuftes & pufillanimes... Et que leur revient-il de leur injuftice, de leur pufillanimité?.. Des guerres interminables, une mifère qui ne ceffe de fe renouveller... Et vous croyez que l'expérience ne les corrigera pas? ... J'en fuis très-perfuadé... Et pour quelle raifon?.. Parce qu'il ne faut qu'une tête folle pour déconcerter la fageffe de toutes les autres, & qu'il en reftera toujours fur les trônes plus d'une à la fois...

Cependant, on entendra de tous côtés les nations, & fur-tout les nations commerçantes, crier LA PAIX, LA PAIX; & elles

continueront à ſe conduire les unes envers les autres, de manière à n'en jouir jamais. Toutes voudront être heureuſes, & chacune d'elles voudra l'être ſeule. Toutes déteſteront également la tyrannie, & toutes l'exerceront ſur leurs voiſins. Toutes traiteront d'extravagance la monarchie univerſelle, & la plupart agiront comme ſi elles y étoient parvenues, ou comme ſi elles en étoient menacées.

Si je pouvois me promettre quelque fruit de mes diſcours, je m'adreſſerois à la plus inquiète, à la plus ambitieuſe d'entre elles, & je lui dirois :

« Je ſuppoſe que vous avez enfin acquis » aſſez de ſupériorité ſur toutes les nations » réunies, pour les réduire au degré d'a- » viliſſement & de pauvreté qui vous con- » vient. Qu'eſpérez-vous de ce deſpotiſme ? » combien de tems & à quel prix le conſer- » verez-vous ? que vous produira-t-il ? .. La » ſécurité avec laquelle on eſt toujours aſſez » riche ; la ſécurité ſans laquelle on ne l'eſt » jamais aſſez... & c'eſt ſincérement que » vous ne vous croyez pas en ſûreté. Le » tems des invaſions eſt paſſé, & vous le

» ſavez mieux que moi. Vous couvrez d'un
» phantôme ridicule une extravagante am-
» bition. Vous préférez le vain éclat de ſa
» ſplendeur à la jouiſſance d'une félicité
» réelle, que vous perdez pour en dé-
» pouiller les autres. De quel droit preſ-
» crivez-vous des bornes à leur bonheur,
» vous qui prétendez étendre le vôtre ſans
» limite? Vous êtes un peuple injuſte, lorſ-
» que vous vous attribuez le droit excluſif
» de proſpérer. Vous êtes un peuple mau-
» vais calculateur, lorſque vous eſpérez
» vous enrichir en réduiſant les autres à
» l'indigence. Vous êtes encore un peuple
» aveugle, ſi vous ne concevez pas que la
» puiſſance d'une nation qui s'élève ſur les
» ruines de toutes celles qui l'environnent
» eſt un coloſſe d'argile, qui étonne un
» moment & qui tombe en pouſſière ».

Je dirois enſuite au miniſtère Eſpagnol:
« Tous les états de l'Europe ſont intéreſſés
» à la proſpérité de votre continent dans le
» Nouveau-Monde, parce que plus ces
» vaſtes états feront floriſſans, plus leurs
» marchandiſes, leurs manufactures au-
» ront des débouchés avantageux: mais il

» n'en eſt pas ainſi des iſles. Les puiſſances ; » qui ſe ſont approprié la fertilité de quel- » ques-unes, ſuffiſent aux beſoins actuels ; » & un nouveau concurrent exciteroit » puiſſamment leur jalouſie. Elles l'attaque- » roient enſemble ou ſéparément, & ne » dépoſeroient pas les armes ſans l'avoir » forcé de renoncer à ſes défrichemens ; » peut-être même ſans lui avoir fait éprouver » de plus grands malheurs. C'eſt à vous à » juger ſi ces vues ſont fauſſes, ou ſi vos » forces & votre courage vous permettent » de braver une pareille conſpiration ». Jamais les colonies Hollandoiſes n'auront rien de ſemblable à craindre.

XV. Marche politique de la républi- que des Pro- vinces-Unies à ſa naiſſance.

JUSQU'A la découverte des côtes occidentales de l'Afrique, d'une route aux Indes par le cap de Bonne-Eſpérance, & ſurtout juſqu'à la découverte de l'Amérique, les peuples de l'Europe ne ſe connoiſſoient, ne ſe viſitoient guère, que par quelques incurſions barbares, dont le pillage étoit le but, & la dévaſtation tout le fruit. A l'exception d'un petit nombre de tyrans armés, qui trouvoient dans l'oppreſſion des foibles,

foibles, les moyens de ſoutenir un luxe extraordinairement cher, tous les habitans des différens états étoient réduits à ſe contenter de ce que leur fourniſſoient un territoire mal cultivé, une induſtrie arrêtée aux barrières de chaque province. Les grands événemens qui fixent, à la fin du quinzième ſiècle, une des plus brillantes époques de l'hiſtoire du monde, n'opérèrent pas dans les mœurs une révolution auſſi rapide, qu'on eſt prompt à l'imaginer. Quelques villes anſéatiques, quelques républiques d'Italie alloient, il eſt vrai, chercher à Cadix & à Lisbonne, devenus de grands entrepôts, ce que les deux Indes envoyoient de rare & de précieux : mais la conſommation en étoit tout-à-fait bornée, par l'impuiſſance où étoient les nations de le payer. Elles languiſſoient la plupart dans une léthargie entière ; la plupart ignoroient les avantages & les reſſources de leur territoire.

Il falloit pour mettre fin à cet engourdiſſement, un peuple qui, ſorti du néant, répandît la vie & la lumière dans tous les eſprits, l'abondance dans tous les marchés ; qui pût

offrir toutes les productions à plus bas prix, échanger le ſuperflu de chaque nation avec ce qu'elle n'avoit pas ; qui donnât une grande activité à la circulation des denrées, des marchandiſes, de l'argent; qui en facilitant, en étendant la conſommation, encourageât la population, l'agriculture, tous les genres d'induſtrie. L'Europe dut aux Hollandois tous ces avantages. On pardonne à l'aveugle multitude de ſe borner à jouir, ſans connoître les ſources de la proſpérite qu'elle goûte : mais la philoſophie & la politique doivent perpétuer la gloire des bienfaiteurs de l'humanité; ſuivre, s'il eſt poſſible, la marche de leur bienfaiſance.

Lorſque les généreux habitans des Provinces-Unies levèrent la tête au-deſſus de la mer & de la tyrannie, ils virent qu'ils ne pouvoient aſſeoir les fondemens de leur liberté, ſur un ſol qui ne leur offroit pas même les ſoutiens de la vie. Ils ſentirent que le commerce, qui, pour la plupart des nations, n'eſt qu'un intérêt acceſſoire, qu'un moyen d'accroître la maſſe & le revenu des productions territoriales, étoit la ſeule baſe

de leur existence. Sans terre & sans productions, ils résolurent de faire valoir celles des autres peuples; assurés que de la prospérité universelle, sortiroit leur prospérité particulière. L'événement justifia leur politique.

Leur premier pas établit, entre les peuples de l'Europe, l'échange des productions du Nord avec celles du Midi. Bientôt toutes les mers se couvrirent des vaisseaux de la Hollande. C'étoit dans ses ports que tous les effets commerçables venoient se réunir; c'étoit de ses ports qu'ils étoient expédiés pour leurs destinations respectives. On régloit la valeur de tout; & c'étoit avec une modération qui écartoit toute concurrence. L'ambition de donner plus de stabilité, plus d'étendue à ses entreprises, rendit avec le tems la république conquérante. Sa domination s'étendit sur une partie du continent des Indes, & sur toutes les isles importantes de l'océan qui l'environne. Elle tenoit asservies, par ses forteresses ou par ses escadres, les côtes d'Afrique, où elle avoit porté le coup-d'œil attentif & prévoyant de son utile ambition. Les seules contrées de l'A-

mérique où la culture eût jetté les germes des vraies richesses, reconnoissoient ses loix. L'immensité de ses combinaisons embrassoit l'univers, dont elle étoit l'ame par le travail & l'industrie. Elle étoit parvenue à la monarchie universelle du commerce.

Tel étoit l'état des Provinces-Unies, lorsque les Portugais, se relevant de la langueur & de l'inaction où la tyrannie Espagnole les avoit plongés, réussirent à leur arracher en 1661 la partie du Brésil qu'elles avoient conquise sur eux. Dès ce premier ébranlement de leur puissance, les Hollandois auroient été chassés entiérement du Nouveau-Monde, s'il ne leur fût resté quelques petites isles; en particulier celle de Curaçao, qu'en 1634 ils avoient enlevée aux Castillans qui la possédoient depuis 1527.

XVI. Description de l'isle Hollandoise de Curaçao.

Ce rocher, qui n'est qu'à trois lieues de la côte de Venezuela, peut avoir dix lieues de long sur cinq de large. Il a un port excellent, mais dont l'approche est fort difficile. Lorsqu'une fois on y est entré, son vaste bassin offre toutes sortes de commodités. Une forteresse, construite avec intelligence, & constamment bien entretenue, fait sa défense.

Les François, qui avoient corrompu d'avance le commandant de la place, y abordèrent en 1673 au nombre de cinq ou ſix cens hommes. Comme la trahiſon avoit été découverte, & le traître puni, ils furent reçus par ſon ſucceſſeur tout autrement qu'ils ne s'y attendoient. Ils ſe rembarquèrent avec la honte de n'avoir montré que leur foibleſſe & l'iniquité de leurs meſures.

Louis XIV, dont l'orgueil fut bleſſé par cet imprudent échec, donna cinq ans après dix-huit vaiſſeaux de guerre & douze bâtimens flibuſtiers à d'Eſtrées, pour effacer l'affront qui terniſſoit à ſes yeux l'éclat d'un règne rempli de merveilles. Cet amiral approchoit du terme de ſon expédition, lorſque ſon audace & ſon opiniâtreté firent échouer ſa flotte à l'iſle d'Aves. Il recueillit ce qu'il put des débris de ſon naufrage, & regagna, ſans avoir rien entrepris, le port de Breſt dans un aſſez grand déſordre.

Depuis cette époque, ni Curaçao, ni les petites iſles d'Aruba & de Bonaire qui ſont ſous ſes loix, n'ont été inquiétées. Aucune nation n'a ſongé à conquérir un ſol ſtérile, qui n'offre que quelques beſtiaux, quelque

manioc, quelques légumes propres à la nourriture des esclaves, & qui ne fournit d'autre production qu'un peu de coton qui puisse entrer dans le commerce. Saint-Eustache vaut encore moins.

XVII. Description de l'isle Hollandoise de S. Eustache.

Cette isle, qui n'a que deux lieues de long & une de large, est formée par deux montagnes qui laissent entre elles un vallon assez resserré. Celle qui est à l'Est porte les traces évidentes d'un ancien volcan, & est creusé presque jusqu'au niveau de la mer. Les bords de ce gouffre, qui a la forme d'un cône renversé, sont formés de roches calcinées par le feu qu'ils ont dû éprouver. Quelqu'abondantes que soient les pluies, il ne se fait jamais aucun dépôt d'eau dans cet entonnoir. Elle filtre, sans doute, par les issues encore ouvertes du volcan, & pourra peut-être un jour contribuer à le rallumer, si son foyer n'est pas éteint ou trop éloigné.

Quelques François, chassés de Saint-Christophe, se réfugièrent, en 1629, dans un lieu si peu habitable, & l'abandonnèrent quelque tems après, peut-être parce qu'il n'y avoit d'eau potable que celle qu'on ramassoit dans les citernes. On ignore l'époque précise de

leur émigration : mais il eſt prouvé que les Hollandois étoient établis dans l'iſle en 1639. Ils en furent chaſſés par les Anglois ſur leſquels Louis XIV la reprit. Ce prince fit valoir ſon droit de conquête dans les négociations de Breda, & réſiſta aux inſtances de la république, alors ſon alliée, qui prétendoit que cette poſſeſſion lui fût reſtituée, comme lui ayant appartenu avant la guerre. Lorſque la ſignature du traité de paix eut anéanti cette prétention, le monarque François, dont l'orgueil écoutoit plutôt la générosité que la juſtice, crut qu'il n'étoit pas de ſa dignité de profiter du malheur de ſes amis. Il remit de ſon propre mouvement aux Hollandois leur iſle ; quoiqu'il n'ignorât pas que c'étoit une fortereſſe naturelle qui pourroit l'aider à la conſervation de la partie de Saint-Chriſtophe qui lui appartenoit.

Avant leur déſaſtre, ces républicains ne demandoient que du tabac à leur territoire. Après leur rétabliſſement, ils plantèrent dans les lieux ſuceptibles de culture quelques cannes qui ne leur ont annuellement donné que huit ou neuf cens milliers de ſucre brut.

XVIII. Deſcription

La colonie envoya bientôt quelques-uns

de l'isle Hollandoise de Saba.

de ses habitans dans une isle voisine, connue sous le nom de Saba. Il faut gravir presque au sommet de ce roc escarpé, pour y trouver un peu de terre. Elle est très-propre au jardinage. Des pluies fréquentes, mais dont l'eau ne séjourne pas, y font croître des plantes d'un goût exquis, & des choux d'une grosseur singulière. Une cinquantaine de familles Européennes, avec environ cent cinquante esclaves, y cultivent le coton, le filent, en font des bas, qu'on vend aux autres colonies jusqu'à dix écus la paire. Il n'y a pas en Amérique d'aussi beau sang que celui de Saba. Les femmes y conservent une fraîcheur qu'on ne retrouve dans aucune autre des Antilles. Heureuse peuplade! élevée sur un rocher entre le ciel & la mer, elle jouit de ces deux élémens, sans en craindre les orages. Elle respire un air pur, vit de légumes, cultive une production simple qui lui donne l'aisance sans la tentation des richesses, s'occupe d'un travail moins pénible qu'utile, possède en paix tous les biens de la modération, la santé, la beauté, la liberté. C'est-là le temple de la paix, d'où le sage peut contempler à

loisir les erreurs & les passions des hommes, qui vont, comme les flots de la mer, se pousser & se heurter sur les riches côtes de l'Amérique, dont ils se disputent & s'arrachent tour-à-tour les dépouilles & la possession. C'est de-là qu'on voit au loin les nations de l'Europe venir porter la foudre au milieu des gouffres de l'océan, & sous les ardeurs des tropiques, toujours brûlantes des feux de l'ambition & de la cupidité, se remplir d'or sans jamais s'en rassasier; amasser dans des flots de sang ces métaux, ces perles, ces diamans, dont se couvrent ceux qui dépouillent les peuples; surcharger d'innombrables navires de ces tonneaux précieux, d'où le luxe tire la pourpre, & où l'on puise les délices, la mollesse, la cruauté, les vices. Le tranquille colon du rocher de Saba voit cet amas de folie, & file paisiblement son coton.

XIX. Description de l'isle, partie Hollandoise & partie Françoise de S. Martin.

Sous le même ciel est Saint-Martin, qui a dix-sept ou dix-huit lieues de circonférence, mais moins de terrein que cette dimension ne paroîtroit l'indiquer, parce que ses baies sont multipliées & profondes. En poussant des sables d'un cap à l'autre, l'océan a

formé ſur les côtes beaucoup d'étangs plus ou moins grands, la plupart très-poiſſonneux. L'intérieur du pays eſt rempli de hautes montagnes qui ſe prolongent preſque partout juſqu'à la mer. Elles étoient couvertes de bois précieux, avant qu'on les eût dépouillées de cet ornement pour y établir des cultures auxquelles elles ſe trouvèrent plus propres que les plaines & les vallées. Le ſol eſt généralement léger, pierreux, trop expoſé à des fréquentes ſéchereſſes & peu fertile : mais le ciel eſt pur & le climat d'une ſalubrité remarquable. Dans ces parages, on navigue ſûrement, facilement ; & la multiplicité, l'excellence des mouillages qu'on y trouve empêchent de ſentir bien vivement la privation de ports.

Les François & les Hollandois abordèrent, en 1638, à cette iſle déſerte, les premiers au Nord & les ſeconds au Sud. Ils y vivoient en paix & ſéparément, lorſque les Eſpagnols, qui étoient en guerre ouverte avec l'une & l'autre nation, les attaquèrent, les battirent, les firent priſonniers & s'établirent à leur place. Le vainqueur ne tarda pas à ſe dégoûter d'un établiſſement dont

la conſervation lui coûtoit beaucoup, ſans lui rappòrter le moindre avantage; & il l'abandonna, en 1648, après avoir détruit tout ce qu'il ne lui étoit pas poſſible d'emporter.

Ces dévaſtations n'empêchèrent pas les deux puiſſances qui avoient déja fait occuper Saint-Martin, d'y renvoyer quelques vagabonds, auſſi-tôt qu'on le ſut évacué. Ces colons ſe jurèrent une foi mutuelle; & leurs deſcendans ont été fidèles à cet engagement, malgré les animoſités qui ont ſi ſouvent diviſé les deux métropoles. Seulement le partage, originairement trop inégal du territoire, s'eſt peu-à-peu rapproché. De dix mille cent quatre-vingt quarrés de terre, chacun de deux mille cinq cens toiſes quarrées que contient l'iſle, les François n'en poſſèdent plus que cinq mille neuf cens quatre, & les Hollandois ſont parvenus à s'en approprier quatre mille cent ſoixante-ſeize.

La culture du tabac fut la première qu'entreprirent, à Saint-Martin, les ſujets de la cour de Verſailles. Ils l'abandonnèrent pour l'indigo, qui fut remplacé par le coton auquel on a ajouté le ſucre, depuis qu'en

1769 il a été permis aux étrangers de s'établir dans cette partie de l'isle. On y compte actuellement dix-neuf plantations qui donnent tous les ans un million pesant de sucre brut, d'un beau blanc, mais de peu de consistance, & un plus grand nombre d'habitations qui produisent deux cens milliers de coton. Les travaux sont dirigés par quatre-vingts familles, trente-deux Françoises, les autres Angloises, & dont la réunion forme une population blanche de trois cens cinqante-une personnes de tout âge & de tout sexe. Elles n'ont que douze cens esclaves. C'est trop peu pour l'étendue des cultures: mais les colons de la partie Hollandoise, propriétaires des meilleurs terreins de la Françoise, sont dans l'usage d'envoyer leurs noirs au Nord, lorsque les travaux sont finis au Sud. Avant 1763, il n'y avoit point eu d'autorité régulière dans ce foible & misérable établissement. A cette époque, on lui donna un chef qui n'a encore attiré aucun navigateur de la métropole. C'est toujours chez leur voisin que les François vont chercher ce qui leur est nécessaire, c'est à lui qu'ils livrent toujours leurs productions.

La colonie Hollandoise est habitée par six cens trente-neuf blancs & trois mille cinq cens dix-huit noirs, occupés à exploiter trente-deux sucreries qui produisent ordinairement seize cens milliers de sucre, & à faire croître cent trente milliers de coton. Ce revenu trop modique est grossi par celui que donne un étang salé, dans les années qui ne sont pas excessivement pluvieuses. Dès l'aurore, des esclaves s'embarquent sur des bateaux plats : ils ramassent pendant la journée le sel qui est sur la superficie de l'eau & regagnent vers la nuit le rivage, pour y reprendre le lendemain une occupation qui ne peut être continuée que durant les mois de juin, de juillet & d'août. Les isles voisines achètent quelques foibles parties de cette production, dont la valeur totale peut s'élever à cent mille écus : mais elle est principalement livrée aux provinces de l'Amérique Septentrionale, qui enlèvent aussi le rum & le sucre de la colonie, tandis que le coton est livré aux navigateurs de la Grande-Bretagne. Il ne reste rien ou presque rien pour les négocians si actifs de la république ; & il faut en dire la raison.

L'établissement de Saint-Martin, quoique Hollandois, n'est pas habité par des Hollandois. A peine y voit-on cinq ou six familles de cette nation, qui ont même une espèce de honte d'en être. Tout le reste est Anglois : les hommes, la langue, les usages. Le préjugé a été poussé si loin, que les femmes vont souvent faire leurs couches à Anguille, isle Britannique qui n'est éloignée que de deux lieues, afin que leurs enfans ne soient pas privés d'une origine regardée, dans le pays, comme la seule illustre.

XX. Avantages que la Hollande retire de ses isles pour son commerce.

Le domaine des Provinces-Unies, dans le grand archipel de l'Amérique, ne présente rien de curieux ni d'intéressant, au premier coup-d'œil. Des possessions qui fournissent à peine la cargaison de six à sept petits bâtimens, ne paroissent dignes d'aucune attention. Aussi l'oubli le plus profond seroit-il leur partage, si quelques-unes de ces isles qui ne sont rien comme agricoles, n'étoient beaucoup comme commerçantes. Nous voulons parler de Saint-Eustache & de Curaçao.

Le desir de former des liaisons interlopes avec les provinces Espagnoles du Nou-

veau-Monde, décida la conquête de Curaçao. Bientôt on y vit arriver un grand nombre de navires Hollandois. Forts & bien armés, ils étoient montés par des hommes choisis dont la bravoure étoit soutenue d'un vif intérêt. Chacun d'eux avoit dans la cargaison une part plus ou moins considérable qu'il étoit déterminé à défendre au prix de son sang contre les attaques des garde-côtes.

Les Espagnols n'attendoient pas toujours les fraudeurs. Souvent ils venoient eux-mêmes échanger dans un entrepôt constamment bien approvisionné leur or, leur argent, leur quinquina, leur cacao, leur tabac, leurs cuirs, leurs bestiaux, contre des nègres, des toiles, des soieries, des étoffes des Indes, des épiceries, du vif-argent, des ouvrages de fer ou d'acier. C'étoit une réciprocité de besoins, de secours, de travaux & de courses entre deux nations rivales & avides de richesses.

L'établissement de la compagnie de Caraque & la substitution des vaisseaux de registre aux galions, ont beaucoup rallenti cette communication : mais les liaisons qu'on a formées avec le sud de la colonie

Françoiſe de Saint-Domingue ont un peu diminué le vuide. Tout ſe ranime, lorſque les deux couronnes ſont précipitées par leur ambition ou par l'ambition de leurs rivaux dans les horreurs des guerres. En pleine paix même, la république reçoit tous les ans de Curaçao une douzaine de navires chargés d'un ſucre, d'un café, d'un coton, d'un indigo, d'un tabac & de cuirs qu'un ſol étranger a vu croître.

Tout ce qui entre à Curaçao paie indifféremment un pour cent pour le droit du port. Les marchandiſes expédiées de Hollande ne ſont jamais taxées davantage. Celles qui viennent des autres ports de l'Europe, paient de plus neuf pour cent. Le café étranger eſt aſſujetti au même droit en faveur de celui de Surinam. Les autres denrées d'Amérique ne doivent que trois pour cent, mais avec l'obligation d'être portées directement dans quelqu'une des rades de la république.

Saint-Euſtache étoit aſſujetti autrefois aux mêmes impoſitions que Curaçao; & cependant il fit la plus grande partie du commerce de la Guadeloupe & de la Martinique, tout le

le tems que ces établissemens François furent asservis au joug odieux du monopole. Cette action diminua à mesure que le peuple propriétaire de ces isles se formoit aux bons principes, qu'il étendoit sa navigation. Le port franc de Saint-Thomas enlevoit même aux Hollandois le peu qui leur étoit resté d'affaires, lorsqu'on prit enfin en 1756, le parti d'anéantir la plupart des droits établis. Depuis ce changement nécessaire, Saint-Eustache est, durant les divisions des ministères de Londres & de Versailles, l'entrepôt de presque toutes les denrées des colonies Françoises du Vent, le magasin général de leur approvisionnement. Mais les sujets des Provinces-Unies n'entretiennent pas seuls ce grand mouvement. L'anglois & le François se réunissent dans la rade de cette isle pour y conclure, à l'abri de sa neutralité, des marchés très-importans. Un passe-port qui coûte moins de trois cens l. couvre ces liaisons. Il est accordé, sans qu'on s'informe quel pays a vu naître celui qui le demande. De cette grande liberté naissent des opérations sans nombre & d'une combinaison singulière. C'est ainsi que le com-

merce a trouvé l'art d'endormir & de tromper la discorde.

La fin des hostilités ne fait pas rentrer dans le néant Saint-Eustache. Il envoie encore tous les ans aux Provinces-Unies vingt-cinq ou trente bâtimens chargés des productions des isles Espagnoles, Danoises & sur-tout Françoises, qu'il paie avec les marchandises des deux hémisphères ou en lettres-de-change sur l'Europe.

Tant d'opérations ont réuni à Saint-Eustache six mille blancs de diverses nations, cinq cens nègres ou mulâtres libres & huit mille esclaves. Un gouverneur, aidé d'un conseil sans lequel rien d'important ne peut être décidé, régit, sous l'autorité de la compagnie des Indes Occidentales, ce singulier établissement, ainsi que ceux de Saba & de Saint-Martin. Il fait sa résidence auprès d'un mouillage très-dangereux, & le seul cependant de l'isle où les navires puissent débarquer, puissent recevoir leurs cargaisons. Cette mauvaise rade est protégée par un petit fort & par une garnison de cinquante hommes. Si elle étoit défendue avec vigueur & intelligence, l'ennemi le plus audacieux

y tenteroit vraiſemblablement ſans ſuccès une deſcente. Fût-elle opérée, l'aſſaillant auroit encore des difficultés preſque inſurmontables à vaincre pour gravir de la ville baſſe où ſont les magaſins à la ville haute où ſe réunit, durant la nuit, la population entière.

Cependant le Hollandois, également inventif dans le moyens de faire tourner à ſon avantage le bien & le mal d'autrui, n'eſt pas uniquement réduit, dans le Nouveau-Monde, aux profits paſſagers d'un commerce précaire. La république poſſède & cultive, dans le continent, un grand terrein dans le pays connu ſous le nom de Guyane.

XXI. Conſidérations phyſiques ſur la Guyane.

C'eſt une vaſte contrée, baignée à l'eſt par la mer, au ſud par l'Amazone, au nord par l'Orenoque, & à l'oueſt par Rio-Negro qui joint ces deux fleuves les plus grands de l'Amérique Méridionale.

Cette iſle ſingulière offre trois particularités remarquables. Les différentes eſpèces de terre n'y ſont pas rangées, comme ailleurs, par couches, mais mêlées au haſard, ſans aucun ordre. Dans les collines correſpondantes, les angles ſaillans des unes

ne répondent pas aux angles rentrans des autres. Les corps qu'on a pris généralement pour des cailloux ne ſont que des morceaux de lave qui commencent à ſe décompoſer.

Il ſuit de ces obſervations, qu'il eſt arrivé des révolutions dans cette partie du globe & qu'elles ont été l'ouvrage des feux ſouterreins, aujourd'hui éteints : que l'ambrâſement a été général ; car on voit par-tout des maſſes remplies de ſcories de fer, & l'on ne trouve nulle part des pierres calcaires, qui vraiſemblablement auront été toutes calcinées : que l'exploſion a dû être très-conſidérable & a produit un grand affaiſſement, puiſqu'on ne rencontre ailleurs des volcans que ſur les plus hautes montagnes, & que le ſeul dont on ait apperçu l'entonnoir dans ces régions, n'a guère que cent pieds d'élévation au-deſſus du niveau de la mer.

A l'époque de ces grands accidens de la nature, tout aura été bouleverſé. Les campagnes ſeront reſtées entiérement découvertes, alternativement expoſées à l'action des torrens de pluie, à l'action d'une

chaleur exceſſive. Dans cet état d'alteration, il ſe ſera écoulé bien des ſiècles, avant que le ſol ſoit redevenu propre à nourrir des plantes & ſucceſſivement des arbres. On riſqueroit cependant de s'égarer, en éloignant exceſſivement la révolution. Le peu de terre végétale qu'on trouve dans la Guyane, quoique la décompoſition des arbres y en forme continuellement, dépoſeroit d'une manière victorieuſe contre une antiquité fort reculée.

Dans l'intérieur du pays, le ſol eſt donc & ſera long-tems ingrat. Les terres hautes, c'eſt-à-dire celles qui ne ſont pas ſubmergées ou marécageuſes, ne ſont le plus ſouvent qu'un mêlange confus de glaiſe & de craie, où ne peuvent croître que le manioc, les ignames, les patates, quelques autres plantes qui ne pivotent pas: encore pourriſſent-elles trop communément, dans la ſaiſon des grandes pluies, parce que les eaux ne peuvent pas filtrer. Dans les terres même qu'on eſt réduit à regarder comme bonnes, les caſiers, les cacaotiers, les cotonniers, tous les arbres utiles n'ont qu'une durée fort courte & inſuffiſante pour récompenſer

les travaux du cultivateur. Tel eſt, preſque ſans exception, l'intérieur de la Guyane.

Ses rives préſentent un autre ſpectacle. Les nombreuſes rivières qui, de ce vaſte eſpace, ſe précipitent dans l'océan, dépoſent ſans ceſſe ſur leurs bords & ſur la côte entière une multitude prodigieuſe de graines qui germent dans la vaſe & produiſent en moins de dix ans des arbres de haute-futaie, connus ſous le nom de paletuviers. Ces grands végétaux, que de profondes racines attachent à leur baſe, occupent tout l'eſpace où le flux ſe fait ſentir. Ils y forment de vaſtes forêts couvertes de quatre ou cinq pieds d'eau durant le flot, & après qu'il s'eſt retiré, d'une vaſe molle & inacceſſible.

Sur la côte, ce ſpectacle unique, peut-être dans le globe, varie toutes les années. Dans les endroits où les courans jettent & accumulent des ſables, le paletuvier périt très-rapidement, & les forêts emportées par les ondes diſparoiſſent. Ces révolutions ſont moins fréquentes aux bords des rivières, où les ſables entraînés des montagnes durant les orages, ſont pouſſés au large par la rapidité des eaux.

Les révolutions ſont les mêmes ſur la côte de quatre cens lieues qui s'étend depuis l'Amazone juſqu'à l'Orenoque. Par-tout ſe préſente ſur le rivage, un rideau de paletuviers, alternativement détruit & renouvellé par la vaſe & par le ſable. Derrière ce rideau, à quatre ou cinq cens pas, ſont des ſavanes noyées par les eaux pluviales qui n'ont point d'écoulement ; & ces ſavanes ſe prolongent toujours latéralement au rivage, dans une profondeur plus ou moins conſidérable, ſelon l'éloignement ou le rapprochement des montagnes.

Depuis l'origine des choſes, ces immenſes marais n'étoient peuplés que de reptiles. Le génie de l'homme, vainqueur d'une nature ingrate & rebelle a changé leur deſtination primitive. C'eſt au milieu de ces eaux croupiſſantes, infectes & bourbeuſes que la liberté a formé trois établiſſemens utiles, dont Surinam eſt le principal.

XXII. Etabliſſement formé par les Hollandois, dans la Guyane, ſur

Les bords incultes de ce grand fleuve reçurent, en 1634, une ſoixantaine d'Anglois qui, autant qu'on peut le conjecturer, n'y reſtèrent que le tems néceſſaire pour recueillir le tabac qu'ils avoient ſemé à leur arrivée.

le Surinam. Faits remarquables arrivés dans la colonie.

Six ans après se montrèrent dans ce lieu abandonné quelques-uns de ces François que leur inquiétude poussoit alors dans tous les climats, & que leur légéreté empêchoit de se fixer dans la plupart. Ils massacrèrent les naturels du pays, commencèrent la construction d'un fort & disparurent.

Leur retraite ramena en 1650 la nation qui la première avoit porté ses regards sur cette partie si long-tems négligée du nouvel hémisphère. La colonie avoit formé quarante ou cinquante sucreries, lorsqu'en 1667 elle fut attaquée & prise par les Hollandois, qui furent maintenus dans leur conquête par le traité de Breda.

La Zélande prétendit exclusivement au domaine utile de cette acquisition, parce que c'étoient ses vaisseaux & ses troupes qui l'avoient faite. Les autres provinces qui avoient partagé les frais de l'expédition, vouloient que ce fût un bien commun. Cette discussion aigrissoit depuis trop long-tems les esprits, lorsqu'on arrêta enfin en 1682, que Surinam seroit abandonné à la compagnie des Indes Occidentales, mais à condition qu'elle paieroit aux Zélandois

572,000 livres; que ſon commerce ſe borneroit à la vente des eſclaves, & que le pays ſeroit ouvert à tous les ſujets, à tous les navigateurs de la république.

Quoique ce grand corps eût encore l'imagination remplie de ſes anciennes proſpérités, il ne tarda pas à comprendre que les dépenſes néceſſaires pour mettre une contrée immenſe en valeur, étoient au-deſſus de ſes forces énervées. Il céda l'année ſuivante un tiers de ſon droit à la ville d'Amſterdam, & un tiers à un riche citoyen nommé Van-Aarſſen, à un prix proportionné à celui que lui-même il avoit payé. Cet arrangement bizarre dura juſqu'en 1772, époque à laquelle les deſcendans de ce particulier vendirent pour 1,540,000 livres leur propriété aux deux autres membres de l'aſſociation.

La ſociété trouva Surinam plongé dans tous les déſordres que produit néceſſairement une longue anarchie. Son repréſentant voulut établir quelque police, quelque juſtice. Il fut accuſé de tyrannie auprès des états-généraux, & maſſacré en 1688 par les troupes.

L'année ſuivante, la colonie fut attaquée par les François que commandoit du Caſſe. L'habileté du chef & les efforts des braves aventuriers qui le ſuivoient, ſe trouvèrent impuiſſans contre un établiſſement où les troubles civils & militaires avoient mis en fermentation des eſprits qu'un péril imminent venoit de réunir. Le Malouin Caſſard fut plus heureux en 1712. Il mit Surinam à contribution, & emporta 1,370,160 livres en ſucre ou en lettres-de-change. Ce déſaſtre d'autant plus inattendu qu'il arrivoit dans un tems où les armes de la république étoient par-tout ailleurs triomphantes, accabla les planteurs réduits à donner le dixième de leurs capitaux.

On accuſa la ſociété d'avoir négligé le ſoin des fortifications, de n'avoir employé pour leur défenſe que peu de troupes & des troupes mal diſciplinées. Les plaintes s'étendirent bientôt à des objets plus graves. Chaque jour voyoit ſe multiplier les raiſons ou les prétextes de mécontentement. Les états généraux fatigués de toutes ces conteſtations, chargèrent le ſtadhouder de les terminer de la manière qui lui paroîtroit la plus

convenable. Ce premier magiſtrat n'avoit pas encore réuſſi à rapprocher les cœurs, lorſqu'il fallut s'occuper du ſalut de la colonie.

Les Anglois s'étoient à peine fixés ſur les rives du Surinam, que pluſieurs de leurs eſclaves ſe réfugièrent dans l'intérieur des terres. La déſertion augmenta encore ſous la domination Hollandoiſe, parce qu'on exigea des travaux plus ſuivis, que la quantité des ſubſiſtances diminua, & que des peines plus atroces furent infligées. Ces fugitifs ſe virent avec le tems en aſſez grand nombre pour former des peuplades. Ils ſortoient par bandes de leurs aſyles, pour ſe procurer des vivres, des armes, des inſtrumens d'agriculture, & amenoient avec eux les nègres qui vouloient les ſuivre. On fit quelques tentatives pour arrêter ces incurſions. Toutes furent inutiles & devoient l'être. Des ſoldats amollis, des officiers ſans talent & ſans honneur avoient une répugnance inſurmontable pour une guerre où il falloit paſſer des marais profonds, d'épaiſſes forêts pour joindre un ennemi audacieux & implacable.

Le danger devint à la fin ſi preſſant, que la république crut devoir envoyer en 1749, en 1772, & en 1774, quelques-uns de ſes meilleurs bataillons au ſecours de la colonie. Tout ce que ces braves gens arrivés d'Europe ont pu effectuer, après des combats multipliés & ſanglans, a été de procurer quelque tranquillité à des cultivateurs qui ſe voyoient tous les jours à la veille d'être ruinés ou égorgés. Il a fallu reconnoître ſucceſſivement l'indépendance de pluſieurs hordes nombreuſes, mais ſans communication entre elles, & ſéparées par des intervalles conſidérables. On leur doit des préſens annuels, & l'on s'eſt engagé à les faire jouir de tous les avantages d'un commerce libre. Ces nouvelles nations ne ſe ſont obligées de leur côté qu'à ſecourir leur allié, s'il en eſt beſoin, & à lui remettre tout eſclave qui viendroit ſe réfugier ſur leur territoire. Pour donner la ſanction à ces différens traités, les plénipotentiaires des parties contractantes ſe ſont fait faire une inciſion au bras. Le ſang qui en a coulé a été reçu dans des vaſes remplis d'eau & de terre. Cette mixtion révoltante a été

bue, des deux côtés, en ſigne de fidélité. S'ils ſe fuſſent refuſés à cet excès d'humiliation, jamais des maîtres oppreſſeurs n'auroient obtenu la paix de leurs anciens eſclaves.

XXIII. Quels ont été les principes des proſpérités de la colonie de Surinam?

Après tant d'événemens fâcheux, la colonie s'eſt trouvée plus floriſſante qu'on n'auroit pu l'eſpérer. Les cauſes de cette ſurprenante proſpérité doivent être curieuſes & intéreſſantes.

Les premiers Européens qui ſe fixèrent ſur cette région barbare, établirent d'abord leurs cultures ſur des hauteurs qui ſe trouvèrent généralement ſtériles. On ne tarda pas à ſoupçonner que les ſels en avoient été détachés par les torrens, & que c'étoit de ces couches ſucceſſives d'un excellent limon qu'avoient été compoſées les terres baſſes. Quelques expériences heureuſes confirmèrent cette conjecture judicieuſe, & l'on réſolut de mettre à profit une ſi grande découverte. La choſe n'étoit pas aiſée; mais la paſſion du ſuccès ſurmonta tous les obſtacles.

Ces vaſtes plaines ſont inondées par les fleuves qui les arroſent, mais ne le ſont

pas toute l'année. Dans la ſaiſon même des débordemens, les eaux ne s'y répandent que peu avant, que peu après la pleine mer. Pendant le reflux, les rivières ſe retirent inſenſiblement, & ſe trouvent ſouvent au moment de la baſſe mer pluſieurs pieds au-deſſous du ſol qu'elles couvroient ſix heures auparavant.

C'eſt lorſque les pluies ne ſont pas abondantes, & que les rivières ſont baſſes, qu'il faut s'occuper des deſſéchemens. Cette ſaiſon commence en août & finit avec le mois de décembre. Durant ce période, l'eſpace qui doit être mis à l'abri des inondations, eſt enveloppé d'une digue ſuffiſante pour repouſſer les eaux. Il eſt rare qu'on lui donne plus de trois pieds d'élévation, parce qu'il n'eſt pas ordinaire qu'on choiſiſſe un terrein ſubmergé de plus de deux pieds pour établir une plantation.

A un des coins de la digue, formée avec la terre du foſſé qu'on creuſe, eſt une machine hydraulique entiérement ouverte d'un côté, taillée de l'autre en bec de flûte, & garnie d'une porte que l'impulſion des eaux ouvre de bas en haut, & qui retombe par ſon

propre poids. Lorſque le mouvement de l'océan fait enfler les ondes, les rivières pèſent ſur cette porte, & la ferment de manière que les eaux extérieures n'y ſauroient entrer. Lorſqu'au contraire les rivières ſont baſſes, les eaux intérieures & pluviales, s'il y en a, la ſoulèvent & s'écoulent facilement.

Dans l'intérieur de la digue, ſont pratiquées de diſtance en diſtance, quelques foibles rigoles. Elles aboutiſſent toutes à un foſſé, qui entoure la plantation. Cette précaution ſert à exhauſſer le ſol, & à lui ôter la ſurabondance d'humidité qui pourroit lui reſter.

Les travaux d'un an doivent ſuffire pour envelopper le terrein qu'on a choiſi. Il eſt défriché dans la ſeconde année, & pourroit être cultivé au commencement de la troiſième, s'il n'étoit abſolument néceſſaire de le laiſſer aſſez long-tems expoſé à l'influence de l'eau douce pour atténuer l'action des ſels marins. Cette obligation éloigne plus qu'on ne voudroit les récoltes : mais l'abondance dédommage du retard.

Le cafier généralement placé ſur des cô-

teaux dans les autres colonies, laiſſe plutôt ou plus tard un vuide qui ne peut être rempli, ni par un nouveau caſier, ni par aucune autre plante, parce que les orages ont ſucceſſivement dépouillé ce ſol de tout ce qui le rendoit fertile. Il n'en eſt pas ainſi à Surinam. Cet arbre précieux n'y conſerve, il eſt vrai, ſa vigueur qu'environ vingt ans : mais de jeunes plants mis dans l'intervalle des anciens, & deſtinés à les remplacer, empêchent le cultivateur de ſe reſſentir de cette décadence prématurée. De-là vient qu'il n'y a jamais d'interruption dans les récoltes. Elles ſont même plus abondantes que dans les autres établiſſemens.

La diſpoſition d'une ſucrerie dans ces ſinguliers marais, a cela de particulier, que le terrein eſt coupé par pluſieurs petits canaux deſtinés au tranſport des cannes. Ils aboutiſſent tous au grand canal qui, par une de ſes iſſues, reçoit les eaux lorſqu'elles montent, & par l'autre fait tourner un moulin lorſqu'elles baiſſent. Dans ces plantations, la première production n'eſt pas de bonne qualité : mais le tems lui donne, ou peu s'en faut, ce qui lui manquoit de perfection. On peut

peut attendre moins impatiemment ce ſuccès dans une région où les cannes à leur cinquième, à leur ſixième rejetton donnent autant de ſucre qu'on en obtient ailleurs des cannes nouvellement plantées. Un des principes de cette fécondité doit être la facilité qu'ont les colons d'entourer d'eau leurs habitations, durant la ſaiſon sèche. L'humidité habituelle que cette méthode entretient dans les terres, paroît préférable aux arroſemens qu'on pratique avec de grands frais ailleurs, & que même on ne peut pas ſe procurer par-tout.

Depuis que les Hollandois ont réuſſi à dompter l'océan dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien, leurs cultures ont proſpéré. Ils les ont pouſſées à vingt lieues de la mer, & donné à leurs plantations un agrément & des commodités qu'on n'apperçoit pas dans les poſſeſſions Angloiſes ou Françoiſes les plus floriſſantes. Ce ſont partout des bâtimens ſpacieux & bien diſpoſés, des terraſſes parfaitement allignées, des potagers d'une propreté exquiſe, des vergers délicieux, des allées plantées avec ſymmétrie. On ne voit pas ſans émotion tant de

merveilles opérées en moins d'un ſiècle dans des bourbiers originairement dégoûtans & mal-ſains. Mais une raiſon ſévère vient tempérer l'excès de l'enchantement. Les capitaux occupés par ces ſuperfluités, feroient plus ſagement employés à la multiplication des productions vénales.

Un des moyens qui ont le plus encouragé les travaux & l'eſpèce de luxe qu'on s'eſt permis, a été la facilité extrême que les colons ont trouvée à ſe procurer des fonds. Ils ont obtenu à cinq ou ſix pour cent tout l'argent qu'ils pouvoient employer : mais ſous la condition formelle que leurs plantations reſteroient hypothéquées à leur créancier ; & que juſqu'à ce qu'on l'eût entiérement payé, ils feroient obligés de lui livrer la totalité de leurs productions au prix courant de la colonie.

XXIV. Etat actuel de la colonie de Surinam & l'étendue de ſes dettes.

Avec ces ſecours, il s'eſt formé ſur les bords du Surinam, du Commawine, des rivières de Cottica & de Perica quatre cens trente plantations. En 1775, elles donnèrent vingt-quatre millions trois cens vingt mille livres peſant de ſucre brut, qui en Hollande furent vendues 8,333,400 livres ; quinze mil-

lions trois cens quatre-vingt-ſept mille livres peſant de café, qui furent vendues 8,580,934 livres ; neuf cens ſoixante-dix mille livres peſant de coton, qui furent vendues 2,372,255 livres ; ſept cens quatre-vingt-dix mille huit cens cinquante-quatre livres peſant de cacao, qui furent vendues 616,370 livres ; cent cinquante-deux mille huit cens quarante-quatre livres peſant de bois de couleur qui furent vendues 14,788 liv. Ces productions qui réunies rendirent 19,917,747 livres furent portées dans les rades de la république par ſoixante-dix navires. Le nombre de ces bâtimens ſe feroit accru, ſi les cinq cens ſoixante mille gallons de ſirop, ſi les cent ſoixante-ſix mille gallons de rum livrés à l'Amérique Septentrionale avoient pris la route de l'Europe. Il augmentera, ſi le tabac, dont on a commencé à s'occuper, a le ſuccès qu'on en eſpère.

Les travaux réunis de cet établiſſement occupoient en 1775 ſoixante mille eſclaves de tout âge & de tout ſexe. Ils obéiſſoient à deux mille huit cens vingt-quatre maîtres, ſans compter les femmes & les enfans. Les blancs étoient de divers pays, de ſectes di-

verſes. Tels ſont les progrès de l'eſprit de commerce, qu'il fait taire tous les préjugés de nation ou de religion devant l'intérêt général qui doit lier les hommes. Qu'eſt-ce que ces vaines dénominations de Juifs & de Chrétiens, de François ou de Hollandois? Malheureux habitans d'une terre ſi pénible à cultiver, n'êtes-vous pas frères? Pourquoi donc vous chaſſer d'un monde où vous n'avez qu'un jour à vivre? Et quelle vie encore que celle dont vous avez la folle cruauté de vous diſputer la jouiſſance! Tous les élémens, le ciel & la terre, n'ont-ils pas aſſez fait contre vous, ſans ajouter à tous les fléaux dont la nature vous environne, l'abus du peu de force qu'elle vous laiſſe pour y réſiſter?

Paramabiro, chef-lieu de la colonie, eſt une petite ville agréablement ſituée. Les maiſons y ſont jolies & commodes, quoique conſtruites ſeulement de bois ſur des briques apportées d'Europe. Son port éloigné de cinq lieues de la mer, laiſſe peu de choſe à deſirer. Il reçoit tous les navires expédiés de la métropole pour l'extraction des denrées.

La ſociété à laquelle appartient ce grand

établiſſement, eſt chargée des dépenſes publiques. Le ſouverain l'a miſe en état de remplir cette obligation, en lui permettant de lever quelques taxes qu'on ne peut augmenter ſans le conſentement de l'état & des habitans. Une capitation de cent ſols ſur tout adulte libre ou eſclave, & de ſoixante ſur chaque enfant, étoit autrefois la plus forte de ces contributions. En 1776, elle a été convertie en une autre moins aviliſſante de ſix pour cent ſur les productions du pays, ſur les bénéfices du commerce, ſur les gages des différens emplois. Cependant on n'a pas diſcontinué de payer deux & demi pour cent ſur les denrées qui ſortoient de la colonie, un & demi pour cent pour celles qui y entroient. Ces impôts réunis ſuffiſent à peine pour le grand objet auquel ils ſont deſtinés; & rarement reſte-t-il quelque bénéfice pour la ſociété.

Indépendamment des taxes levées pour la compagnie, il en eſt une aſſez conſidérable ſur les productions de la colonie que les citoyens ſont convenus d'établir eux-mêmes pour leurs différens beſoins, & ſpécialement pour la ſolde de trois cens nègres affranchis

destinés à garantir les cultures des incursions des nègres fugitifs.

Malgré tant d'impositions, malgré l'obligation de payer l'intérêt de 77,000,000 liv. la colonie étoit florissante dans le tems où ses productions avoient un débit sûr & avantageux. Mais lorsque le café a perdu dans le commerce la moitié de son ancien prix, tout est tombé dans un désordre extrême. Le débiteur devenu insolvable, s'est vu chasser de sa plantation. Le créancier, même le plus impitoyable, n'a pas retrouvé ses capitaux. L'un & l'autre ont été ruinés. Les cœurs sont encore aigris, les esprits sont abattus; & il est difficile de prévoir à quelle époque renaîtront la concorde & l'activité. Voyons quel a été, dans cette fatale crise, le sort de Berbiche.

XXV. Fondation de la colonie de Berbiche. Ses malheurs passés. Sa misère actuelle.

Cet établissement borné à l'est par la rivière de Corentin, & à l'ouest par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues de côte. Dans l'intérieur du pays, rien ne l'arrêteroit jusqu'à la partie des Cordelières connue sous le nom de montagnes Bleues. Le grand fleuve qui lui a donné son nom embarrassé à son embouchure par un banc de

boue & de ſable, n'a d'abord que quatorze ou quinze pieds de profondeur : mais il en acquiert bientôt quarante ; & l'on en trouve la navigation facile juſqu'à trente-ſix lieues de la mer, terme des plantations les plus éloignées.

L'an 1626 vit jetter les premiers fondemens de la colonie. Comme on la formoit ſur une région compriſe dans l'octroi de la compagnie des Indes Occidentales, ce corps, alors puiſſant & très-protégé, ſe réſerva quelques droits & d'une manière plus particulière la vente excluſive des eſclaves. La culture du ſucre & du rocou, dont on s'occupoit uniquement, n'avoit pas fait de grands progrès, lorſqu'en 1689 quelques aventuriers François ravagèrent le pays, & n'en ſortirent qu'après s'être fait promettre 44,000 l. qui ne furent jamais payées. Des François firent encore, en 1712, une invaſion dans la colonie. Afin d'échapper au pillage & pour être débarraſſés de ces étrangers, les habitans s'engagèrent à donner 660,000 liv. Les noirs, le ſucre, les proviſions qu'on livra montèrent à 28,654 livres 4 ſols. Le reſte devoit être acquitté en Europe par les

propriétaires des habitations, tous de la province de Zelande. Soit impuissance, soit raison, ils se refusèrent à un engagement pris sans leur aveu. Trois riches particuliers d'Amsterdam remplirent cette obligation & devinrent seuls maîtres de Berbiche.

Leur conduite fut sage & mesurée. Ils rétablirent les anciennes plantations; ils introduisirent un meilleur esprit parmi ceux qui les exploitoient; ils ajoutèrent la culture du cacao à celles qui étoient déja connues: mais leurs capitaux ne suffisoient pas pour élever la colonie au degré de prospérité dont elle paroissoit susceptible. 7,040,000 l. furent jugées nécessaires pour ce grand objet, & il fut créé seize cens actions de 4400 liv. chacune. On n'en put placer que neuf cens quarante & une, sur lesquelles même les acquéreurs ne fournirent que 42 pour cent. Ainsi le nouveau capital se trouva réduit à 1,573,352 livres, dont il fallut 1,320,000 l. à l'ancienne société qui cédoit toutes ses propriétés; de sorte qu'il ne resta en argent que 273,352 livres.

C'étoit bien peu pour la fin qu'on s'é-

toit propoſée. Les intéreſſés en étoient eux-mêmes ſi convaincus, qu'en 1730 ils demandèrent que tout ſujet de l'état fût autoriſé à naviguer & à s'établir à Berbiche, à condition qu'il paieroit en Amérique 6 liv. de capitation pour chaque blanc & pour chaque noir qu'il placeroit ſur ſon habitation; 55 liv. par plantation pour la contribution eccléſiaſtique; deux & demi pour cent pour toutes les marchandiſes qui entreroient dans la colonie ou pour les denrées qui en ſortiroient; & en Europe 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il tireroit des ports de la république, & 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il y enverroit. Moyennant ces redevances, la ſociété s'engageoit à faire toutes les dépenſes que le gouvernement, la défenſe, la police & la juſtice de cet établiſſement exigeroient. Les états-généraux jugèrent ce plan utile; & ils lui donnèrent la ſanction des loix par un décret du 6 décembre 1732.

Une fermentation aſſez vive fut l'heureuſe ſuite de ce nouvel ordre de choſes. Tout proſpéroit, lorſqu'en 1756; les blancs & les blancs ſeulement furent attaqués d'une épidémie qui dura ſept ans & en fit périr le

plus grand nombre. L'état de foiblesse où cette calamité avoit réduit Berbiche enhardit en 1763 les esclaves à se révolter. A la première nouvelle du soulèvement, vingt soldats & quelques colons, échappés à la contagion, se réfugient dans quatre navires qui étoient dans la rivière & bientôt après dans une redoute, bâtie près de l'Océan. Les secours qu'on leur envoie de tous côtés, les mettent enfin en état de retourner dans leurs plantations, & même de réduire les nègres : mais ils ne règnent plus que sur des décombres ou sur des cadavres.

La société ruinée, comme les habitans, est réduite à demander huit pour cent à ses actionnaires, ce qui lui donne 330,000 liv. & à en emprunter 1,100,000 liv. de la province de Hollande à un intérêt de deux & demi pour cent. Ces sommes ne lui suffisant pas encore pour remplir ses obligations, elle obtient, en 1774, de la république que les impôts perçus jusqu'à cette époque seront doublés dans la suite. Les nouvelles taxes jettent dans le désespoir le colon déja trop découragé par la perte totale de ses cacaoyers & par la baisse énorme de son

café. Auſſi cet établiſſement ſur lequel on avoit fondé de ſi grandes eſpérances, ne fait-il que rétrograder.

La colonie ne compte que cent quatre plantations, la plupart peu conſidérables, ſemées de loin en loin ſur les bords de la rivière de Berbiche ou ſur celle de Canje qui ſe jette dans la première, à trois lieues de la mer. On y voit ſept mille eſclaves de tout âge & de tout ſexe & deux cens cinquante blancs, ſans compter les ſoldats qui devroient former le même nombre. Ce qui y eſt annuellement recueilli de café, de ſucre, de coton eſt porté par quatre ou cinq navires dans la métropole, où il n'eſt pas vendu au-deſſus d'un million ou douze cens mille liv. Sur ce produit, il faudroit prendre un intérêt de ſix pour cent que les colons ſe ſont engagés à payer pour environ 1,760,000 liv. qu'ils ont empruntées : mais c'eſt une obligation qu'ils ſont dans l'impuiſſance de remplir. Il faut que les prêteurs ſe contentent de quatre, de trois, de deux. Pluſieurs même ne reçoivent rien.

Quoique, ſuivant les calculs remis, en 1772, aux états-généraux, les dépenſes an-

nuelles de ſouveraineté ne paſſent pas, en Europe & en Amérique 190,564 livres, la ſociété n'en eſt pas moins dans une ſituation déſeſpérée. Depuis 1720 juſqu'en 1763, les dividendes réunis ne ſe ſont élevés qu'à 61 pour cent, ce qui ne fait année commune que 1 $\frac{18}{43}$. Après cette époque, il n'y a plus eu de répartition. Auſſi les actions, qui ont coûté 2200 liv. chacune, n'ont-elles plus de cours. On n'en trouveroit pas 110 livres. Il faut ſe former une autre idée de la colonie d'Eſſequebo.

XXVI. Ancienneté de la colonie d'Eſſequebo. Comment elle a pu proſpérer, après avoir langui très-long-tems.

Cette rivière, éloignée de vingt lieues de celle de Berbiche, fixa la première les Hollandois, qui comme d'autres Européens, rempliſſoient, vers la fin du ſeizième ſiècle, la Guyane de leurs brigandages, dans l'eſpérance d'y trouver de l'or. On ignore préciſément à quelle époque ils ſe fixèrent à Eſſequebo : mais il eſt prouvé que les Eſpagnols les en chaſſèrent en 1595.

Ces républicains étoient retournés à leur poſte, puiſqu'en 1666, ils en furent expulſés de nouveau par les Anglois qui eux-mêmes ne purent pas s'y ſoutenir un an entier. Cet établiſſement, qui avoit été toujours peu

de chofe, ne fut rien après la reprife de poffeffion. En 1740, fes productions ne formoient pas la cargaifon d'un feul navire.

Deux ou trois ans après, quelques colons d'Effequebo jettèrent les yeux fur la rivière très-voifine de Demerary. Les bords s'en trouvèrent très-fertiles ; & cette découverte eut des fuites favorables.

Depuis quelque tems, les défrichemens étoient fufpendus à Surinam par la guerre fanglante & ruineufe qu'il foutenoit contre les nègres attroupés dans les bois. Berbiche de fon côté étoit agité par la révolte de fes efclaves. La compagnie des Indes Occidentales faifit ce moment propice, pour appeller à fa conceffion des hommes entreprenans de toutes les nations. Ceux qui y arrivoient avec un commencement de fortune, recevoient gratuitement un terrein avec quelques encouragemens. Ils étoient même affurés, après leurs premiers travaux, d'obtenir en prêt & à des conditions modérées, la valeur des trois cinquièmes des établiffemens qu'ils auroient formés. Cet arrangement devint une fource féconde d'induftrie, d'activité & d'économie. En 1769, on comptoit déja fur les

rives du Demerary cent trente habitations, où le ſucre, le café, le coton étoient cultivés avec ſuccès. Le nombre des plantations s'eſt accru depuis cette époque, & il doit beaucoup augmenter encore.

XXVII. Déſordres qui règnent dans les colonies Hollandoiſes.

Tel eſt l'état des trois colonies, que les Hollandois ont ſucceſſivement formées dans la Guyane. Il eſt déplorable, & le ſera longtems, peut-être toujours, à moins que le gouvernement ne trouve dans ſa ſageſſe, dans ſa généroſité ou dans ſon courage un expédient pour décharger les cultivateurs du poids accablant des dettes qu'ils ont contractées.

Ce ſont les gouvernemens qui, dans les tems modernes, ont donné l'exemple des emprunts. La facilité d'en obtenir, à un intérêt plus ou moins onéreux, les a preſque tous engagés ou ſoutenus dans des guerres que leurs facultés naturelles ne comportoient pas. Cette manie a gagné les villes, les provinces, les différens corps. Les grandes compagnies de commerce ont encore beaucoup étendu cet uſage, & il eſt devenu enſuite très-familier aux hommes audacieux que leur caractère pouſſoit aux entrepriſes extraordinaires.

Les Hollandois qui, dans la proportion de leur territoire ou de leur population, avoient plus accumulé de métaux qu'aucun autre peuple, & qui n'en trouvoient pas l'emploi dans leur induſtrie toute étendue qu'elle étoit, ont cherché à les placer utilement dans les fonds publics de toutes les nations, & même dans les ſpéculations des particuliers. Leur argent a ſur-tout ſervi à défricher en Amérique quelques colonies étrangères & les leurs principalement. Mais la précaution qu'ils avoient eue de ſe faire hypothéquer les plantations de leurs débiteurs n'a pas produit l'effet qu'ils en attendoient. On ne leur a plus rembourſé les capitaux, on ne leur a même plus payé les intérêts, lorſque les denrées de ces établiſſemens ont perdu de leur ancien prix. Les contracts paſſés avec des cultivateurs devenus indigens ſont tombés cinquante, ſoixante, quatre-vingt pour cent au-deſſous de leur valeur primitive.

C'eſt un déſordre tout-à-fait ruineux. Inutilement on examineroit s'il faut l'attribuer à l'avidité des négocians fixés à Amſterdam, ou à l'inertie, aux folles dépenſes des colons

transſplantés au-delà des mers. Ces diſcuſſions ne diminueroient pas le mal. Il faut laiſſer aux oiſifs les queſtions oiſeuſes. Qu'ils écrivent, qu'ils diſputent. Si cela n'eſt pas fort utile, cela n'eſt pas fort nuiſible. Mais ce ne ſont pas des diſcours, c'eſt de l'action qu'il faut dans un incendie. Tandis qu'on perdroit ſon tems à examiner quelle a été la cauſe, quels ont été les ravages, & quels ſont les progrès du feu, l'édifice ſeroit réduit en cendres. Un ſoin preſſant doit occuper les états-généraux. Qu'ils tirent la vaſte contrée ſoumiſe à la Hollande, depuis la rivière de Poumaron juſqu'à celle de Marony, de l'inquiétude qui l'engourdit, de la miſère qui l'accable, & qu'ils lèvent enſuite les autres obſtacles qui s'oppoſent ſi opiniâtrément à ſes progrès.

Celui qui vient du climat paroît le plus difficile à ſurmonter. Dans cette région, l'année eſt partagée entre des pluies continuelles & des chaleurs exceſſives. Il faut diſputer ſans interruption à des reptiles dégoûtans des récoltes achetées par les travaux les plus aſſidus. On eſt expoſé à périr dans les langueurs de l'hydropiſie ou dans des fièvres

fièvres de toute eſpèce. L'autorité n'a point de force contre ces fléaux de la nature. Le remède, s'il y en a un, ſera l'ouvrage du tems, de la population, des défrichemens.

Ce que les loix peuvent, ce qu'elles doivent, c'eſt de réunir au corps de la république des poſſeſſions abandonées comme au haſard à des aſſociations particulières qui s'occupent peu ou mal de toutes les parties de l'adminiſtration dans les pays ſoumis à leur monopole. Les empires ſe ſont tous convaincus, un peu plutôt, un peu plus tard, de l'inconvénient de laiſſer les provinces qu'ils ont envahies, dans l'autre hémiſphère, à des compagnies privilégiées, dont les intérêts s'accordoient rarement avec l'intérêt public. Ils ont enfin compris que la diſtance ne changeoit point la nature du pacte exprès ou tacite entre le miniſtère & les ſujets ; que quand les ſujets ont dit, nous obéirons, nous ſervirons, nous contribuerons à la formation & à l'entretien de la force publique, & que le miniſtère a repondu, nous vous protégerons au-dedans par la police & par les loix, au-dehors par les négociations & par les armes, ces conditions devoient également s'accomplir de

part & d'autre, de la rive d'un fleuve à la rive opposée, du rivage d'une mer à l'autre rivage; que la protection stipulée venant à cesser, l'obéissance & les secours promis étoient suspendus de droit; que si les secours étoient exigés, lorsque la protection cessoit, l'administration dégénéroit en brigandage tyrannique; qu'on étoit dispensé du serment de fidélité envers elle, qu'on étoit libre de s'affranchir d'un mauvais maître & de s'en donner un autre; qu'on rentroit dans l'état de liberté absolue, & qu'on recouvroit la prérogative d'instituer telle sorte de gouvernement qu'on jugeroit le plus convenable. D'où ils ont conclu que leurs sujets du Nouveau-Monde avoient autant de droit que ceux de l'ancien à ne dépendre que du gouvernement, & que leurs colonies seroient plus florissantes sous la protection immédiate de l'état que sous une protection intermédiaire. Le succès a généralement démontré la solidité de ces vues. On ne voit que les Provinces-Unies qui soient restées fidelles à leur premier plan. Cet aveuglement ne sauroit durer. Lorsqu'il sera dissipé, la révolution se fera sans secousse, parce qu'aucun des corps qu'il faut anéantir n'a intérêt à la

traverser : elle se fera même sans embarras, parce qu'aucun de ces corps n'a un seul navire, ne fait le moindre commerce. Alors les possessions Hollandoises de la Guyane formeront un tout capable de quelque résistance.

Dans l'état actuel des choses, Berbiche & Essequebo repousseroient à peine un corsaire entreprenant, & seroient obligés de capituler à l'approche de la plus foible escadre. La partie orientale que son importance expose davantage à l'invasion, est mieux défendue. L'entrée de la rivière de Surinam est assez difficile à cause de ses bancs de sable. Cependant les bâtimens qui ne tirent pas plus de vingt pieds d'eau, peuvent y entrer lorsque la mer est haute. A deux lieues de l'embouchure, le Commawine se jette dans le Surinam. C'est à cette jonction que les Hollandois ont établi leur défense. Ils y ont placé une batterie sur le Surinam, une autre batterie sur la rive droite du Commawine, & une citadelle appellée Amsterdam, à la rive gauche. Ces ouvrages forment un triangle, dont les feux qui se croisent ont le double objet d'empêcher que les vaisseaux n'aillent plus avant

dans l'une des deux rivières & ne puissent entrer dans l'autre. La forteresse, située au milieu d'un petit marais, n'est abordable que par une chaussée étroite, où l'artillerie écarte toute approche. Elle n'a besoin que d'une garnison de huit ou neuf cens hommes. Flanquée de quatre bastions, entourée d'un rempart de terre, d'un large fossé plein d'eau, d'un bon chemin couvert, elle n'a d'ailleurs, ni poudrière, ni magasin voûté, ni aucune espèce de casemates. Trois lieues plus haut, on trouve sur le Surinam une batterie fermée, destinée à couvrir le port & la ville de Paramabiro. On la nomme Zelandia. Une pareille batterie, qu'on appelle Sommeswelt, couvre la Commawine, à une distance à-peu-près égale. La colonie a pour défenseurs ses milices, douze cens hommes de troupes réglées & deux compagnies d'artillerie.

Réunissez à cet établissement les deux autres; faites un ensemble de ces territoires divisés, & ils se prêteront mutuellement quelque appui. La république elle-même, accoutumée à porter un œil vigilant sur un domaine devenu plus spécialement le sien, le couvrira de toute sa puissance. Ses forces de terre &

de mer feront employées à le garantir des dangers qui pourroient le menacer du côté de l'Europe, à le délivrer des inquiétudes qui, dans le continent même, l'agitent fans ceffe.

Les Hollandois exercent dans la Guyane contre les noirs des cruautés inconnues dans les ifles. La facilité de la défertion fur un pays immenfe a donné lieu vraifemblablement à cet excès de barbarie. Sur le plus léger foupçon, un maître fait mourir fon efclave en préfence de tous les autres, mais avec la précaution d'écarter les blancs, qui feuls pourroient dépofer en juftice contre cette ufurpation de l'autorité publique.

Ces atrocités ont pouffé fucceffivement dans les forêts une multitude confidérable de ces déplorables victimes d'une avarice infâme. On leur a fait une guerre vive & fanglante fans parvenir à les détruire. Il a fallu enfin reconnoître leur indépendance ; & depuis ces traités remarquables, ils ont formé plufieurs hameaux, où ils cultivent affez paifiblement les denrées de néceffité première fur les derrières de la colonie.

D'autres noirs ont quitté leurs atteliers. Ces fugitifs, toujours errans, tombent ino-

pinément tantôt ſur une frontière, & tantôt ſur une autre, pour piller des ſubſiſtances, pour ruiner les plantations de leurs anciens tyrans. En vain les troupes ſont dans une activité continuelle pour contenir ou pour ſurprendre un ennemi ſi dangereux. Des avis ſecrets le mettent à l'abri de tous les piéges, & dirigent ſes incurſions vers les lieux ſans défenſe.

Il me ſemble voir ce peuple eſclave de l'Egypte qui, réfugié dans les déſerts de l'Arabie, erra quarante ans, tâta tous les peuples voiſins, les harcela, les entama tour-à-tour; & par de légères & fréquentes incurſions, prépara l'invaſion de la Paleſtine. Si la nature forme par haſard une grande ame dans un corps d'ébène, une tête forte ſous la toiſon d'un nègre; ſi quelque Européen aſpire à la gloire d'être le vengeur des nations foulées depuis deux ſiècles; ſi même un miſſionnaire ſait employer à propos l'aſcendant continuel & progreſſif de l'opinion contre l'empire variable & paſſager de la force..... faut-il que la barbarie de notre police Européenne inſpire des veux de ſang & de ruine à l'homme juſte & humain qui médite les moyens d'aſſurer

la paix & le bonheur de tous les hommes ?

La république préviendra la subversion de ses établissemens, en donnant un frein salutaire aux caprices & aux fureurs de ses sujets. Elle prendra aussi des mesures efficaces pour faire arriver dans ses rades le fruit de leurs travaux qui, jusqu'à nos jours, en a été trop souvent détourné.

Les plus grands propriétaires de la Guyane Hollandoise vivent en Europe. On ne voit guère dans la colonie que les agens de ces hommes riches, ou ceux auxquels la médiocrité de leur fortune ne permet pas de confier à des mains étrangères le soin de leurs plantations. Les consommations de pareils habitans ne peuvent qu'être extrêmement bornées. Aussi les navigateurs de la métropole qui vont chercher les productions cultivées dans cette partie du Nouveau-Monde, n'y portent-ils que des choses du premier besoin, rarement & peu d'objets de luxe. Encore les négocians Hollandois sont-ils réduits à partager cet approvisionnement, tout foible qu'il est, avec les Anglois de l'Amérique Septentrionale.

Ces étrangers ne furent d'abord reçus que

parce qu'on ne pouvoit pas ſe paſſer de leurs chevaux. La difficulté d'en élever & peut-être d'autres cauſes, ont perpétué cette liberté. Les chevaux ſervent tellement de paſſe-port aux hommes, qu'un bâtiment qui n'en apporteroit pas un nombre proportionné à ſa grandeur, n'entreroit pas dans les ports. Mais s'ils viennent à périr dans la traverſée, il ſuffit qu'on en montre les têtes, pour être admis à vendre toute eſpèce de commeſtible. Une loi défend de donner à ces navigateurs autre choſe en paiement que des ſirops & des eaux-de-vie de ſucre : elle eſt peu reſpectée. Les nouveaux Anglois, avec le droit qu'ils ont uſurpé d'importer tout ce qu'ils veulent, exportent les denrées les plus précieuſes de la colonie, & ſe font encore livrer de l'argent, ou des lettres-de-change ſur l'Europe. Tel eſt le droit de la force, dont les peuples republicains uſent, non-ſeulement avec les autres nations, mais entre eux. Les Anglois agiſſent à-peu-près avec les Hollandois, comme firent les Athéniens à l'égard des Meliens. *De tout tems, le plus foible cède au plus fort*, diſoit Athènes aux Inſulaires de Melos : *nous n'avons pas fait cette loi ; elle eſt auſſi vieille que le monde &*

durera autant que lui. Cette même raiſon, qui ſied ſi bien à l'injuſtice, fit qu'Athènes fut à ſon tour ſubjuguée par Lacédémone, & détruite par les Romains.

XXVIII. Les pertes que font les Hollandois doivent rendre la république très-attentive ſur ſes poſſeſſions d'Amérique.

Les Provinces-Unies n'ont pas donné à leurs poſſeſſions de l'autre hémiſphère l'attention qu'elles méritoient, quoique les brèches que recevoit coup ſur coup leur fortune fuſſent bien propres à leur ouvrir les yeux. Si le tourbillon de ſa proſpérité n'eût aveuglé la république, elle auroit apperçu dans la perte du Bréſil les premières ſources de ſa décadence. Dépouillée de cette vaſte poſſeſſion, qui, dans ſes mains, pouvoit devenir la première colonie de l'univers, qui devoit couvrir le vice ou la petiteſſe de ſon territoire d'Europe, elle ſe vit réduite à n'être que ce qu'elle étoit avant cette conquête, le facteur des nations. Alors ſe forma dans la maſſe de ſes richeſſes réelles, un vuide que rien n'a rempli depuis.

Les ſuites de l'acte de navigation que fit l'Angleterre, ne furent pas moins funeſtes à la Hollande. Dès-lors, cette iſle ceſſant d'être tributaire du commerce de la république, devint ſa rivale; & bientôt acquit ſur elle une

fupériorité décidée en Afrique, en Afie, en Amérique.

Si les autres nations avoient adopté la politique Angloife, la Hollande touchoit au terme de fa ruine. Heureufement pour elle, les rois ne connurent pas, ou ne voulurent pas affez la profpérité de leurs peuples. Cependant, à mefure que les lumières ont pénétré dans les efprits, chaque gouvernement a tenté d'entreprendre le commerce qui lui étoit propre. Tous les pas qu'on a faits dans cette carrière ont refferré l'effor de la Hollande. La marche actuelle fait préfumer que chaque peuple aura tôt ou tard une navigation relative à la nature de fon territoire, à l'étendue de fon induftrie. A cette époque, où tout femble entraîner le deftin des nations, le Hollandois, qui a dû fa fortune autant à l'indolence & à l'ignorance de fes voifins, qu'à fon économie, à fon expérience, fe trouvera réduit à fa pauvreté naturelle.

Il n'appartient pas fans doute à la prévoyance humaine d'empêcher cette révolution: mais il ne falloit pas la précipiter, comme l'a fait la république, en cherchant à jouer un rôle principal, dans les troubles qui ont fi fouvent

agité l'Europe. La politique intéressée de notre siècle lui auroit pardonné les guerres qu'elle a entreprises ou soutenues pour l'utilité de son commerce. Mais comment approuver celles où son ambition démesurée, & des inquiétudes mal fondées ont pu l'engager? Il a fallu qu'elle recourût à des emprunts excessifs. Si l'on réunit les dettes séparément contractées par la généralité, par les provinces, par les villes, dettes également publiques; on trouvera qu'elles s'élèvent à deux milliards, dont l'intérêt, quoique réduit à deux & demi pour cent, a prodigieusement augmenté la masse des impôts.

D'autres examineront peut-être si ces taxes ont été judicieusement placées, si elles sont perçues avec l'économie convenable. Il suffit ici d'observer que leur effet a été de renchérir si fort les denrées de premier besoin, & par conséquent la main-d'œuvre, que l'industrie nationale en a souffert la plus rude atteinte. Les manufactures de laine, de soie, d'or & d'argent, une foule d'autres ont succombé, après avoir lutté long-tems contre la progression de l'impôt & de la cherté. Quand l'équinoxe du printems amène à la fois les

hautes marées & la fonte des neiges, un pays eſt inondé par le débordement des fleuves. Dès que la multitude des impôts fait hauſſer le prix des vivres, l'ouvrier qui paie davantage ſes conſommations, ſans gagner plus de ſalaire, déſerte les fabriques & les atteliers. La Hollande n'a ſauvé du naufrage que celles de ſes manufactures qui n'ont pas été expoſées à la concurrence des autres nations.

L'agriculture de la république, s'il eſt permis d'appeller de ce nom la pêche du hareng, n'a guère moins ſouffert. Cette pêche, qu'on appella long-tems la mine d'or de l'état, à cauſe de la quantité d'hommes qu'elle faiſoit vivre, que même elle enrichiſſoit, a non-ſeulement diminué de la moitié; mais ſes bénéfices, de même que ceux de la pêche de la baleine, ſe ſont réduits peu à peu à rien. Auſſi, n'eſt-ce point avec de l'argent que ceux qui ſoutiennent ces deux pêches, forment les intérêts qu'ils y prennent. Il n'y a d'aſſociés que les négocians qui fourniſſent les vaiſſeaux, les agrets, les uſtenſiles, les approviſionnemens. Leur profit ne conſiſte guère que dans la vente de ces marchandiſes, dont ils ſont payés par le produit de la pêche, qui donne

rarement quelque chose au-delà des frais de l'armement. L'impossibilité où est la Hollande de faire un usage plus utile de ses nombreux capitaux, a seule sauvé les restes de cette source primitive de la prospérité publique.

L'énormité des droits, qui a détruit les manufactures de la république, & réduit à si peu de chose le bénéfice de ses pêcheries, a beaucoup resserré sa navigation. Les Hollandois tirent toujours de la première main les matériaux de leur construction. Ils parcourent rarement les mers sur leur lest. Ils vivent avec une extrême sobriété. La légéreté de la manœuvre de leurs navires leur permet d'avoir des équipages peu nombreux; & ces équipages toujours excellens, se forment à bon marché par l'abondance des matelots qui couvrent un pays où tout est mer ou rivage. Malgré tant d'avantages soutenus du bas prix de l'argent, ils se sont vus forcés de partager le fret de l'Europe avec le Suédois, avec le Danois, sur-tout avec les Hambourgeois, chez qui tous les leviers de la marine ne sont pas grevés des mêmes charges.

Les commissions ont diminué dans les Provinces-Unies, en même tems que le fret qui

les amène. Lorſque la Hollande fut devenue un grand entrepôt, les marchandiſes y furent envoyées de toutes parts, comme au marché où la vente étoit la plus prompte, la plus ſûre, la plus avantageuſe. Les négocians étrangers les y faiſoient paſſer ſouvent pour leur compte, d'autant plus volontiers qu'ils y trouvoient un crédit peu cher, juſqu'à la concurrence des deux tiers, des trois quarts de la valeur de leurs effets. Cette pratique aſſuroit aux Hollandois le double avantage de faire valoir leurs fonds ſans riſque & d'obtenir une commiſſion. Les bénéfices du commerce étoient alors ſi conſidérables, qu'ils pouvoient ſoutenir ces frais. Les gains ſont tellement bornés, depuis que la lumière a multiplié les concurrens, que le vendeur doit tout faire paſſer au conſommateur, ſans l'intervention d'aucun agent intermédiaire. Que ſi, dans quelques occaſions, il convient d'y recourir, on préférera, toutes choſes d'ailleurs égales, les ports où les marchandiſes ne paient aucun droit d'entrée & de ſortie.

La république a vu ſortir auſſi de ſes mains le commerce d'aſſurance, qu'elle avoit fait autrefois, pour ainſi dire, excluſivement.

C'eſt dans ſes ports que toutes les contrées de l'Europe faiſoient aſſurer leurs cargaiſons, au grand avantage des aſſureurs, qui, en diviſant, en multipliant leurs riſques, manquoient rarement de s'enrichir. A meſure que l'eſprit d'analyſe s'eſt introduit dans toutes les idées, ſoit de philoſophie, ſoit d'économie, on a ſenti par-tout l'utilité de ces ſpéculations. L'uſage en eſt devenu familier & général; & ce que les autres peuples ont gagné, la Hollande l'a perdu néceſſairement.

De ces obſervations, il réſulte que toutes les branches du commerce de la république, ont ſouffert d'énormes diminutions. Peut-être même auroient-elles été la plupart anéanties, ſi la maſſe de ſon numéraire, & ſon extrême économie ne l'euſſent mis en état de ſe contenter d'un bénéfice de trois pour cent, auquel nous penſons qu'on doit évaluer le produit de ſes affaires. Un ſi grand vuide a été rempli par le placement d'argent que les Hollandois ont fait en Angleterre, en France, en Autriche, en Saxe, en Danemarck, en Ruſſie même, & qui peut monter à ſeize cens millions de livres.

L'état proſcrivit autrefois cette branche de

commerce, devenue depuis la plus importante de toutes. Si la loi eût été obſervée, les fonds qu'on a prêtés à l'étranger, ſeroient reſtés ſans emploi dans le pays; parce que le commerce y trouve en ſi grande quantité les capitaux qui peuvent y être employés, que pour peu qu'on y ajoutât, loin de donner du bénéfice, il deviendroit ruineux par l'excès de la concurrence. La ſurabondance de l'argent auroit élevé dès-lors les Provinces-Unies à ce période, où l'excès des richeſſes eſt ſuivi de la pauvreté. Des milliers de capitaliſtes n'auroient pas eu de quoi vivre au milieu de leurs tréſors.

La pratique contraire a fait la plus grande reſſource de la république. Son numéraire, prêté aux nations voiſines, lui a procuré tous les ans une balance avantageuſe, par le revenu qu'il lui a formé. La créance exiſte toujours entière, & produit toujours les mêmes intérêts.

On n'aura pas la préſomption de calculer, combien de tems les Hollandois jouiront d'une ſituation ſi douce. L'évidence autoriſe ſeulement à dire que les gouvernemens, qui, pour le malheur des peuples, ont adopté le déteſtable ſyſtême des emprunts, doivent tôt

ou

ou tard l'abjurer ; & que l'abus qu'ils en ont fait, les forcera vraiſemblablement à être infidèles. Alors la grande reſſource de la république ſera dans ſa culture.

Cette culture, quoique ſuſceptible d'augmentation dans le pays de Breda, de Bois-le-Duc, de Zutphen & dans la Gueldre, ne ſauroit jamais devenir fort conſidérable. Le territoire des Provinces-Unies eſt ſi borné, qu'un ſultan avoit preſque raiſon de dire, en voyant avec quel acharnement les Hollandois & les Eſpagnols ſe le diſputoient, que s'il étoit à lui, il le feroit jetter dans la mer par ſes pionniers. Le ſol n'en eſt bon que pour les poiſſons, qui le couvroient avant les Hollandois. On a dit, avec autant d'énergie que de vérité, que les quatre élémens n'y étoient qu'ébauchés.

L'exiſtence de la république en Europe eſt précaire par ſa poſition locale, au milieu d'un élément capricieux & violent qui l'environne, qui la ménace ſans ceſſe, & contre lequel elle eſt obligée d'entretenir des forces auſſi diſpendieuſes, qu'une nombreuſe armée ; par des voiſins redoutables, les uns ſur les mers, les autres ſur le continent; par

l'ingratitude d'un ſol qui ne lui fournit rien de ce qu'exige le beſoin abſolu de tous les jours. Sans richeſſe qui lui ſoit propre, ſes magaſins, aujourd'hui pleins de marchandiſes étrangères, demain ſeront vuides ou reſteront ſurchargés, lorſqu'il plaira aux nations, ou de ceſſer de leur en fournir, ou de ceſſer de leur en demander. Expoſés à toutes ſortes de diſettes, ſes habitans ſeront forcés de s'expatrier ou de mourir de faim ſur leurs coffres-forts, ſi l'on ne peut les ſecourir ou ſi l'on leur refuſe des ſecours. S'il arrive que les peuples s'éclairent ſur leurs intérêts, & ſe réſolvent à porter eux-mêmes leurs productions aux différentes contrées de la terre, & à en rapporter ſur leurs vaiſſeaux celles qu'ils en recevront en échange, que deviendront des voituriers inutiles? Privée des matières premières, dont les poſſeſſeurs ſont les maîtres de prohiber l'exportation ou de les porter à un prix exorbitant, que deviendront ſes manufactures? Soit que la deſtinée d'une puiſſance dépende de la ſageſſe des autres puiſſances, ou qu'elle dépende de leur folie, elle eſt preſque également à plaindre. Sans la découverte du Nouveau-Monde, la Hollande ne

feroit rien ; l'Angleterre feroit peu de chofe ; l'Efpagne & le Portugal feroient puiffans ; la France feroit ce qu'elle eft & qu'elle reftera à jamais, fous quelque maître, fous quelque gouvernement qu'elle paffe. Une longue fuite de calamités peut la plonger dans le malheur : mais ce malheur ne fera que momentané ; la nature travaillant perpétuellement à réparer fes défaftres. Et voilà l'énorme différence entre la condition d'un peuple indigent, & la condition d'un peuple riche par fon territoire. Ce dernier peut fe paffer de toutes les nations qui ne peuvent guère fe paffer de lui. Il faut que fa population s'accroiffe fans ceffe, fi une mauvaife adminiftration n'en rallentit pas les progrès. Plufieurs années fucceffives d'une difette générale ne le jetteront que dans un malaife paffager, fi la prudence du fouverain y pourvoit. Il n'a prefque aucun befoin d'alliés. La politique combinée de toutes les autres puiffances lui laifferoit fes denrées, qu'il n'éprouveroit que l'inconvénient du fuperflu & la diminution de fon luxe ; effet qui tourneroit au profit de fa force qu'il énerve, & de fes mœurs qu'il a corrompues. La véritable richeffe, il l'a ; il n'a pas befoin de l'aller

chercher au loin. Que peut pour ou contre son bonheur la surabondance ou la rareté du métal qui la représente ? Rien.

Privée de ces avantages en Europe, la république doit les demander à l'Amérique. Ses colonies, quoique fort inférieures aux établissemens que la plupart des autres peuples y ont formés, lui donneront des productions dont elle aura seule la propriété. Devenue une puissance territoriale, elle entrera en concurrence dans tous les marchés avec les nations dont elle ne faisoit que voiturer les denrées. Les Provinces-Unies, élevées à la dignité d'Etat, cesseront enfin de n'être qu'un grand magasin. Elles trouveront dans l'autre hémisphère la consistance que le nôtre leur refusoit. Voyons si le Danemarck aura les mêmes besoins & les mêmes ressources.

XXIX. Révolutions qui ont changé la face du Danemarck.

LE Danemarck & la Norwege, réunis aujourd'hui sous les mêmes loix, formoient deux états différens au huitième siècle. Tandis que le premier se distinguoit par la conquête de l'Angleterre & par d'autres entreprises hardies, le second peuploit les Orcades, les isles de Feroé & l'Islande. Ses actifs habitans,

preſſés par cette inquiétude qui avoit toujours agité les Scandinaves, leurs ancêtres, s'établirent même dès le neuvième ſiècle dans le Groenland, qu'on a de fortes raiſons d'attacher au continent de l'Amérique. On croit même entrevoir à travers les ténèbres hiſtoriques répandues ſur les monumens du Nord, que ces hardis navigateurs pouſſèrent dans le onzième ſiècle leurs courſes juſqu'aux côtes du Labrador & de Terre-Neuve, & qu'ils y jettèrent quelques foibles peuplades. Il eſt donc vraiſemblable que les Norwégiens peuvent diſputer à Chriſtophe Colomb la gloire d'avoir découvert le Nouveau-Monde. Mais ils y étoient ſans le ſavoir.

Les guerres qu'eſſuya la Norwege juſqu'à ce qu'elle fût réunie au Danemarck ; les obſtacles que le gouvernement oppoſa à ſa navigation ; l'oubli & l'inaction où tomba cette nation entreprenante, lui firent perdre avec ſes colonies du Groenland, les établiſſemens ou les relations qu'elle pouvoit avoir aux côtes de l'Amérique.

Il y avoit plus d'un ſiècle que le navigateur Génois avoit commencé la conquête de cette région au nom de l'Eſpagne, lorſque les

Danois & les Norwégiens qui ne formoient alors qu'une même nation, jettèrent les yeux ſur cet autre hémiſphère, dont ils étoient plus voiſins que tous les peuples qui s'en étoient emparés. Mais voulant y pénétrer par la route la plus courte, ils envoyèrent en 1619 le capitaine Munk pour chercher un paſſage par le Nord-oueſt dans la mer Pacifique. Ses travaux furent auſſi inutiles que ceux de tant d'autres navigateurs qui l'avoient précédé & qui l'ont ſuivi.

On doit préſumer que l'inutilité d'une première tentative n'auroit pas rebuté le Danemarck. Il auroit vraiſemblablement continué ſes expéditions pour l'Amérique, juſqu'à ce qu'il fût parvenu à y former des établiſſemens avantageux. S'il perdit de vue ces régions éloignées, il y fut forcé par une guerre opiniâtrément malheureuſe, qui l'humilia, le tourmenta & l'occupa juſqu'en 1660.

Le gouvernement employa le premier inſtant de tranquillité à ſonder ſes plaies. Semblable à tous les gouvernemens gothiques, il étoit partagé entre un chef électif, les grands de la nation ou le ſénat, & les états. Le roi n'avoit d'autre droit que celui de pré-

ſider au ſénat & de commander l'armée. Le ſénat gouvernoit dans l'intervalle d'une diete à l'autre. Celle-ci compoſée du clergé, de la nobleſſe & du tiers-état, décidoit de toutes les grandes affaires.

Quoique cette conſtitution offre l'image de la liberté, rien n'étoit moins libre que le Danemarck. Le clergé avoit perdu toute influence depuis la réformation. Les bourgeois n'avoient pas encore acquis aſſez de richeſſes pour ſe donner de la conſidération. Ces deux ordres étoient écraſés par celui de la nobleſſe, toujours rempli de cet eſprit féodal qui ramène tout à la force. La criſe où l'on ſe trouvoit n'inſpira à ce corps ni la juſtice, ni la modération dont il avoit beſoin. Le refus qu'il fit de contribuer aux charges publiques en raiſon de ſes poſſeſſions, aigrit les autres membres de la confédération. Mais au lieu d'exterminer une race orgueilleuſe, qui prétendoit jouir des avantages de la ſociété ſans en partager le fardeau, ils ſe réſolurent à une ſervitude illimitée, & allèrent eux-mêmes préſenter leurs mains à des chaînes dont on n'auroit jamais oſé, dont on eût peut-être inutilement tenté de les charger par la violence.

A cet étrange & humiliant ſpectacle, qui eſt-ce qui ne ſe demande pas : Qu'eſt-ce donc qu'un homme ? qu'eſt-ce que ce ſentiment originel & profond de dignité qu'on lui ſuppoſe ? Eſt-il né pour l'indépendance ou pour l'eſclavage ? Qu'eſt-ce que cet imbécille troupeau, qu'on appelle une nation ? Et lorſqu'en parcourant le globe, le même phénomène & la même baſſeſſe ſe montrent plus ou moins marqués de l'un à l'autre pole, eſt-il poſſible que la commiſération ne s'éteigne pas, & que dans le mépris qui lui ſuccède, on ne ſoit tenté de s'écrier : Peuples lâches ! peuples ſtupides ! puiſque la continuité de l'oppreſſion ne vous rend aucune énergie ; puiſque vous vous en tenez à d'inutiles gémiſſemens, lorſque vous pourriez rugir ; puiſque vous êtes par millions & que vous ſouffrez qu'une douzaine d'enfans, armés de petits bâtons, vous mènent à leur gré, obéiſſez. Marchez, ſans nous importuner de vos plaintes ; & ſachez du moins être malheureux, ſi vous ne ſavez pas être libres.

A peine les Danois furent devenus la propriété d'un chef unique, qu'ils tombèrent dans une eſpèce de léthargie. Aux grandes agita-

tions, que caufent toujours des droits importans à difputer, fuccéda la fauffe tranquillité de l'efclavage. Un peuple qui avoit occupé la fcène pendant plufieurs fiècles, ne joua plus de rôle fur le théâtre du monde. Il ne fortit de l'anéantiffement où le defpotifme l'avoit plongé, que pour aller occuper, en 1671, une petite ifle d'Amérique, connue fous le nom de Saint-Thomas.

XXX. Les Danois s'établiffent dans les ifles de S. Thomas, de S. Jean & de Sainte-Croix.

Cette dernière des Antilles du côté de l'Oueft étoit tout-à fait déferte, lorfque les Danois entreprirent de s'y établir. Ils furent d'abord traverfés par les Anglois, fous prétexte que quelques vagabonds de cette nation y avoient commencé autrefois des défrichemens. Le miniftère Britannique arrêta le cours de ces vexations; & la colonie vit s'établir plus rapidement qu'on n'avoit efpéré toutes les plantations que comportoit un terrein fablonneux, qui n'avoit que cinq lieues de long fur deux & demie de large. Ces progrès qui étoient alors fort rares dans l'archipel Américain, eurent une caufe particulière.

L'électeur de Brandebourg avoit formé, en 1681, une compagnie pour l'Afrique Occidentale. L'objet de cette affociation étoit d'a-

cheter des esclaves : mais il falloit les vendre ; & le débit ne pouvoit s'en faire que dans le Nouveau-Monde. On proposa à la cour de Versailles de les recevoir dans ses possessions, ou de céder Sainte-Croix. Les deux ouvertures ayant été également rejettées, Frédéric Guillaume tourna ses vues vers Saint-Thomas. Le Danemarck consentit, en 1685, que les sujets de ce prince entreprenant établissent un comptoir dans l'isle, & qu'ils y fissent librement leur commerce, en payant les droits établis, & en s'engageant à une redevance annuelle. Alors, on espéroit de fournir aux colonies Espagnoles, mécontentes de l'Angleterre & de la Hollande, les noirs dont ces provinces avoient continuellement besoin. Le traité n'ayant pas eu lieu, & les vexations se multipliant sans cesse dans Saint-Thomas même, les opérations des Brandebourgeois furent toujours plus ou moins malheureuses. Leur contract, qui n'avoit été d'abord que pour trente ans, fut cependant renouvellé. Quelques-uns même d'entre eux y étoient encore, en 1731, mais sans action & sans privilège.

Toutefois, ce ne fut ni à ses productions, ni aux entreprises des Brandebourgeois que

Saint-Thomas dut l'éclat qu'il jetta. La mer y a creusé un port excellent, qui peut mettre en sûreté cinquante vaisseaux. Cet avantage le fit fréquenter par les Flibustiers Anglois, François, Hollandois qui vouloient soustraire le fruit de leurs rapines, aux droits qu'on exigeoit d'eux, dans leurs propres établissemens. Les corsaires qui avoient fait des prises trop bas, pour les faire remonter aux isles de leur nation, les venoient vendre à celle de Saint-Thomas. Il étoit l'asyle de tous les bâtimens marchands qui, poursuivis en tems de guerre, y trouvoient un port neutre. C'étoit l'entrepôt de tous les échanges que les peuples voisins n'auroient pu faire ailleurs avec autant d'aisance & de sûreté. C'est de-là qu'on expédioit tous les jours des bateaux richement chargés, pour un commerce clandestin avec les côtes Espagnoles, d'où l'on apportoit beaucoup de métaux & de marchandises précieuses. Saint-Thomas étoit enfin une place où se faisoient des marchés très-importans.

Mais le Danemarck ne profitoit pas de cette circulation rapide. C'étoient des étrangers qui s'enrichissoient & qui disparoissoient avec

leurs richesses. Un vaisseau expédié tous les ans pour l'Afrique, allant vendre ses esclaves en Amerique, & revenant en Europe avec une cargaison qu'il avoit reçue en échange, étoit la seule espèce de liaison que la métropole eût avec sa colonie. Elles augmentèrent en 1719 par le défrichement de l'isle de Saint-Jean, voisine de Saint-Thomas, mais encore plus petite de la moitié. Ces foibles commencemens auroient eu besoin de l'isle des Crabes ou de Borriquen, où l'on avoit tenté deux ans auparavant de s'établir.

Cette isle qui peut avoir huit ou dix lieues de circonférence, a un assez grand nombre de montagnes: mais elles ne sont ni arides, ni escarpées, ni fort élevées. Le sol des plaines & des vallées qui les séparent paroît très-fertile; & il est arrosé par de nombreuses sources dont l'eau passe pour excellente. La nature, en lui refusant un port, lui a prodigué les meilleures rades que l'on connoisse. On trouve à chaque pas des restes d'habitations, des allées d'orangers & de citronniers qui prouvent que les Espagnols de Porto-Rico, qui n'en sont éloignés que de cinq ou six lieues, y ont été fixés autrefois.

Les Anglois voyant qu'une isle si bonne étoit déserte, y commencèrent quelques plantations vers la fin du dernier siècle. On ne leur laissa pas le tems de recueillir le fruit de leur travail. Ils furent surpris par les Espagnols, qui massacrèrent impitoyablement tous les hommes faits, & qui en amenèrent les femmes & les enfans à Porto-Rico. Cet événement n'empêcha pas les Danois de faire quelques arrangemens pour s'y établir en 1717. Mais les sujets de la Grande-Bretagne réclamant leurs anciens droits, y envoyèrent quelques aventuriers qui furent d'abord pillés, & bientôt après chassés par les Espagnols. La jalousie de ces tyrans du Nouveau-Monde va jusqu'à défendre à des barques, même de pêcheurs, l'approche d'un rivage où ils n'ont qu'un droit de possession sans exercice. Condamnant l'isle des Crabes à une solitude éternelle, ils ne veulent ni l'habiter, ni qu'on l'habite; trop paresseux pour la cultiver, trop inquiets pour y souffrir des voisins actifs. Un tel caractère de domination exclusive a obligé le Danemarck de détourner ses regards de l'isle des Crabes, pour les porter vers Sainte-Croix.

Celle-ci méritoit à plus juste titre d'exciter l'ambition des peuples. Elle a dix-huit lieues de long, sur trois & quatre de largeur. Elle fut occupée en 1643 par les Hollandois & par les Anglois. Leur rivalité ne tarda pas à les brouiller. Les premiers ayant été battus en 1646 dans un combat opiniâtre & sanglant, se virent réduits à abandonner un terrein sur lequel ils avoient fondé de grandes espérances. Le vainqueur travailloit à s'affermir dans sa conquête ; lorsqu'en 1650, il fut attaqué & chassé à son tour par douze cens Espagnols arrivés sur cinq vaisseaux. Leur triomphe ne dura que quelques mois. Ce qui étoit resté de ce corps nombreux pour la défense de l'isle la céda sans résistance à cent soixante François, partis en 1651 de Saint-Christophe, pour s'en mettre en possession.

Ces nouveaux habitans se hâterent de reconnoître un terrein si disputé. Sur un sol, d'ailleurs excellent, ils ne trouvèrent qu'une rivière médiocre, qui, coulant lentement presqu'au niveau de la mer, dans un terrein sans pente, n'offroit qu'une eau saumâtre. Deux ou trois fontaines qu'on découvrit dans l'intérieur de l'isle, suppléoient foiblement à

ce défaut. Les puits ne fournissoient que rarement de l'eau. Il falloit du tems pour construire des citernes. L'air n'étoit pas plus attrayant pour les nouveaux colons. Une isle platte, & couverte de vieux arbres, ne permettoit guère aux vents de balayer les exhalaisons infectes, dont ses marais épaississoient l'atmosphère. Il n'y avoit qu'un moyen de rèmédier à cet inconvénient: c'étoit de brûler les forêts. Aussi-tôt les François y mettent le feu, & s'embarquant sur leurs vaisseaux, contemplent de la mer, durant des mois entiers, l'incendie qu'ils avoient allumé dans l'isle. Dès qu'il est éteint, ils redescendent à terre.

Les champs se trouvèrent d'une fertilité incroyable. Le tabac, le coton, le rocou, l'indigo, le sucre, y réussissoient également. Tels furent les progrès de cette colonie, que onze ans après sa fondation, elle comptoit huit cens vingt-deux blancs, avec un nombre d'esclaves proportionné. Elle marchoit d'un pas rapide à la prospérité, lorsqu'on mit à son activité des entraves qui la firent rétrograder. Sa décadence fut aussi prompte que son élévation. Il ne lui restoit plus que cent quarante-sept hommes avec leurs femmes & leurs

enfans, & ſix cens vingt-trois noirs, quand on tranſporta, en 1696, cette population à Saint-Domingue.

Des particuliers obſcurs, des écrivains étrangers aux vues des gouvernemens, à leurs négociations ſecrètes, au caractère des miniſtres, aux intérêts des protecteurs & des protégés; qui ſe flattent de trouver la raiſon d'un événement entre une multitude de cauſes importantes ou frivoles qui peuvent toutes également l'avoir amené; qui ne ſe doutent pas qu'entre ſes cauſes, la plus naturelle eſt ſouvent la plus fauſſe; qui prononcent d'après la lecture réfléchie d'une gazette ou d'un journal, comme s'ils avoient été placés toute leur vie au timon de l'état, & qu'ils euſſent aſſiſté au conſeil des rois; qui ne ſont jamais plus loin de la vérité que dans les circonſtances où ils montrent quelque pénétration; auſſi abſurdes dans le bien que dans le mal qu'ils diſent des nations, dans l'opinion favorable qu'ils ont des opérations miniſtérielles que dans le jugement défavorable qu'ils en portent: ces eſpèces de rêveurs qui ſe prennent pour des perſonnages, parce qu'ils ont la manie de s'occuper de grandes choſes, perſuadés

que

que les cours ſe décident toujours par les vues ſublimes d'une profonde politique, imaginèrent que celle de Verſailles n'avoit mépriſé Sainte-Croix que parce qu'elle vouloit abandonner les petites iſles, pour concentrer toutes les forces, toute l'induſtrie, toute la population dans les grandes : ils ſe ſont trompés. Cette réſolution fut l'ouvrage des fermiers, qui trouvoient que le commerce clandeſtin de Sainte-Croix avec Saint-Thomas, étoit nuiſible à leurs intérêts. De tout tems la finance fut nuiſible au commerce, & dévora le ſein qui la nourrit. L'iſle fut ſans colons & ſans culture juſqu'en 1733. A cette époque, la France en céda pour 738,000 l. la propriété au Danemarck, qui ne tarda pas à y bâtir le bourg & la fortereſſe de Chriſtianſtadt.

Ce fut alors que cette puiſſance du Nord ſembla devoir pouſſer de fortes racines en Amérique. Malheureuſement elle fit gémir ſes cultures ſous la tyrannie d'un privilège excluſif. Des hommes induſtrieux de toutes les ſectes, & ſur-tout des frères Moraves, ne purent jamais vaincre ce grand obſtacle. On eſſaya pluſieurs fois de concilier les intérêts du colon & celui de ſes oppreſſeurs : ces tempéra-

mens furent inutiles. Les deux partis se firent toujours une guerre d'animosité, jamais d'industrie. Enfin, le gouvernement plus modéré que sa constitution ne permettoit de l'espérer, acheta en 1754 les droits & les effets de la compagnie. Le prix fut réglé à 9,900,000 liv. Une partie fut payée en argent comptant, & le reste en obligations sur le trésor public, portant intérêt. La navigation dans les isles fut alors ouverte à tous les sujets de la domination Danoise.

XXXI. Etat malheureux des isles Danoises. Ce qu'il conviendroit au gouvernement de faire pour adoucir leur sort.

Au premier janvier 1773, on comptoit à Saint-Jean soixante-neuf plantations, dont vingt-sept étoient consacrées à la culture du sucre, & quarante-deux à d'autres productions moins importantes. Saint-Thomas en avoit exactement le même nombre & avec la même destination, mais beaucoup plus considérables. Sur trois cens quarante-cinq qu'on en voyoit à Sainte-Croix, cent cinquante étoient couvertes de cannes. Dans les deux premières isles, les propriétés acquièrent l'étendue que le colon est en état de leur donner. Ce n'est que dans la dernière que chaque habitation est bornée à trois mille pieds danois de longueur, sur deux mille de largeur.

Saint-Jean eſt habité par cent dix blancs & deux mille trois cens vingt-quatre eſclaves. Saint-Thomas, par trois cens trente-ſix blancs & quatre mille deux cens quatre-vingt-ſeize eſclaves. Sainte-Croix, par deux mille cent trente-ſix blancs & vingt-deux mille deux cens quarante-quatre eſclaves. Il n'y a point d'affranchis à Saint-Jean; & il n'y en a que cinquante-deux à Saint-Thomas, que cent cinquante-cinq à Sainte-Croix. Cependant, les formalités néceſſaires pour accorder la liberté, ſe réduiſent à un ſimple enregiſtrement dans une cour de juſtice. Si une ſi grande facilité n'a pas multiplié ces actes de bienfaiſance, c'eſt qu'ils ont été interdits à ceux qui avoient contracté des dettes. On a craint que les débiteurs ne fuſſent tentés d'être généreux aux dépens de leurs créanciers.

Cette loi me paroît très-ſage. Je penſe, qu'en la mitigeant, elle auroit ſon utilité, même dans nos contrées. J'approuverois fort, que tout citoyen, revêtu de fonctions honorifiques, à la cour, dans les armées, dans l'égliſe, dans la magiſtrature, en fût ſuſpendu au moment où il ſeroit légitimement pourſuivi par un créancier, & qu'il en fût irrémiſſible-

ment dépouillé au moment où les tribunaux l'auroient déclaré insolvable. Il me semble qu'on prêteroit avec plus de confiance & qu'on emprunteroit avec plus de circonspection. Un autre avantage d'un pareil réglement, c'est que bientôt les conditions subalternes, imitatrices des usages & des préjugés des hautes classes de citoyens, craindroient la même flétrissure, & que la fidélité dans les engagemens deviendroit un des caractères des mœurs nationales.

Les productions annuelles des isles Danoises, se réduisent à un peu de café, à beaucoup de coton, à dix-sept ou dix-huit millions pesant de sucre brut, & à une quantité proportionnée de rum. Une partie de ces denrées est livrée aux Anglois, propriétaires des meilleures plantations, & en possession de fournir les esclaves. Des états très-authentiques, que nous avons sous les yeux, prouvent que depuis 1756 jusqu'en 1773, cette nation a vendu dans les établissemens Danois du nouvel hémisphère, pour 2,307,686 l. 11 sols, & enlevé pour 3,197,047 l. 5 sols 6 deniers. L'Amérique Septentrionale reçoit aussi quelques-unes de ces productions, en échange de ses

bestiaux, de ses bois & de ses farines. Le reste est porté dans la métropole sur une quarantaine de bâtimens, du port de cent vingt jusqu'à quatre cens tonneaux. La plus grande partie s'y consomme, & il n'en est guère vendu en Allemagne ou dans la Baltique que pour un million de livres.

Les terres susceptibles de culture ne sont pas toutes en valeur dans les isles Danoises ; & celles qu'on y exploite pourroient être améliorées. De l'aveu des hommes les mieux instruits, leproduit de ces possessions seroit aisément augmenté d'un tiers & peut-être de la moitié.

Un grand obstacle à cette multiplication de richesses, c'est la situation extrêmement gênée des Colons. Ils doivent 4,500,000l. au gouvernement; ils doivent 1,200,000 l. au commerce de la métropole; ils doivent 26,630,170 l. aux Hollandois, que l'immensité de leurs capitaux, & l'impossibilité de les faire tous valoir par eux-mêmes, rend forcément créanciers de toutes les nations.

L'avidité du fisc met de nouvelles entraves à l'industrie. Les denrées & les marchandises, qui ne sont pas propres au Danemarck ou qui

n'y ont pas été portées ſur des vaiſſeaux Danois, doivent quatre pour cent à leur départ d'Europe. Les nationales & les étrangères paient également ſix pour cent à leur entrée aux iſles. On y exige 18 liv. pour chaque nègre qui arrive & une capitation de 4 liv. 10 ſ.; des droits aſſez forts ſur le papier timbré; un impôt de 9 livres par mille pieds quarrés de terre; le dixième du prix des habitations vendues. Les productions ſont toutes aſſujetties à cinq pour cent à leur ſortie des colonies & à trois pour cent dans tous les ports de la métropole, ſans compter ce que le rum donne dans les détails de la conſommation. Ces tributs réunis, forment à la couronne un revenu de huit à neuf cens mille livres.

Il eſt tems que la cour de Copenhague ſe détache de ces impôts ſi multipliés & ſi accablans. Un intérêt bien raiſonné devroit, ſans doute, inſpirer cette conduite à toutes les puiſſances qui ont des poſſeſſions dans le Nouveau-Monde: mais le Danemarck eſt plus particuliérement obligé à cette générosité. Ses cultivateurs ſont grevés de ſi énormes dettes, qu'ils n'en pourront jamais rembourſer les capitaux, qu'ils n'en paieront pas même les arré-

rages, ſans un déſintéreſſement entier de la part du fiſc.

Mais peut-on attendre ce trait de ſageſſe, ni en Danemarck, ni ailleurs, tant que les dépenſes publiques excéderont le revenu public; tant que les événemens fâcheux, qui, dans l'ordre ou plutôt le déſordre actuel des choſes, ſe renouvellent continuellement, forceront l'adminiſtration à doubler, à tripler le fardeau de malheureux ſujets déja ſurchargés; tant que les conſeils des ſouverains travailleront ſans vue certaine & ſans plan refléchi; tant que les miniſtres ſe conduiront comme ſi l'empire ou leurs fonctions devoient finir le lendemain; tant que le tréſor national s'épuiſera par des déprédations inouies, & que ſon indigence ne ſe réparera que par des ſpéculations extravagantes, dont les conſéquences ruineuſes ne ſeront point apperçues ou ſeront négligées pour les petits avantages du moment; & pour me ſervir d'une métaphore énergique mais vraie, effrayante mais ſymbolique, de ce qui ſe pratique dans toutes les contrées, tant que la folie, l'avarice, la diſſipation, l'abrutiſſement ou la tyrannie des maîtres auront rendu le fiſc affamé ou rapace,

au point *qu'on brûlera les moiſſons pour recueillir promptement le prix des cendres ?*

Si le fiſc devenoit par haſard plus ſage & plus généreux en Danemarck qu'il ne l'a été & qu'il ne l'eſt en aucun lieu du globe, les iſles de Saint-Thomas, de Saint-Jean, de Sainte-Croix proſpéreroient peut-être ; & leurs productions pourroient ſuppléer juſqu'à un certain point, au peu de valeur qu'ont celles de la métropole même.

XXXII. Coup-d'œil rapide ſur la puiſſance Danoiſe.

Les provinces qui forment aujourd'hui le domaine de cet état en Europe, furent autrefois indépendantes les unes des autres. Des révolutions la plupart ſingulières, les ont réunies ſous les mêmes loix. Au centre de ce tout bizarrement compoſé, ſont quelques iſles, dont la plus connue ſe nomme Sélande. On y trouve un port excellent, qui n'étant au onzième ſiècle qu'une habitation de pêcheurs, devint une ville au treizième, la capitale de l'empire au quinzième, & une belle cité après l'incendie de 1728, qui conſuma ſeize cens cinquante maiſons. Au midi de ces iſles, eſt cette péninſule longue & étroite, que les anciens appelloient Cherſonèſe Cimbrique. Ses parties les plus importantes, les plus éten-

dues, ont fucceffivement groffi la domination Danoife, fous le nom de Jutland, de Slefwig & de Holftein. Elles ont été plus ou moins floriffantes, à proportion qu'elles fe font reffenties de l'inftabilité de l'océan, qui tantôt s'éloigne de leurs bords, & tantôt les engloutit. On voit dans ces contrées une lutte entre les hommes & la mer, un combat perpétuel dont les fuccès ont toujours été balancés. Les habitans d'un tel pays feront libres dès qu'ils s'appercevront qu'ils ne le font pas. Ce n'eft point à des marins, à des infulaires, aux peuples des montagnes, que le defpotifme peut en impofer long-tems.

La Norwège qui obéit au Danemarck, n'eft pas plus propre à cette fervitude. Elle eft couverte de pierres ou de rochers, & traverfée en différens fens par de hautes montagnes, qui ne font pas fufceptibles de culture. On ne voit en Laponie qu'un petit nombre de fauvages, fixés fur les côtes par la pêche, ou errans dans des déferts affreux, & fubfiftans par le moyen de la chaffe, de leurs pelleteries & de leurs rennes. L'Iflande eft un pays miférable, cent fois bouleverfé pas des volcans, par des tremblemens de terre, & cachant tou-

jours dans ſon ſein des matières bitumineuſes, qui peuvent à chaque inſtant la réduire en un amas de ruines. Pour le Groenland, que le vulgaire croit une iſle, & que les géographes préſument tenir à l'Amérique par l'oueſt, c'eſt un pays vaſte & ſtérile, que la nature condamne aux glaces éternelles. Si jamais ces régions ſont peuplées, elles deviendront indépendantes les unes des autres, & toutes du roi de Danemarck, qui croit y commander parce qu'il s'en dit le maître, à l'inſu de leurs ſauvages habitans.

Le climat des iſles Danoiſes de l'Europe, n'eſt pas auſſi rigoureux qu'on le jugeroit par leur latitude. Si les golfes dont elles ſont environnées voient quelquefois interrompre la navigation, c'eſt bien moins par les glaçons qui s'y forment, que par ceux que les vents y pouſſent, & qui s'y uniſſent à meſure qu'ils s'y entaſſent. Si l'on en excepte le Nord du Jutland, les provinces qui joignent l'Allemagne jouiſſent de ſa température. Le froid eſt très-modéré, même ſur les côtes de la Norwege. Il y pleut ſouvent durant l'hiver, & ſon port de Bergue eſt à peine une fois fermé par les glaces; tandis que ceux d'Amſterdam, de Lu-

beck & de Hambourg, le ſont dix fois dans l'année. Il eſt vrai que cet avantage eſt chérement acheté par les brouillards épais & continuels, qui rendent le ſéjour du Danemarck déſagréable, triſte; & ſes habitans ſombres, mélancoliques.

La population de cet empire n'eſt pas proportionnée à ſon étendue. Dans les ſiècles reculés, il s'appauvrit d'habitans par des émigrations continuelles. Les brigandages qui les remplacèrent, entretinrent cette indigence. L'anarchie empêcha l'état de ſe relever de ſi grands maux. Le double deſpotiſme du prince ſur les citoyens qui ſe croient libres ſous le titre de nobles, & de la nobleſſe ſur un peuple eſclave, étouffe juſqu'à l'eſpérance d'une plus grande population. Les liſtes réunies de tous les états de Danemarck, hors l'Iſlande, ne firent monter les morts en 1771, qu'à cinquante-cinq mille cent vingt-cinq; de ſorte que le calcul de trente-deux vivans pour un mort, ne produiroit qu'un million ſept cens ſoixante-quatre mille perſonnes.

Indépendamment de beaucoup d'autres cauſes, le poids des impots s'oppoſe à leur bonheur. On en exige de fixes pour les terres,

d'arbitraires en forme de capitation, de journaliers ſur les conſommations. Cette oppreſſion eſt d'autant plus criminelle, que le gouvernement jouit d'un domaine très-conſidérable, & qu'il a une reſſource aſſurée dans le détroit du Sund. Six mille neuf cens trente navires, qui, ſi l'on en juge par les comptes de 1768, doivent entrer annuellement dans la mer Baltique, ou en ſortir, paient dans ce fameux paſſage, environ un pour cent de toutes les marchandiſes dont ils ſont chargés. Cette eſpèce de tribut, qui, quoique difficile à lever, rend à l'état deux millions cinq cens mille l. eſt perçu dans la rade d'Elzeneur, protégée par la fortereſſe de Cronenbourg. Il y a long-tems que cette poſition & celle de Copenhague invitent inutilement le Danemarck à y former un entrepôt, où tous les peuples commerçans, ſoit du Nord, ſoit du Midi, viendroient échange leurs productions & leur induſtrie.

Avec les fonds provenans des tributs, du domaine, des péages, des ſubſides du dehors, l'état entretient une armée de vingt-cinq mille hommes, qui, généralement compoſée d'étrangers, paſſe pour la plus mauvaiſe milice de l'Europe. Sa flotte jouit au contraire de la

meilleure réputation. Elle confiste en vingt-fept vaiffeaux de ligne, & trente & un bâtimens auffi de guerre, mais de moindre force. Vingt-quatre mille matelots claffés, qui font la plupart toujours en action, affurent les opérations navales. Aux dépenfes militaires, le gouvernement en a joint d'autres depuis quelques années, pour l'encouragement des manufactures & des arts. Qu'on ajoute quatre millions de livres pour les befoins ou les fantaifies de la cour, une fomme à-peu-près femblable pour les intérêts qu'entraîne une dette publique de foixante-dix millions, & on aura l'emploi de vingt-trois millions de livres, qui forment le revenu de la couronne.

Si c'eft pour en affurer les recouvremens que le gouvernement profcrivit en 1736 l'ufage des bijoux, des étoffes d'or & d'argent, on fe permettra de dire qu'il avoit fous fa main des moyens plus fimples. Il falloit abolir cette foule d'entraves qui gênent les opérations des citoyens entre eux, qui empêchent la libre communication des différentes parties de la monarchie. Il falloit ouvrir à tous les navigateurs de la nation l'Iflande, le Groenland, les états Barbarefques, la pêche de la baleine.

Il falloit rendre aux peuples le commerce des isles de Feroé follement concentré dans les mains du souverain. Il falloit décharger tous les membres de l'état de l'obligation qui leur fut imposée en 1726, de se pourvoir de vin, de sel, d'eau-de-vie, de tabac, à Copenhague même.

Dans l'état actuel des choses, les exportations sont assez bornées : elles se réduisent pour les provinces du continent de l'Allemagne, à cinq ou six mille bœufs, à trois ou quatre mille chevaux propres pour la cavalerie, à quelque seigle qui est vendu aux Suédois & aux Hollandois. Depuis quelques années, le Danemarck consomme le froment que la Fionie & l'Alland envoyoient autrefois à l'étranger. Ces deux isles, ainsi que la Sélande, ne vendent plus que ces magnifiques attelages, si chers à tous ceux qui aiment les beaux chevaux. La Norwège fournit au commerce du hareng, des bois, des mâtures, du goudron & du fer. De la Laponie & du Groenland, il sort des pelleteries. On tire de l'Islande de la morue, de l'huile de baleine, de chien & de veau marin, du soufre, & ce voluptueux duvet si connu sous le nom d'édredon.

Arrêtons ici les détails qu'a néceſſairement amenés le commerce du Danemarck. Ils ſuffiſent pour convaincre cette puiſſance, qu'elle a le plus grand intérêt à jouir & à trafiquer ſeule, de toutes les productions de ſes iſles de l'Amérique. Avertiſſons-la que plus ſes poſſeſſions ſont bornées dans le Nouveau-Monde, plus elle doit être attentive à ne laiſſer échapper aucun des avantages qu'elle en peut tirer; avertiſſons-la, & toutes les autres adminiſtrations de la terre, que les maladies des empires ne ſont pas du nombre de celles qui ſe guériſſent d'elles-mêmes; qu'elles s'aggravent en vieilliſſant, & qu'il eſt rare que des circonſtances heureuſes en facilitent la cure; qu'il eſt preſque toujours dangereux de renvoyer à des tems plus éloignés, & le bien qu'on peut ſe promettre d'opérer, & le mal qu'on a quelque eſpoir de déraciner dans le moment; que pour un exemple de ſuccès obtenus en temporiſant, l'hiſtoire en offre mille où l'on manque l'occaſion favorable, pour l'avoir trop attendue; que la lutte d'un ſouverain eſt toujours celle d'un ſeul contre tous, à moins que pluſieurs d'entre eux n'aient un intérêt commun; que les alliances ne ſont

que des trahiſons préparées ; que la puiſſance d'une nation foible ne s'accroît jamais que par des degrès imperceptibles, & que par des efforts toujours croiſés par la jalouſie des autres nations, à moins qu'elle ne ſorte tout-à-coup de ſa médiocrité, par l'audace d'un génie impatient & redoutable ; que ce génie peut ſe faire attendre long-tems, & qu'alors il riſque le tout pour le tout, ſa tentative pouvant amener également & l'agrandiſſement & la ruine totale. Avertiſſons le Danemarck en particulier, qu'en attendant que ce génie paroiſſe, le plus ſûr eſt de ſentir ſa poſition, & le plus ſage de ſe convaincre que ſi les puiſſances du premier ordre commettent rarement des fautes impunies, la moindre négligence de la part des ſouverainetés ſubalternes, à qui de vaſtes & riches territoires n'offrent aucune prompte & grande reſſource, ne peut avoir que des ſuites funeſtes. Ne lui diſſimulons pas que tous les petits états ſont deſtinés à s'agrandir ou à diſparoître ; & que le rôle qui convient à l'oiſeau qui habite un climat ſtérile & qui vit entre des rochers arides, eſt celui de l'oiſeau de proie.

Fin du douzième Livre.



TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

C

D

E

F

G

H

J

I

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

Z

Fin de la Table des matières du Tome ſixième.

